

سكزا من الأصل



DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13596 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - VENDREDI 14 OCTOBRE 1988

Le choix de Paris face à Alger

Les relations entre la France et l'Algérie ne seront jamais banales. Il suffisait pour s'en convaincre une nouvelle fois de regarder, mercredi 12 octobre, la séance télévisée des questions orales à l'Assemblée nationale. Dans ce qui prend de plus en plus le tour d'un débat « franco-français » - entre intellectuels et entre partis - les députés attendaient de pied ferme les réponses du ministre des affaires étrangères.

M. Roland Dumas devait concilier la raison d'Etat et les contingences de la politique intérieure : ne pas donner prise à l'opposition, ne rien dire d'irréparable au sujet d'un pays où il était question, avant la crise, que M. Mitterrand fasse prochainement une nouvelle visite officielle. En exprimant la « sympathie » du gouvernement pour les familles des victimes, il est allé plus loin que M. Chirac dans les propos tenus à son peuple au début de la semaine. Mais il n'a pas eu de parole de nature à heurter le chef de l'Etat algérien.

Signe évident que le gouvernement Méditerranéen reprend du poil de la bête, l'ambassadeur de France a été convoqué pour se faire notifier une « vive protestation » contre les propos du ministre de la coopération, M. Jacques Pélletier, qui avait exprimé quelques doutes sur l'effet apaisant du dernier discours de M. Chirac. Alors qu'une partie des journalistes algériens se rebellent contre la maladresse du ministre de l'information, le quotidien officiel « El Moudjahid » s'en prend violemment à la presse étrangère.

Dans ce qui semble une division du travail dictée par les circonstances, le Parti socialiste français condamne sans circonlocutions diplomatiques « la brutalité de la répression ». Celle-ci apporte une cruelle désillusion à beaucoup de militants qui avaient fait le pèlerinage d'Alger après l'élection de M. Mitterrand en 1981. Dans l'euphorie des visites ministérielles, rares sont ceux qui ont mis les pieds dans le plat en se préoccupant des défenseurs des droits de l'homme, pourtant dans le collimateur du régime. A l'angélisme de la gauche a fait place le réalisme de la droite. Dans les milieux diplomatiques il était de bon ton, depuis longtemps, de dire que l'Algérie nous « rendait des services », pour faire passer au colonel Kadhafi des messages relatifs au Tchad, par exemple. Non sans succès, M. Pasqua a utilisé le réseau algérien lors des négociations pour la libération des otages du Liban. Cela s'est notamment payé par une réaction à la recherche de la vérité après l'assassinat, l'an dernier, de l'opposant Ali Moulali. On était loin de la réaction de de Gaulle à l'égard du Maroc dans l'affaire Ben Barka en 1965.

La prise en compte des intérêts français en Algérie ressort des déclarations de M. Dumas quant à l'aide que le gouvernement accordera à ce pays « dans cette période difficile ». Il s'agit d'accélérer la renégociation de l'accord de 1982 qui indexait le prix du gaz algérien sur celui du pétrole brut de l'OPEP. En raison du surcoût qui en résultait à l'époque, ces dispositions furent très contestées. Le retournement du marché joue maintenant contre l'Algérie. La promesse d'une révision de l'accord au profit d'un régime en difficulté sur le plan intérieur constitue évidemment une décision hautement politique.

Référendum sur les réformes le 3 novembre
Voir page 3

M 0147 - 10140 - 4,50 F
3790147004500 10140

Trente ans après le début du schisme Un sommet sino-soviétique aura lieu en 1989

M. Deng Xiaoping a annoncé, jeudi 13 octobre, qu'une rencontre au sommet entre dirigeants chinois et soviétiques aurait lieu en 1989. Recevant le chef de l'Etat finlandais, le numéro un chinois a ainsi confirmé les rumeurs qui couraient à ce sujet depuis la rencontre, le 26 septembre, aux Nations unies, des ministres chinois et soviétiques des affaires étrangères.

Ce sommet, qui pourrait avoir lieu à Pékin dans la première moitié de l'année prochaine, serait le premier depuis la rencontre entre Mao Zedong et Khrouchchev à Pékin, en 1959, et la rupture entre les deux grands du communisme. Cet important pas en avant a été rendu possible par un rapprochement des points de vue sur le principal « obstacle » qui demeurait entre les deux pays : le soutien soviétique à la présence vietnamienne au Cambodge.

PÉKIN de notre correspondant
C'est dans le style habituel des confidences à l'oreille d'un visiteur étranger que M. Deng Xiaoping a vendu la mèche : il y aura bel et bien, l'an prochain, une rencontre au sommet sino-soviétique, a-t-il dit au chef de l'Etat finlandais, M. Mauno Koivisto, qu'il recevait jeudi 13 octobre à Pékin. La confiance - première confirmation officielle chinoise de haut niveau sur une rumeur qui s'amplifiait depuis quelques jours - a été répercutée par le chef de la diplomatie finlandaise, M. Kalevi Sorsa. La presse chinoise n'en a pas soufflé mot sur le moment.

M. Deng a confirmé que le ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen, devait se rendre prochainement à Moscou pour la première étape de la préparation du sommet rassemblant M. Gorbatchev et les plus hauts dirigeants chinois. Ce voyage devrait avoir lieu en novembre, pense-t-on généralement dans les milieux diplomatiques, tandis que M. Chevardnadze viendra à Pékin en janvier pour régler les derniers détails de ce qui promet de sceller pour de bon le grand rapprochement sino-soviétique, presque trente ans après la rupture.

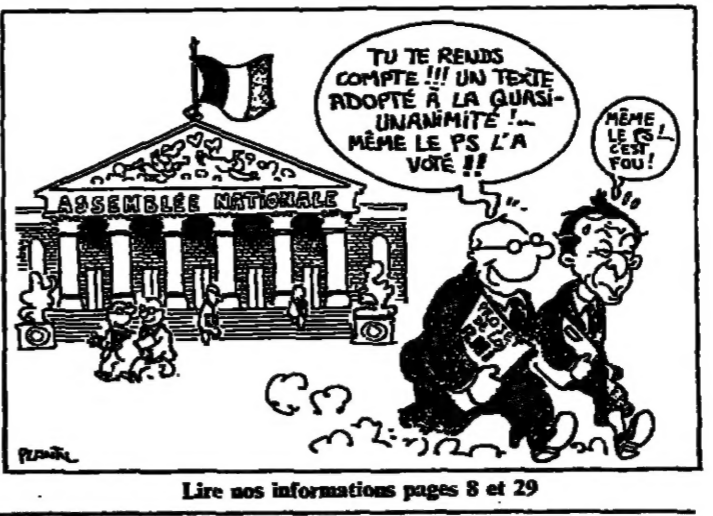
FRANCIS DERON (Lire la suite page 7.)

Lutte contre la pauvreté et mesures pour les personnes âgées

- Le revenu minimum versé dès février
- Trois milliards pour les hospices

Lutte contre la pauvreté et mesures en faveur des personnes âgées : deux importants projets sociaux du second septennat de M. Mitterrand ont franchi, le 12 octobre, des étapes décisives. L'Assemblée nationale a en effet adopté, à la quasi-unanimité (avec 3 votes contre, 18 abstentions, 8 députés ne participant pas au vote), le projet de loi instituant un revenu minimum d'insertion. La loi permettra de verser, à partir de février 1989, un revenu minimum à 570 000 foyers pour un coût, à terme, de 9 milliards de francs.

Le gouvernement, d'autre part, veut donner aux personnes âgées « une meilleure place dans la société ». Une série de mesures en ce sens ont été présentées au conseil des ministres : 3 milliards de francs seront consacrés en sept ans à la modernisation des hospices et à encourager le maintien à domicile.



Lire nos informations pages 8 et 29

Débat télévisé aux Etats-Unis
La deuxième chance de Michael Dukakis.
PAGE 6

La nouvelle loi sur l'audiovisuel
Un entretien avec M^{me} Catherine Tasca, ministre déléguée chargée de la communication.
PAGE 25

Le saint suaire est un faux
Il serait le linceul d'un crucifié du XIII^e ou du XIV^e siècle.
PAGE 11
Le sommaire complet se trouve en page 36

Un entretien avec le président du CNPF « Sans les entreprises, l'Europe ne serait qu'un mirage »

Président du CNPF depuis 1987, M. François Perigot livre pour la première fois ses vues sur le marché unique européen, thème des prochaines assises du patronat. Européen convaincu, M. Perigot en souligne tous les avantages pour les entreprises françaises. Il en voit aussi les dangers pour celles qui ne s'y préparent pas convenablement. Il plaide pour une vigilance accrue dans la politique extérieure et commerciale commune.

« Le CNPF prépare ses assises du 13 décembre sur le thème de « L'Europe de 1992 ». Ne craignez-vous pas que certains disent : « Voilà encore l'Europe des entreprises et des patrons ! » et qu'on vous reproche de négliger l'Europe des citoyens et des salariés ?

- L'Europe est l'affaire de tous. Des citoyens bien sûr, mais aussi des entreprises. Les entreprises créent des emplois, des richesses, elles sont une réalité concrète. Sans les entreprises, l'Europe ne serait qu'un mirage. Comme je ne cesse de le dire depuis mon accession à la présidence du CNPF, aujourd'hui c'est aux entreprises de prendre le relais des politiques, et de transformer l'essai européen. - Mais pourquoi lancer ce thème aujourd'hui ? Après tout, l'Europe c'est déjà une affaire vieille de trente ans... - Certes mais la prise de conscience par l'ensemble des entreprises de la réalité européenne est un phénomène récent. Dans les années 50, l'Europe a pris corps à partir d'un symbole autant politique qu'économique. L'idée d'un marché unique tel que nous le concevons

aujourd'hui n'était qu'un filigrane. Au départ, les entreprises ont vu davantage les contraintes que les opportunités. Elles ont maintenant compris que l'Europe de 1992 est une chance historique à saisir. - A partir de quand ? - Le plus difficile a été d'entamer le processus d'harmonisation des législations ou des réglementations techniques. Il a fallu aux entreprises du temps, des hésitations, du courage même pour passer de ce que j'appellerai « l'Europe douce » à « l'Europe dure ». Ce mouvement d'adaptation, de modification de la mentalité de nos entreprises se poursuit aujourd'hui et s'accélère.

Propos recueillis par FRANÇOIS GROSCHICHARD et FRANÇOIS SIMON. (Lire la suite page 31.)

Deux livres de Pierre Broué et Alain Dugrand La deuxième vie de Léon Trotski

Assassiné sur ordre de Staline en 1940 et chassé de la mémoire officielle en Union soviétique, Trotski va-t-il retrouver sa place dans l'histoire du bolchevisme ? Alors que la Pravda vient de lui rendre hommage pour son refus de la dictature stalinienne, plusieurs livres, qui paraissent en France à l'occasion du cinquantième de la fondation de la IV^e Internationale, nous invitent à redécouvrir l'itinéraire de celui qui fut l'un des principaux dirigeants de la Révolution avant de rompre avec Staline et de tenter d'organiser, d'abord dans son propre pays, puis au cours de ses exils successifs à l'étranger, l'opposition de gauche. La publication la plus importante est l'imposante biographie qui lui est consacrée par l'historien Pierre Broué : fondé en partie sur des archives inédites et

nourri par une connaissance exceptionnelle de la période, cet ouvrage monumental fait revivre avec beaucoup de force la figure de Trotski. Il est complété par un album d'Alain Dugrand sur l'exil mexicain du chef bolchevik, illustré de photos pour la plupart inconnues, et par la réédition de témoignages de plusieurs proches du « Vieux ». Enfin, FR 3 diffusera en novembre un remarquable documentaire sur la vie de Trotski. Trotski réhabilité en Union soviétique ? La vraie question est plutôt de savoir si ses écrits seront publiés à Moscou afin que les Soviétiques puissent enfin juger sur pièces et, le cas échéant, utiliser certaines de ses analyses dans leur critique du stalinisme. THOMAS FERENCZI (Lire page 13.)

Demain « le Monde Entreprises 93 »
Le 1^{er} janvier 1993, le marché commun deviendra « unique ». Dès aujourd'hui, de nouvelles règles sont élaborées pour faire tomber les barrières commerciales et financières entre les Douzas. Comment les entreprises réagissent-elles à ce défi ? Quelles sont leurs stratégies ? Comment peuvent-elles s'implanter et se financer ? Le Monde consacre à ce dossier un supplément spécial en couleurs de 40 pages qui sera diffusé demain en France métropolitaine, sans supplément de prix, en même temps que le numéro daté 15 octobre.

FRANCE HUSER

Pour la critique, pour le public, vous êtes celle qui, désormais, est l'indécence. Bernard Pivot Apostrophes

79 F

Editions du Seuil

Le Monde DES LIVRES
■ Umberto Eco, le grand alchimiste, par Jacques Le Goff. ■ Le dossier d'un nazi « ordinaire » : les archives du Quai d'Orsay et l'affaire Heidegger ; Habermas juge le « philosophe de l'Être ». ■ Les Berbères se défontent. ■ Lettres étrangères : quelques fragments de Goyen ; James Purdy et la bâtardise ; le rêve original de J.-G. Ballard. ■ La chronique de Nicole Zand. ■ Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech. Pages 13 à 23

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,80 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 800 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 90 fr. ; Canada, 1,76 \$; Australie/Pakistan, 7,20 F ; Côte d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; Grèce, 80 p. ; Italie, 150 dr. ; Mexique, 90 p. ; Pays-Bas, 1 700 L. ; Liban, 0,400 LD. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Singapour, 335 F CFA ; Suède, 12,50 sh. ; Suisse, 1,80 S. ; USA, 1,60 \$; USA (Hors Cont.), 2 \$.

Débats

ALGÉRIE

Brutalité meurtrière

QU'EST-CE qui fait que dans la plupart des pays arabes lorsque les citoyens descendent dans la rue pour manifester contre l'intolérable misère, que ce soit la hausse brutale des prix des denrées essentielles ou la pénurie, le gouvernement fait appel à l'armée et lui donne l'ordre de tirer sur la foule ? Ou est-ce qui fait qu'à une expression massive et souvent spontanée on répond par le feu, le sang et la mort ? Pourquoi cette brutalité meurtrière ? A qui attribuer ce déséquilibre terrible entre la parole de la rue et l'extrême violence par laquelle le gouvernement réagit ?

Cette disproportion s'explique par la structure du pouvoir en place. Plus un régime manque de légitimité, plus le moindre « chahut » le fait réagir brutalement parce qu'il sent qu'il n'est pas installé sur des bases solides, avec des institutions incontestables. Un régime né de la violence d'un coup d'État n'a d'autres références pour imposer sa légitimité que la force. Toutes ses énergies sont employées pour préserver ce pouvoir qu'il a pris sans le consentement du peuple ou de ses représentants.

Dans la plupart des États arabes, la démocratie est un thème des discours politiques, pas une méthode pour exercer le pouvoir. À la base, il y a le mépris d'une élite pour un peuple en grande partie analphabète, comme si le fait de ne pas savoir lire et écrire équivalait à une forme d'émargement mentale, une infirmité qui donnerait le droit à

par TAHAR BEN JELLOUN ceux qui gouvernent de traiter le peuple en enfant délinquant qu'il faut corriger à chaque fois qu'il manifeste.

Le gouvernement se conduit comme le père absolu. D'où le maintien du parti unique. Un État qui aurait plusieurs partis serait un État dépravé ! Il faut bien penser pour ce peuple, faire son bien, parler à sa place et en son nom... Quand on prend l'habitude de tout faire à la place de l'autre, on en arrive à oublier jusqu'à son existence. Alors quand il oie, on étouffe en distribuant la mort de manière aveugle. Il existe certes des moyens « civilisés » pour disperser une foule. Le recours à l'armée s'inscrit dans la logique et la tradition de cette violence avec laquelle on pense tout résoudre. Et puis il y a une impunité qui fait qu'aucun tribunal n'irait juger les chefs d'une armée appelée pour le maintien de l'ordre.

Dans ces sociétés, l'individu n'a pas beaucoup d'importance. Non seulement sa voix ne compte pas, son point de vue n'est pas demandé, mais sa vie et celle des siens ne comptent pas tellement. Alors s'il s'exprime dans la rue c'est un voyou ou un ingrat ! Les exemples ne manquent pas, hélas ! dans le monde arabe où l'ordre a été maintenu au prix de centaines de morts. Des morts anonymes dont personne ne se souviendra. Des morts à qui on a volé leur propre mort ; des blessés qui se cachent chez eux et meurent des suites de leurs blessures pour ne pas être repérés par la police ; des cimetières et des

morgues sous haute surveillance parce que, on ne sait jamais, les morts pourraient se réveiller et tordre le cou à l'ignominie et imposer l'ordre des innocents.

S'il y a une différence fondamentale entre le monde arabe et l'Europe occidentale, c'est là qu'elle se trouve : l'armée ne tire pas sur la foule des manifestants en Europe ; dans le monde arabe, si.

Ce qui est paradoxal, c'est que le Maghreb par son histoire et ses choix récents, par sa situation géographique, s'inscrit de plus en plus dans l'environnement européen. Ses trois millions de Maghrébins en Europe ne sont plus une masse abstraite, un bloc compact résigné. Ils évoluent, changent — même si certains gardent jalousement intactes leurs racines — ont des éléments de comparaison, s'informent mieux et savent les vertus de la démocratie, celle-là même qui leur permet de faire grève ou de manifester sans risquer de perdre leur vie.

Ne serait-ce qu'à cause de ce capital humain expatrié, le Maghreb se doit de changer et d'adapter ses institutions au véritable progrès, celui qui respecte concrètement les droits de l'homme. Sinon, à cette dénonciation meurtrière, succéderont d'autres violences et d'autres massacres. La chance du Maghreb, c'est sa jeunesse. Il faut apprendre à l'écouter. Et si elle descend dans la rue c'est parce qu'elle n'a pas d'autres lieux pour s'exprimer et qu'elle n'a pas trouvé un autre moyen pour dire ses aspirations et ses exigences.

Le soulèvement face à l'impasse culturelle

par GILLES KEPEL (*)

LA seule surprise, dans les événements d'Algérie, c'est qu'ils ne se soient pas produits plus tôt. Tous les ingrédients de l'explosion sociale et politique sont en effet réunis depuis longtemps : le délabrement du système économique est profond et il n'existe aucune liberté d'expression depuis vingt-cinq ans.

Mais tout cela, qui est connu, est amplifié par la décadence de la société civile dont l'un des aspects les plus frappants s'est manifesté dans les conséquences de la politique d'arabisation à marche forcée voulue par le pouvoir. Cette politique a été inaugurée dans la première moitié des années 70, lorsque la légitimité du régime, acquise dans la guerre contre la France, a commencé à céder la place aux lendemains qui déchantent. Créer une « langue nationale » en imposant soudainement l'usage quasi exclusif, dans le système éducatif, de l'arabe classique directement importé du Moyen-Orient, c'était dévaloriser le français mais aussi le berbère et l'arabe dialectal comme vecteurs culturels.

C'était lutter contre toutes les formes d'expression autonome de la société civile pour favoriser, à l'instar du Big Brother de George Orwell, une « novlangue » qui diffuse dans les médias, strictement contrôlés par l'État, l'idéologie du parti unique détenteur de la vérité et des mots pour le dire.

Quinze ans plus tard, cette politique a produit ses effets : on peut

rencontrer désormais des diplômés de l'enseignement supérieur algérien qui ne sont plus capables de s'exprimer couramment en français, moins encore de lire un livre ou un journal. Ils sont ainsi protégés de l'influence pernicieuse de la culture occidentale, et notamment de ce qu'elle contient de pensée critique. Mais comme les raisons d'être mécontentes de leur sort n'ont fait que croître chez les jeunes Algériens, c'est vers ce que contient aujourd'hui de plus contestataire la culture arabe écrite que se tournent nombre d'étudiants et de bacheliers : à savoir les manifestes et les pamphlets des Frères musulmans et des différents mouvements islamistes, venus du Caire dans les bagages des instituteurs égyptiens chargés de l'arabisation. Et leur critique est autrement plus dangereuse pour le régime.

Le courant islamiste en Algérie s'est pourtant diffusé dans un premier temps avec les encouragements de certains cercles du pouvoir, qui souhaitaient l'utiliser pour contrer l'influence des marxistes sur les campus — ce que firent aussi Sadate et Bourguiba à la même époque, et dont ils ont subi ultérieurement le contre-coup. L'un des principaux idéologues du mouvement, cheikh Abdellatif Ben Ali El Solhane, ancien de la grande mosquée d'Alger, mais qui finit sa vie assigné à résidence en 1984, a consacré sa prédication à dénoncer le socialisme, qu'il assimile à une hérésie inacceptable.

Le personnage le plus populaire du mouvement islamiste algérien, Moustapha Bouyali, abattu par la police le 3 janvier 1987, avait commencé sa prédication dans les quartiers déshérités de la périphérie d'Alger — là où le soulèvement a pris tant d'ampleur — et le procès de ses compagnons, en juin 1987, fut le plus important par le nombre des accusés (202) de toute l'histoire algérienne. C'est dire que, même si une répression très dure a décimé les infrastructures des groupes islamiques, et les a rendus incapables de prendre la tête de la révolte de la jeunesse, le capital de sympathie dont ils bénéficient reste important : ils savent trouver le langage qui transforme l'humiliant combat quotidien pour trouver de la semoule ou de l'eau potable en une lutte d'ensemble contre un régime politique désigné comme responsable des frustrations de chaque instant.

(*) Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Auteur de *Les Basses de l'islam* (Ed. du Seuil).

À l'opposé de l'idéologie des militants islamiques qui capitalisent le ressentiment populaire d'autant plus aisément que toute opposition laïque (filée sous la forme d'une association de défense des droits de l'homme) est contrainte depuis un quart de siècle au silence, à la prison ou à l'exil, figurent les modèles français d'une part, marocain et tunisien de l'autre. Chacun sait en Algérie que le pain des immigrés est parfois amer, et que les inégalités sociales ou la censure n'ont pas totalement disparu chez les voisins du Maghreb. Mais dans tous ces cas, il y a un espoir tangible pour chacun d'améliorer son sort. Et la chute de Bourguiba a démontré qu'il était possible d'en finir avec un pouvoir discrédité et d'assurer une transition sereine vers la démocratie. Ces espoirs sont interdits à la jeunesse algérienne.

Tout le problème est de savoir s'il existe aujourd'hui des élites politiques en Algérie qui seraient capables de mener pareille transition vers la démocratie, et qui pourraient, en affrontant le problème culturel à bras-le-corps, promouvoir une alternative qui offre un autre idéal que l'instauration de la chari'a. Les opposants exilés en Europe n'ont pas, jusqu'à présent, donné de preuve convaincante de leur audience ou de leur crédibilité. Sur place, le pôle culturel le plus dynamique de la société civile réside dans le *raï*, ce rock d'origine oranaise qui exprime en dialecte le malaise des jeunes. Mais ses porte-parole ne sont guère armés pour jouer un rôle politique.

À l'heure actuelle, la violence de la répression, en multipliant les morts jusque dans les rangs des jeunes enfants, favorise les quartiers déshérités de chaque camp, et particulièrement ceux des islamistes qui sauront revendiquer ces martyrs. Mais les gouvernements occidentaux et nos intellectuels, apeurés à la perspective d'un soulèvement « intégriste », jugent prudent de ne rien dire sur les massacres (qu'entendons-nous si Pinocchet faisait de même !).

C'est là un bien mauvais calcul, car si la pression de l'opinion internationale n'agit pas pour faire cesser la répression, les marges de manœuvre de la transition vers la démocratie risquent de s'éloigner et l'Algérie entrera dans le cercle vicieux de la dictature militaire et de la contestation islamiste où sont prisonniers déjà tant de pays du Moyen-Orient dont les sociétés civiles ont vu leur culture politique durablement détruite.

Au courrier du Monde

ANATHÈME

Le CRIF et Yasser Arafat

La lettre publiée par le CRIF dans une page de publicité du *« Monde »*, du 13 septembre m'a profondément déçu. Le procédé consistait à réduire M. Arafat à un responsable d'attentats ne me semble en effet ni honnête ni de nature à permettre une solution au conflit israélo-palestinien.

Les auteurs de cette page auraient pu soulever le problème de la reconnaissance d'Israël, préalable indispensable à toute discussion ; au lieu de cela, et conscients de la honte que porte aujourd'hui le terme « terroriste », ils ont préféré user de démagogie et jeter l'anathème sur leur adversaire (sans craindre, de surcroît, d'impliquer M. Arafat dans des attentats dont tout indique qu'ils ont été commandités de Téhéran).

Lorsque l'une des parties d'un conflit en vient à considérer l'autre comme un pestiféré, elle perd sa capacité d'écoute et interdit, du même fait, toute solution concertée. C'est là, je le crains, le seul et triste résultat de cette page.

JEAN DUHESME.
(Versailles.)

SÉJOUR

Vieillards et mourirs

J'ai lu avec tristesse l'article paru dans le *« Monde »* du 24 septembre sur la détresse des grands vieillards, intitulé *« Mourirs »*. Je visite régulièrement, depuis trois ans, des personnes âgées dans un hôpital de long séjour, et je reconnais que pour le visiteur d'un jour votre description est exacte, mais, hélas ! bien superficielle.

Tout d'abord, il me paraît très injuste d'appeler *« mourirs »* des établissements qui acceptent de recevoir les personnes âgées les plus démunies, qui ont de grands handicaps physiques ou psychiques, et qui ont perdu bien souvent tout lien familial ou affectif.

Il est évidemment plus confortable, pour échapper à cette désignation, de ne recevoir que des personnes âgées en bonne santé, et de les renvoyer sur les *« mourirs »* dès que la maladie ou la décrépitude inévitable avec l'âge en fait des commensaux peu agréables.

Les hôpitaux de long séjour ont donc une mission sociale essentielle, qui est d'assister à la fin de leur vie des personnes très âgées, et de ce fait atteintes d'infirmités multiples qui ne peuvent être traitées à domicile. Je m'insurge contre le jugement porté sur le personnel de ces établissements. J'ai pu constater, à de multi-

ples occasions, qu'individuellement ce personnel fait beaucoup pour rendre la vie plus douce aux vieillards, et j'ai reçu de nombreux témoignages de personnes âgées elles-mêmes sur les attentions dont elles ont été l'objet. Bien sûr, le métier d'infirmière ou d'aide-soignante dans ces établissements est particulièrement dur, et leur patience est mise à rude épreuve. Cependant, celles et ceux qui font ce métier le font bien, et souffrent avec amour.

Enfin, collectivement, des efforts sont faits pour rapprocher à la vie les personnes âgées : par exemple, activités multiples dans le cadre de l'ergothérapie, organisation de sorties à l'extérieur, organisation de repas d'anniversaires, animation du repas de Noël par un spectacle auquel participe, comme acteurs, tout le personnel. Tout cela est fait à titre bénévole. Je voudrais insister sur le problème essentiel des personnes très âgées, qui est la séparation du monde actif et la solitude. C'est en venant les voir régulièrement que l'on découvre, à travers la ruine du corps et souvent de l'esprit, la richesse de l'amitié que l'on peut partager avec elles.

Je souhaite que vos lecteurs ne se laissent pas effrayer par l'apparence des vieillards, car elle est dans la nature des choses.

CHARLES BRUN.
(Moutiers, Oise.)

CINÉMA

Tentation de pichenette

Je me demande, en vous écrivant au sujet du film de Scorsese, s'il n'est pas trop tard, et s'il est toujours à la mode d'en parler.

N'ayant pas reçu la grâce de croire, mais ayant conscience d'une « erreur » possible de ma part, je m'étonne des hurlements provoqués par ce film.

Je déchiffrais une partition du gigantesque J.S. Bach lorsqu'une mouche est venue faire une crotte pile sur une note. Ai-je considéré que l'œuvre de Bach ou que Bach lui-même avait été insulté ou bafoué par l'insecte animal ? Non. D'une pichenette, j'ai écarté l'obstacle et j'ai continué à jouer. Il me semble pourtant qu'il y a plus de différence entre ce film et Dieu qu'entre cette mouche et Bach, non ?

FRANÇOIS ROUGET.
(Mantes-la-Jolie, Paris.)

Le Monde
L'ÉDUCATION

ENQUÊTE
LES PATRONS ET L'ÉCOLE : LE RAPPROCHEMENT. Parce que l'entreprise moderne réclame des jeunes bien formés. Parce que les enseignants sont des partenaires indispensables. Et parce que le chômage des jeunes ne peut laisser personne indifférent.

RENTRE UNIVERSITAIRE
LES PROJETS DE LIONEL JOSPIN.
LE MALAISÉ DES ENSEIGNANTS : des formations, des rémunérations et des conditions de travail trop disparates.

DOCUMENTATION
LES 30 TRENTE ANS APRÈS : leur rôle reste imprévisibles, leurs moyens dérisoires.

Numéro d'octobre : 76 pages - 15 F
En vente chez tous les marchands de journaux

COMMÉMORATION

Le cirque de 89

Confierai-je que la lecture de l'article du *« Monde »* consacré aux *« Nouvelles difficultés pour la Mission du bicentenaire »* (de la révolution de 1789), et publié dans votre numéro daté du 29 septembre, m'a un peu étonné ?

Cette commémoration « historique » semble donner lieu à une foire d'empoigne entre baladins et historiens, acharnés à monter des spectacles destinés à leur rapporteur, à défaut d'argent, beaucoup de publicité.

N'est-il point décevant de voir ramené à des « spectacles » la narration de faits qui ont constitué le trame du destin de la nation depuis deux siècles ?

Ne pense-t-on pas, fiévreusement, à ces « pain et jeux » de l'Empire romain ? Ne voudrait-il pas mieux offrir aux Français des sujets de réflexion sur leur passé, plutôt que des divertissements qui risquent de le travestir ; l'initiation à l'histoire pourrait-elle se faire ailleurs que sur des tréteaux ?

Clémeçon disait de la Révolution qu'elle était un « bloc ».

Deux siècles après, sa commémoration est devenue un bloc de pub, c'est-à-dire de fric.

PIERRE BOURGÉT
(Paris.)

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 37 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et Index du Monde au (1) 42-47-98-81

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composé 36-15 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS
BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 TEL: (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus sur par MINTEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse désirés ou prolongation : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

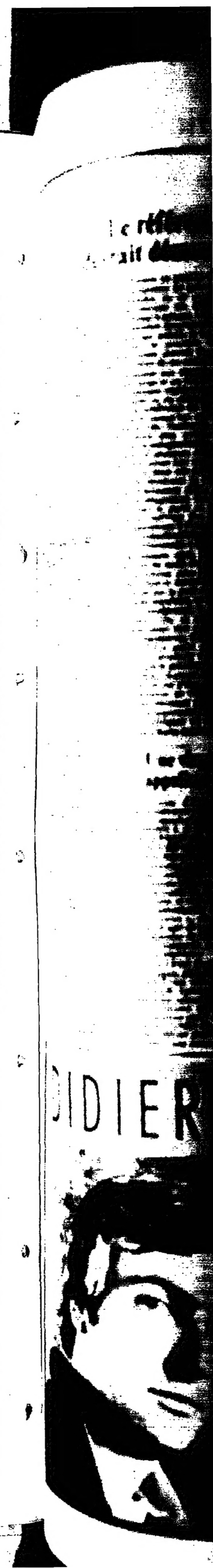
BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____

Veuillez saisir l'obligation d'écrire sous les noms propres en capitales d'imprimerie.

سكزا من الأصيل



La préparation des réformes en Algérie

Le référendum du 3 novembre devrait démocratiser la vie politique

ALGER
de notre correspondant

L'affaire aura été rondement menée. Lundi 10 octobre, au terme d'une semaine d'affrontements sanglants, le président Chadli ramenait l'atmosphère au calme en prononçant un discours qui laissait les Algériens dans l'expectative. Deux jours plus tard, le chef de l'Etat a révélé partiellement ce que seront les réformes qu'il a promises en annonçant une modification de la Constitution qui sera soumise à l'approbation populaire, par référendum, le 3 novembre.

Ce changement qu'il veut introduire dans le texte fondamental prévoit que « le président de la République, responsable de la défense nationale et de la conduite de la politique extérieure, choisit le chef d'un gouvernement désormais responsable devant l'Assemblée populaire nationale ». En clair, le prési-

dent nommera un premier ministre, qui lui proposera un gouvernement qui répondra de sa gestion des affaires devant les députés de l'APN. Jusqu'à présent, le gouvernement dépendait directement du chef de l'Etat, qui préside le conseil des ministres, le premier ministre n'ayant aucun pouvoir de décision réel en dehors de ces conseils.

En donnant aux députés un pouvoir plus large et un rôle accru dans la vie politique algérienne, le président Chadli va, du même coup, augmenter la crédibilité du Parlement, considéré jusqu'ici comme un appendice de l'exécutif. Certes l'APN était plus qu'une simple chambre d'enregistrement. Elle a contraint, à plusieurs reprises, des ministres à revoir leur copie, notamment il y a deux ans en amendant jusqu'à la dénaturation la loi sur les sociétés d'économie mixte. Mais le mode de désignation des députés, choisis par le parti et proposés ensuite au suffrage des électeurs, permet néanmoins à l'heure actuelle de peser considérablement sur une institution maintenue à disposition.

Cette mesure reste étroitement dépendante du mode de désignation qui sera choisi pour les futurs députés. Ceux-ci seront-ils toujours sélectionnés par le parti et présentés au suffrage populaire, ce qui limiterait incontestablement la portée de la réforme? Ou ne sera-t-il plus nécessaire, pour être candidat aux élections législatives, d'être militant du parti? Ce point devra être débattu au prochain congrès du FLN puisque le président a prévu de lui soumettre « le projet de réformes annoncées, en vue d'une plus grande démocratisation de l'action politique ». Les décisions prises par le congrès, qui apporteront des « modifications politiques et institutionnelles à la Charte nationale et à la

Constitution », devant à leur tour être soumises, par un nouveau référendum, à l'approbation populaire.

Le président Chadli, qui a joué lundi son va-tout politique, est en train de réoccuper le terrain d'où il a failli être définitivement exclu. Il fait une fin de parcours sans faute. Reste le dernier obstacle - le sixième congrès - à franchir. Si le chef de l'Etat sort vainqueur de cette épreuve, comme il semble qu'il soit en passe de le faire, une page de l'histoire de l'Algérie démocratique et populaire sera définitivement tournée.

Trois jours après le massacre de Bab-el-Oued (le Monde du 12 octobre), Alger a retrouvé son rythme. Le soir de changement radical est de plus en plus perceptible. Les Algériens ont le sentiment qu'un point de non-retour a été atteint. Par le nombre de victimes des affrontements, qualifiés par la rue de « martyrs », d'abord, par le sens des réformes en cours, auxquelles ils commencent à croire, ensuite. Ils insistent en revanche très choqués par l'attitude de la presse algérienne, à laquelle ils reprochent de n'avoir toujours pas parlé des nombreux morts.

solidarité de la population avec les manifestants des autres régions s'est traduite par une grève de quarante-huit heures. Les rideaux de fer des commerces sont restés baissés. Les incidents n'ont éclaté que mercredi après-midi, au moment où un rassemblement « pro-Chadli » organisé par le parti a été pris pour cible par des contre-manifestants. Des émeutes ont dégénéré. Les forces de l'ordre, qui avaient pourtant pour instruction de ne pas tirer, ont fait feu. Selon des sources dignes de foi, deux personnes ont été blessées par balle, mais il n'y a pas eu de mort.

D'autre part, l'ambassadeur de France en Algérie, M. Bernard Bochet, a été convoqué mercredi au ministère des affaires étrangères. « Il lui a été fait part des vives protestations du gouvernement algérien à la suite de la déclaration du ministre français de la coopération et du développement relative à la situation en Algérie », a annoncé l'agence officielle APS. M. Jacques Fellecier avait exprimé « la crainte » que le discours du président Chadli ne soit pas un élément « d'apaisement du conflit » (le Monde du 13 octobre).

M. Roland Dumas : « La France se doit de marquer sa solidarité »

Les partis politiques français sont sortis, mercredi 12 octobre, d'une semaine de réserve pour s'émeuvrir de la répression qui a suivi les émeutes en Algérie.

Lors de la séance de questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, l'UDF, par la voix de M. Jean-François Deniau, député du Cher, a affirmé que les Français « ne pouvaient garder le silence plus longtemps » et s'est insurgé contre la « règle qui consisterait à donner des leçons quand c'est loin et à se taire quand c'est près ».

« Je sais la complexité de nos relations avec l'Algérie, je sais que nos gouvernements se rendent des services, mais tout le monde risque de s'étonner si le gouvernement continue de ne rien dire. Quand il s'agit des droits de l'homme, l'Assemblée est intéressée », a-t-il dit.

Pour sa part, le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, a estimé que « rien ne pouvait faire admettre le caractère brutal et meurtrier de la répression. Quand il y a atteinte aux droits de l'homme, où que ce soit, nous devons le dire », a-t-il déclaré.

ment heurtée par le nombre de morts et de blessés en Algérie, survenus au cours des événements de ces derniers jours. Je redis ici, comme je l'ai déjà fait, nos sentiments de sympathie de la part du gouvernement à l'adresse des familles des victimes.

« Nous souhaitons que l'apaisement, qui semble se manifester, se confirme. Nos relations avec ce pays n'ont nulle part ailleurs dans le monde leur équivalent. L'histoire, l'existence de deux communautés importantes, française en Algérie et algérienne en France, la déclaration provoquée par sept années de guerre, commandent de juger avec une sensibilité particulière ce qui s'y passe. Mais ces considérations, c'est vrai, n'interdisent pas de rechercher, d'analyser les causes du mal et d'essayer d'y porter remède.

« L'Algérie, qui ne tire ses moyens que de ses ressources naturelles, a été frappée de plein fouet par la crise. Sa jeunesse, dont la croissance est un problème en soi, meurt de la répression. C'est vrai aussi, elle a lutté contre les maux qu'elle dénonce et réclamé plus de liberté.

« S'il est trop tôt pour porter aujourd'hui un jugement définitif sur ces événements, du moins est-il possible d'aider à trouver les remèdes à une situation dramatique. Nous espérons que les réformes annoncées apporteront le soulagement attendu, mais il reste que la communauté internationale, à commencer par la France, se doit de marquer sa solidarité avec l'Algérie en l'aidant dans cette période difficile. Le gouvernement y pourra.

Dans le Nouvel Observateur « L'indignation des 121 »

Vingt-huit ans après leur manifeste contre la guerre d'Algérie, l'indignation des « 121 », le Nouvel Observateur publie, cette semaine, le texte suivant :

« En 1960, nous avons signé un texte contre la guerre d'Algérie. Nous voulions affirmer notre solidarité avec les soldats français du contingent qui refusaient de porter les armes contre le peuple algérien.

« Dans ce « Manifeste des 121 », qui valut à plusieurs d'entre nous d'être inculpés et que nous n'avons jamais remis, nous écrivions : « La cause du peuple algérien [...] est la cause de tous les hommes libres. »

« C'est au nom de cette même conviction que nous disons aujourd'hui notre indignation.

Nous condamnons la répression sanglante que le gouvernement algérien oppose, comme seule réponse, à sa jeunesse qui manifeste.

Nous demandons au gouvernement français d'intervenir auprès des autorités algériennes pour qu'elles mettent fin à une politique qui déshonore l'Algérie indépendante.

Hélène Balfet, Jacques-Laurent Bost, Georges Condamines, Hubert Damisch, Danièle Delorme, René Dumont, Robert Jaulin, Serge Lafaurie, Monique Lange, Claude Lanzmann, Henri Lefebvre, Michel Leiris, Mand Mannoni, Maurice Nadeau, Jacques Panjuel, Hélène Parmelin, Ernest Fignon, Bernard Pingaud, Maurice Pons, Jean-Bertrand Pontalis, Jean Pouillon, Madeleine Rebérioux, Jean-François Revel, Maxime Rodinson, Jacques-François Roland, Gilbert Rouget, Claude Roy, Françoise Sagan, Nathalie Sarraute, Claude Sautet, Robert Scipion, Anne-Marie de Vilaine.

Incidents à Tizi-Ouzou

Les familles ont commencé à récupérer les dépouilles mortelles des leurs, tués dans les affrontements. Les instructions sont strictes. L'enterrement doit intervenir directement, sans passer par le domicile des victimes, ce qui bouscule les traditions. Mais les services de sécurité, qui craignent toujours des débordements et des manifestations spontanées, exigent en plus une discrétion exemplaire.

La Kabylie n'a pas été épargnée par les violences. A Tizi-Ouzou, la

Le Parti socialiste « condamne la brutalité de la répression »

Le bureau exécutif du Parti socialiste a adopté, le mercredi 12 octobre, une déclaration sur la situation en Algérie, que le premier secrétaire, M. Pierre Mauroy, a lu devant les caméras de télévision. En voici le texte :

« Les événements tragiques qui viennent d'ensanglanter l'Algérie éveillent une intense émotion chez les socialistes. L'amitié qui nous lie au peuple algérien et la volonté de défendre partout les droits de l'homme nous conduisent à nous exprimer et à condamner la brutalité de la répression. Nous partageons la peine des familles et l'inquiétude de tous ceux qui, y compris en France, s'intéressent sur les lendemains.

« L'Algérie, par la place qu'elle tient au cœur du Maghreb, est un élément déterminant de l'équilibre de la Méditerranée comme des relations franco-maghrébines et européennes. A cette importance reconnue s'ajoute une histoire qui a tissé des liens particuliers entre nos deux peuples.

« Nous souhaitons que les autorités algériennes trouvent la voie de l'apaisement. Le Parti socialiste suivra avec vigilance le sort qui sera fait aux centaines de personnes arrêtées. C'est en répondant aux revendications légitimes de la population que la société algérienne se préservera au mieux des excès des aventures et évoluera vers des pratiques démocratiques et un développement nécessaire. »

Une vingtaine d'organisations appellent à manifester à Paris

Une vingtaine d'organisations politiques, syndicales, culturelles ou humanitaires appellent à participer, jeudi 13 octobre à 18 heures, entre la place de la République et la place de la Nation, à une manifestation de solidarité avec le peuple algérien.

Dans un communiqué publié mercredi soir, la Coordination de solidarité avec le peuple algérien, nouvelle créée « à l'initiative de la communauté algérienne et regroupant des sensibilités individuelles et politiques différentes », se déclare « déterminée à agir de manière unitaire pour dénoncer la répression et favoriser la solidarité en France avec le peuple algérien ».

La FEN, la CFDT Ile-de-France, les comités Juquin, SOS-Racisme, le Syndicat CGT des correcteurs, la Cimade, la LCR, Lutte ouvrière, la Coordination des infirmières, le Collectif des étudiants algériens de Paris, l'Association arabe des droits de l'homme et l'UNEF-ID appellent notamment à défilé jeudi. Selon ce communiqué, « une commission de médecins va prendre en charge la solidarité médicale avec le peuple algérien et une commission de juristes fera des enquêtes sur les événements algériens ».

Par ailleurs, le Syndicat national des journalistes CGT (SNJ-CGT) « s'incline devant la dépouille mortelle du confrère Sidi Ali Ben Mechiche, rédacteur en chef à l'Algérie Presse Service, tué à Alger lors d'une fusillade, alors qu'il exerçait son métier » (le Monde du 13 octobre) et condamne « l'utilisation violente et meurtrière de la force armée ». Dans un communiqué, il « exige la libération des détenus politiques et l'établissement des libertés démocratiques ».

Enfin, une délégation du Secours populaire français s'est rendue mercredi à l'ambassade d'Algérie pour apporter « la solidarité morale et matérielle aux familles endeuillées, aux blessés, s'informant aussi des conditions de détention des personnes incarcérées ».

Paris veut accélérer le règlement du contentieux gazier avec Alger


M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a annoncé mercredi 12 octobre devant l'Assemblée nationale l'accélération du « règlement des dossiers de coopération financière avec l'Algérie, en particulier le règlement du dossier prioritaire du gaz ». Le ministre a ajouté : « Le gouvernement français est fermement décidé à agir et il est notamment résolu à accélérer le règlement des dossiers de coopération financière avec l'Algérie, et en particulier le règlement du dossier prioritaire du gaz, cela pour faciliter les ventes des ressources naturelles des Algériens ».

Cette décision devrait permettre de débloquer les négociations qui durent depuis deux ans sur le prix des fournitures de gaz algérien à la France applicables rétroactivement à partir du 1^{er} janvier 1987. En 1982, la France et l'Algérie avaient signé un accord sur une formule de prix alignée sur les prix officiels du

brut de l'OPEP qui prévoyait un surcoût de 27 %, pour le gaz algérien par rapport aux autres approvisionnements de la France. Jusqu'à la fin 1983, ce surcoût a été pris en charge par l'Etat qui a essuyé mis fin à sa participation. Avec la chute des prix du brut et l'abandon des prix officiels de l'OPEP en 1986, l'accord a tourné au désavantage de l'Algérie qui a obtenu une renégociation sur un prix applicable du 1^{er} avril au 31 décembre 1986. Mais, à défaut d'accord sur le prix à payer à partir du 1^{er} janvier 1987, Gaz de France a continué d'appliquer les tarifs décaulants de celui de 1982.

Selon des sources bien informées, le gouvernement français pourrait revenir à une solution du type de celle de 1982, en acceptant de payer un prix plus élevé, l'Etat prenant en charge la différence, afin que Gaz de France ne soit pas pénalisé par rapport à ses autres fournisseurs.

DIDIER VAN CAUWELAERT



DIDIER VAN CAUWELAERT

L'orange amère

ROMAN

AUX ÉDITIONS DU SEUIL

85 F

Depuis vingt ans et des poussières, Poisson d'amour et Les vacances du fantôme, Didier van Cauwelaert était bien placé pour occuper la place laissée vacante par la disparition d'Aymé, de Queneau, de Nizier, et le silence de Blondin... Voici assuré le maintien d'une tradition bien française.

Bertrand Poirot-Delpech / Le Monde de l'Académie française


Une impeccable leçon de style. Van Cauwelaert est un vrai écrivain et Didier un grand artiste.

Jérôme Garcin / Le Provençal

Avec un divertissement résolu et saugrenu, caustique en diable, Didier van Cauwelaert décevra la rentrée.

Arnould de Liedekerke / Le Figaro-Magazine

Editions du Seuil



Afrique

KENYA : grandes festivités à Nairobi Les dix années de règne du président Arap Moi

NAIROBI Correspondance

C'est avec un faste inégalé que le Kenya célèbre, cette semaine, le dixième anniversaire de l'arrivée au pouvoir de son président, M. Daniel Arap Moi. Endimanchés de couleurs patriotiques, bardés de banderoles, Nairobi pavaise. N'a-t-on pas annoncé la venue de « nombreuses délégations étrangères », des pays africains bien sûr, mais aussi « de Grande-Bretagne et des Etats-Unis » ? Ne dit-on pas que 10 000 lits seront nécessaires pour héberger les invités ? Ne parle-t-on pas de 200 Mercedes arrivées droit — et par avion — de RFA ? En attendant le discours que le chef de l'Etat doit prononcer vendredi 14 octobre (décreté jour férié), ce ne sont que rassemblements, fanfares et hommages en rafales.

Daniel Toroitich Arap Moi, qui a fêté ses soixante-quatre ans le 2 septembre, est issu d'un milieu extrêmement pauvre — une famille respectable et humble —, dit aujourd'hui la légende officielle. Contrairement à son illustre prédécesseur, Jomo Kenyatta, « le père de la nation », le jeune Arap Moi n'a eu droit ni à l'université ni aux voyages à Londres.

Après avoir passé son enfance à garder les troupeaux de chèvres, il réussit — promotion remarquable à l'époque coloniale — à devenir instituteur dans une modeste bourgade de la « Rift Valley ». Plus important encore : tandis que Kenyatta appartenait à la puissante tribu des Kikuyu, Arap Moi est membre de la minuscule tribu des Tugen, rameau de l'éthnie Kalenjin, elle-même très marginale.

C'est presque à contrecoeur que Daniel Toroitich, poussé par les siens, fait son entrée en politique en 1955. Est-ce ce profil modeste, ce tempérament laborieux qui séduiront le leader Kikuyu ? Tour à tour ministre de l'éducation, de l'administration locale puis ministre de l'intérieur, Daniel Arap Moi est promu vice-président de la République en janvier 1967, après la mise à l'écart de l'encombrant politicien luo (autre puissante tribu kenyane) Oginga Odinga.

Moins de dix ans plus tard, à la mort du « Mzee » — le Vieux —, surnom respectueux donné au premier président du Kenya, Daniel Arap Moi prend la place. Le petit pays qui parcourait, pieds nus, au milieu de ses chèvres, les collines broussailleuses de Sacho, occupe désormais les fonctions suprêmes à la tête du pays. Les festivités, organisées cette semaine pour célébrer « les progrès réalisés durant ces dix dernières années », constituent avant tout le couronnement d'un homme. Un clin d'œil luxueux au destin.

Personnalisation du pouvoir Les dépenses somptueuses occasionnées par ces célébrations font grincer bien des dents. On nous a retenu, sans nous demander notre avis, 50 millions (20 F), sur notre pays — confie un modeste planteur de café de la région de Nairobi. Les centaines de « karambés » (colletes populaires) effectuées durant ces derniers mois pour financer l'anniversaire présidentiel se sont déroulées sur la base d'un volontariat parfois très relatif.

Selon des estimations officielles, le coût de ces célébrations devrait s'élever à environ 120 millions de francs. Imaginez le nombre d'écoles, de dispensaires qu'on aurait pu construire avec ça — soupire un « wananchi » (citoyen) grincheux. « Ce n'est pas encore Bokassa, mais on en prend le chemin... », ironise-t-on dans les milieux d'affaires. Les experts du FMI (Fonds monétaire international) auraient fait, dit-on, des remarques en ce sens auprès du président. Les Jeux africains, organisés à Nairobi en août 1987, avaient déjà coûté au pays une petite fortune. Les prochaines festivités, prévues en décembre et qui marqueront cette fois le 25^e anniversaire de l'indépendance, vont encore alléger les coffres de l'Etat de quelque 120 millions de francs.

années, de renforcer considérablement les pouvoirs du président. Le multipartisme, qui constituait un des piliers de la démocratie parlementaire, a été aboli en juin 1982 : la KANU, dirigée par le chef de l'Etat, est devenue parti unique.

Deux autres « liftings » constitutionnels, l'un en 1986 et l'autre en août dernier, ont supprimé, d'une part, l'indépendance dont jouissaient jusqu'alors l'attorney général, le contrôleur des finances et l'« auditeur » général vis-à-vis du pouvoir politique, et celle, d'autre part, dont bénéficiaient les juges de la Haute Cour et ceux de la cour d'appel du Kenya. C'est désormais le chef de l'Etat, et lui seul, qui décide des nominations et des renvois.

« Du point de vue de la loi, la société kenyane fonctionne à deux vitesses », explique Joe Otway, représentant de la Law Society of Kenya, puissante association professionnelle forte de mille trois cents membres. « Prenez le droit de vote à bulletin secret : il n'a pas été rayé de la constitution, mais, aux dernières élections, c'est le nouveau système dit « de la file indienne » proposé par La KANU qui a été appliqué. »

Autre innovation : la mise en démission de plusieurs avocats, dont la caractéristique commune est la défense des « clients impopulaires » — comprenez : les « subversifs ». Un de ces hommes de loi parmi les plus fameux, Gibson Kamau Karuri, est ainsi resté neuf mois et demi derrière les barreaux. A sa libération, en février 1987, son passeport ne lui pas été rendu.

Le rôle des Eglises Une des nouveautés de l'ère Arap Moi semble la naissance de tensions persistantes entre l'Etat et les Eglises chrétiennes. Celles-ci ont rarement mâché leurs mots vis-à-vis du pouvoir. A tel point qu'on les considère parfois comme le « seul pôle d'opposition politique » au régime. Les soupçons d'« avoir voulu diffamer les députés, le vice-président de la République, Joseph Karanja, avait, fin septembre, accusé nommément plusieurs évêques de « collaboration avec des dissidents en exil » et de « soutien à l'Afrique du Sud ».

Pour faire bonne mesure, le secrétaire général de la KANU, Moses Mudavadi, avait brandi la menace de supprimer la liberté de culte. Parmi les quatre religieux montrés du doigt, figure l'évêque anglican Henry Okullu, élu récemment président du Conseil national des Eglises du Kenya, une des plus anciennes et des plus influentes organisations chrétiennes du pays.

« En tant que chrétiens, nous avons un point de vue sur la société. Malheureusement, quand nous pensons et disons que les choses pourraient être menées de manière différente, on nous traite en ennemis, on nous qualifie de « dissidents ». Quant à l'accusation de « soutien à l'Afrique du Sud », l'évêque kenyan la balaye d'une voix agacée : « C'est la chose la plus ridicule que l'on puisse dire à mon égard. Je travaille dans plusieurs mouvements qui militent, précisément, contre le régime sud-africain. Nous travaillons en étroite collaboration avec Desmond Tutu. Tout cela, je peux le prouver, à tout moment et à n'importe qui », dit encore le leader protestant, visiblement blessé.

Diplomatie

La fin de la visite de M. Chevvardnadze à Paris Une relance « à l'américaine » des relations franco-soviétiques

« L'atmosphère, cela compte... », disait M. Chevvardnadze mercredi 12 octobre, au terme de sa visite de trois jours à Paris ; et encore, pour prendre congé, « nous reparlons avec des bonnes nouvelles pour les Soviétiques. Nous leur ferons part de la sympathie avec laquelle les Français parlent de notre « perestroïka ». Sans doute le fait qu'on soit convenu de deux prochaines rencontres franco-soviétiques au sommet n'est-il pas négligeable, mais il était déjà quasiment acquis dès l'arrivée en France de la délégation soviétique.

Les seules « nouvelles » à proprement parler qui résultent de cette rencontre portent sur le principe de la création de centres culturels dans les deux capitales et le soutien clairement accordé par la France à l'idée qu'une réunion sur les droits de l'homme pourra se tenir à Moscou avant 1992 dans le cadre du « processus d'Helsinki ». Le résultat majeur, la véritable innovation tiennent en réalité à la méthode de travail « à l'américaine » qui fut retenue pendant ces trois jours de rencontres, car c'est elle qui inaugure véritablement une nouvelle phase, beaucoup plus intense, des rapports entre Paris et Moscou. La délégation soviétique comprenait les directeurs de quatre départements du ministère des affaires étrangères qui, pendant que le ministre menait ses entretiens politiques, avaient avec leurs homologues français des conversations d'experts. « Il y avait longtemps que nous n'avions pas autant parlé », note un participant français qui relève avec satisfaction la façon « décomplexée », dont la partie soviétique a accepté de traiter de l'ensemble des dossiers. Bref, le nouveau style soviétique, ce n'est pas seulement un nouveau look moins engoncé, une apparence plus humaine et un langage moins pétri-

fié, c'est aussi l'ouverture et — pourvu qu'on l'ait mérité comme c'était le cas de la France — la recherche d'une plus grande efficacité. Les consultations entre experts vont d'ailleurs se poursuivre sans attendre les sommets, dans le domaine du désarmement notamment et — c'est l'un des premiers points qu'a soulignés M. Chevvardnadze lors de sa conférence de presse finale — des instructions ont été données pour que soient préparés « des accords d'urgence, d'importants contrats » qui devraient être signés lors de la visite de M. Gorbatchev en France avant la fin du premier semestre 1989.

« De nombreuses Bestilles à prendre » La conjoncture se prêtait à cette relance des relations franco-soviétiques. M. Chevvardnadze a convenu que les deux pays cédant à « d'autres priorités », les avaient un peu négligés dans le passé et il a même noté que « la politique étrangère est souvent le prolongement de la politique intérieure ». M. Dumas a noté quant à lui que la volonté de la France de dynamiser sa politique à l'Est coïncidait avec « une certaine disponibilité de l'URSS ». Le mot est sans doute un peu faible car c'est dans cette affaire, des intérêts soviétiques qu'il s'agit. En matière de désarmement, objectif numéro un de la diplomatie soviétique, Moscou veut mettre à profit ses bonnes dispositions de la France, notamment sur les armes chimiques et les armes conventionnelles. La partie soviétique aura tenté à Paris d'aller un peu plus avant, en évoquant la question des armes balistiques et en essayant de « vendre », comme elle l'a déjà fait à Bonn, son idée de créer une agence spatiale internationale de coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace et de vérification. Une idée qui est revenue dans toutes les interventions de M. Chevvardnadze (notamment dans son discours de mercredi matin à l'UNESCO) et que la France a misé à sa table.

En matière d'armes conventionnelles, le ministre soviétique, faisant allusion aux propos tenus à l'ONU, par le président de la République, sur la nécessité de réduire ces armements « dans une zone où l'Est et l'Ouest se font face », a voulu voir une convergence avec les positions soviétiques. C'était aller un peu vite et l'on souligne du côté français que des propositions précises n'étaient pas sur la table à Paris ; elles font l'objet d'une concertation entre alliés occidentaux et ne seront présentées que lorsque s'ouvrira à Vienne la future négociation sur les armes classiques.

L'intérêt soviétique est aussi de traduire en termes de coopération économique les meilleures relations franco-soviétiques. M. Chevvardnadze a été clair sur ce point dans tous ses entretiens et dans sa conférence de presse lorsqu'il a évoqué la nécessité de « surmonter la scission économique en deux Europees ». L'idée de la « maison commune » formulée en 1985 à Paris par M. Gorbatchev a de multiples faces. « Il reste encore de nombreuses Bestilles à prendre », disait, mercredi matin, M. Chevvardnadze, qui sait comment se rendre agréable et qui ne faisait là que reprendre une phrase prononcée à l'ONU par M. François Mitterrand. Le président français, pour sa part, saisira sans doute l'occasion d'un déjeuner à Vézelay, vendredi, pour informer des résultats de cette rencontre le chancelier Kohl, qui doit se rendre à Moscou à la fin du mois. CLARE TRÉAN.

Bientôt des ambassades franco-allemandes ?

BONN de notre correspondant

Roland Dumas et Hans Dietrich Genscher ont décidé, lors d'une partie de campagne au mois de septembre en Dordogne, sur les terres du ministre français des affaires étrangères, de tenter une expérience inédite dans l'histoire de la diplomatie : la mise en place d'ambassades communes franco-allemandes. Il ne s'agit pas simplement d'abriter sous un même toit les représentations diplomatiques des deux Etats, selon le même principe que pour la brigade franco-allemande, mais de faire représenter en alternance (on parle de tours de trois ans) les intérêts de la France et de la RFA par un ambassadeur de l'une ou l'autre nationalité. Les services seraient également intégrés. Ce projet a la bénédiction du chancelier Kohl. Premier terrain d'expérience prévu : la Mongolie, où la France est représentée par un ambassadeur, mais pas la RFA, l'ambassadeur allemand à Moscou étant accrédité à Oulan Bator. Trois autres Etats, dans lesquels ni la France ni la République fédérale ne sont représentées, devraient suivre. Il semble que l'idée soit née du succès remporté par l'expérience de l'échange de diplomates entre les deux pays. Depuis quelques années certains fonctionnaires du club d'Orsay vont en effet servir à l'Auswärtiges Amt à Bonn, avec les mêmes fonctions que les diplomates allemands, et réciproquement. L.R.

Le voyage du secrétaire d'Etat à Tokyo et aux îles Cook « La France n'est plus le mouton noir » du Pacifique sud estime M. de Beaucé

M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères chargé des relations culturelles internationales, vient de regagner Paris après une visite à Tokyo et dans le Pacifique sud. Il a en effet représenté la France à l'ouverture de la vingt-huitième conférence du Pacifique sud (CPS) le 8 octobre à Rarotonga, aux îles Cook. La CPS, dont le siège est à Nouméa, compte vingt-sept membres, dont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et ses trois territoires de la région (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Wallis-et-Futuna), ainsi que les autres pays de la zone. Son objectif est de développer la coopération régionale.

C'était la première réunion de la CPS depuis la signature de l'accord de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie. Cet accord a « décomplexé » les pays de la région à l'égard de la France, « qui n'est plus le mouton noir, et fait partie du paysage », a déclaré au Monde M. de Beaucé. D'autant que l'aide de Paris aux micro-Etats du Pacifique s'est accrue, se spécialisant dans de petits projets à la taille de ces archipels : construction d'un stade à Tonga pour les prochains Jeux du Pacifique, sylviculture aux îles Cook, qui souhaitent aussi introduire l'élevage des chèvres. Les Cook étant proches de Tahiti et leurs populations cousines, des instituteurs polynésiens pourraient être chargés.

Une « vision globale » de la coopération M. de Beaucé souhaite en effet associer les territoires français du Pacifique à cette coopération régionale. Il s'en est entretenu avec le chef du gouvernement de Papouë, M. Léontiel. Certaines expériences de développement dans ces territoires peuvent être étendues aux Etats voisins. Enfin, l'université du Pacifique, implantée à Nouméa et Papouë, devrait réorienter ses activités, estime M. de Beaucé, vers les besoins régionaux sur le terrain, accueillir plus de boursiers, y compris anglophones. Car il faut avoir une « vision globale » de la coopération française dans cette partie du monde.

C'est un archipel autrement puissant qu'avait auparavant visité le secrétaire d'Etat, venu accompagner à Tokyo le club franco-japonais, dirigé par l'origine en 1980. Aujourd'hui présidé par M. Jean-Pierre Brunet, président honoraire de la CGE et ancien ambassadeur à Tokyo, ce club regroupant des hommes d'affaires des deux pays a pour objet de promouvoir une meilleure compréhension mutuelle. M.M. de Beaucé et Brunet ont été reçus le 5 octobre par le premier ministre nippon.

Le Japon et la « réciprocité »

M. Takeshita a souhaité que l'Europe ne devienne pas une « forteresse » avec l'instauration du marché unique de 1993. M. de Beaucé a insisté sur le principe de « réciprocité », et donc à une plus grande ouverture japonaise aux produits européens.

Il trouve en effet « inquiétante » l'aggravation d'année en année du déséquilibre commercial franco-japonais : plus du tiers du déficit français (23 milliards de francs) provient de notre déficit avec le Japon alors que le commerce bilatéral représente seulement 2,7 % de nos échanges.

Dans le contexte de 1993, « il faudra être ferme, montrer que l'Europe est libérale mais qu'elle n'hésitera pas à réagir s'il n'y a pas de réciprocité ». « Le thème de la réciprocité, a-t-il dit aux membres du club, considérée précisément et littéralement (...) est le seul qui permette de lutter efficacement contre les tendances protectionnistes, latentes dans nos opinions publiques. » Enfin, le secrétaire d'Etat a rappelé aux Japonais que « la France est une voie d'entrée vers l'Europe ». PATRICE DE BEER.

CONTRE LA RÉPRESSION EN ALGÉRIE

Rien ne peut ni ne pourra justifier la violence de la répression, les arrestations, les tortures et les massacres des jeunes auxquels se livre actuellement le pouvoir militaire et politique algérien ; rien ne ternit plus l'image de l'Algérie que cette répression aveugle et rien ne montre plus clairement le divorce entre ce pouvoir et le peuple algérien dont la jeunesse constitue la grande majorité. Le pouvoir militaire cherche à accréditer l'idée que ces jeunes seraient le jout des intégristes. Rien n'est plus contraire à la vérité : les manifestants ne demandent que du pain, du travail et la liberté. L'intégrisme, pour sa part, est largement utilisé comme épouvantail par le pouvoir algérien afin d'effrayer la population et de nuire à la solidarité internationale avec les victimes. Les chars et les militaires sillonnent les artères de la ville et le peuple est acculé à se taire. Nous ne pouvons pas nous taire. Nous appelons toutes les forces démocratiques, tous les défenseurs des droits de l'homme à protester avec la plus grande énergie contre les massacres des jeunes chômeurs, des travailleurs ; nous appelons l'opinion publique française et internationale à se mobiliser pour aider les victimes, pour obtenir la libération immédiate des milliers de personnes arrêtées, pour empêcher le pouvoir militaire et politique de terroriser les jeunes et d'étouffer ainsi toute expression démocratique dans l'Algérie indépendante.

Abou El Hasan Bani Sadr, David Rousset, Pierre Vidal-Naquet, Khaled-Melha, Harlem-Desir, François Gèze, Pierre Juquin, Felix Guattari, Claire Etcherelli, Bruno Etienne, Mohamed Harbi, René Gallissot, Sami-Nair, Michèle Beauvilland, Georges Labica, Jean-Louis Autin, Madeleine Lafue-Veron, Yves Dechezelles, Kaissa Titous, Jean-Marie Vincent, Denis Berger, Hayat Boudjema, André Akoun, Gilbert Meynier, Michel Raptis, Jean et Calixte Parpaïs, Marie-Victoire Louis, Monique Gadant, Gilbert Marquis, Albert-Paul Lentin, Michel Fiant, Maurice Rajfus, Malik Boutih, Jean-Louis Lemaire, Abdelaziz Tabouri, Anouar Benkalfat, Djenina Messali, Benjamin Stora, Claude Sixou, Jean-François Burgeat, Danielle Kergoat, Gérard Molina, Abdelmalek Sayad, Malik Lounes, Hamid Rachidi, Nasser Pakdaman, Homma Nategh, Chehmr Guzél, Ahmed Koulikis, Pierre Metje, Belakhdar Said, Farouk Benkhdar, Monique Dental, Irène Régner, Christian Dutertre, Daniel Maoudj, Yanat Haimia, Bourhan Ghaloun, Boualem Lafer, Karim Aboud, Bernard Chavance, Nagib Zahrani, Simone Gauterey, Françoise Belloa, Aziz Kharrouni, Aline Lederer, Michelle Lebris, Larbi Maaminou, Anouar Driss, Claude Liauzu, Nourredine Abdi, Solange Barberousse, Nadir Boumaza, Michelle Guillon, Véronique De Rudder, Jean-Louis Planche, François Vourch, Jean Piel, Cherif Chikh, Saadiya Saighi, Saleh Saighi, Michel Arab, Raouf Raisi, Alchène Zahraoui, Amir Ghandj Bakhche, Daniel Guerrier, Michel Barak, Jean Tabet, Nicole Jean, Gérard Chaliand, Juliette Minces.

Adressez vos signatures à ASICRA, 14, rue de Nanteuil, Paris 75015.

ISTH INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES DEPUIS 1954 Taux de réussites confirmées SCIENCES PO • Méthodologie de la dissertation • Mises à niveau en langues vivantes • Compléments pédagogiques en sciences politiques et en sciences économiques • Entrée en AP • Année complète - octobre à juin • Sessions trimestrielles - février à juin • Session intensive juillet-août

سكنا من الأصل

Europe

URSS : la poursuite de la politique de « perestroïka »

M. Gorbatchev veut accélérer la décollectivisation de l'agriculture

MOSCOU de notre correspondant

M. Gorbatchev paraît maintenant décidé à ne plus laisser traîner ses projets de décollectivisation de l'agriculture. Moins de deux semaines après avoir évincé la vieille garde conservatrice de la direction et dix jours après que le nouveau bureau politique ait affirmé la nécessité d'une « réforme radicale du secteur agro-industriel », le secrétaire général vient, en effet, d'appeler les paysans à devenir les « maîtres de leur terre ».

A première vue, il n'y a rien de d'abolitionniste dans le fait que le 29 juillet dernier M. Gorbatchev avait déjà convoqué un plénum du comité central en se prononçant pour la multiplication des locations de terres sous forme de baux de longue durée pouvant aller jusqu'à cinquante ans. Cela revenait à rétroceder aux paysans la gestion et l'usage de leur exploitation à défaut de leur en redonner la propriété foncière, mais la différence est que ces projets pouvaient à l'époque paraître encore très théoriques.

Il s'agissait de surcroît d'être immédiatement critiqués par M. Ligatchev, le chef de file des conservateurs, qui n'avait pas encore perdu à l'époque la responsabilité du secteur agricole. Aujourd'hui, en revanche, les choses sont toutes différentes car le calendrier se précise, la critique de la collectivisation se développe et le projet s'affirme au grand jour.

Signe probable de cette accélération, M. Ligatchev — qui est pourtant en charge de l'agriculture depuis sa rétrogradation — était tout simplement absent de la réunion au cours de laquelle M. Gorbatchev a lancé son appel, mercredi 12 octobre, devant des représentants du monde agricole. Comme pour mieux souligner cette anomalie, la présence de plusieurs autres membres du bureau politique est d'ailleurs soigneusement mentionnée dans le

« L'intérêt du pays passe avant le rôle de VDB ». M. Paul Vanden Boeynants — « VDB » pour les Bruxellois — a annoncé, mercredi 12 octobre, au fauteuil de bourgmestre de la capitale belge. L'ancien premier ministre, condamné en 1986 à trois ans de prison avec sursis pour fraude fiscale, a estimé, en effet, que sa nomination poserait un trop grand nombre de problèmes. Dès sa victoire « historique » aux élections communales du dimanche 9 octobre — pour la première fois depuis des dizaines d'années, son parti, celui des sociaux-chrétiens, devenait la première formation de centre de la capitale. M. Paul Vanden Boeynants devait savoir que l'éventualité de sa nomination à l'hôtel de ville n'irait pas toute seule. Mardi après-midi pourtant, les groupes socialiste et social-chrétien du conseil communal le présentaient comme « candidat bourgmestre ». En Belgique, en effet, les maires sont nommés par le roi sur proposition ministérielle, et seulement présentés par le collège municipal.

Le premier ministre, M. Wilfried Martens, avait déclaré, pour sa part, qu'une nomination de VDB poserait problème. Quant au ministre de l'intérieur, il estimait que « la capitale de l'Europe devait avoir un bourgmestre au-delà de tout soupçon, un homme irréprochable ». Après le retrait de M. Vanden Boeynants, M. Hervé Bronhon a toutes les chances de garder son poste. (Corresp.)

« Le but [de ces réformes] est de mettre un terme [à l'abandon des principes leninistes] et de faire des paysans les maîtres de leur terre », a alors expliqué M. Gorbatchev après avoir souligné que les problèmes s'étaient « accumulés » depuis l'élimination des paysans », c'est-à-dire, depuis la collectivisation forcée des années 30. Ces dernières semaines, les publications de témoignages et d'études sur cette collectivisation s'étaient multipliées dans la presse et outre l'horreur des millions de morts

qu'elle avait provoquée, ces articles dénonçaient tous la « dépeuplement » qu'elle avait entraînée. Aussi barbare en russe qu'en français, le néologisme désigne une réalité qui hante aujourd'hui tous les esprits : la disparition pure et simple des paysans au profit de fonctionnaires qui à force de devoir appliquer des consignes sans rapport avec les réalités de la terre, du climat et des rythmes naturels, ont tout simplement perdu les connaissances et la pratique qui font un agriculteur.

A voir les bons rendements des petits lopins individuels déjà existants depuis très longtemps, cette crainte de la « dépeuplement » peut sembler exagérée mais le fait est qu'on ne semble pas, dans les campagnes, se soucier pour prendre des terres en baux et qu'il est très mal vu de s'y risquer. C'est dire que, même entrée dans les faits, cette réforme n'est pas encore près de pallier tous les problèmes de production alimentaire. A défaut d'être la condition suffisante de réels progrès en ce domaine, la décollectivisation n'en est pas moins une condition indispensable. C'est la raison pour laquelle M. Gorbatchev et son équipe veulent y parvenir au plus vite.

« Dépeuplement »

« Le but [de ces réformes] est de mettre un terme [à l'abandon des principes leninistes] et de faire des paysans les maîtres de leur terre », a alors expliqué M. Gorbatchev après avoir souligné que les problèmes s'étaient « accumulés » depuis l'élimination des paysans », c'est-à-dire, depuis la collectivisation forcée des années 30.

Ces dernières semaines, les publications de témoignages et d'études sur cette collectivisation s'étaient multipliées dans la presse et outre l'horreur des millions de morts

qu'elle avait provoquée, ces articles dénonçaient tous la « dépeuplement » qu'elle avait entraînée. Aussi barbare en russe qu'en français, le néologisme désigne une réalité qui hante aujourd'hui tous les esprits : la disparition pure et simple des paysans au profit de fonctionnaires qui à force de devoir appliquer des consignes sans rapport avec les réalités de la terre, du climat et des rythmes naturels, ont tout simplement perdu les connaissances et la pratique qui font un agriculteur.

A voir les bons rendements des petits lopins individuels déjà existants depuis très longtemps, cette crainte de la « dépeuplement » peut sembler exagérée mais le fait est qu'on ne semble pas, dans les campagnes, se soucier pour prendre des terres en baux et qu'il est très mal vu de s'y risquer.

C'est dire que, même entrée dans les faits, cette réforme n'est pas encore près de pallier tous les problèmes de production alimentaire. A défaut d'être la condition suffisante de réels progrès en ce domaine, la décollectivisation n'en est pas moins une condition indispensable. C'est la raison pour laquelle M. Gorbatchev et son équipe veulent y parvenir au plus vite.

BERNARD GUETTA.

GRANDE-BRETAGNE : le congrès de Brighton

Les conservateurs prévoient la privatisation des mines de charbon « après les prochaines élections »

BRIGHTON de notre envoyé spécial

« J'en fais le serment solennel devant cette assemblée : les mines de charbon seront privatisées après les prochaines élections ». Le ministre de l'énergie, M. Cecil Parkinson, a été ovationné, mercredi 12 octobre à Brighton, par le congrès du Parti conservateur. Avec un beau mouvement de menton, l'enfant chéri de M. Thatcher a lancé un défi qui ne pouvait que réjouir les délégués réunis dans une station balnéaire du sud de l'Angleterre, loin des petits qui incarnent le passé industriel et social de la Grande-Bretagne.

Il s'agit autant d'un symbole que d'une décision économique. Ancien détail n'a d'ailleurs été fourni sur cette « privatisation finale » par laquelle l'Etat, si les Tories remportent les élections en 1991 ou 1992, se déstabiliserait du dernier secteur productif qu'il contrôlera encore à cette date.

Le krach d'octobre 1987 a perturbé le programme de privatisations, puisque l'a transformé en flop retentissant la vente au public des actions de British Petroleum. Le gouvernement éprouve le besoin de dire haut et fort que la privatisation de l'eau et de l'électricité aura lieu comme prévu en 1989 et 1990. En annonçant longtemps à l'avance que les mines de charbon suivront, il

s'efforce de dissiper les doutes qui ont pu naître sur sa détermination.

L'ordre des opérations n'est pas très logique, mais il ne pouvait sans doute en être autrement. Dans le secteur énergétique, l'Etat a voulu d'abord ce qui était vendable : le gaz (British Gas) et le pétrole (BP et British Oil). L'électricité passera donc avant le charbon. Mais comme elle va être privatisée par tranches, les futures compagnies concurrentes seront probablement tentées de ne pas acheter de charbon britannique, au prix trop élevé, et de s'approvisionner ailleurs.

La fin d'une époque

Mais c'est surtout la fin d'une époque. Il y avait sept cent cinquante mille mineurs de charbon, dont cinq cent mille syndiqués, lorsque s'est achevée la seconde guerre mondiale. Ils ne sont plus que cent quatre-vingt-deux mille, dont quatre-vingt-douze mille adhérents au Syndicat national des mineurs (NUM) dirigé par M. Arthur Scargill. Après la grande grève de 1984-1985, vingt mille d'entre eux ont combattu et moins marqué idéologiquement à gauche que l'organisation de M. Scargill.

Les conditions de travail, très dures dans les mines, avaient provo-

qué une prise de conscience dans tout le pays immédiatement après la guerre. La décision du gouvernement travailliste Attlee de nationaliser entièrement ce secteur, en 1947, n'avait été remise en cause par aucun des cabinets conservateurs successifs. Les mineurs paraissent intouchables.

L'Etat-patron a construit des centrales thermiques au-dessus des puits eux-mêmes et cette politique a eu des conséquences très lourdes, entravant le développement d'autres énergies, en particulier le nucléaire. Il fut un temps où un mouvement d'humeur des mineurs faisait tomber un gouvernement, comme M. Edward Heath en fit encore l'expérience en 1974. Tout cela s'est évanoui avec l'échec de la grève de 1984-1985, la dernière menée à cette échelle.

M. Thatcher a cherché systématiquement, depuis son arrivée au pouvoir, à rétablir la rentabilité des charbonnages par des fermetures incessantes de puits et par des investissements massifs destinés à mécaniser les meilleurs gisements. La productivité a augmenté de 75 % depuis la grève. Des bénéfices sont même prévus cette année pour la première fois depuis onze ans par British Coal. Mais la dette des charbonnages atteint toujours 4 milliards de livres (42 milliards de francs).

DOMINIQUE DHOMBRES.

YUGOSLAVIE

Un dirigeant slovène accuse M. Milosevic de manipuler les masses

A l'approche du plénum de la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY), qui se tiendra les 17 et 18 octobre à Belgrade, les conflits s'accroissent entre les responsables politiques des six républiques et des deux provinces autonomes de la Fédération. Dans une attaque à peine voilée contre M. Stobodan Milosevic, le chef du parti serbe, le numéro un slovène, M. Milan Kucan, a déclaré, le mercredi 12 octobre à Ljubljana, qu'il était « facile de faire sortir dans la rue un grand nombre de mécontents et de leur donner l'illusion qu'ils jouent un rôle politique ».

M. Kucan faisait allusion aux rassemblements de masse de ces derniers jours, qui ont contraint le gouvernement de Vojvodine à donner sa démission collective et

provoqué l'intervention des forces de l'ordre contre les manifestants au Monténégro.

Le dirigeant slovène a dénoncé « les véritables stratèges » qui se cachent derrière ces meetings et estimé qu'il était grand temps « de mettre fin aux activités de ceux qui jouent avec le malheur des gens et les manipulent. (...) Il faut que cesse la folie qui nous mène vers l'abîme ». M. Kucan a accusé certaines forces — en clair, le PC serbe — de créer à dessein une situation d'exception pour faciliter l'adoption de mesures d'urgence dans le pays.

La veille, M. Milosevic avait trouvé « normal » que le peuple manifeste face à « l'impudence des institutions ». — (AFP.)

Vendredi 14 octobre 1988 à 11 heures,

Le président de la République inaugure la Cour Napoléon et son nouvel accès depuis la place du Palais-Royal.

Accès libre

Entrée par la place du Carrousel à 10 h 30

Établissement Public du Grand-Louvre

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS

LE MONDE ET SES PUBLICATIONS

Gérez vos abonnements sur minitel 24 heures sur 24 - 7 jours sur 7

ABONNEMENTS

36.15 L'ÉMONDE

VOL QUOTIDIEN PARIS-MONTREAL

NATURELLEMENT, VOUS N'ÊTES PAS OBLIGÉ DE LE PRENDRE CHAQUE JOUR.



Désormais avec Air Canada, les affaires se traitent sept jours sur sept, sans interruption.

Air Canada est la seule compagnie aérienne à proposer un départ quotidien. Mais Air Canada sait aussi mieux que n'importe quelle autre compagnie donner à chacun l'impression d'être un client privilégié : accueil chaleureux, service efficace, menus originaux (Nour-Cuisine) et le choix entre 1^{re} classe, classe affaires ou classe hospitalité.

Déjà, vous arrivez frais et dispos à Montréal, plaque tournante vers de nombreuses destinations canadiennes. Le vol Paris-Montréal sept jours sur sept, c'est vraiment un nouveau souffle sur vos affaires.

UN AIR D'AIR FRAIS

AIR CANADA

CONTRE LA RÉPRESSION EN ALGÉRIE



Amériques

ÉTATS-UNIS : le dernier débat télévisé de la campagne électorale L'ultime chance de Michael Dukakis

WASHINGTON
de notre correspondant

C'était vrai avant le premier débat entre les prétendants à la Maison Blanche, fin septembre, c'était encore plus vrai à la veille de leur deuxième et dernière rencontre télévisée, jeudi 13 octobre : M. Michael Dukakis devait bousculer son adversaire et faire très forte impression, faute de quoi l'élection pourrait difficilement échapper à M. George Bush.

A moins de quatre semaines de l'échéance, et malgré de vigoureux efforts, le gouverneur du Massachusetts n'est toujours pas parvenu à refaire son retard sur le candidat républicain. Pis, alors que l'écart semblait se réduire assez nettement au lendemain du débat qui avait opposé, jeudi dernier, les candidats à la vice-présidence — le « vieux » démocrate Lloyd Bentsen ayant mis sérieusement en difficulté le « jeune » républicain Dan Quayle — tout semble à recommencer pour les démocrates.

Ils ont à nouveau neuf points de retard selon un sondage CNN, six selon ABC. De plus, une enquête réalisée conjointement pour cette dernière chaîne de télévision et le Washington Post, publiée jeudi 13 octobre, montre que l'avantage de M. Bush est encore plus net quand on fait le bilan Etat par Etat (l'élection présidentielle américaine se déroule en fait au scrutin indirect, chaque candidat disputant en règle générale de la totalité des voix des Etats où il a obtenu la majorité du suffrage populaire).

Les positions de M. Bush sont particulièrement solides dans le Sud (il est en tête partout, y compris au Texas où les démocrates, conduits par M. Bentsen, ont pourtant dépensé une énergie et un argent considérables) et dans le Centre-Ouest (les montagnes Rocheuses). Partout ailleurs, sauf dans certains Etats du Nord-Est, la compétition reste ouverte, mais la tâche semble plus ardue pour M. Dukakis que

pour son adversaire. Au total, et toujours selon cette enquête, M. Bush mène en effet dans vingt-huit Etats, qui pourraient lui donner 270 voix au collège électoral — le minimum nécessaire pour être élu. M. Dukakis n'a lui l'avantage que dans sept Etats (plus le district de Columbia, c'est-à-dire Washington), pour un total de 51 voix.

Bien sûr, il suffirait à M. Dukakis de gagner quelques pour cents au plan national pour renverser ces proportions. Mais c'est précisément ce qu'il ne parvient pas à faire.

La semaine qui vient de s'écouler aurait pourtant dû lui être très favorable. L'ascendant pris par son colistier sur M. Quayle a été, comme prévu, considérablement amplifié par la presse, — et l'équipe Dukakis a sauté sur l'occasion. Des annonces publicitaires préparées à l'avance et tournant en ridicule M. Quayle ont été lancées sur les ondes dès le lendemain de la rencontre, tandis que les deux candidats démocrates se répandaient en commentaires déso- bligeants sur le colistier de M. Bush.

« L'emballage de Bush »

« La chasse à la caille » (quayle) — selon l'expression de M. Bentsen lui-même — n'est pas près de prendre fin, mais ses effets semblent limités. Certes, beaucoup d'électeurs considèrent que le jeune sénateur n'est vraiment pas à la hauteur, et un certain nombre hésitent, pour cette raison, à voter pour M. Bush (qui, à titre personnel, l'emporte beaucoup plus nettement dans les sondages que lorsqu'il est associé à son colistier).

Au bout du compte, M. Bush reste en tête, et M. Dukakis doit de toute évidence trouver autre chose que l'argument Quayle pour faire vaciller l'actuel vice-président, puissant soutenu par M. Reagan.

Il s'y est employé toute la semaine, tant dans ses discours, souvent très agressifs, qu'à travers une

série de « publicités négatives » diffusées à la télévision. L'un de ses spots met en scène des hommes en manches de chemise et bretelles qui évoquent cyniquement les insuffisances de leur propre candidat (M. Bush) et imaginent les moyens de contrer les excellents arguments de l'adversaire (M. Dukakis). Le spot s'intitule « L'emballage de Bush » et est destiné à accréditer l'idée que M. Bush n'est rien d'autre qu'un objet dans les mains de ses conseillers.

Mais, de l'avis à peu près général, le spot n'est pas très réussi, le message est mal compris par les téléspectateurs. Surtout, à mettre trop l'accent sur une campagne négative, même si c'est pour répondre à une tactique similaire utilisée par les républicains, M. Dukakis risque de donner une image assez déplaisante de lui-même, alors qu'il devrait avant tout s'efforcer de paraître un peu plus sympathique.

Ce qu'il avait déjà échoué à faire lors du premier débat, et la semaine qui vient de s'écouler n'a pas arrangé les choses, le gouverneur du Massachusetts apparaissant souvent, dans les images diffusées par la télévision, comme un homme au visage fermé qui dénonce avec aigreur les turpitudes de son adversaire.

De toutes parts, et en particulier dans une floraison de commentaires de presse, on recommande à M. Dukakis d'être plus détendu, plus chaleureux, de faire preuve d'un peu plus d'humour, y compris sur son propre compte, d'éviter de paraître arrogant. Mais en même temps on lui rappelle qu'il doit à tout prix porter des coups décisifs à son adversaire.

Ce n'est pas tout à fait la quadrature du cercle, mais presque, et pour compliquer les choses le candidat démocrate n'est pas homme à écouter docilement les conseils. Ni même à accepter qu'on rabaisse un peu, avec des bourrelets d'ouate, ses épaules tombantes.

JAN KRAUZE.

Proche-Orient

L'URSS aurait convaincu l'OLP de retarder la proclamation d'un Etat palestinien

MOSCOU
de notre correspondant

Les dirigeants soviétiques semblent avoir convaincu l'OLP de reporter ses projets de proclamation d'un Etat palestinien indépendant et de constitution d'un gouvernement provisoire. A l'issue des entretiens menés lundi et mardi derniers à Moscou par une délégation de l'organisation palestinienne, on indiquait en effet dans les milieux diplomatiques arabes que ces projets ne verraient, en tout état de cause, pas le jour avant les élections israéliennes du 1^{er} novembre.

Au cours de ces entretiens, le vice-ministre des affaires étrangères et le chef adjoint du département international du comité central, MM. Besmertnykh et Broutens, ont fait valoir à la délégation palestinienne conduite par M. Mahmoud Abbas, membre du comité exécutif de l'OLP, qu'une proclamation d'indépendance ne ferait aujourd'hui que favoriser la victoire électorale de la droite israélienne et gêner, à plus long terme, le démarrage du processus de paix.

Sans, bien sûr, condamner dans son principe l'idée d'une proclamation d'indépendance, les responsa-

bles soviétiques ont donc conseillé à leurs hôtes de donner aujourd'hui la priorité au troisième des projets dont devrait être saisie la prochaine session extraordinaire du Conseil national palestinien (CNP) : l'élaboration d'un manifeste politique énonçant notamment les positions du CNP sur la question de la reconnaissance d'Israël.

On ignore si les dirigeants soviétiques ont, à cet égard, suggéré la définition d'une politique, mais l'agence Tass avait indiqué, le mardi 11 octobre, au second jour des entretiens, que les conversations avaient porté sur la nécessité de franchir maintenant des « pas concrets [qui] devraient se fonder sur un équilibre des intérêts de toutes les parties impliquées — comme cela avait été souligné par Mikhail Gorbatchev durant sa rencontre d'avril dernier avec Yasser Arafat ».

Le secrétaire général avait alors déclaré au président de l'OLP que la reconnaissance d'Israël et l'autodétermination du peuple palestinien étaient aussi indispensables l'une que l'autre à la recherche d'une solution pacifique du conflit proche-oriental. Parallèlement, les signes de rapprochement entre les pays du pacte de Varsovie et Israël se sont multipliés depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, dont l'ambition déclarée est de contribuer à régler ou à apaiser tous les grands conflits régionaux de la planète.

Pour la diplomatie soviétique, le règlement du dossier israélo-arabe doit passer par la réunion d'une conférence internationale à laquelle participeraient les cinq membres du Conseil de sécurité de l'ONU et toutes les parties intéressées — y compris l'OLP, que Moscou reconnaît comme seul représentant du peuple palestinien. La convocation d'une telle conférence ne pourrait cependant devenir envisageable qu'au jour où l'organisation palestinienne aurait déclaré sans ambiguïté que son objectif n'est plus la destruction de l'Etat d'Israël, mais un accord de paix passant par la reconnaissance de cet Etat.

Tant que cette hypothèse n'aura pas été levée, aucun gouvernement israélien ne pourra, en effet, reconnaître à l'OLP un statut d'interlocuteur, même indirect.

B. G.

Selon une déclaration de M. Arafat au Caire

Le Conseil national palestinien se réunira fin octobre

LE CAIRE
de notre correspondant

La réunion du Conseil national palestinien (CNP-Parlement) se tiendra comme prévu à la fin du mois, a affirmé mercredi 12 octobre au Caire M. Yasser Arafat. Le chef du comité exécutif de l'OLP, qui s'adressait à la presse à l'issue d'un tête-à-tête de près de deux heures avec le président Mubarak, n'a pas précisé le lieu de la tenue de cette réunion qui devait en principe avoir lieu à Alger.

M. Arafat, qui a décrit son extraction comme « postif et constructif », a indiqué au sujet d'informations donnant pour imminente l'annonce de la création d'un Etat palestinien qu'une telle décision était du ressort du CNP. Côté égyptien, on s'est abstenu de toute déclaration. Le Caire est partisan de la création d'un Etat palestinien, mais estime qu'une telle décision doit être reportée jusqu'après les élections israéliennes, afin de ne pas favoriser une victoire des durs du Likoud. M. Arafat a déclaré à cet égard : « Je ne suis pas concerné par les problèmes israéliens. Ce sont leurs problèmes et non les miens. »

M. Arafat, qui a rendu un vibrant hommage à l'Egypte et aux responsables égyptiens, a affirmé que l'intifada (le soulèvement) se poursuivait « vague après vague jusqu'à la fin de l'occupation israélienne ».

Le dirigeant palestinien a pris part à un colloque organisé par le Comité égyptien pour le soutien de l'intifada présidé par M. Loutfi el Kholi, membre du Rassemblement progressiste unioniste (marxiste nassérien). Au cours de ce colloque, auquel participaient près de deux mille personnes appartenant aux diverses tendances politiques égyptiennes, M. Arafat a évoqué « l'existence d'un plan américain visant à expulser un demi-million de réfugiés palestiniens du Liban ».

Le chef de l'OLP a affirmé que le plan avait été conçu par le secrétaire d'Etat adjoint, M. Richard Murphy, en accord « avec certaines parties arabes » qu'il a refusé de nommer.

Alexandre BUCCIANTI.

LE DIALOGUE

Rendez-vous avec le Trésor le Samedi 15 octobre à 9h15 sur FR3

Indicateur de liquidité. Indicateur de rentabilité. Rappelez-vous, en juin dernier le Trésor mettait en place un nouvel outil de décision pour les investisseurs. Fidèle à sa volonté de mieux vous informer, le Trésor vous présente, le 15 octobre prochain, un bilan depuis le début de l'année. Le Trésor répondra à des questions d'actualité et annoncera des éléments nouveaux qui concernent à la fois les investisseurs français et internationaux. En permanence, le Trésor met à votre disposition un service ministériel (36.14 code Ecofi), une brochure « Les Valeurs du Trésor 1988 » disponible sur simple demande (B.P. N° 60-93151 Le Blanc-Mesnil cedex), des indicateurs publiés régulièrement par la presse spécialisée. Le 15 octobre le Trésor poursuit le dialogue. Soyez au rendez-vous. (L'émission sera rediffusée le lundi 17 à 7h35 sur FR3).



VALEURS DU TRÉSOR
LA LIQUIDITÉ DU MARCHÉ
LA SOLIDITÉ DE L'ÉTAT

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DU TRAVAIL

De grandes choses se préparent dans le Pacifique. Bonne raison pour que la France s'en aille!



LE CNI DIT NON
AU REFERENDUM-ABANDON

106, RUE DE L'UNIVERSITÉ 75007 PARIS - TÉL. : 47-05-49-64

سواء من الأصل

Le convaincu l'O.P. de retarder l'adoption d'un Etat palestinien

Grandes choses se font dans le Pacifique. Une raison pour la France son aille!

NI DIT VOYERENIX M-ABAYAN

هكذا من الأصل

Asie

Les relations soviéto-afghanes

Le Pakistan et l'URSS ont décidé d'ouvrir des discussions sur l'établissement d'un gouvernement représentatif en Afghanistan, a déclaré, le mercredi 12 octobre à Islamabad, le chef de la diplomatie pakistanaise Yaqub Khan, après avoir rencontré, à New-York, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze. « Nous sommes tombés d'accord qu'il fallait continuer notre dialogue », a dit Yaqub Khan.

De son côté, le premier ministre du régime de Kaboul, M. Mohammed Hassan Sharq, a déclaré mercredi : « Nous ne nous battons pas pour garder le pouvoir » au sein d'un éventuel gouvernement de coalition avec la résistance.

Ces propos sont intervenus à la veille d'une réunion cruciale, à Kaboul, du Parti communiste au pouvoir, le PDPA, consacrée à l'examen de l'échec de la politique de « réconciliation nationale » du président Najibullah.

Moscou promet une aide de 600 millions de dollars à la reconstruction

L'opération Salam (paix), lancée par les Nations unies, a pris un départ en flèche : 795 millions de dollars ont été souscrits par vingt pays, la CEE et le Saint-Siège, lors d'une conférence organisée à New-York, mercredi 12 octobre, pour aider à la reconstruction de l'Afghanistan. L'Union soviétique à elle seule affirme avoir réservé 400 millions de dollars (600 millions de dollars au cours officiel) à cet effet. En regard des sommes déjà promises l'été dernier par d'autres pays, la totalité des donations s'élève désormais à 892 millions de dollars, couvrant environ 85 % du budget prévisionnel (1,16 milliard de dollars) réclamé par le coordonnateur des programmes d'assistance pour l'Afghanistan, M. Sadrouddine Aga Khan.

Attendue avec une certaine impatience, la contribution soviétique se révèle être à la hauteur des responsabilités de ce pays dans la situation actuelle de l'Afghanistan. S'exprimant devant la conférence, l'ambassadeur soviétique à l'ONU, M. Alexandre Belonogov, a noté que « la situation en Afghanistan demeure compliquée », mais il a évité tout propos polémique à l'égard de l'Occident, soulignant surtout le « statut spécial » que la frontière commune confère aux relations entre les deux pays.

Selon le représentant soviétique, l'aide, destinée à toutes les provinces afghanes, sera distribuée par le truchement des services du coordonnateur.

Seule ombre légère à ce tableau idyllique : les versements seront en roupies, ce qui signifie que les commandes afghanes ne pourront être honorées qu'en Union soviétique. M. Belonogov propose déjà des quantités non précises de produits alimentaires et de consommation courante, des équipements et des matériels de construction. De même, il affirme que Moscou financera à hauteur de 50 millions de dollars (75 millions de dollars) le transport, à travers l'Union soviétique, de produits fournis par d'autres pays.

De manière générale, les contributions annoncées seront en nature, seule une petite partie sera versée en monnaies convertibles. La CEE fournira 21,5 millions d'ECU (24 millions de dollars), alors que la France promet 12 millions de dollars. Le gouvernement des Etats-Unis ne s'est pas encore manifesté.

Selon le plan élaboré par le coordonnateur, les besoins de l'Afghanistan se décomposent ainsi : aide alimentaire (335 millions de dollars), agriculture (332 millions de dollars), rapatriement des réfugiés (226 millions de dollars), santé (76 millions de dollars), industrie et énergie (70 millions de dollars), transports et communications (59 millions de dollars), éducation (53 millions de dollars), administration (6 millions de dollars), déménagement (9 millions de dollars).

CHARLES LESCAUT.

M. Vorontsov serait nommé ambassadeur de l'URSS à Kaboul

L'information n'est pas encore officielle à Moscou, mais elle est confirmée de source diplomatique à Kaboul : l'ambassadeur de l'URSS en Afghanistan, M. Egorytchev, qui n'occupait son poste que depuis six mois, organise déjà son départ. Et son successeur n'est autre que M. Iouli Vorontsov, actuel numéro deux du ministère soviétique des affaires étrangères.

Le premier but de la manœuvre est sans aucun doute d'installer à Kaboul un diplomate de plus gros calibre et surtout un homme fort. Bien connu à Paris pour y avoir été ambassadeur de 1983 à 1986, M. Vorontsov connaît tout aussi bien l'Asie, puisqu'il avait été en poste en Inde pendant les cinq années précédentes et que c'est à lui que l'on doit l'accord de Genève sur l'Afghanistan au printemps dernier. Apparemment, et tout en conservant son poste de premier vice-ministre, il avait dirigé la délégation soviétique aux négociations de Genève sur les armements nucléaires et supervisé la mise au point du traité sur les armes nucléaires signé à Washington en décembre 1987. Habitué à se porter en première ligne sur les points chauds, comme pour un franc-parler allant à l'occasion jusqu'à la brutalité, il aura toute autorité pour faire appliquer les consignes de Moscou dans cette période cruciale pour l'avenir du régime afghan.

Cela dit, il n'est pas interdit de voir aussi dans ce changement une séquelle du grand remaniement survenu à Moscou à la fin septembre. M. Vorontsov était très proche de M. Dobrynine, avec lequel il avait travaillé à l'ONU dès les années 50, et dont il fut l'adjoint, puis le numéro deux, à l'ambassade de Washington pendant plus de dix ans, de 1966 à 1977. Et sa promotion au rang de numéro deux du ministère des affaires étrangères, en avril 1986, avait coïncidé avec l'arrivée de M. Dobrynine au secrétariat du parti, en charge des relations internationales. Or ce dernier vient d'être mis à la retraite, tout comme le patriarche Gromyko, qui avait tenu dans ses mémoires à distinguer M. Vorontsov comme l'un de « nos grands diplomates ». Il est possible que M. Iakovlev, nouveau responsable des affaires internationales au sein du parti, souhaite nommer dans son service ainsi qu'un ministre des hommes plus proches de lui. A moins que M. Vorontsov conserve son poste de premier vice-ministre, ce qui serait sans précédent, mais devrait être comme bientôt.

M. T.

Un journaliste des « Izvestia » estime que Moscou et Pékin devraient reconnaître la Corée du Sud

Moscou et Pékin devraient reconnaître l'existence de la Corée du Sud, a déclaré jeudi 13 octobre M. Alexandre Bovine, commentateur politique du journal soviétique *Izvestia*, au quotidien japonais *Mainichi*. S'exprimant à titre personnel, M. Bovine s'est dit favorable à une reconnaissance croisée des deux Corées par l'Est et l'Ouest. Jusqu'à présent, Moscou s'était toujours opposé à une telle proposition, rejetée par Pyongyang.

La gauche japonaise et Séoul

TOKYO de notre correspondant

Rompant avec une longue politique d'opposition envers la Corée du Sud, les partis socialistes et communistes japonais cherchent aujourd'hui à développer leurs relations avec Séoul. La visite en Corée du Sud de M. Ishibashi, ancien président du PS, est symptomatique de ce revirement. C'est en effet la première fois en quarante ans qu'une délégation du principal parti d'opposition japonais se trouve à Séoul. M. Ishibashi a été invité par M. Kim Young-Sam, président du Parti pour la réinvention démocratique. Bien que sa visite ne soit pas qualifiée d'« officielle », elle n'en constitue pas moins un tournant dans la politique du PS et pourrait être suivie de celle du président du parti, M. Doi.

L'évolution politique intervient en Corée du Sud depuis un peu plus d'un an à la suite de la chute de l'aile droite du PS - dont M. Ishibashi est le principal dirigeant - qui a fini par faire accepter une réorientation de la ligne du parti à l'égard de la péninsule. Depuis quatre ans, la droite socialiste cherchait vainement à modifier la position pour le moins dogmatique d'un parti traditionnellement paralyisé par ses divisions internes et le jeu d'équilibre de ses clans (pro-soviétique, pro-chinois ou pro-sud-coréen).

Ces rivalités ont empêché le PS d'avoir une position claire sur la question coréenne. Il refuse de reconnaître la validité du traité de 1965 par lequel le Japon et la Corée du Sud ont normalisé leurs relations, affirmant qu'il consacre la division du pays. Jusqu'à une date récente, la politique implicitement suivie par les socialistes nippons était de considérer Pyongyang comme le seul gouvernement légitime pour l'ensemble de la péninsule. L'évolution des positions des deux grands du mode socialiste à l'égard de la Corée du Sud a permis à la gauche japonaise de se rapprocher de Séoul.

PHILIPPE PONS.

Accord entre Londres et Hanoï sur le « rapatriement volontaire » de réfugiés vietnamiens à Hongkong

Britanniques et Vietnamiens se sont mis d'accord, le mercredi 12 octobre à Londres, pour organiser le « rapatriement volontaire » de réfugiés de la mer vietnamiens actuellement dans des camps à Hongkong. A la suite de deux jours de négociations, qui faisaient suite à des conversations organisées à Hanoï en août dernier, le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Vu Khoan, et M. Robin McLaren, secrétaire adjoint aux affaires asiatiques au Foreign Office, ont publié un communiqué conjoint prévoyant « des mesures réalistes et efficaces pour mettre fin au départ du Vietnam de « boat people ».

Cet accord touche les neuf mille cinq cents « boat people » arrivés à Hongkong depuis juin et que les autorités britanniques considéraient non comme des réfugiés, mais comme des immigrants illégaux. Parmi ces derniers, environ trois cent cinquante auraient accepté ce retour volontaire, Hanoï se refusant à reprendre ces « boat people » contre leur gré. M. McLaren a félicité l'espoir que ces trois cent cinquante personnes puissent regagner leur pays d'ici à la fin de l'année et a promis un soutien financier - pour le transport, la fourniture d'instruments aratoires ou la construction d'une maison - à ce rapatriement.

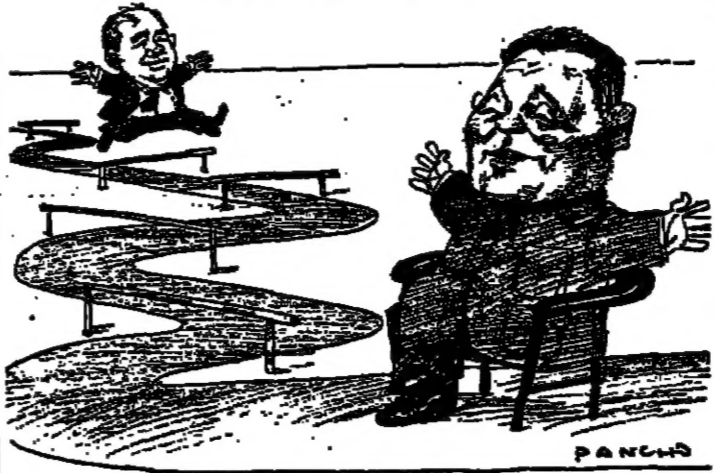
M. Khoan s'est refusé à garantir que ces « boat people » bénéficieraient d'une amnistie à leur retour au Vietnam, car « leur départ illégal a violé la loi ». « Mais nous appliquerons envers eux une politique humaine. Je pense qu'une bonne application de cet accord encouragera d'autres gens à retourner au Vietnam », a-t-il dit. Vietnamiens et Britanniques se sont en outre mis d'accord pour que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) « participe à l'application de cet accord, qui devra se faire d'une manière humanitaire ».

C'est la première fois que le Vietnam accepte le rapatriement de « boat people ». En revanche, le HCR a déjà organisé le « rapatriement volontaire » de réfugiés cambodgiens et laotiens. — (Reuters, UPI.)

[Londres et les autorités de Hongkong cherchent depuis un certain temps à se débarrasser d'une partie des vingt-cinq mille réfugiés vietnamiens qui vivent dans des camps dans la colonie britannique, et qui ont de plus en plus de mal à trouver du travail dans ce pays tiers. D'autres pays d'Asie du Sud-Est, en particulier le Malaisie, souhaitent également se débarrasser de ces réfugiés. Mais le risque, dans ce genre d'opération, est que des pressions soient exercées sur certains réfugiés pour qu'ils se déclarent volontaires. De plus, la nature de l'assistance promise par la Grande-Bretagne semble indiquer que ces « boat people » seront rattachés à la campagne ainsi qu'il se fait, en grande majorité, d'origine vietnamite.]

FRANCIS DERON.

Un sommet sino-soviétique aura lieu en 1989



(Suite de la première page.)

La date du sommet reste pour le moment incertaine : les Soviétiques pressés, laissent entendre qu'ils le verront bien en avril ou en mai. Des conversations de responsables chinois avec des visiteurs étrangers ces derniers jours indiquent plutôt le mois de juin. Le lieu de la rencontre, en revanche, ne fait pour ainsi dire plus de doute. M. Deng ayant dit, il y a quelques jours à des visiteurs japonais, que les voyages à l'étranger n'étaient plus de son âge.

An reste, plusieurs raisons protocolaires et historiques font que la rencontre devrait logiquement se tenir à Pékin. Les Chinois estiment toujours aujourd'hui avoir été insultés par le retrait unilatéral des conseillers soviétiques au début des années 60, et il y a là, pour M. Gorbatchev, ministre de faire amende honorable pour une politique soviétique qu'il récuse.

En outre, c'est le chef du Kremlin qui est le plus pressé de voir cette rencontre se tenir, et il doit, pour cela, payer le prix fixé par les Chinois : un geste, même symbolique, indiquant sans ambiguïté que l'Union soviétique convaincra son allié vietnamien de ne plus traîner la semelle au Cambodge. Tant que ce geste se fera attendre, il est à parier que Pékin restera dans le flou sur la date du sommet.

Enfin, le sommet prendra, par la force des choses, une forme particulière pour une rencontre de ce genre puisque le « numéro un » soviétique devra avoir ses plus longues conversations, en toute logique, non pas avec M. Deng, mais avec son héritier, le chef en titre du Parti communiste chinois, M. Zhao Ziyang.

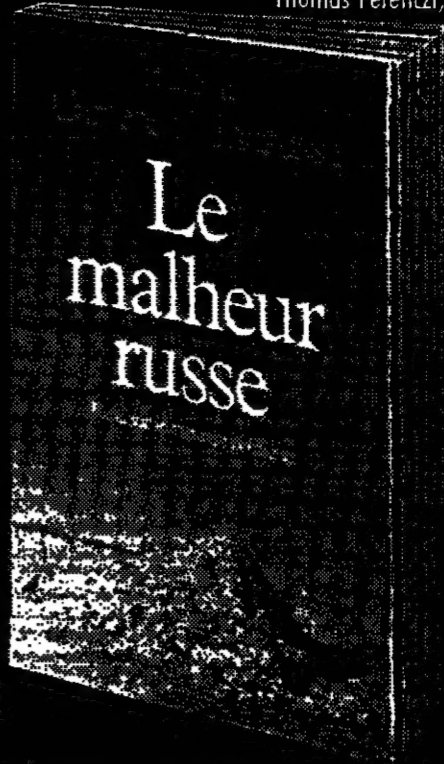
L'ironie de l'histoire fera que la mise à la retraite forcée de M. Gromyko, dernier ministre soviétique des affaires étrangères à avoir visité la Chine populaire avant la rupture de 1959, sera intervenue juste avant que se mette en place le calendrier de ces rencontres, qui tourneront la page sur le conflit des deux géants communistes.

Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE



Pour Hélène Carrère d'Encausse, l'histoire russe peut s'analyser comme une histoire continue du meurtre politique... Pour échapper à ce cycle fatal, estime à juste titre l'auteur au terme de cet essai fort instructif, une ultime exécution est indispensable, celle de Lénine lui-même, l'idole embaumée qui continue de trôner dans son mausolée de la place Rouge.

Thomas Ferenzi, *Le Monde*



Un bel ouvrage, une grande histoire des successifs États russes. Celle-ci tombe à point nommé, au moment même où l'URSS va célébrer, politiburo en tête, les mille années de saint Vladimir.

Emmanuel Le Roy Ladurie, *L'Express*

Les lecteurs d'Hélène Carrère d'Encausse connaissent déjà l'ampleur de son information, la rigueur de ses analyses, la pondération de son jugement : ils découvriront, ici, avec plaisir, d'autres facettes de son talent, un don d'évocation, un sens de la mise en scène, un art du portrait qui lui permettent de redonner vie de manière admirable au passé de la sainte Russie, si riche de crimes effrayants et de figures atroces. Sous nos yeux, se déroule le reportage dont le commentaire est parfait.

Eric Roussel, *Le Figaro*

FAYARD

Politique

A l'Assemblée nationale

Le revenu minimum d'insertion est adopté à l'unanimité moins trois voix

Le projet de loi relatif au revenu minimum d'insertion (RMI) a été adopté, mercredi 12 octobre, en première lecture par l'Assemblée nationale par cinq cent quarante-sept voix contre trois. Dix-huit députés se sont abstenus, huit n'ont pas participé au vote. MM. Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne), Gilbert Gantier et Georges Messia, tous deux députés UDF du deuxième arrondissement de Paris, sont les trois élus à avoir voté contre ce texte. Onze RPR et sept

UDF se sont abstenus : M. Henri Coq (RPR, Yvelines), M^{me} Martine Daugreilh (RPR, Alpes-Maritimes), MM. Eric Doligez (RPR, Loiret), Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes), Jean-Louis Masson (RPR, Moselle), M^{me} Hélène Mignon (RPR, Haute-Saône), Françoise de Passafium (RPR, Paris), MM. Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis), Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis), M^{me} Suzanne Sau-

vaigo (Alpes-Maritimes), MM. Jean Uberschlag (RPR, Haut-Rhin); MM. Charles Ehrmann (UDF, Alpes-Maritimes), Jacques Farras (UDF, Pyrénées-Orientales), Jean-Yves Haby (UDF, Hauts-de-Seine), Charles Millon (UDF, Ain), M^{me} Louise Moreau (UDF, Alpes-Maritimes), MM. Rudy Salles (UDF, Alpes-Maritimes), Philippe de Villiers (UDF, Vendée). Un député RPR, cinq députés UDF et deux socialistes n'ont pas participé au vote : MM. Claude Labbé (RPR,

Hauts-de-Seine), Daniel Colin (UDF, Var), Louis Colombani (UDF, Var), Willy Dimaggio (UDF, Hérault), Arthur Paecht (UDF, Var), Jean-Pierre de Peretti della Rocca (UDF, Bouches-du-Rhône). Les deux députés socialistes MM. Laurent Fabius (une tradition veut que le président de l'Assemblée nationale ne prenne pas part au vote) et Michel Coffineau (PS, Val-d'Oise), qui présidaient la séance. Le Sénat examinera sans doute ce texte courant novembre.

que les plus pauvres attendent. Je souhaite (...) que nous ayons ces images d'espoir dans la tête au moment où ce texte sera mis en place ».

L'opposition de droite, qui a, dans son ensemble, voté le texte, a rappelé que son « oui » était un « oui, mais... ». M. Hervé de Charette (UDF, Maine-et-Loire) fut le plus viril dans sa critique. A tel point que l'on pouvait se demander, après l'avoir entendu, pourquoi finalement il avait décidé d'approuver le texte. « Notre projet à nous, c'est l'insertion, vous c'est l'allocation », a-t-il expliqué, en dénonçant « la bureaucratie des procédures, l'uniformité du système » mis en place et sa décentralisation plus que timide. M. de Charette compte sur le Sénat pour redessiner ce projet. Et, dans l'hypothèse où, après les vacances, le texte resterait en l'état, il n'a pas caché que, de retour au pouvoir, sa formation le modifierait.

Pour l'Union du centre (UDC), M. Adrien Zeller (Bas-Rhin) a regretté « la méfiance vis-à-vis des collectivités locales » dont le texte ferait preuve. Il craint que son caractère « trop bureaucratique » n'entraîne une « démotivation » de ceux qui sur le terrain ont déjà, à travers diverses expériences, entamé

ce processus d'allocation-insertion. L'automatisme du versement du RMI au départ, pour trois mois, lui apparaît comme une « prime à l'inertie ».

M. Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) a également émis des réserves dans le même sens. Mais il a souligné les progrès réalisés au cours de la discussion. « Il ne faudrait pas se faire de la loi un alibi revenant à « payer » les pauvres pour qu'ils aient une conscience en paix (...) Mais il serait absurde de faire payer aux plus démunis les fautes du gouvernement et de sa majorité ».

Ultimes divergences

M. Louis Picrnia (PC, Seine-Saint-Denis) a estimé, quant à lui, que « quelque chose était enfin tenté », même si cela restait à ses yeux « insuffisant ».

Au nom du groupe socialiste, M. Bernard Dérosier (PS, Nord) s'est félicité de la qualité du débat malgré certains « désaccords ou malentendus » avec le gouvernement. Il a estimé que le projet était nettement amélioré au fil des discussions en séance publique.

Deux ultimes divergences de vues étaient apparues dans l'après-midi

entre le groupe socialiste et le gouvernement. Ce dernier devait avoir gain de cause, en recourant notamment au scrutin public. Le premier point concerne les « médiateurs », que le président de la commission des affaires sociales, M. Jean-Michel Bérégovoy (PS, Allier), voulait installer dans les départements pour examiner et arbitrer les litiges.

M. Evin s'y est opposé avec la plus grande fermeté, soutenu par l'opposition de droite, au motif qu'il n'était pas question de mettre les préfets sous surveillance en faisant peser sur eux une suspicion permanente, alors qu'on leur demande, par ailleurs, de s'investir dans ce projet (le groupe PS s'abstenant sur ce point, l'amendement de M. Bérégovoy fut repoussé). Un groupe de travail du ministère sera chargé de recenser les points de friction et de blocage du projet afin d'y remédier.

Le deuxième point concerne justement le délai de révision de la loi. Le groupe socialiste souhaitait qu'elle fût votée ad interim. Le gouvernement a imposé une remise à plat des dispositions pratiques du projet, au printemps 1992. Un rapport d'évaluation sera déposé avant le 2 avril 1992.

P. S.

Un succès du Parlement

Le vote à la quasi-unanimité du revenu minimum d'insertion constitue sans aucun doute un succès pour M. Michel Rocard et pour son ministre de la solidarité, M. Claude Evin, qui en avait besoin en ces temps de tension sociale.

Mais ce vote est avant tout un succès du Parlement. Les conditions dans lesquelles se déroule d'ordinaire le travail parlementaire sont souvent assez critiques pour ne pas rendre hommage à la qualité des débats qui ont eu lieu depuis le début de la semaine à l'Assemblée nationale.

Certes, il y a eu des dérapages, le gouvernement pataugeant parfois au milieu des divergences internes au groupe socialiste. La discussion s'est quelquefois enlisée dans des querelles byzantines qui avaient un côté affligeant au regard de la dimension humaine du sujet, mais qui révélèrent le souci, des uns et des autres, de mieux répondre au défi de la grande pauvreté.

Au-delà, l'examen de ce premier texte de la session a montré qu'un « sérieux travail de fond » mené avec l'opposition - laquelle a plus d'une fois soutenu le gouvernement

contre le groupe socialiste - pou-

vait déboucher sur un texte substantiellement modifié.

Il ne s'agit pas de faire pièce aux critiques de l'opposition. Elles ont leur logique. Mais force est de constater que plusieurs de ses amendements ont été acceptés et que, bien plus, le climat qui a régné dans l'hémicycle tranchant singulièrement avec ce que l'on a trop souvent connu. L'attitude de M. Claude Evin, qui fut jadis président de la commission des affaires sociales et qui est un ancien travailleur social, y a sans doute beaucoup contribué. Comme celle de la droite qui a généralement cherché à traiter le dossier au fond sans trop jouer une carte d'opposition systématique.

Le décalage était d'ailleurs patent, à certains moments, entre les rares interventions plus polémiques de certains élus, et celles, à droite et à gauche, de ceux qui, s'étant investis sur ce texte depuis plusieurs semaines en commission autant qu'en séance publique, ont toujours su replacer le débat au fond. C'est à l'honneur du Parlement d'avoir été à la hauteur du sujet.

PIERRE SERVENT.

A la commission des finances

L'impôt de solidarité sur la fortune et l'impôt sur le revenu sont amendés

La commission des finances a adopté, mercredi 12 octobre, les dispositions de la première partie du projet de loi de finances pour 1989, relative aux ressources budgétaires.

Seuls les députés socialistes ont voté l'article 29 sur l'équilibre général du budget (ressources et charges). Les communistes

se sont abstenus, M. Fabien Thémé (Nord), précisant que son groupe souhaitait poursuivre en séance publique le débat sur « certains problèmes en suspens, tels que la santé et le logement ».

Le RPR et l'UDC ont voté contre. Pour M. Philippe Auberger (RPR, Yonne), le

vote négatif du RPR s'explique par « la non-prise en compte d'un certain nombre de ses propositions, notamment sur l'agriculture ». M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) et M. Edmond Alphandéry (UDC, Maine-et-Loire) ont critiqué l'importance du déficit et la progression jugée trop forte, des dépenses publiques.

La commission des finances avait préalablement adopté, plusieurs amendements concernant l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) présenté par le rapporteur général du budget, M. Alain Richard (PS) : l'évaluation des valeurs mobilières, soit au dernier cours connu, soit selon la moyenne des trente derniers cours qui précèdent la date d'imposition ; l'extension de la qualification de bien professionnel pour les parts ou les actions détenues par une même personne, à hauteur de 25 % du capital dans plusieurs sociétés ayant une activité « similaire, connexe et complémentaire » ; le maintien de cette qualification dans le cas d'une transmission d'entreprise par le dirigeant à ses héritiers, s'il démissionne

ou par l'intermédiaire des membres de sa famille 25 % au moins du capital de la société.

La commission a également adopté un amendement du rapporteur général et de M. Gantier tendant à exclure les brevets de l'assiette de l'ISF. Elle a en revanche rejeté l'amendement de M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) qui visait à exonérer de l'ISF les immeubles classés monuments historiques. Les communistes ont adopté une mesure proposée par MM. Richard et Gantier sur l'amélioration du crédit d'impôt-formation de 140 % destiné aux salariés les moins qualifiés. L'amendement adopté prévoit un décalage de ce crédit d'impôt.

Pour l'impôt sur le revenu, la commission a adopté un amendement prévoyant l'étalement sur trois ans de l'imposition des indemnités versées lors du départ en retraite ou en préretraite ; elle a retenu une suggestion de M. Auberger concernant l'instauration du plafond pour les indemnités concernées.

Pour les frais de garde et d'aide à domicile, qui donnent lieu dans le projet de loi à une déduction d'impôt, la commission a adopté un amendement lui substituant une réduction d'impôt égale à 30 % des sommes dépensées sous un plafond de 14 000 F par an.

P. R.-D.

Le pari des DOM

En s'engageant par la loi à appliquer le revenu minimum d'insertion (RMI) dans les départements d'outre-mer « selon les mêmes principes » qu'en métropole et, par la voix de M. La Penne, ministre des DOM-TOM, à réaliser « l'égalité sociale », le gouvernement a suscité une satisfaction unanime des députés des DOM, opposition et majorité confondues. Mais il a en même temps ouvert un chantier difficile.

Le système prévu devrait établir entre le revenu minimum d'insertion et le SMIC le même rapport que celui qui existera en métropole, sachant que le montant du SMIC dans ces départements avoisine 80 % du niveau métropolitain (1). Dans les deux cas il s'agit d'éviter que le RMI n'atteigne, voire ne dépasse, le revenu minimum d'un salarié à plein temps.

Pour autant, l'Etat ne fera pas d'économies puisque la différence entre les deux taux sera consacrée à financer des actions d'insertion dans les DOM. Les modalités d'application ne sont pas encore au point, mais l'accord, comme l'a dit M. La Penne, sera mis sur l'amélioration de l'habitat : par exemple en permettant aux habitants de certaines zones de participer à cette amélioration (à la manière des opérations de « développement social des quartiers » en métropole) ou par des aides individuelles au logement. Un « réservoir » du RMI peut aussi permettre d'étendre des actions de lutte contre l'illettrisme, notamment en finançant, là aussi, l'encadrement et sa formation.

Ce choix sera coûteux compte tenu de la situation de l'emploi et du niveau des revenus : on estime ainsi que sur les 137 500 bénéficiaires de prestations familiales, 45 % pourraient recevoir le RMI. Avec les isolés, 30 % des plus de vingt-cinq ans seraient susceptibles de toucher ce revenu minimum, ce qui représenterait un coût de 1 milliard à 1,5 milliard de francs (sur un total de 9 milliards).

Une économie de comptoir

Ce ne sera pas la seule dépense. En effet, la loi-programme du 31 décembre 1988 a prévu la réalisation dans les DOM de la « politique sociale globale ». C'est-à-dire essentiellement l'alignement des conditions d'attribution des prestations familiales sur la métropole pour, au plus tard, le 3 janvier 1992. Actuellement, une partie seulement du plan a été réalisée, coûtant en 1988 un peu plus de 800 millions de francs.

Mais, selon la commission Rivaraz nommée par le gouvernement de M. Chirac, et qui a

rendu son rapport en mars 1988, une partie seulement des prestations familiales serait versée au taux métropolitain, la différence étant consacrée à des actions sociales collectives (garde d'enfants, formation, par exemple).

Le gouvernement, pour tenir compte de la pression des élus des DOM - ces départements ayant voté à une large majorité pour M. Mitterrand à l'élection présidentielle, - a décidé d'aller au-delà en annonçant une « égalité sociale » : celle-ci consisterait, en principe, à traiter de la même façon les habitants de la métropole et ceux des départements d'outre-mer.

Cette décision n'est pas sans présenter certaines difficultés : ne faudrait-il pas aussi aligner le SMIC sur la métropole ? Compte tenu du nombre d'enfants, les allocations familiales ne risquent-elles pas de devenir une forme déguisée d'allocation-chômage ? Certains esprits chagrins font même remarquer que l'alignement des prestations familiales devrait avoir pour corollaire la suppression des avantages fiscaux ou tout simplement des rémunérations spéciales accordées aux fonctionnaires, voire de certaines prestations qui n'existent pas en métropole, comme les allocations familiales au premier enfant.

Surtout, l'application parallèle du RMI et de l'égalité sociale strictement entendue aboutirait à verser en quelques années 2 à 3 milliards de francs supplémentaires dans les départements d'outre-mer, c'est-à-dire à y accroître de quelque 10 % le revenu disponible. Une telle injection est périlleuse : elle peut entraîner une hausse des prix dans les DOM, ce qui irait à l'encontre de l'objectif recherché. Elle risque surtout - certains députés des DOM l'ont souligné - de développer davantage « l'économie de comptoir », de ne pas réduire le chômage et d'accroître encore la dépendance des départements d'outre-mer à l'égard de la métropole (les produits venant de l'extérieur coûtent souvent aussi cher que ceux fabriqués sur place).

M. La Penne a annoncé une « mise à plat » avec les élus et les responsables économiques des DOM des problèmes posés par le développement économique et l'égalité sociale dans ces départements. Reste surtout à trouver une stratégie de développement économique des DOM autant qu'une bonne utilisation des fonds, seul moyen, en définitive, de procurer une insertion aux bénéficiaires du RMI et à quelques autres.

GUY HERZLICH.

(1) 77,5 % à la Réunion, 83,5 % aux Antilles et en Guyane.

Au Sénat

La première loi sur « l'expérimentation humaine » est adoptée

Illustration de la « méthode Rocard » : en acceptant que soit inscrite à l'ordre du jour du Sénat, mercredi 12 octobre, une proposition de loi, le gouvernement concrétise la volonté exprimée par le premier ministre de voir le Parlement jouer son rôle d'initiative.

M^{me} Hélène Dorlhaic, secrétaire d'Etat chargée de la famille, qui remplaçait son ministre de tutelle, M. Claude Evin, s'est plu à souligner que le sujet abordé - les essais médicaux chez l'homme (le Monde du 13 octobre) - transcende les clivages politiques. Elle a aussi mis l'accent sur « l'acceptabilité » du travail sénatorial, qui conjugue deux démarches : « L'une délibérément ambiguë : prévoir l'imprévisible ; l'autre volontairement prudente : prévenir l'irréversible ».

Point de départ des auteurs de la proposition de loi : le vide juridique en la matière, qui prive de protection les individus et place les médecins dans l'illegalité, ce qui au bout du compte nuit à l'industrie pharmaceutique française. Cela justifiait aux yeux de M. Claude Huriet (Union cent., Meurthe-et-Moselle) l'insertion dans le code de la santé publique d'un livre nouveau portant sur « la protection des personnes dans la recherche biomédicale ».

Son collègue socialiste du Rhône, M. Franck Sérusclat, deuxième signataire du texte, est allé plus loin en insistant sur la nécessité de légiférer « avant que l'opinion ne reproche [son] laxisme » au législateur.

Seuls les communistes (qui se sont abstenus dans le vote final, alors que l'ensemble des sénateurs a approuvé la

proposition de loi modifiée en cours d'examen) sont restés réservés. Non pas tant sur le fond du dispositif que sur la méthode : M. Charles Lederman a ainsi défendu, en vain, une motion tendant à renvoyer le texte en commission pour un examen plus approfondi, notamment dans ses aspects de protection juridique de l'individu.

Conformément aux vœux du Conseil d'Etat mais aussi du Conseil de l'Ordre des médecins et du Comité national d'éthique, la nouvelle législation devrait s'appliquer à l'ensemble des essais pratiqués sur l'homme et non pas seulement aux seuls essais de substances médicamenteuses effectués en vue de leur commercialisation.

Le dispositif rend obligatoire le consentement du sujet et protège les personnes dépendantes (femmes enceintes, mineurs et majeurs protégés, malades en situation d'urgence, démunis...).

L'un de ces objectifs est d'empêcher toute « professionnalisation » et toute commercialisation du corps humain. Toutefois, pour les recherches sans finalité thérapeutique, une indemnisation pourra être versée. Ce texte institue également la responsabilité civile des industries pharmaceutiques et des médecins qui pratiquent les essais. Enfin les comités d'éthique locaux seront soumis préalablement et obligatoirement toute recherche.

Le gouvernement, souhaitant une mise en application rapide de cette première loi sur « l'expérimentation humaine », envisage d'inscrire le texte aux travaux de l'Assemblée nationale dès la fin du mois de novembre.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Député communiste de la Réunion

Laurent Vergès est mort des suites d'un accident de la route

SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION de notre correspondant

Laurent Vergès, député communiste de la Réunion, non inscrit, fils du secrétaire général du Parti communiste réunionnais, M. Paul Vergès, n'a pas survécu aux nombreux traumatismes dont il a été victime le vendredi 7 octobre dans un accident de la route.

Laurent Vergès avait perdu le contrôle de sa voiture sur la route à quatre voies reliant Saint-Denis à la ville du Pont, avant de heurter violemment un mur de pierres.

La fatigue est probablement à l'origine de ce drame. Laurent Vergès avait, en effet, négocié toute la nuit de jeudi à vendredi un accord entre le PCR, le RPR et l'UDF pour la gestion du conseil général de la Réunion contre une coalition socialo-barriste. Il avait également participé, avant son accident, à la

séance de la nouvelle assemblée départementale où cet accord fut concrétisé, entraînant une tension extrême entre socialistes et communistes.

[Issu d'une famille où la politique est une seconde nature (son grand-père et son père ont tous deux été députés de la Réunion), neveu de l'avocat bien connu, Laurent Vergès, né le 23 avril 1955 à Saint-Denis (la Réunion), fut d'abord journaliste. Dès 1985, il entre au conseil régional de son île natale, et en mars 1986 il est en troisième position sur la liste du Parti communiste réunionnais, pour les élections législatives, menée par son père. La démission de celui-ci, le 14 octobre 1987, lui permet d'entrer au Palais Bourbon. Aux élections de juin 1988, il conserve son siège dans la 2^e circonscription du département. Le PCR étant en froid avec le PCF, il n'adhère pas au groupe communiste et reste non inscrit. Laurent Vergès sera remplacé à l'Assemblée nationale par un médecin, M. Alexis Pota.]

ALIX DJOUX.

Reservée aux jeunes 15-25 ans, une rencontre exceptionnelle :

LE MARATHON DE L'ENTREPRISE

19 et 20 octobre (9h - 17h)
au C.N.A.M., 292, rue St-Martin, 75003 PARIS

Entrée libre

Les mutations de l'entreprise France-Europe, présentées et racontées par 20 chefs d'entreprise, experts et journalistes.

Organisée par les EDITIONS AUTREMENT 47.70.12.50

50 من الأمل

هكذا من الأصل

Politique

La préparation des élections municipales

Les socialistes confirment leur volonté d'« élargissement »

Les socialistes et les communistes se sont engagés dans la préparation des élections municipales de mars 1989. Au souci de conserver ou de gagner le plus grand nombre possible de villes s'ajoute, de part et d'autre, un désir de régler des comptes, dont il s'agit de voir, dans les mois qui viennent, dans quelle mesure les directions des deux partis sont capables de le maîtriser ou d'éviter qu'il ne se manifeste trop clairement.

Du côté socialiste, la tentation existe de mettre fin à un système qui, depuis l'accord municipal de 1976, permet aux communistes de régner sur un grand nombre de villes grâce à l'appoint socialiste, sans jamais les avoir empêchés de combattre le PS.

Du côté communiste, les élections de mars prochain sont vues comme l'occasion de mettre le PS au pied du mur, en l'obligeant à choisir entre l'union de la gauche, restée effective dans les municipalités, et l'ouverture vers le centre. Le PCF voudrait, lui, sortir du piège qui l'amène à apporter ses voix au PS dans les seconds tours d'élection, sans en retirer pour lui-même un quelconque avantage politique.

Après le second tour des cantonales, où des socialistes en position de se maintenir face à des communistes se sont retirés, le PS veut se montrer plus ferme. Le projet de texte soumis au bureau exécutif du PS, le mercredi 12 octobre, par M. Pierre Mauroy, en vue de la préparation de la convention nationale du 13 novembre, tient compte en partie de ce souhait. La démarche adoptée par le premier secrétaire, dans la lettre qu'il avait adressée la veille à M. Georges Marchais, témoigne, elle aussi, d'un changement de ton.

Intitulé « Faire vivre la majorité présidentielle dans nos communes », le projet de M. Mauroy définit ainsi la stratégie du PS : 1. Renforcer le Parti socialiste ; 2. Rassembler la gauche ; 3. Élargir le rassemblement de la gauche. Il rappelle que le rassemblement de la gauche est « l'orientation fon-

damentale des socialistes depuis le congrès d'Épinay » (en 1971), mais il ajoute : « Aujourd'hui, ce sont toutes les composantes de la majorité présidentielle qui doivent être représentées au sein de nos listes (...). Un accord doit être trouvé avec les partis et les mouvements politiques ayant voté pour François Mitterrand ».

Les socialistes entendent « rechercher l'accord dès le premier tour » (ce qui sous-entend la demande d'un accord national, refusé par le PCF), mais ils précisent qu'ils « refuseront toute exclusive ». « Si une difficulté devait apparaître, déclareront-ils, si l'un de nos partenaires refusait de tenir compte de la situation nouvelle créée par la victoire de François Mitterrand, nous pourrions alors demander aux électeurs de trancher dès le premier tour. Dans cette éventualité, la décision appartiendrait aux instances du parti, qui devraient arrêter la liste des primaires en fonction de considérations locales mais aussi nationales. » Les socialistes précisent, enfin, que la référence pour la constitution des listes doit être fournie par « les résultats des scrutins les plus récents ».

« Rétrécissement »

Approuvé par les responsables des différents courants du PS au cours d'un déjeuner autour du premier secrétaire, mardi, ce projet confirme donc la volonté d'« élargissement » déjà affirmée par M. Mauroy. Celle-ci s'exprime, aussi, dans la lettre adressée par le premier secrétaire à M. Marchais. Il écrit, en effet, que les socialistes entendent « assurer, pour la gestion des communes, la représentation de la majorité rassemblée par François Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle ».

Le secrétaire général du PCF a répondu à cette lettre devant les membres du comité central, réuni mercredi. M. Marchais estime que la notion de majorité présidentielle « ne constitue pas un élargissement, mais un rétrécissement », car les communistes n'en font « pas partie ». Il suggère que la lettre de M. Mauroy ouvre, en fait, la porte à

des accords entre le PS et la droite. Il en conclut : « Poser comme préalable l'alliance socialiste-droite, ce serait rendre impossible la coopération socialiste-communiste ».

M. Marchais accepte, cependant, la rencontre demandée par le PS - M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, prendra contact avec M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, - mais il maintient que la constitution des listes doit faire l'objet d'accords locaux. Il s'agit, pour le PCF, d'éviter que les socialistes ne puissent adopter une approche globale, leur permettant de faire du « donnant-donnant ». En morce-

lant les négociations, les communistes espèrent pouvoir engager rapidement la campagne dans les villes qu'ils dirigent et prendre, ainsi, de l'avance sur les socialistes.

Ceux-ci affirment, au contraire, leur volonté de prendre en compte les « considérations nationales ». Il s'agit pour eux de porter les différends prévus devant l'opinion de gauche et de politiser au maximum le scrutin, que les communistes tentent, au contraire, de limiter à un affaire de gestion municipale.

OLIVIER BIFFAUD et PATRICK JARREAU.

Au comité central du PCF

Les « coordinations », la fédération du Doubs et... M. Le Pors sur la sellette

La première journée de la réunion du comité central du PCF tenue à huis clos au siège du parti, mercredi 12 octobre, a surtout été marquée par l'intervention de M. Georges Marchais, en réponse à la lettre de M. Pierre Mauroy (lire ci-contre). L'originalité du rapport de M. Claude Billard, membre du bureau politique, intitulé « Après la rentrée et les élections cantonales, la situation politique et sociale, et l'activité du parti », n'a pas sauté aux yeux de certains membres du « parlement » communiste. Ils devaient pouvoir se rattraper à l'occasion de la seconde journée de discussion avec l'évocation de trois questions qui circulent dans les instances dirigeantes du PCF et qui risquent de tendre légèrement un climat interne qui semblait, avant les vacances, s'adoucir.

La première question est très liée à l'actualité. Il s'agit du rôle des « coordinations » dans la grève des infirmières. Selon un dirigeant, une divergence d'appréciation entre le PCF et la CGT aurait déjà provoqué des « accrochages ». Le parti est plutôt favorable aux coordinations alors que la CGT, même si elle reconnaît leur existence, est plutôt contre car elle y voit une mise en cause directe de son existence syndicale.

La deuxième question concerne la fédération du Doubs, dont le premier secrétaire, M. Martial Bourquin, n'est toujours pas reconnu par la direction nationale, qui considère, officiellement, que le PCF est absent de ce département. Un document de 76 pages, anonyme, mais critiquant la direction fédérale pour s'être aligné sur les positions nationales, circule depuis quelques semaines dans le Doubs. La direction du PCF, qui n'a pas réagi à la publication récente d'un document des « reconstituteurs », auxquels les dirigeants du Doubs se réfèrent, pourrait, dit-on, envisager une mesure administrative à l'encontre de cette fédération.

Enfin, M. Anicet Le Pors, qui avait été chargé, avant l'été, d'une réflexion sur les institutions - son sujet de prédilection - pourrait bien avoir une mauvaise surprise avec le rejet, ou pour le moins une critique circonstanciée, de ses propositions. M. Charles Fiterman, ancien ministre des transports, aurait été chargé de ce travail à la place de l'ancien ministre de la fonction publique, son ancien collègue au sein des gouvernements de M. Pierre Mauroy.

O. B.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 12 octobre, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse de la présidence de la République a diffusé un communiqué dont voici des extraits :

PERSONNES AGÉES

(Lire page 29).

ACTION HUMANITAIRE

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'action humanitaire, a présenté au conseil des ministres une communication portant sur les principales orientations de son action. L'action humanitaire a pour objet de faire face aux situations de détresse et à toutes formes d'exclusion, et de répondre, partout dans le monde, aux urgences résultant de catastrophes naturelles et de toute situation mettant en cause, comme celle des réfugiés, la liberté ou la dignité de l'homme. L'action d'un vaste réseau de solidarité incarné par le mouvement associatif et les organisations non gouvernementales est venue s'ajouter à celle des institutions de l'ONU et des systèmes de protection sociale. La création d'un secrétariat d'Etat chargé de l'action humanitaire, directement rattaché au premier ministre, y fait écho et marque la volonté de voir la France jouer un rôle de premier plan dans ce domaine.

Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire a été chargé par le premier ministre d'animer, en liaison avec les ministres participant à la cellule d'urgence et de veille, une réflexion sur l'amélioration de la réponse de la France aux situations d'urgence. Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire disposera d'environ 30 millions de francs de crédits inscrits à divers chapitres de la loi de finances. Le secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire portera ses efforts, en France et à l'étranger, notamment sur :

- le développement de l'action humanitaire par les associations et les fondations ;
- la préparation, en liaison avec le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, des assises des nouvelles solidarités qui

réuniront à Paris, les 9, 10 et 11 janvier 1989, tous ceux qui travaillent, en France et à l'étranger, à la recherche et à la mise en place de nouvelles formes d'insertion ;

- la promotion dans les instances internationales du « droit d'assistance humanitaire », tel qu'il a été défini par le président de la République dans son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 29 septembre 1988 ;

la coordination de la mise en œuvre du projet Globus des volontaires européens du développement ; ce projet consiste à proposer à des jeunes européens disponibles pour une période de service civil, une formation professionnelle et un travail en commun avec des jeunes des pays du tiers-monde sur des projets de développement ou des tâches utiles à ces pays.

ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF

(Lire page 30).

Nominations

Le conseil des ministres, a adopté les mesures individuelles suivantes :

- Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, et du ministre de l'intérieur, M. Jean Arzet, préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados, et M. Jacques Le Noante, chef du service du contrôle d'Etat, sont nommés conseillers maîtres à la Cour des comptes en mesure extraordinaire ;
- Sur proposition du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, M. Emile Cazimajou, ministre plénipotentiaire honoraire, est maintenu dans ses fonctions de conseiller diplomatique du gouvernement ;
- Sur proposition du ministre de l'agriculture et de la forêt, M. Jean Renaud, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, est nommé directeur général de l'Office national interprofessionnel des céréales ;
- Sur proposition du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre, M. Flavien Errera est nommé directeur des pensions, de la réinsertion sociale et des statuts.

La campagne pour le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le Centre d'information civique met en garde contre les prises de position en faveur de l'abstention

Avant la fin de la semaine toutes les grandes formations politiques auront pris position sur le référendum du 6 novembre, dont le résultat engagera l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Le conseil national de l'UDF se prononcera vendredi 14 octobre, en formulant certainement un « oui » assorti de réserves. Le comité central du RPR le fera le lendemain, en optant sans doute, à la majorité relative de ses membres, pour une « abstention motivée ».

Dans les jours qui suivront, M. François Mitterrand tirera vraisemblablement ses conclusions de l'ensemble des prises de position, dans lesquelles le « oui » apparaît toutefois dominant, et au-delà, souvent, des clivages politiques.

Le Centre d'information civique (CIC) a prévu, pour sa part, une série d'initiatives afin de sensibiliser le corps électoral. Du 24 octobre au

6 novembre, trois spots télévisés en noir et blanc seront diffusés sur les chaînes publiques et privées de télévision, ainsi que sur le réseau interne de la RATP, sur le thème : « Le 6 novembre, votre voix sera celle de la France ». Le même message sera diffusé par les radios. En outre, des affiches proclament : « Vous êtes la voix de la France » vont être apposées à partir du 15 octobre dans quatre mille cinq cents emplacements, principalement les gares. Un message électronique a également été proposé par le CIC aux journaux d'information municipaux.

Enfin, un système d'information sur le référendum par minitel (36-15 code CICINFO) ainsi qu'une permanence téléphonique au siège de l'association (type loi de 1901, fonctionnant grâce à des subventions) sont mis en place, tandis que des documents et fiches

d'explication sont mis à la disposition des écoles.

Le Centre d'information civique a passé pour cette campagne une convention avec le Service d'information et de diffusion du ministère de l'Intérieur (SDI), qui a déjà lancé, parallèlement, sa propre campagne depuis le 10 octobre.

Le CIC a appelé, mercredi 12 octobre, les électeurs à participer au scrutin, en soulignant notamment : « Le refus de vote est un acte d'incivisme. Toute prise de position en faveur de l'abstention est une décision plus que grave qui peut porter un coup très dur à la notion de participation du citoyen à la vie publique. S'il n'est pas possible de faire voter « oui » ou « non » on doit faire voter blanc ».

Cet appel, dont le texte est, mot à mot, le même que celui diffusé à l'occasion du référendum de 1972 sur l'« élargissement » de la CEE à la Grande-Bretagne, alors boycotté par les socialistes, ajoute : « Jamais de grands républicains comme Gambetta et Clemenceau, jamais le général de Gaulle n'auraient osé conseiller ou organiser la désertion des urnes ».

L'hôtel Matignon et le PS, d'une part, le mouvement associatif soutenant le FLNKS, d'autre part, ont mis au point un double calendrier de réunions publiques.

Des détachements parachutistes et des escadrons de gendarmerie renvoyés en métropole. - Compte tenu du retour au calme en Nouvelle-Calédonie et dans la perspective du prochain référendum, le ministre de la défense a décidé d'appliquer un plan de réduction progressive de ses forces sur le territoire. Il s'agit de ne pas remplacer les unités, notamment de parachutistes et de gendarmes, envoyées en Nouvelle-Calédonie et dans le parc de l'infanterie de marine et escadrons de gendarmerie mobile - devrait rentrer avant la fin de la semaine prochaine, en métropole, sans être relevé. Des premières réductions ont été effectuées cet été. Ce mouvement devrait porter sur environ un millier d'hommes.

Malgré l'opposition du MRG

L'Assemblée de Corse adopte à une large majorité la motion d'origine nationaliste

L'Assemblée de Corse a achevé, dans la nuit de mercredi 12 au jeudi 13 octobre, le débat entamé mardi (le Monde des 12 et 13 octobre) autour de la motion en dix points déposée par le groupe nationaliste A. Cascoitta nazionalista en adoptant cette motion, après l'avoir amendée.

Seul le MRG a voté contre l'adoption de ce texte (les communistes s'abstenant), qui propose une définition de la notion de « peuple corse » et propose également d'établir dans un délai de six mois un « projet cohérent de développement économique, social et culturel » de la Corse, qui serait « officialisé par le dépôt d'une loi-programme ».

M. Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, qui est chargé du dossier corse se « réjouit » de l'adoption de cette motion.

BASTIA de notre correspondant

« Le peuple corse est une communauté historique et culturelle vivante regroupant les Corses d'origine et d'adoption (...). L'Assemblée de Corse entend faire valoir les droits du peuple corse à la préservation de son identité culturelle et à la défense de ses intérêts économiques et sociaux spécifiques dans le cadre de la Constitution française. 44 voix pour et 10 contre... La motion est adoptée ».

Le président de l'Assemblée de Corse, le député RPR de Corse-Sud, Jean-Paul de Rocca-Serra, conclut ainsi une séance marathon de l'Assemblée qui aura duré quatorze heures d'affilée pour s'achever jeudi matin à 2 heures. Certes, il rappelle qu'« à un quart d'heure du vote, la quasi-unanimité des conseillers approuvait le texte, mais [que] certaines réticences dans la formulation de quelques mots (...) l'ont finalement emporté sur l'essentiel de la question posée ».

« A nous dans l'avenir, ajoute-t-il, de réduire ces aspirations ».

Le texte final adopté (qui aborde des questions aussi délicates que la reconnaissance du peuple corse, la réalisation de la vie publique, la refonte des listes électorales ou le développement économique) dépasse les déclarations d'intention ; il propose d'établir dans un délai de six mois « un projet cohérent de développement économique, social et culturel », projet qui serait « officialisé par le dépôt d'une loi-programme ».

L'Assemblée de Corse ferait ainsi l'économie d'un schéma d'aménagement toujours pas adopté et engagerait, à sa place, un plan d'équipement global qui permettrait d'intégrer le contrat de plan Etat-région - qui devrait être signé en décembre - et l'apport européen du PIM (Programme intégré méditerranéen).

Consensus jusqu'à l'extrême droite

C'est précisément sur les options économiques de cette motion que les élus communistes ont buté. Ils ont préféré ne pas prendre part au vote parce qu'ils ne peuvent s'accommoder du « régime fiscal particulier » que préconise la motion : « Ce n'est pas l'intérêt du peuple corse que de s'orienter vers une zone franche, conséquence de ce type de statut. Ce n'est pas l'intérêt du peuple corse que d'être exclu de la République française par ce biais », dit M. Albert Ferracci, (PCF).

La motion se prononce également pour l'« enseignement de la langue corse dès la maternelle et à tous les niveaux du cursus scolaire et universitaire, comme une matière à part entière, bénéficiant des recommandations de la résolution du Conseil de l'Europe sur les langues minoritaires ou régionales ».

En dépit de l'abstention du PCF et de l'opposition du MRG -

politique non négligeable en Corse, - il reste que la motion d'origine nationaliste a été votée à une large majorité. Le consensus ainsi dégagé place « la balle dans le camp du gouvernement », un point de vue exprimé par l'ex-FLNC au moment de l'annonce de sa trêve, et que le porte-parole du PS, M. Nicolas Alfonsi, rejoint aujourd'hui : « Ce texte, s'il est adopté, est l'annonce de notre volonté de voir la Corse se développer. Au gouvernement maintenant de nous y aider ».

Le consensus s'étend jusqu'à l'extrême droite, puisque M. Pascal Arrighi, ancien membre du FN, n'hésite pas à s'engager : « Je n'ai, à-t-il dit, aucun scrupule à voter ce texte qui politiquement et juridiquement, se tient (...). Que le gouvernement prenne en compte notre volonté d'aspirer à la paix publique et au travail, qu'il nous donne les moyens du développement de la Corse (...), le consensus d'aujourd'hui est une date historique ».

Pour les nationalistes, qui sont à l'origine de ce consensus, « le débat de fond que notre motion avait vocation à susciter a eu lieu. Nous en sommes satisfaits, et nous constatons aujourd'hui qu'un texte cohérent a été adopté. Il est une base de discussions qui ne pourra que favoriser certains gestes d'apaisement ». Allusion, peut-être, à la trêve (actuellement reconduite) de l'ex-FLNC.

« A l'heure où l'on peut entrevoir un éventuel règlement politique du problème corse, continuent les nationalistes, aujourd'hui plus que jamais l'Etat doit prendre toutes ses responsabilités afin que la démocratie que certains proposent soit porteuse d'espoir et d'avenir ».

MICHEL CODACCIONI.

PRÉCISIONS. - La ville natale de M. François Mitterrand, Jarnac, se trouve en Charente et non en Charente-Maritime, comme nous l'avons écrit dans nos éditions du 11 octobre. En revanche, Saint-Jean-d'Angély, but de la visite du président de la République le 9 octobre, est situé en Charente-Maritime et non en Charente. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser ces erreurs.

limité moins trois voix
Un scrutin du Parlement

II MARATHON DE L'ASSEMBLEE
1988 20 OCTOBRE

Société

Les enquêtes douanières en Europe et aux Etats-Unis

Le rôle de Paris dans le recyclage des « dollars-cocaïne »

La BCCI contribuait à blanchir l'argent du cartel colombien de la drogue

Après l'opération d'envergure (quarante arrestations), menée sur l'initiative des douanes américaines simultanément aux Etats-Unis, à Londres et à Paris (le Monde du 13 octobre), pour démanteler un réseau financier international de blanchiment de l'argent provenant du trafic de drogue, quarante-cinq personnes étaient encore recherchées jeudi 13 octobre.

Les premiers éléments recueillis ont permis aux enquêteurs d'établir que la Banque de crédit et de commerce international (BCCI), qui apparaît comme la plaque tournante de ce réseau, réalisait ces opérations bancaires délictueuses directement au profit du cartel colombien de Medellín spécialisé dans le trafic de la cocaïne.

L'agence parisienne de la BCCI a repris, dans une déclaration diffusée à Paris le 12 octobre, l'essentiel du communiqué publié la veille par sa filiale londonienne (le Monde du 13 octobre). La direction de la BCCI confirme que six des quatre-vingt-cinq personnes interpellées ou recherchées au cours de ces dernières quarante-huit heures sont des cadres de l'entreprise. Tout « en croyant fermement à la justice des Etats-Unis », la BCCI affirme que, selon elle, ces « personnes sont des victimes innocentes des circonstances ». Enfin, la BCCI déclare qu'« elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider les autorités concernées à faire la lumière sur ces graves accusations ».

50 kilogrammes de documents bancaires saisis et trois dirigeants sous les verrous : tel était, mercredi 12 octobre, le premier bilan de l'opération menée contre la filiale française de la Banque de crédit et de commerce international (BCCI) par la direction des douanes sur demande de son homologue américain - la BCCI étant accusée d'avoir « blanchi » l'argent de trafics de cocaïne (le Monde du 13 octobre). Cette banque a son siège à Luxembourg ; ses filiales sont installées dans soixante-trois pays dont la France.

Devant la presse à Paris, le 12 octobre, M. Jean-Henri Hoguet, responsable de la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), chargée de cette opération internationale dite « Cocaïne-Chase », a apporté quelques compléments aux informations données la veille à Washington et à Paris permettant de mieux comprendre le mécanisme de cette affaire, qualifiée de « première dans l'histoire de la répression du

trafic des stupéfiants ». C'est, en effet, « tout un réseau de blanchiment de l'argent sale » qui vient d'être mis en évidence par la coopération mondiale des douanes.

Quand, au cours du dernier week-end, commencèrent les arrestations à Tampa (Floride), les enquêteurs américains sont sûrs de leur piste. L'affaire, peut-on dire, est déjà « bouclée ». Quarante-vingt-cinq personnes sont sur la sellette ; quarante sont immédiatement interpellées, inculpées et écrouées ; quarante-cinq sont encore recherchées. Selon une première estimation rendue publique à Paris, les sommes « blanchies » par l'ensemble du réseau international de la BCCI se montent à 32 millions de dollars (plus de 200 millions de francs). Principalement aux Etats-Unis, à Londres et à Paris.

Les trois succursales françaises situées à Paris, Nice et Monaco ont, à elles seules, encaissé sur des comptes de dépôt environ 6 millions de dollars - l'équivalent de la vente

de 3 000 kilos de cocaïne au prix actuel du marché. Les dirigeants de cette filiale française ont été arrêtés : MM. Nazir Chinoy, ressortissant pakistanais, interpellé mercredi à Londres, Ian Howard, ressortissant indien, interpellé au cours du week-end en Floride, et M. Hassan Sibte, Pakistanais, interpellé deux jours en Floride au cours du week-end.

Aucun Français ne figure parmi la liste des personnes interpellées ou recherchées. Il n'y aura sans doute pas d'arrestation en France », ont affirmé des responsables de la direction des douanes, qui ont agi dans le cadre de « l'assistance administrative » sollicitée par leurs collègues américains, qui, eux, « savent tout ou presque » de ce réseau bancaire.

seul jeu des écritures bancaires. L'argent se déplace, en effet, entre les places financières que sont Paris, Londres, Wall Street, et les paradis fiscaux.

Petites coupures et placements financiers

Mais la technique de l'infiltration permet finalement aux douaniers américains de « mettre à plat » le réseau BCCI du cartel colombien. Paris y joue un rôle spécifique. Ce n'est pas en France que sont déposés les petites coupures de la vente de cocaïne. Mais c'est en France que, pour le cartel, s'ouvrent des comptes de dépôts à terme et s'opèrent des placements financiers. Paris offre, en effet, quelques avantages : le taux de rémunération des dépôts à terme y est à ce moment-là plus attractif qu'ailleurs. On n'y impose aucune justification préalable, alors qu'aux Etats-Unis il faut « sourcer » un dépôt s'il est supérieur à 10 000 dollars (il en va de même au Royaume-Uni pour un dépôt supérieur à 3 000 dollars).

Les douaniers américains ont donc déjà découvert le mécanisme lorsqu'en mai 1988 ils appellent à l'aide leurs collègues français. Pour engager une action judiciaire, ils ont, en effet, besoin de « complément de preuves » et donc de documents comptables appartenant à la filiale française de la BCCI. C'est ainsi que, conformément à la loi française du 8 juillet 1987, des perquisitions s'opèrent sous l'autorité du président du tribunal de grande instance de Paris. Les agents de la DNRED saisissent « pour investigation » 50 kilos de documents bancaires au cours de plusieurs visites domiciliaires.

Ces pièces sont « ciblées » : relevés d'environ deux cent cinquante comptes pour une cinquantaine de sociétés ou personnes physiques ; télex donnant des ordres pour créditer un compte, correspondances manuscrites, etc.

Le feu vert américain pour réaliser l'opération est arrivé à Paris lors du dernier week-end. Désormais, la procédure judiciaire peut commencer aux Etats-Unis. Mais encore faut-il que, en France, les documents saisis permettent d'établir un délit prévu par la loi en vigueur sur le territoire.

DANIELLE ROUARD.

« On va la leur faire bouffer »

M. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget, s'est félicité, mercredi 12 octobre, de la participation de la douane française au démantèlement d'un réseau international de blanchiment des bénéfices du trafic de cocaïne.

« C'est un très bon coup. Je suis très fier de mes douaniers », a déclaré M. Charasse dans les couloirs du Palais-Bourbon.

« Les mecs qui empoisonnent la jeunesse avec la drogue et qui se font du fric là-dessus, on va le leur faire bouffer », a ajouté le ministre du budget.

Les effets de la loi d'amnistie conduisent à un non-lieu dans l'affaire des fausses factures de Lyon

M. Jacques Hanry, juge d'instruction au tribunal de Lyon, qui avait été chargé, en novembre 1987, du dossier dit des fausses factures de Lyon dans lequel se trouvaient impliqués une dizaine de personnes dont MM. Yvon Deschamps, premier secrétaire de la Fédération du Rhône du Parti socialiste, et François Diaz, trésorier de cette fédération et proche de M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense, député PS du Rhône et maire de Villeurbanne, a rendu, mardi 11 octobre, une ordonnance de non-lieu en faveur de tous les inculpés.

Cette décision est conforme aux régularisations qu'avait prises dans cette affaire le parquet, en faisant valoir que les infractions reprochées se trouvaient amnistées par les dispositions de la loi du 20 juillet 1988 votée par le Parlement après l'élection présidentielle.

Le dossier avait été établi à partir d'une enquête sur les comptes de Radio-Notalgis qui avait fait apparaître l'existence de fausses factures établies par huit dirigeants d'entreprise, d'un montant de 775 000 F et qui auraient permis le versement de ces sommes au bénéfice d'un parti politique. Or la loi d'amnistie s'applique aux infractions commises en relation avec le financement des campagnes électorales et des partis politiques.

Infiltration

Les douanes des Etats-Unis avaient « infiltré » le système depuis deux ans déjà. Outre-Atlantique, cette technique d'infiltration est légale, depuis que les Américains se sont dotés d'une législation spéciale pour la lutte contre la drogue. A l'inverse, la France n'autorise pas l'usage de cette méthode.

Dès 1986, donc, les douanes américaines réussissent à « pénétrer » à l'intérieur du réseau de la BCCI qu'elles soupçonnent de travailler directement pour le cartel colombien de Medellín. Par un chemin tortueux : injection d'argent dans un compte client dont on va suivre les mouvements, ou embauche clandestine d'agents transformés en banquiers, ou même création de sociétés financières au service du cartel.

De cette palette de moyens, nul ne sait celui qui finalement a été retenu. Le secret est resté bien gardé. L'infiltration porte ses fruits. Aussi, en mai 1988, les douaniers américains alertent leurs collègues britanniques et français. Car ils ont acquis la certitude que les dirigeants de la BCCI à Londres et à Paris sont personnellement en liaison avec un membre du cartel colombien. Pour ce dernier, ils réalisent des opérations bancaires. Ainsi, l'argent du trafic est non seulement blanchi mais il rapporte.

Le circuit en son principe est classique. Les petites coupures, produit de la vente de drogue, sont déposées sur des comptes courants. Puis ces dépôts sont regroupés sur un compte commun : cela ne peut se faire qu'« avec la complicité bancaire », jugent les douaniers. Ce compte commun est un « compte de dépôts à terme ». En bref, de l'argent à placer. C'est là que s'opère le blanchiment. Ce placement se fait dans des opérations d'investissement qui transitent par des comptes au nom de sociétés financières. Ces sociétés ont leur siège dans des pays considérés comme des paradis fiscaux, les Caïmans, Bahamas ou Panama. Elles ont été créées pour le seul intérêt du cartel. Ainsi, les fonds de départ et le bénéfice de ces placements peuvent être restitués au cartel.

La complexité du blanchiment tient concrètement à la multiplication des comptes intermédiaires et à leur dispersion géographique. Par le



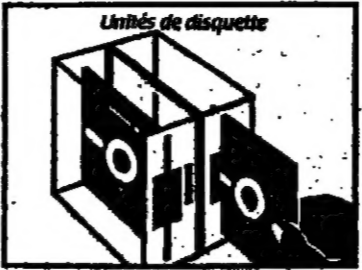


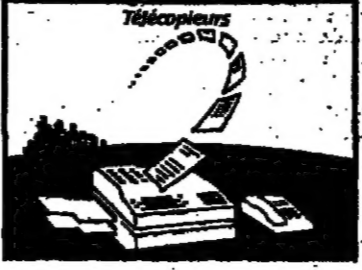


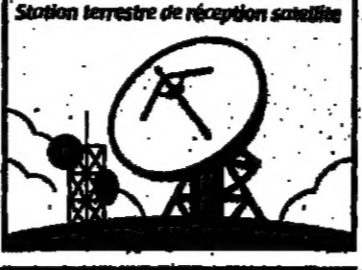
M. Joxe s'engage à multiplier les moyens de police au Pays basque

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, répondant mercredi 12 octobre à une « question au gouvernement » de M. Lamasoure (UDF, Pyrénées-Atlantiques) sur la situation au Pays basque français après les attentats de la fin de semaine, a notamment répondu :

« Quelle est la politique du gouvernement ? Pourchasser les terroristes, naturellement mais aussi essayer de prévenir le phénomène. (...) Vous me jugerez dans quelques mois, non sur quelques mois. (...) Vous avez raison d'être impatient que la paix revienne et j'ai raison, moi, d'être tenace. Vous savez que les moyens de police ont considérablement augmenté dans les Pyrénées-Atlantiques - leur coût est d'environ 0,5 milliard par an - cela pour une efficacité qui est grande mais non parfaite. Je m'engage publiquement à les multiplier, car il s'agit de la sécurité du pays. Il faut nous organiser, tout en étant conscient, hélas, que le problème politique risque de ne pas être résolu tout de suite. »

C&C Computers and Communications

Le temps que vous mettez pour lire tout ce que nous savons faire...

 Gros systèmes	 Semiconducteurs	 Unités de disquette
 Autocommutateur privé automatique	 Electronique domestique	 Télécopieurs
 Radio-téléphone cellulaire	 PABX	 Station terrestre de réception satellite

NEC

Courrier
 Prestige Elite
 PC Souverain
 Balé PS

Times PS
 Revista PS
 DRAFT GEMIC
 Print Unit

TYPE
 STYLE

50 من الأصل

Société

après l'arrestation d'une quarantaine de personnes

Le mariage piégé

WASHINGTON
de notre correspondant

La mise en scène finale fut somptueuse. Une grande tente de toile blanche montée sur l'impeccable gazon d'un club de golf de Tampa, en Floride, attendait les convives du mariage. D'élegants cartons d'invitation avaient été envoyés pour la réception fixée au dimanche 9 octobre, à dix heures du matin. Et dès le matin, les invités, certains venus de l'étranger, avaient été conduits dans des limousines cosuées à une soirée qui s'annonçait plaisante — dans le style « enterrement de vie de garçon ».

La suite est maintenant connue. Les faux fiancés étaient de vrais agents du service des douanes, le mariage n'eut jamais lieu, et l'appartement où devait avoir lieu la soirée se révéla une souricière où tombèrent onze personnes, parmi les quarante arrestées, ce jour-là et les suivants, pour leur rôle supposé dans des opérations ayant abouti à « blanchir » 32 millions de dollars acquis grâce au trafic de drogue.

Il avait fallu deux ans d'efforts pour arriver là, deux années pendant lesquelles des agents du service des douanes se mirent dans la peau de « spécialistes » en recyclage de fonds, ou de propriétaires de restaurants, d'hôtels ou d'autres entreprises imaginaires soupçonnées de contribuer au blanchiment de l'argent sale.

Les responsables des douanes américaines ont peut-être imaginé la mise en scène de la noce pour de strictes raisons d'efficacité : attirer les suspects dans un lieu particulièrement adéquat pour leur arrestation. C'est la succursale de Tampa de la Banque de crédit et de commerce international qui était au cœur du complexe dispositif destiné à transformer en avoirs bancaires « propres » l'argent liquide venu de la vente de la drogue.

Mais pourquoi ne pas y voir un symbole ? Le mariage gléché, c'est celui de la banque et des trafiquants de drogue. Il s'agit bien sûr, d'abord, de la « Bank of Credit and Commerce International » (BCCI), dont neuf cadres ont été arrêtés, mais plus largement de tous les établissements qui pourraient être tentés par l'argent de la drogue — ou se sont déjà laissés tenter.

Le directeur des douanes américaines, M. William von Raab, a été très clair : « Je lance un avertissement à l'industrie bancaire : faire des affaires avec des escrocs est un crime. » Et il a même ajouté : « Pour certaines banques internationales, le taux de megalomanie est supérieur aux taux d'intérêt ». De leur côté, certains congressistes américains affirment déjà que cette première affaire n'est que la partie émergée de l'iceberg.

Le général Noriega et la BCCI

Selon M. von Raab, les responsables de la succursale de Tampa de la BCCI ne se sont pas contentés d'accéder aux demandes des (faux) trafiquants qui s'adressaient à eux pour « blanchir » leurs narco-dollars, mais au bout d'un certain temps, ils leur ont même suggéré des moyens de perfectionner leur méthode (un système de prêts imaginaires et de transferts constants d'argent d'un pays à l'autre).

En février dernier, la BCCI avait été mentionnée au cours d'auditions du Sénat américain concernant les activités du

général Manuel Noriega. L'homme fort de Panama venait alors d'être inculpé par deux tribunaux de Floride, celui de Tampa et celui de Miami, pour son rôle dans le trafic de drogue à destination des Etats-Unis.

En annonçant le coup de filet de ces derniers jours, le directeur des douanes américaines n'a pas évoqué explicitement les agissements du général Noriega. Mais selon le témoignage d'un des responsables de la banque arrêté ces derniers jours, M. Amjad Awan, le général panaméen possédait, sur un compte à la BCCI, des sommes atteignant parfois 20 millions de dollars. En 1982, le général Noriega aurait ainsi remis à M. Awan, qui venait régulièrement le voir à Panama, « plusieurs centaines de milliers de dollars en espèces ».

Ce compte, ouvert au nom des Forces Armées de Panama (M. Noriega est ministre de la défense de son pays), aurait notamment servi à payer divers policiers panaméens, notamment en période d'élections, et aussi à financer des frais de voyage et d'hôtel de M. Noriega et de ses trois enfants, ainsi que des achats personnels.

En tout état de cause, il est certain que le spectaculaire dénouement de l'opération « Cocaine-Chase » attirera, une nouvelle fois, l'attention sur le général Noriega et donc sur les déboires de l'administration Reagan qui n'est toujours pas parvenue à le chasser du pouvoir à Panama. L'affaire pourrait donc jouer un certain rôle dans la campagne électorale, puisque les liens passés entre l'administration républicaine et M. Noriega sont l'un des thèmes majeurs des discours de M. Michael Dukakis.

Le scandale remet aussi en mémoire l'épisode de l'irangate, la BCCI ayant, en effet, apparemment été utilisée pour les transferts de fonds liés aux achats d'armes destinés à l'Iran. Mais la liste des services fournis par cette banque ne s'arrête pas là. Selon la chaîne NBC, M. Jimmy Carter a été accompagné, lors d'un voyage au Moyen Orient en 1986, par un dirigeant de la BCCI, et la banque aurait fourni de très importantes sommes d'argent à un fonds pour lutter contre la faim constitué sur l'initiative de l'ancien président démocrate.

JAN KRAUZE.

RELIGIONS

Confectionné au Moyen Age

Le saint suaire de Turin n'a pas pu envelopper le corps du Christ

TURIN
de notre envoyée spéciale

Le cardinal Anastasio Ballestrero, archevêque de Turin, a rendu publiques, jeudi 13 octobre, les conclusions des experts nommés pour l'examen du saint suaire. La célèbre étoffe aurait été fabriquée entre 1269 et 1390 après Jésus-Christ. Mais la « relique » ne peut qu'une partie de son mystère puisque les spécialistes ne parviennent toujours pas à expliquer le secret de sa confection.

Daté au carbone 14 par des laboratoires spécialisés d'Oxford (Grande-Bretagne), de Zurich (Suisse) et de Tucson (Etats-Unis), le saint suaire, considéré depuis des siècles par les croyants comme le linge qui avait enveloppé le Christ mort, a perdu un de ses mystères. Désormais, on sait que les plantes dont est fait le tissu ont poussé... au treizième ou au quatorzième siècle.

Telle est l'annonce faite par Mgr Anastasio Ballestrero, cardinal, archevêque de Turin, « gardien » du saint suaire depuis que l'ex-roi d'Italie, Umberto II, a fait don au pape, par testament, en 1983, de la célèbre étoffe imprimée de deux silhouettes humaines opposées par la tête, l'une vue de face, l'autre vue de dos.

En avril dernier, le cardinal Ballestrero, autorisé par le pape, a choisi trois laboratoires pour l'examen d'échantillons. On sait par des études faites depuis le début du siècle que les empreintes représentent, par des tâches d'un brun (ou sépia) très pâle et par du « roussi », un homme mort, vu de dos et vu de face, barbu, de 1,80 mètre environ. Et elles le représentent en négatif, notion inconnue avant l'invention de la photographie au dix-neuvième siècle. On a d'ailleurs découvert ce fait surprenant seulement en 1986, lorsque les premières photos du saint suaire ont été prises.

La Passion reconstituée

Les empreintes n'ont pas été peintes. Les images prises au microscope électronique ne montrent aucune des lignes directionnelles qu'un tissu aurait obligatoirement produites. D'autre part, des études ont montré que, dans certaines conditions, l'alors et la myrrhe (utilisée pour les ensevelissements d'autrefois), combinés à la sueur et au sang, pouvaient produire sur des tissus des empreintes ressemblant à celles du saint suaire.

Les tâches brunes (ou sépia) ont été faites par du sang très chargé de bilirubine, pigment de la bile sécrété par le foie. En cas de souffrance extrême, due en particulier à des coups violents et nombreux, le foie sécrète la bilirubine en quantité telle que celle-ci passe dans le sang.

En revanche, le « roussi » est inexplicable. Il n'affecte qu'une très mince pellicule (l'épaisseur totale est de l'ordre du dix millionième de millimètre) du seul côté droit du saint suaire.

L'étude a montré que l'homme avait été supplicié et que son supplice correspondait à la passion du Christ, telle qu'elle est relatée dans les Evangiles et telle qu'on l'a reconstituée par des études d'historien romain. L'homme a été directement flagellé : quatre-vingt-dix

coups lui ont été infligés par le « flagrum » romain, ce terrible fouet, dont les lamelles de cuir étaient terminées par deux petites boîtes métalliques d'os. L'homme a été coiffé d'une calotte d'épines emboîtant tout le crâne. Il est mort comme tous les crucifiés, d'asphyxie et il a tenté d'échapper à l'étouffement en prenant, pour un moment, appui sur ses pieds. De plus, le visage porte des traces de coups violents et le nez est cassé ; le flanc droit porte une plaie profonde.

Plus étonnant encore, les clous étaient plantés dans les poignets et non pas dans les paumes. Et les deux pouces sont repliés dans l'intérieur des mains. Or, des études — fort macabres — faites par des médecins depuis le début du siècle ont prouvé, d'abord que les paumes n'auraient pas supporté le poids du corps, ensuite que l'insertion des clous dans les poignets faisait obligatoirement replier les pouces.

Et surtout des travaux faits d'abord en 1974 par Paul Gâtineau, un ingénieur breton, refaits ensuite par des Américains, ont mesuré la densité des tâches. Numérisées et traitées sur ordinateur, ces données ont révélé que la densité de chaque tâche dépendait de la distance du tissu par rapport à la surface du corps. L'image est donc en trois dimensions, ce que ne sont ni les photos ordinaires, ni les peintures, ni les empreintes obtenues expérimentalement avec l'alors et la myrrhe.

Ainsi la datation ne résout-elle pas toutes les énigmes posées par le saint suaire. On ne sait toujours ni d'où il vient ni comment il a été fait. Il apparaît, sans doute possible, en 1357, lorsque le comte Geoffroy de Charney le dépose dans l'église de Lirey (près de Troyes), sans que l'on sache d'ailleurs comment le comte de Charney l'avait en sa possession.

Max Frei, un criminologiste de Zurich, a cru reconnaître que des pollens recueillis sur le saint suaire venaient de plantes s'accroissant de sols salés des environs de Jérusalem. Mais ces conclusions sont controversées, tout ce qu'on peut dire est que le saint suaire a voyagé depuis les zones semi-arides d'Anatolie jusqu'en Europe occidentale, via les régions méditerranéennes.

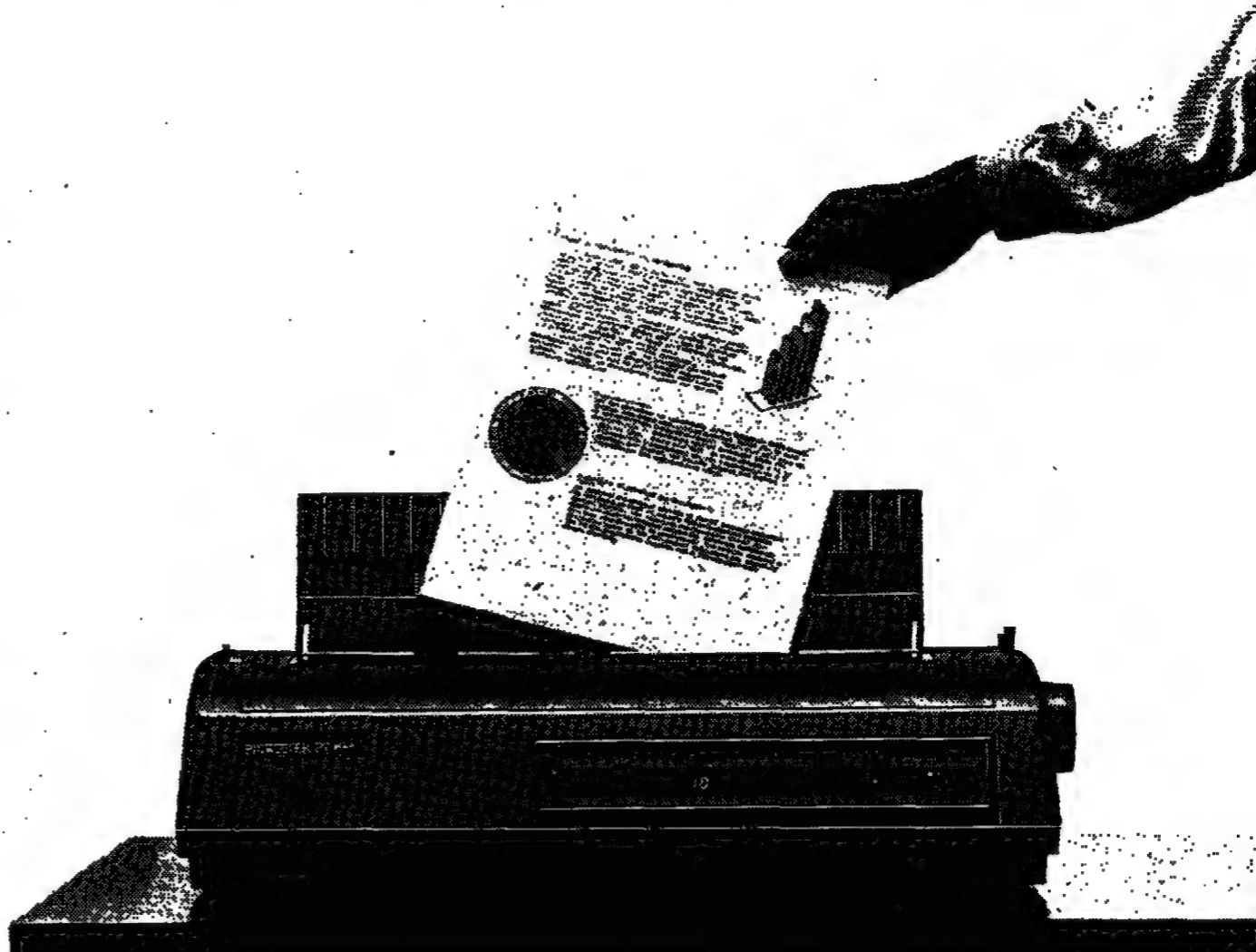
En revanche le mode de fabrication du tissu n'a jamais soulevé de question. Il s'agit d'un tissu de lin, une matière textile utilisée depuis l'Antiquité et selon un procédé de tissage classique au Proche-Orient de l'Antiquité quasiment jusqu'à nos jours.

Mais, on ne s'explique toujours pas comment les empreintes ont été faites, ni si elles sont le résultat d'un travail conçu dans ce but ou d'un concours fortuit de circonstances. S'il a été fait volontairement, il est l'œuvre d'un « artiste » de génie inconnu, dont personne ne peut dire comment il a acquis ses connaissances d'anatomie, ses notions de négatif et de relief, sa technique extraordinaire.

Il faut donc envisager une autre hypothèse : le tissu a enveloppé un treizième ou quatorzième siècle un homme mort. Mais un homme qui est mort après avoir subi les mêmes supplices que le Christ pendant sa Passion. Et au treizième ou quatorzième siècle, à une époque où les juges et les bourreaux, dont l'imaginaire était pourtant fertile, n'infligeaient plus la mort par crucifixion.

YVONNE REBEYROL.

...c'est plus qu'il n'en faut à votre Pinwriter NEC pour imprimer toute une page de courrier.



Nos imprimantes P6 Plus et P7 Plus sont rapides. Mais elles ne racontent qu'une infime partie de l'histoire de NEC. Vous serez sans doute surpris d'apprendre que plus de 15 000 produits — pour le bureau, la maison, etc. — portent la grille NEC. Jetez un coup d'œil à l'éventail de produits ci-contre : vous verrez comment NEC intègre son sens de l'innovation à l'informatique et aux techniques de communication. La technologie CRC assure à tous les produits NEC — depuis les minuscules semi-conducteurs aux stations géantes de réception satellite, en passant par les téléviseurs couleur et les super-ordinateurs — le premier rang dans leur catégorie. Aucun doute, NEC est vainqueur sur tous les fronts !



NEC

N'hésitez pas à nous contacter : NEC Business Systems (France) Tour GAN - Cedex 13 - 92082 PARIS - LA DÉFENSE
NEC Electronics (France) S.A.S. rue Paul-Douillet - BP 187 - 78142 Vélizy-Villacoublay Cedex.

Le Monde IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

8^e arrondissement ROME 4 places, 90 m², prix 9, de 1.000.000 F à déb. FIRST 43-87-32-00.

PLACE MONGE

2/3 place, 72 m², prix 1.500.000 F, de 1.000.000 F à déb. Trans Opère 43-48-23-16.

appartements achats

Recht. 2 à 4 places, Paris, prêt. 50, 70, 140, 180, 400, 500, 1.200, de 1.000.000 F à déb. PAIE CIP, notaire, 48-73-48-07, même soir.

IMMO MARCADET

reçh., urgent, très surf., même à Paris, Paris ou porteur. 42-62-01-82.

locations non meublées demandées

Paris Employé Le Monde cherche, pour 18 dé. étudiants, 18 ans, très sérieux, chambre ou studio à Paris, meublé ou non. Tél. 34-69-31-03, après 18 heures.

locations meublées offres

Paris Appartement, except. PASTY, 167, 230 m², 8 pces, meublé, disp. oct. 88 à avril 89 en a.-locat., meublé, dépli., argent, 400 000 F/m. cc. Apr. 20 h : 42-62-83-98.

maisons individuelles

77 LONGPERRIER 9 km Roissy-C. de Gaulle, 90 m², 4 pces, meublé, piscine, terrain 1.200 m², à vendre, prix 1.200.000 F, plus 100.000 F de travaux, plus 100.000 F de taxes. Tél. 80-03-47-18.

propriétés

4,4 km d'UZÈS GARD 75 000 m² terrain, 1000 m² de terrain, éd. avec chaudière, 2 habit., 2 de bois, w.c., 1^e garage buanderie, 2^e garage pour 2 voitures, et atelier, gde terrasse couverte, jardin clos, appendice à bois, cabanon pour l'écurie de chevaux. Ecrire sous le n° 6009 LE MONDE PUBLICITE 8, rue de Montparnasse 75007 Paris.

proprétés

90 km de ST-TROPEZ sur 32 ha de terrain de champs et de champs, maison de campagne, 4 pces et dépendances, meublé, Pts: 1 000 000 de F. Tél.: (18) 42-66-32-61.

A SAISIR CAUSE DÉPART

1^{er} Paris, direct. adm. Sud MONTYARD (SUD) BELLE PROPRIÉTÉ ENTIERE AMÉNAGÉE sur son terrain, 6 ha, bordé rivière. Gd éd. rust., chaudière, cuisine, 6 ch., w.c., 1^{er} étage, jeu. En ref. d'acquies, mais d'imm. avec 2^e étage. A vendre, 1.200.000 F. AFFAIRE RÉCOMMANDEE. Pts: 700 000 F. 100 % Rembours. comme un loyer. TURPIN RELAIS MIEL 8 km au sud de Montparnasse. Tél.: 16-38-85-22-62 et apr. 20 h : 16-38-85-22-24/24 h.

Antiquités

A vendre ancienne fin XVIII^e s. style Louis XV, porcelaine en porcelaine de Sèvres, en 1^{er} état, hauteur 2,30 m, largeur 1,30 m, prof. 0,60 m, 15 000 F. + meuble en bois, style Louis XV, fin XVIII^e s., larg. 1,30 m, hauteur 0,70 m, prof. 0,60 m, 12 000 F. Tél.: 42-62-82-62.

bureaux

Locations VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS Constatations sociales et tous services 43-65-17-50. DOMICILIATION DEF. 80 F. Av. Ch.-Elysées ou r. St-Honoré ou bd des Capucines à PARIS 8^e, 12^e et 15^e. INTER DOM 43-40-98-50.

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, stés CONSTITUTION STÉS Pts comp. Délais rapides. ASPAC 42-93-60-50 +

pavillons

VILLEJUIF 5 KM PARIS FONCIAI 45-55-96-18

viagers

47, AVENUE BOGNET, 7^e Spécialité 48 ans, acquit. Et. gratuits personnalisés. A saisir. 46-34-13-18.

L'AGENDA

Animaux

CLUB VACANCES DES ANIMAUX NALLY par Sers 89100 (18) 86-07-01-86.

PENSION CHIENS CHATS sur Paris 2 adresses: CVA, 44, rue Garibaldi, 94100 St-Maur. Tél.: 42-63-44-40. CVA, 11, av. J.-B. Clément, 92100 Boulogne. Tél.: 46-08-05-74.

VENTES CHATS SACHÉS DE BRUNNIE AVEC PÉRIODE nés le 24 avril 1988. Tél.: 43-28-38-58, le soir.

Cours

COURS D'ARABE La journée, le soir, le samedi. Anstère pour enfants. AFAC. Tél.: 42-62-82-62.

Hi-Fi

PHOTO CENTER PHOTO HIR MÈNAGER CAMARA Microscope vidéo 100 x crédits 3 500 F. Tél.: 94200 Cocteur. Tél.: 46-46-16-52.

Vacances

Tourisme Hame d'artisans à la montagne (Ht-Doubs, 900 m. prof. front. suisse). TOUSSAINT. Noces. Tél.: 42-62-82-62.

Vue et Libère accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVII^e siècle, confortable, rénovée, 4 chambres 2 ou 4 avec n. de bois. Situé au milieu des pittoresques et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfants, idéal en cas 1^{er} séjour. Ambiance familiale et chaleureuse. Activités: tennis, ski de fond, jeux collectifs, fabrication pain, peinture sur bois. 1 450 F Toussaint (arrivé: 1 890 F Noël, Pâques (ski de fond). T. (18) 81-38-12-51.

automobiles

ventes moins de 5 CV RB, 5 portes TR, 4 CV, maniv. 5 vit., boîte 5 vit., 1500 cm³, 14 000 km, Pts: 115 000 F. Tél.: 68-96-81-40, 411, après 18 h: 69-24-83-80.

de 8 à 11 CV. PEUGEOT 505 Injection turbo, année 1987, 14 000 km, très bon état. Pts: 115 000 F. Tél.: 64-61-02-89.

LAND ROVER 109 Diesel 9 cv, février 80, 1^{er} main, 88 000 km, entretien impeccable, nombreux options et équipements. 55 000 F. Pts: 46-55-12-64 h. de bureau ou 47-25-43-80 ap. 18 heures.

Société

Les suites de l'affaire « Greenpeace »

Le sort du lieutenant-colonel Mafart confié à un tribunal arbitral entre la France et la Nouvelle-Zélande

Trois ans après l'attentat contre le Rainbow Warrior dans le port d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, l'affaire Greenpeace deviendrait-elle l'affaire Mafart ? La Nouvelle-Zélande a déclenché, le 22 septembre, la procédure d'arbitrage prévue par l'accord ratifié par Paris et Wellington sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar. Ainsi, durant les négociations en cours depuis le 1^{er} juillet (le Monde du 4 août), la France n'a pas réussi à faire fléchir le gouvernement néo-zélandais, qui réclame toujours le retour du lieutenant-colonel Alain Mafart sur la base militaire de l'atoll de Hao, où, selon les engagements pris, il devait séjourner jusqu'au 25 juillet 1989 mais dont il fut rapatrié pour raisons de santé en décembre 1987.

Mitterrand s'indignait encore dans une lettre à M. Lange des « accusations infondées dont la France est l'objet ». Ensuite par l'attitude désinvolte du gouvernement de M. Jacques Chirac, qui, à deux reprises, viola l'esprit, sinon la lettre, de l'accord international en décidant unilatéralement de rapatrier Dominique Prieur et Alain Mafart, les deux faux époux « Turenge ».

Le gouvernement néo-zélandais n'a cure de ces subtilités franco-françaises. Il le fait d'autant plus savoir aujourd'hui que la position française était quelque peu incertaine, voire hésitante. « Un militaire, c'est fait pour obéir, dans l'intérêt supérieur du pays », laissait-on entendre à l'hôtel Matignon, où M. Michel Rocard, récemment le 5 juillet en tête à tête le lieutenant-colonel, s'efforça de le convaincre de la nécessité de son retour à Hao.

Droit international et politique intérieure

Alors commandant, Alain Mafart fut de retour à Paris en décembre 1987 et le capitaine Prieur le 6 mai dernier, deux jours avant le second tour de l'élection présidentielle. Le premier pour raisons de santé - des troubles intestinaux nécessitant des examens approfondis - la seconde pour cause d'une toute nouvelle grossesse. Les Néo-Zélandais estimant avoir fait preuve de bonne volonté en renouant à exiger le retour du capitaine Prieur à Hao. En revanche, ils sont intransigeables sur le cas d'Alain Mafart, refusant toute autre compensation, financière ou commerciale. Une question de principe en somme, de respect du droit international, et aussi de dignité pour leur politique étrangère.

C'est peu dire que l'intéressé n'est guère volontaire. Promu au grade supérieur, ayant réussi le concours d'entrée à l'École supérieure de guerre, dont il suit la scolarité depuis septembre, il souffre de réels problèmes de santé, assure-t-on dans les milieux militaires. Déclaré « inapte au service outre-mer », il doit subir, en décembre prochain, des examens compliqués et, ajoutons, « impératifs ».

L'accord international auquel la France et la Nouvelle-Zélande ont souscrit pour régler le contentieux né de l'attentat organisé par les services secrets français prévoit une procédure d'arbitrage. « Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'application des accords qui n'aurait pu être réglé par la voie diplomatique sera, à la demande de l'un ou de l'autre des deux gouvernements, soumis à un tribunal arbitral », précise le texte rédigé par M. Perez de Cuellar. Ce « tribunal », dont les décisions sont « obligatoires pour les deux gouvernements », est composé de trois personnes : chaque gouvernement nomme « son » arbitre, le troisième, qui assure la présidence, étant désigné d'un commun accord ou, à défaut, par le secrétaire général de l'ONU. La Nouvelle-Zélande, qui a pris l'initiative de cette procédure, a d'ores et déjà nommé son arbitre - un juriste dont l'ambassade à Paris se refuse à divulguer l'identité. La France a jusqu'au 30 octobre pour désigner le sien, qui serait un spécialiste du droit international public. Les deux pays, enfin, ont jusqu'à la fin novembre pour désigner le troisième arbitre.

Le premier ministre a voulu convaincre, et non pas ordonner. Du coup, chacun est resté sur ses positions. Et le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a été chargé de les ébranler. A son tour, il a reçu le lieutenant-colonel. De source militaire, on n'exclut pas qu'un compromis aurait alors été esquissé : le retour symbolique, et pour une courte période, du lieutenant-colonel à Hao, début 1989, après ses examens médicaux et après le premier trimestre de l'École de guerre, considéré comme le plus important. M. Dumas aurait entretenu sinon l'accord du moins l'acquiescement d'Alain Mafart à ce qui, alors, aurait été un ordre.

La démarche de la Nouvelle-Zélande annule ces savantes manœuvres. Le gouvernement n'a plus rien à demander au lieutenant-colonel, désormais c'est le tribunal arbitral qui décidera. Et aucun délai impératif ne lui est fixé par l'accord international. Ce retour à la case départ n'est pas forcément pour déplaire au gouvernement français, qui n'a plus à gérer, en ménageant les uns et les autres, les incohérences de son prédécesseur.

EDWY PLENEL

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'emploi vous propose une sélection de collaborateurs : ● INGENIEURS toutes spécialisations ● CADRES administratifs, commerciaux ● JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

- CADRE, 38 ans, expérience administration commerciale France, expertise en comptabilité, contrôle de gestion et informatique, très disponible. SOUHAITE : occuper directeur financier, comptable et/ou administratif ou créateur d'entreprise, Paris ou proximité. - (Section BCO/MS 1241). JURISTE, 42 ans, maîtrise en droit des affaires, IDA, CAPA, 16 ans expérience dans entreprises : conseils, acquisitions, restructurations d'entreprises, droit des sociétés, négociation, rédaction des contrats, gestion du patrimoine et des assurances, droit de la concurrence. RECHERCHE : poste dans entreprise ou cabinet juridique ou d'aide, Paris. - (Section BCO/MS 1242). SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, 36 ans, licence en droit des affaires + ENG. Expérience création d'activités, chef d'entreprise puis filiale USA HIGH TECH. RECHERCHE : création d'entreprise en cadre multipostes PME-PMI : commercial, marketing, juridique (contrats commerciaux, assurances, contentieux). Région indifférente. - (Section BCO/AB 1247). CADRE 46 ans, profession variée, 10 ans enseignement secondaire, 8 ans routage de presse parisienne, reconvertis dans l'organisation, titulaire d'une maîtrise en économie, diplôme 3^e cycle enseignement supérieur IESTO CNAM Paris. RECHERCHE : à Paris et R.P., poste motivant et évolutif correspondant à mes nouvelles compétences. - (Section BCO/D/DS 1248). RESPONSABLE EXPORT, 43 ans, formation Institut de gestion management + création reprise PME-PMI, anglais courant, 18 ans expérience commerciale administration, groupe 500 salariés, création, animation, service export achat, vente logistique COFACE, banque, temps relations haut niveau, zone Afrique, Moyen-Orient. Sans chômage, disponibilité. PROPOSE : collaboration en vue développement, accepte temps partiel. - (Section BCO/JCB 1249). 44 ans, RESPONSABLE GESTION organisation administrative et financière dans cadre entreprise industrielle niveau international, apte à conduire travaux de révision des procédures et moyens. OFFRE : collaboration efficace et conseils direction générale entreprises souhaitant développer et diversifier ses activités, région Nord, ligne Lyon, La Rochelle et pays Europe Française. - (Section BCO/MS 1250).

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER : 12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09 TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

OFFRES D'EMPLOIS

Cherche étudiants ou femme ayant voiture pour s'occuper à Paris-17^e dans Agie, deux après-midi/semaine. Tél. : Mme Lamatre 42-67-26-67.

Recherche PROFESSEUR QUALIFIÉ ANGLAIS, HISTOIRE (CERTIFIÉ Agrégé) Tél. : 43-36-48-00.

APOSTROPHES 14 OCT.



NOËL MAMÈRE La dictature de l'Audimat

Voyage à l'intérieur du paysage audiovisuel français

Journaliste à Antenne 2, Noël Mamère n'accepte pas la détérioration brutale du «paysage audiovisuel français», victime de la dictature de l'Audimat. Convaincu qu'une autre télévision, indépendante et créative, est possible, il a choisi de le dire dans ce livre, qui est d'abord une enquête en profondeur dans les coulisses de la télé d'aujourd'hui.

Grâce à cette enquête, et en s'appuyant sur son expérience personnelle, Noël Mamère lève le voile sur des secrets bien cachés : le plagiat pur et simple d'émissions américaines, la «mafia» des jeux télévisés ou les étranges faiblesses du recrutement des journalistes. Et il propose aussi une réflexion en profondeur sur les rapports entre la classe politique et les membres de la «grande famille cathodique», qui pose le problème de la place d'un média aussi envahissant dans notre système démocratique.

89 F.

LA DÉCOUVERTE

سكوا من الأمل

Le Monde DES LIVRES



Léon Trotski à la pêche, à Vera-Cruz.

La deuxième vie de Léon Trotski

Pierre Broué propose une monumentale biographie du compagnon de Lénine

EN 1980, la partie restée secrète des archives de Trotski (1), conservées à Harvard depuis sa mort quarante ans auparavant, était enfin ouverte aux chercheurs. Historien du bolchevisme et directeur de l'Institut Léon-Trotski, Pierre Broué soulignait alors dans le Monde la « richesse exceptionnelle » de cet ensemble largement inédit. « Faut-il donc réécrire la biographie de Trotski ? », lui demandait son interlocuteur, Philippe Robrieux. « Oui, sans aucun doute, répondait-il. Maintenant les matériaux existent. Mais il faudra des années pour les dépoller et ce ne peut être qu'un travail d'équipe. »

Huit ans après, voici l'aboutissement de ce travail : plus de mille pages serrées mais passionnantes, où l'extrême précision du détail n'exclut pas les vues d'ensemble, où l'attachement scrupuleux aux faits va de pair avec le souci constant de la réflexion, où la rigueur de l'information n'empêche pas que passe le souffle de la vie. Des années de jeunesse aux années d'exil de son héros, Pierre Broué traque inlassablement, avec une passion communicative, le moindre événement significatif, la moindre rencontre marquante, la moindre déclaration digne d'intérêt, puisant à une multitude de sources peu ou mal exploitées.

Le précédent biographe de Trotski, Isaac Deutscher, avait certes eu accès en 1959, grâce à la veuve du révolutionnaire, au

fonds de Harvard, qu'il avait utilisé pour écrire le troisième volume de sa monumentale trilogie ; mais il n'avait passé que six semaines à consulter cette masse de plusieurs milliers de documents, ce qui laissait à ses successeurs beaucoup de pain sur la planche.

De plus, il y a quelques années, Pierre Broué a mis la main, à l'Institut Hoover de Stanford, sur une collection de lettres échangées par le fils de Trotski, Léon Sedov, avec son père et avec ses multiples correspondants à travers le monde : quand on sait le rôle qu'a joué Léon Sedov dans la mise en place des réseaux trotskistes à l'échelle internationale, on mesure l'intérêt de cette correspondance. Enfin, les récits, les enquêtes et les témoignages se sont multipliés depuis un quart de siècle, ajoutant pièce après pièce au puzzle que constitue l'histoire du trotskisme.

La fresque la plus complète

Le Trotski de Pierre Broué représente donc non seulement le couronnement d'une vie de chercheur et de militant tout entière vouée, depuis plusieurs décennies, au parcours mouvementé du théoricien de la révolution permanente, mais aussi une somme inégalée sur l'histoire politique de l'Europe de l'entre-deux-guerres.

Si la période comporte encore ses zones d'ombre, protégées par

les secrets du Kremlin, on peut se demander ce qui reste à découvrir de l'itinéraire de Trotski, que lui-même a déjà raconté, non seulement dans son autobiographie et son Journal d'exil, mais aussi dans ses nombreux ouvrages historiques, et que tant d'autres ont évoqué dans leurs souvenirs personnels ou leurs travaux politiques : ni Trotski ni les trotskistes n'ont été, on le sait, avertis d'écrits.

Pierre Broué reconnaît qu'il n'apporte à proprement parler aucune révélation, mais des combats incessants menés par le compagnon de Lénine il peint incontestablement la fresque à ce jour la plus complète, concourant à la résurrection de celui que Staline et ses successeurs ont voulu effacer de la mémoire soviétique, et proposant, en outre, sur bien des points, des compléments d'information importants, des éclairages nouveaux, voire des rectifications utiles.

Sur la répression de l'insurrection de Cronstadt, par exemple, Pierre Broué, s'appuyant sur l'étude de Paul Avrich, s'emploie à minimiser le rôle de Trotski, dont on a fait, après coup, le principal responsable du massacre des marins : s'il a bien signé, comme commissaire du peuple aux affaires militaires, l'ultimatum adressé aux mutins et s'il s'est montré solidaire des décisions du gouvernement, ce n'est pas lui, mais le comité de défense de Petrograd, qui s'est trouvé en première ligne, menaçant notamment de tirer les rebelles « comme des perdreaux » ; Trotski, pour sa part, a choisi d'abord de se tenir à l'écart, puis de conseiller la négociation, enfin de regagner Moscou quelques jours avant l'assaut.

THOMAS FERENCZI
(Lire la suite page 17.)

(1) Le Monde a choisi, dans la transcription des noms russes, de n'employer le « y » que pour traduire le « i dur ». Il écrit donc Trotski, et non Trotsky.

Un livre-événement : le Pendule de Foucault

Umberto Eco, le grand alchimiste

par Jacques Le Goff (*)

HISTORIEN, sémiologue, philosophe, esthéticien, doué d'omniscience, d'ubiquité, polyglotte, Umberto Eco est le grand prestidigitateur de la littérature.

Déjà dans le Nom de la rose, il avait jonglé avec cent thèmes, cent intrigues, tiré un feu d'artifice de cent figures et ébloui des millions de lecteurs. Et tout cela faisait un roman aux fils bien

principal héros, ami, maître et complice du narrateur, en qui je vois une autre figure, laïque et contemporaine, du couple de Frère Guillaume et du novice du Nom de la rose. Un grand écrivain reprend toujours les mêmes personnages et dessine des variations, des arabesques, sur les mêmes figures.

On peut encore dire que le roman entrelace l'histoire de deux hommes à la recherche d'eux-mêmes et de la vérité : l'un,

Habitué de Frascati, Umberto Eco était la super-vedette de cette quarantième Foire du livre consacrée à l'Italie. On estime à huit millions d'exemplaires le tirage mondial du Nom de la rose. Et déjà son second roman, le Pendule de Foucault, semble promis à un succès comparable. En une semaine, 100 000 exemplaires de cet ouvrage ont été vendus en Italie. Aussi, l'éditeur Bompiani, qui avait fait un premier tirage de 250 000 exemplaires, envisage un second tirage de ce roman magique de 521 pages pour lequel se passionne la critique italienne.

« Ecofenomeno », titre cette semaine en couverture l'hebdomadaire l'Espresso, qui consacre vingt pages à l'auteur du Pendule de Foucault : un grand entretiens exclusif avec Ferdinando Adornato, suivi d'un article enthousiaste (traduit en italien par Eco lui-même) du médiéviste Jacques Le Goff, que nous publions ci-dessous. La publication en France du Pendule de Foucault est prévue pour le début de 1990 aux Editions Grasset, dans la traduction de Jean-Noël Schifano.

noués, une histoire bien « ficelée » qui allait vers le dénouement comme vers le destin.

Dans son second roman, le Pendule de Foucault, il entremêle mille pistes, mille histoires, multiplie les morceaux de bravoure, fait alterner, à la Shakespeare, le paroxysme et l'intimité, la folie et la sagesse. Chacun y trouvera son miel ou sa drogue. Une face du génie protéique d'Umberto Eco est dans cette offre à chaque lecteur d'un choix vertigineux de délices.

A première vue il y a deux romans, emboîtés l'un dans l'autre, deux romans gigognes car, plus fort que Gide, Eco n'a pas juxtaposé ses deux romans comme le Journal des faux monnayeurs à côté des Faux Monnayeurs, mais il les a entrelacés.

L'un se passe sous nos yeux, raconté par le narrateur qui est aussi un des héros de l'histoire, et l'autre est retracé par un ordinateur, répondant au nom d'Abulafia, qui, dans une succession de flash-back, évoque la genèse de l'histoire et les confidences du

Belbo, moins jeune, qui croit avoir perdu ses illusions et jette un regard sceptique sur le monde, mais qui court après un souvenir d'enfance révélateur à la fin ; l'autre, Casaubon, plus jeune, qui parcourt une aventure initiatique, nouveau Perceval en quête du Graal, un Perceval naïf mais non sauvage, un jeune érudit, auteur d'une thèse sur les Templiers, qui poursuit, nouveau Werther, son éducation sentimentale et philosophique dans ce qui est aussi un « Bildungsroman ».

Mais c'est aussi l'histoire d'un groupe, trio uni par une même occupation et une même quête, trio agrémenté de femmes très personnelles (le monde féminin du roman est beaucoup plus riche que dans le Nom de la Rose, roman d'hommes où seule apparaissait la touchante figure fugitive d'une Ophélie paysanne, promise elle aussi à la mort) et qui devient même un quatuor avec un éditeur, très éditeur type et très particulier pourtant.

(Lire la suite page 22.)
(*) Directeur d'études à l'EHESS.

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

Appel d'air, d'Annie Le Brun

Beau coup d'épée dans l'eau

La vie intellectuelle française, comme la politique, se languit. Les clercs tiennent boutique à l'abri du dernier confort en date : la conviction de compter pour du beurre, et que les quotas de beurre, justement, mènent le monde, non les idées, lesquelles s'équivalent, quand elles ne tuent pas...

Appel d'air tranche sur cette atonie. Enfin, quelqu'un qui se met en rogne, en pétard. Annie Le Brun est une récidiviste du contre-courant et du rebrousse-poil. Il y a dix ans, en plein consensus féministe, elle dénonçait les embrigadements, quitta à passer pour une dangereuse individualiste, droitiste et traître à la cause (Léchez tout, Segittaire, 1977).

Une des dernières chances de liberté consistant à resurgir, comme gibier traqué, là où l'on ne vous attend pas, Annie Le Brun reparaît en lecture fascinée des romans gothiques du dix-huitième siècle : les Châteaux de la subversion (Pauvert, 1982 - Folio, 1986). Après ce morceau de critique littéraire parmi les plus riches et les plus beaux de ces dernières années, paraissait un essai de même veine sur Sade (Soudain un bloc d'abîme, Pauvert, 1986). Autant de textes animés, en poète et en héritière des surréalistes, par la double conscience, apparemment contradictoire, que le peu de sens de la parole flotte sur un gouffre de non-sens, et qu'une critique sociale cohérente reste possible, ainsi que — tenez-vous bien, le mot existe encore — la révolte !

C'EST toujours du haut de la poésie et du surréalisme qu'Annie Le Brun fourbit ses armes. Elle croit, en gros, à la « subversion lyrique », comme on croit à l'amour. Elle y croit avec le chauvinisme un rien dédaigneux qui fait les plumes polémistes. L'exergue de Cravan donne le ton : « Dans la rue, on ne verra bientôt plus que des artistes, et on aura toutes les peines du monde à y découvrir un homme. » Tous des mauviettes, en somme !

Qui, tous ? Est-ce l'époque entière qui est visée ? Presque. Du moins ce qu'est devenue sa culture : une mascarade. Comment désigner autrement l'actuel mélange d'effacement du sujet et de droit-de-l'hommeisme, de culte du Texte et d'abaissement devant l'image, de philosophies de l'indifférence autorisant toutes les démissions, et d'abord devant le réel ! Tout ce qui pense et fabrique serait ligé, dans ce pays, pour en finir avec l'unique recours contre le réel qu'est l'imaginaire poétique.

Parmi les preuves et agents de notre enfermement, digne d'une clôture totalitaire, Annie Le Brun cite les romans du « lieu », les peintures de constat, les dramaturgies de décorateur, l'esthétique du quotidien, la poésie où « le sujet se renferme de n'être pas ». Après avoir annoncé la mort de l'art, tout le monde est « pour », sans se demander ce qu'il signifie. Responsables, ou pour le moins complices : les théoriciens de

la « production » littéraire en circuit clos, pour qui la spéculation a remplacé le sensible.

FACE à cet accommodement général avec le monde, le surréalisme apparaît encore comme la meilleure arme à beaucoup, y compris à ceux qui, après avoir eu à honneur de perdre au jeu social, n'ont de cesse d'y gagner. Le discours sur les « acquis » du surréalisme masque son propos, qui était d'être en crise continue. Une sorte d'union sacrée se serait formée, depuis quarante ans, autour du réalisme : romans et films en offraient les « calamiteux exemples ». Même un poète de la taille d'Yves Bonnefoy apporterait sa pierre à la restauration réaliste en proclamant : la poésie, c'est ce qui, après la psychanalyse, nous délivre des vains rêves...

Le poète serait menacé de liquidation sommaire à raison de ses utopies, de son innocence, de son « désir toujours à venir ». Il le serait par les « grandes têtes molles » qui barrent l'horizon, par la tyrannie de l'image visuelle et du spectaculaire, qui nous condamne à une superficialité sans alternative, par un processus général d'indifférenciation, qui mine le langage dans son essence même, en dissimulant le caractère « improbable et paradoxal de son surgissement ».

La liste de ceux qui prôtaient main forte au réalisme contre le lyrisme réunirait pêle-mêle les champions du nouveau roman et les fabricants de sagas, Bataille, Blanchot — classé là, à regret, à cause de sa chasse aux métaphores — et Kundera — catalogué, quant à lui, avec vindicte, pour avoir assimilé la poésie au militantisme cache-honneur ou au kitsch...

A qui se fier, dans ces conditions ? Toujours aux mêmes, à la lignée des maudits, des voyants persécutés, du côté du manque, du corps : Sade, Rimbaud, Lautréamont, Artaud. Artaud, surtout, quand il définit le lyrisme comme une bataille désespérée au-dessus des « carnages et des feux éteints » du néant.

Ce lyrisme-là s'attire la méfiance parce qu'il a à voir avec le concret de notre chair mortelle. Les réalistes post-modernes lui ont substitué des petites suévités sans gouffre et obsédées d'indifférence, tels les « yeux dieux-cheveux noirs » de Duras. Dans le même temps, la réflexion se paralyse. Le dégoût du totalitarisme fige l'espoir révolutionnaire ; le respect de la démocratie pousse à la résignation ; la critique des Lumières conduit au fétichisme, au moralisme, au nationalisme ; la reconnaissance de l'inconscient autorise le règne exorbitant des « pays ». En général, la pensée dite théorique ne cesse de donner des gages à ce qui la mine, et la « culture » d'écraser l'espace sensible où se meurt la poésie.

(Lire la suite page 19.)

APOSTROPHES

MOI MAMÈRI

La dictature de l'Académie

Mustapha TLILI

La Montagne du Lion

roman

GALLIMARD *urf*

Antoine Spire

Le silence en héritage

• Avec son premier roman, Antoine Spire frappe un coup de maître.
Guy le Cloch/L'ARCHE

• Un roman, un vrai roman, un bon roman.
Claude Mauriac/SUD-OUEST

• Bien des questions qui me tourmentent sur la "question juive" trouvent ici des réponses sans ambivalence ni ambiguïté, avec une franchise si droite, si pure même qu'elle désarme et convainc.
Joël Schmidt/RÉFORME



ROBERT LAFFONT
des livres ouverts sur la vie



Cent ans d'une houleuse histoire

nouvelle cité, paris

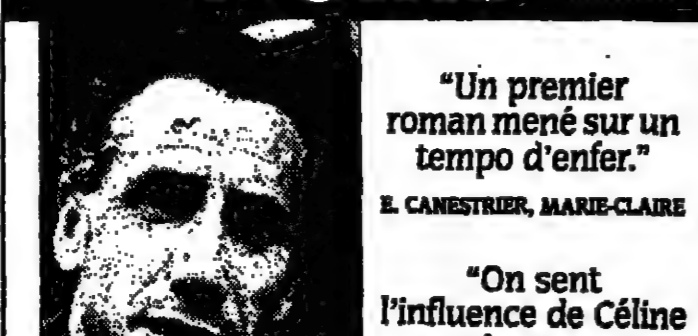
Harry Mathews CIGARETTES



"Un roman qu'on va relire, comme on réécoute un disque, quelle aubaine!"
MICHEL CONTAT / LE MONDE



René Fregni LES CHEMINS NOIRS



"Un premier roman mené sur un tempo d'enfer."
E. CANESTRIER, MARIE-CLAIRE

"On sent l'influence de Céline et de Genet."
J.C. PERRIER, LE FIGARO

DENOËL

Le bézoard et le rémora

Etranges amateurs que les collectionneurs du dix-septième siècle. L'historien Antoine Schnapper a tracé leurs portraits.

QU'ONT en commun un bézoard, un rémora, un fémur de géant et un rostre de licorne? D'être de fausses merveilles, chacune dans son genre: le bézoard parce qu'il ne guérit pas des empoisonnements, le rémora parce qu'il n'arrête pas les navires, le fémur de géant et le rostre de licorne parce qu'il n'existe pas plus de géant que de licorne. D'être de fausses merveilles, et d'avoir cependant suscité tout au long du dix-septième siècle la convoitise et l'enthousiasme des collectionneurs. Tous, quels que fussent leur rang, nobles ou bourgeois, et leur fortune, s'efforçaient d'obtenir ces raretés, et mille autres, puisque le collectionneur est par nature infatigable. Les uns accumulaient pierres, fossiles, coquillages; d'autres, objets antiques ou exotiques; d'autres, animaux et plantes. Ces derniers suspendaient au plafond de leur cabinet un crocodile empaillé, un toucan, un colibri. Ils y accrochaient aussi une pirogue rapportée des Indes occidentales et des armes d'Orient et d'Afrique. Tous, en somme, rassemblaient les éléments des sciences à venir.

Changer le curieux en savant

L'ouvrage qu'Antoine Schnapper consacre à ces boulimiques extravagants est à l'image de leurs cabinets de curiosité: inépuisable et plein de choses étranges et variées. Historien, et donc ennemi de la généralisation précoce, l'auteur a exploré minutieusement ce qui reste de ces fabuleuses collections, dont la plupart ont disparu. Descriptions, catalogues, traités savants, correspondances publiques et privées et archives ont fourni le matériau. Celui-ci, Antoine Schnapper s'est interdit de le traiter à l'aide des classifications modernes, dont l'usage aurait défigurés la réalité. Son livre suit donc, au risque de déconcerter le lecteur, les ordres et désordres des classements anciens, fondés tantôt sur l'analogie, tantôt sur la fantaisie. On y glisse ainsi du colibri au géant, tous deux de la « classe » des bizzareries vivantes alors que les fossiles, faux ou vrais coquillages, appartiennent eux au monde minéral.

PHILIPPE DAGEN.
★ LE GÉANT, LA LICORNE. Collections françaises au dix-septième siècle, d'Antoine Schnapper, Flammarion, 416 p., 72 ill., 275 F. (Un second tome est prévu, qui traitera des collections artistiques).

DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

• HANS-OTTO MEISSNER: *La Pérouse, le gentilhomme des mers.* — Une enquête sur les traces du capitaine de vaisseau La Pérouse, dont le voyage au-delà des mers s'achève, en 1788, par l'énigme de sa disparition. (Perrin, 318 p., 135 F.)

• CHRISTIAN DE BARTILLAT: *Histoire de la noblesse française 1789-1989. Volume 1. Les aristocrates de la Révolution au Second Empire.* L'histoire de l'aristocratie racontée par un aristocrate qui suit, pas à pas, depuis la Révolution, l'épopée de sa classe, de ses grandeurs et de ses décadences. Comme le précise la « quatrième de couverture », l'auteur « entretient avec talent la nostalgie des temps révolus ». (Albin Michel, 456 p., 120 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

• WOLE SOYINKA: *La Route.* — Cette pièce de théâtre du Prix Nobel de littérature 1986, écrite en 1965, nous plonge dans l'univers dangereux et sympathique des routiers africains et de leurs amis politiques, policiers ou bandits. La route dévoreuse... (Hartier-Ceda, col. « Monde noir », dirigée par J. Chevrin, traduit de l'anglais par Ch. Froupon et S. Milligo, 160 p., 25 F.)

• NIZAR KABBANI: *Femmes.* — Les premiers poèmes traduits en France de l'un des plus grands auteurs arabophones vivants, le Syrien Kabbani (né en 1923), qui a donné ses lettres de noblesse au langage quotidien utilisé dans la poésie arabe. (Arfuyen, col. « Textes arabes », traduit de l'arabe par Mohamed Oudaimah, postface de Vénus Khoury-Ghata, éd. bilingue, 50 p., 50 F.)

PHILOSOPHIE

• WILLY AESCHMANN: *Le Pensée d'Edgar Quinet.* — Fruit de vingt années de recherche, cette étude, complétée de documents inédits et de essais de jeunesse d'Edgar Quinet, retraces la formation des idées de celui qui allait devenir le maître à penser de plusieurs générations. (Editions Anthropos, 679 p., 95 F.S.)

ROMANS

• PHILIPPE SOUPAULT: *Le Bon Apôtre.* — Paru en 1923, le *Bon Apôtre* est le premier roman d'un jeune homme de vingt-cinq ans. Philippe Soupault présente lui-même son livre comme « l'histoire de deux jeunes gens », histoire d'une amitié entre l'auteur et « l'autre », Jean. « J'avais besoin, en écrivant cet examen de conscience, de prendre mes distances », précise Soupault. (Lachaux et Ritter, 186 p., 98 F.)

• ELY BOISSIN: *Le Minot.* — Le « minot » est à Marseille ce que le poulbot était naguère à Montmartre. Cette « espèce » mineure encore vivace dans la capitale du Midi, un journaliste du cru, Ely Boissin, qui fut lui-même minot dans son enfance, en a fait un sujet de roman au régionalisme savoureux. (Ed. Paul Keruel, 13125 Vauvenargues, 280 p., 97 F.)

SOCIÉTÉ

• NEDJIMA PLANTADE: *La Guerre des femmes. Magie et amour en Algérie.* — La femme kabyle règle sa vie selon le « logique magique », dans un monde perçu comme un système fatal. Enquête ethnologique par une élève de Georges Devereux sur les rites et pratiques magiques, les modes d'élection ou les remèdes d'amour et de mort qui font de la femme une sacrée et omnisciente magicienne. (La Boîte à documents, BP 701, 75631 Paris Cedex 11, 184 p., 89 F.)

TÉMOIGNAGE

• NATHAN CHTCHARANSKI: *Tu ne craindras point le mal.* — Le 15 mars 1977, peu après 18 heures, j'ai été kidnappé en plein centre de Moscou, devant un immeuble de la rue Gorki, et conduit par le KGB à la prison de Lefortovo. Ainsi commence le récit d'une longue lutte contre la machine totalitaire. Traduit de l'anglais par Jacqueline Lahana et Erwin Spetz. (Grasset, 404 p., 128 F.)

A LA VITRINE



ROMANS

La « passion déréglée »

d'Yves-Michel Ergal

Des bâtiments austères et vétustes, des pelouses, la brume: c'est le collège de C..., « dernier bastion d'une éducation traditionnelle réservée à l'élite mâle et aristocratique du royaume ». On le découvre à travers le regard d'un nouveau pensionnaire, Thomas, encore presque un enfant lorsqu'il arrive à C..., venu du continent. Il est loin de son pays (on ne sait lequel exactement), loin de sa mère mourante.

L'adolescent, rêveur et inquiet, est troublé par ces lieux inconnus qui pourtant, d'emblée, lui paraissent familiers. Pendant cinq ans, il se pèle avec une sorte de bonheur à la vie si bien réglée du collège. Il s'affirme en accomplissant des performances sportives, sous l'égide d'un aîné, Tim, qu'il finit par défer dans une mémorable partie de football de table de plus de soixante heures. Mais son comportement reste bizarre: sa façon de se rasseoir en agrippant une balle « velue » de tennis, de n'aimer que Tigre, une petite chienne à l'existence improbable...

Ce roman d'apprentissage laisse entrevoir, à mesure qu'il progresse, des arrière-plans vertigineux. La fascination de l'abîme se cristallise sur une légende insolite, datant de plus d'un siècle: l'inauguration du collège et celle d'un pont suspendu auraient été fêtées par un carnaval débridé transformant les habitants de la ville en animaux fabuleux.

C'est alors que le lady-maire, dans un élan de folie, se serait jetée dans le vide — une chute adoucie, racontent-ils grâce à sa cravoline gonflée par le vent. Ce mystère initial nourrit la « passion déréglée » du héros. Et insensiblement, avec un talent diabolique, Yves-Michel Ergal nous entraîne de l'autre côté du miroir.

MONIQUE PETILLON.

TIGRE, d'Yves-Michel Ergal, Calmann-Lévy, 174 p., 92 F.

Le miroir

de Petru Dumitriu

Un homme et une femme, Flora et le narrateur, se retrouvent sur la terrasse d'une maison, au bord de l'océan Pacifique. Enfants, ils se sont connus en cette Roumanie où il faisait si bon vivre avant que l'Histoire ne bascule le pays dans le néant. Adolescents, ils furent portés par le isme de fond d'un amour fou. Adultes, séparés, condamnés à vivre dans un monde à l'envers, ils réussissent à survivre au prix d'immondes concessions.

En ce pays aux traditions politiques byzantines, où le mensonge est considéré comme un bel art, nous sommes loin de l'héroïsme des grévistes polonais. La belle Flora se sauvera à l'Ouest, peut-être grâce à une intelligence capiteuse qu'elle entretient avec les autorités, nul ne le saura. Une fois installée dans un ailleurs plus clément, elle deviendra riche, puissante, à la suite de deux ou trois mariages profitables. C'est là que son chemin croisera plusieurs fois celui du narrateur, fugitif lui aussi.

Aux États-Unis, à l'autre bout du monde et de leurs vies, les anciens amoureux dressent le bilan de leurs chutes, de leur rédemption. Qui est donc cette femme au miroir, Eurydice aux portes de l'enfer, une espionne en détresse ou la petite paysanne innocente de jadis, sinon le double du narrateur Orphée pleurant chassé de son paradis? Dans ce très beau récit, où le suspense et la nostalgie s'entremêlent, Petru Dumitriu (auteur d'une œuvre considérable inspirée par la tragédie roumaine) pousse la tentation d'auto-destruction de ses personnages jusqu'au bout.

EDGAR REICHMANN.

★ LA FEMME AU MIROIR, de Petru Dumitriu, La Table ronde, 250 p., 85 F.

HISTOIRE

Le combat

d'« Alger républicain »

Fondé en 1938 par des Européens de gauche, échappant aux pressions du grand colonat, le quotidien *Alger républicain* disparut en 1939 pour ne reparaître qu'en 1943. Y avaient collaboré Albert Camus et Pascal Pia. Après la guerre, le journal s'algérienne et se radicalisa et devint l'un des rares lieux où s'exprime une opposition croissante au pouvoir colonial. Pris en main par le Parti communiste algérien (PCA), il suit sa difficile évolution vers l'indépendance.

Seul quotidien à faire entendre, malgré les saisies, des voix algériennes, communistes ou non, hostiles à la politique officielle, il fut interdit en 1956. Ses principaux rédacteurs — et son directeur Henri Alleg — payèrent durement leurs prises de position. *Alger républicain* eut quelque peine à se faire admettre par les autorités de l'Algérie indépendante et fut fermé manu militari en juin 1965.

Son histoire, à partir de 1954, reflète les difficultés du PCA à qui le FLN, qui se voulait parti unique, refusait la place à part qu'il convoitait, tandis que les autorités françaises s'efforçaient d'entretenir l'idée que l'insurrection algérienne était un avatar de la grande offensive contre l'Occident dirigée par Moscou. Un livre de souvenirs militants.

JEAN PLANCHAIS.

★ LA GRANDE AVENTURE D'« ALGER REPUBLICAIN », de Boualem Khalifa, Henri Alleg, Abdelhamid Bouziane, Messidor « Document », 260 p., 110 F.

50 من الأصل

سكوا من الأصل

À LA VITRINE

DU LIBRAIRE

SCIENCES

La nouvelle charge

de Jean-Pierre Adam

Trois ans après avoir pourfendu les amateurs de soucoupes volantes, civilisations extra-terrestres, forces mystérieuses, trésors cachés et autres fariboles dans son livre l'Archéologie devant l'imposture (Robert Laffont), Jean-Pierre Adam revient à la charge avec le Passé recomposé. Certes, le deuxième ouvrage reprend certaines des histoires incroyables - et ridicules - qui avaient fait les délices des lecteurs du premier, mais le premier livre est épuisé et il n'est pas inutile de taper une seconde fois sur le clou de la fausse science.

Sont ainsi « démontés », avec une férocité amusante et (sou) avec des faits et calculs précis, la disparition de l'Atlantide, le transport et l'érection des mégalithes, les « mystères » de la cathédrale de Chartres et des pyramides, les techniques chirurgicales précolombiennes d'Inca (Pérou), le trésor de Gisors. Entre autres billevesées.

YVONNE REBEYROL.

★ LE PASSÉ RECOMPOSÉ, de Jean-Pierre Adam, éditions du Seuil, 251 p., 110 F.



SOUVENIRS

Etienne Hirsch

et Jean Monnet

L'année du centenaire de la naissance de Jean Monnet et du transfert de ses cendres au Panthéon paraît le livre d'un de ses plus proches collaborateurs, Etienne Hirsch. L'auteur - qui a quatre-vingt-sept ans - se défend d'avoir écrit des Mémoires. Ainsi va la vie est un récit très dépouillé d'une existence passionnante au service de la France et de l'Europe. Etienne Hirsch, ingénieur chez Kuhlmann avant la guerre, n'avait rien qui puisse le prédisposer à un rôle public d'importance. Son arrivée à Londres en 1940, sa rencontre à Alger avec Jean Monnet, en 1943, allaient bouleverser son existence. Le « père de l'Europe » lui demanda de rester à ses côtés et il accepta. Comment se forge l'histoire ? Deux événements marquent Etienne

La galaxie Perce

« Je n'ai pas de souvenirs d'enfance », écrit Georges Perec. Mais le même Perec affirme encore : « Le projet d'écrire mon histoire s'est formé presque au même temps que mon projet d'écriture. » Manière de dire que la question autobiographique est au cœur de sa vocation d'écrivain. C'est dans cette brisure - celle d'un garçon de quatre ans dont le père meurt à la guerre et dont la mère et trois des grands-parents mourront en déportation - que se situe, selon Claude Burgelin, la source de l'extraordinaire éclatement formel qui caractérise l'œuvre de Perec : l'autobiographie est toujours présente et toujours impossible, esquivée, masquée. C'est le trou noir à partir duquel s'organise le plus multiforme des galaxies.

Burgelin va donc tenter de retrouver dans les livres de Perec non seulement l'histoire de l'écrivain, mais les grandes absentes de cette histoire, les racines qui ont été irrémédiablement coupées. Ce fil rouge que suit l'essayiste se révèle remarquablement fécond. D'une part, il permet de comprendre l'unité et la cohérence profonde d'une œuvre qui est trop souvent passée pour être celle d'un génial dilettante, joueur invétéré de formes et de mots, touche-à-tout désinvolte, inventeur prodigieux, enfant surdoué d'une épo-

que vouée à la sublimation de l'éphémère. D'autre part, cette unité apparaît comme étant celle d'une entreprise littéraire de grande ambition et de grande envergure, explorant notre époque dans toutes ses dimensions, dans sa médiocrité quotidienne comme dans ses tragédies et ses abjections, afin d'essayer d'en comprendre le sens - ou de décider de son inguérissable folie.

Depuis son premier roman, les Choses (1965) - refusé par plusieurs éditeurs avant que Maurice Nadeau ne le publie et que le prix Renaudot ne permette d'en faire le livre-reflet de toute une génération, - jusqu'à sa mort, dix-sept ans plus tard, Perec, de manière drôle, de manière grave, n'a jamais écrit deux livres semblables, mais, en même temps, l'instabilité et la précarité de la littérature, dont il a été le plus constant et le plus brillant des illustrateurs, désignent en creux le rêve d'un ordre, d'une harmonie dans la débâcle. La Vie mode d'emploi, opéra composé de mille voix diverses, demeure le lieu le plus éclatant de cette dialectique du divers et de l'un, de l'achevé et de l'aléatoire, du désordre et du classement.

C'est cette tension que reprend à son compte Burgelin pour, à la fois, examiner chaque

œuvre dans son autonomie et pour la placer dans l'unité de la constellation. Entre ces deux moments, une infinité de discours, d'entraînements, de sinuosités, de glissements, au centre desquels apparaît l'homme Perec, l'écrivain, le chercheur, le sociologue, l'ouïen, le penseur de l'espace, mais aussi l'ami.

C'est peut-être, d'ailleurs, la véritable originalité de ce livre que d'être écrit par un auteur qui ne se contente pas d'être un excellent critique littéraire - bon lecteur, analyste fin, commentateur informé, - mais qui vit manifestement dans l'intimité de l'œuvre et de son créateur. Cette proximité complice, nous la retrouvons, exprimée d'une autre manière, dans les ouvrages de cette collection, « Les contemporains », dont les premiers volumes paraissent en même temps que ce Georges Perec : un Claude Simon, de Lucien Dällenbach, un Peter Handke, dû à son traducteur Georges-Arthur Goldschmidt, et un Francis Ponge, par Jean-Marie Gleize. Il s'agit toujours de ne pas séparer l'approche des œuvres du mouvement intime, vivant, qui les produit.

P. L.

★ GEORGES PEREC, de Claude Burgelin, Seuil, 256 p., 56 F.

EN BREF

Hirsch à Alger, cette année-là. L'état d'esprit « vichyste » des pieds-noirs d'abord affronté à l'autorité du général de Gaulle d'autant plus irritant qu'il se produisait sous les yeux des Alliés, déjà peu enclins à considérer que de Gaulle incarnait la France. « On peut à bon droit se demander, écrit Etienne Hirsch, s'il n'y a pas là une motivation de l'attitude pour le moins peu compréhensible qu'il a manifestée vingt ans plus tard à l'égard des problèmes des Français d'Algérie. »

Autre souvenir impressionnant : une discussion que lance Jean Monnet sur l'idée qu'il fallait soustraire sous une forme ou sous une autre à la France et à l'Allemagne les régions de la Lorraine et de la Rhur où se forgeaient les instruments de guerre. Le lancement du premier Plan, de la CECA, l'arrivée d'Etienne Hirsch à la tête du Commissariat du Plan en 1952, sa nomination comme président de l'Euratom en 1959, son travail de militant européen, d'enseignant, de consultant pour nombre de pays du tiers-monde, sont les sources de savoureuses anecdotes. Homme de pudeur - qui perdit huit des siens dans les camps de concentration - jaloux de son franc-parler, alliant un grand calme à une vive sensibilité, Etienne Hirsch nous laisse un témoignage qui a fibre allure.

P. D.

★ AINSI VA LA VIE, d'Etienne Hirsch, Fondation Jean-Monnet pour l'Europe, Centre de recherches européennes (Fornas de Dorigny, 1015 Lussembourg, Suisse), 260 p., 30 FS.

● Le premier prix du livre d'art de la ville de Bordeaux, PRIX ODILON REDON, a été attribué à Art nouveau : l'école de Nancy, un ouvrage collectif sous la direction de Christian Debize (Desoël). Ce prix est doté, par le maire de Bordeaux, M. Jacques Chaban-Delmas, de 25 000 F.

● Un débat sur le thème LA PHILOSOPHIE APRES LA MODERNITÉ aura lieu le 20 octobre à 17 heures, hôtel de Gallifet, 50, rue de Valenciennes, avec notamment la participation de Jacques Derrida.

● LE PRIX BLAISE PASCAL vient d'être décerné pour la première fois, par la ville de Clermont-Ferrand, à Hubert Reeves, pour son livre l'Heure de s'enfuir. L'univers n'est-il un sens ? (Seuil). Ce prix, doté d'un montant de 100 000 F, a pour objectif de récompenser tout scientifique ayant écrit parallèlement à ses activités professionnelles « des ouvrages représentant les qualités personnelles d'esprit de géométrie et d'esprit de finesse. »

● Le forum de rentrée de l'Association HISTOIRE AU PRÉSENT se tiendra samedi 15 octobre à 14 h 30, salle Marc-Bloch, à la Sorbonne. Il sera suivi de l'assemblée générale de l'association.

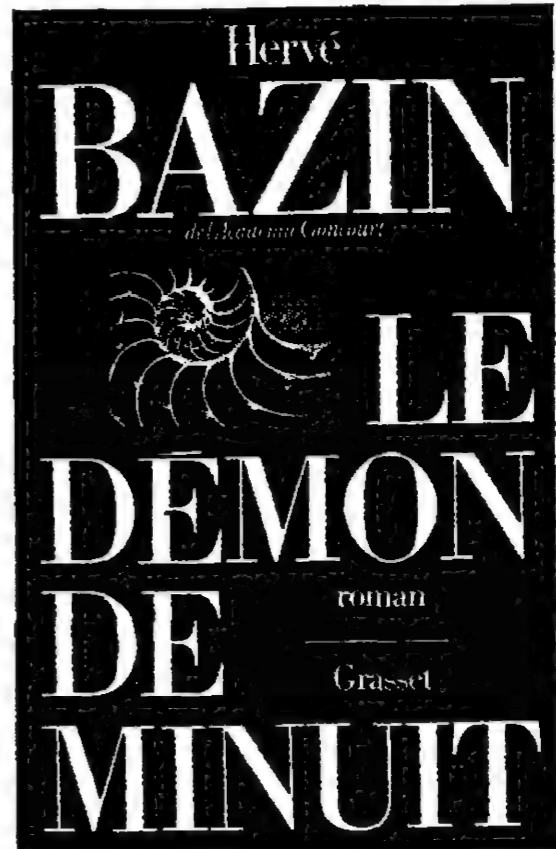
● Le CENTRE D'ACTION POÉTIQUE reprend pour sa onzième saison une série de manifestations poétiques organisées dans la crypte de l'église de La Madeleine. Programme et informations au 23 bis, quai de l'Île, 75019. TEL : 49-38-98-16. Prochains invités, lundi 17 octobre, Guillevic avec Philippe Delabre et Gérard Péroche, jeudi 7 novembre, l'Imprimerie de Champs.

● L'Ambassade de Colombie à Paris présente, jusqu'au 26 octobre, une exposition sur le LIVRE COLOMBIEN, à la maison de l'Amérique latine (217, bd Saint-Germain, 75007).

● Le centenaire de la NAISSANCE DE HENRI BOSCO sera commémoré, samedi 15 octobre, à Arignon par la mairie et l'association L'amié Henri Bosco.

● La revue Politica Hermetica (publiée par L'Age d'homme) organise un colloque international sur le thème GNOSTIQUES ET MYSTIQUES autour de la Révolution française, les 29 et 30 octobre, au Sénat (salle Clemenceau), sous la présidence de M. Emile Poulat. L'entrée au Sénat n'étant pas libre, les participants devront donc soit s'inscrire aux éditions de L'Age d'homme, 5, rue Férou, 75006 Paris, au minimum trois jours à l'avance, soit prévenir M. Edouard Kling, 28, avenue de Général-Leclerc, 92206 Neuilly, ou M. Jean-Pierre Laurant, 02290 Vézapoutis (une semaine à l'avance). Participation aux frais : 30 F.

● PRÉCISIONS. - Le livre d'entretiens de Jorge Luis Borges avec Osvaldo Ferrari, intitulé Ultimes Dialogues, dont « le Monde des Livres » a publié des extraits le 16 septembre, est cédé par les éditions Zoé, de Genève, et les éditions de l'Asbe.



“La vieillesse n'est qu'une invention.”

Il n'est jamais trop tard pour aimer”

HERVÉ BAZIN



Advertisement for Dominique Muller's book 'Danger public' published by Editions du Seuil. Includes a photo of the author and a quote: 'Un voyage au bout de la haine. A coups de petites phrases sèches, Dominique Muller mène son second roman à un train d'enfer.' Price 79 F.

LA VIE LITTÉRAIRE

Le dixième

festival « noir »...

Pour le dixième anniversaire du Festival international du roman et du film noir, Grenoble accueillera, du 13 au 16 octobre, tout le « grain » hexagonal, ainsi que quelques éminents représentants étrangers, de la littérature criminelle. Parmi les monstres sacrés invités à s'épanouir sur le thème du jeu retenu cette année sont annoncés les Américains Ed McBain, Stuart Kaminsky, James Crumley et Russel H. Greenan. Quant au subtil Hollandais-Américain Janwillem van de Wetering, il lui sera loisible de côtoyer, outre le Catalan Manuel Vazquez Montalban, le jeune garde du roman noir hispanique, avec, entre autres, Juan Madrid et Andreu Martín.

Les auteurs français, de Jean Alessandrini à Jean-François Vilar, seront une cinquantaine à nourrir les débats, voire à prêter leurs talents aux animations municipales prévues par les organisateurs. Les visiteurs pourront rencontrer leurs romanciers favoris dans les multiples espaces noirs pour la circonstance, et plus particulièrement dans le cadre du Salon du livre spécialisé,

qui regroupera plus d'une cinquantaine d'éditeurs français et européens. Aux côtés des grands de l'édition noire, les lecteurs pourront prendre contact avec des petites unités, aux choix éditoriaux fameux et efficaces, comme Le Mascaret (Juan Madrid) ou Crapule (Russel H. Greenan).

Outre dix films inédits, une dizaine de courts métrages, un cycle « Polar et jeu », les cinéphiles rendront hommage au réalisateur américain John Berry, présent pour la circonstance, avec la projection de *Ce va barder, Je suis un sentimental, Il y a maldonne*. Stuart Kaminsky sera aussi à l'honneur à l'occasion de la présentation par Elisabeth Rappeneau de *Fréquence meurtre*, adaptation de *Radio Paris*. Les débats s'ouvriront le jeudi 13 octobre, après une rétrospective cinématographique consacrée à Jack l'éventreur, et s'achèveront le dimanche 16, sur une table ronde dédiée au pestiche. Bande dessinée, photographie, musique, théâtre, vidéo, etc., seront aussi au menu. Les habituels prix et trophées du festival seront attribués le samedi 15 octobre.

★ Pour tous renseignements : Grenoble Polar, 21, rue Cassagne, 38000 Grenoble. Tél. : 76-33-35-19.

Quand Bordeaux fait rêver Paris

La Gironde, le port, un hangar plein de livres, du vin... Ceux qui arpentent le prochain Salon du livre de Paris, à la porte de Versailles, n'ont pas fini d'en avoir la nostalgie. Mais l'intimité du salon de Bordeaux sera sans doute rapidement remise en cause par le succès, car quelque soixante-dix mille visiteurs ont parcouru, du 6 au 9 octobre, les 8 000 mètres carrés d'exposition (déjà deux fois plus que l'an dernier, pour la première édition de cette manifestation). Les organisateurs, M^{me} Danièle Martinez et M. Jean-Marie Planes, ne peuvent que se féliciter de cette affluence, mais doivent déjà envisager pour 1989 une nouvelle extension du salon. Ils sont soutenus, outre par la municipalité, par la caisse d'épargne et l'entreprise B 33 (informatique et bureautique), ainsi que par le ministère de la culture, le conseil général et le conseil régional.

Samedi 8 octobre cinq cents personnes se pressaient au débat organisé par les éditions Nathan sur le thème « La société moderne a-t-elle besoin de lettres ? » : un débat qui a eu lieu au Salon de Paris, aura lieu dans tous les salons régionaux et

qui permet à des enseignants et à des chefs d'entreprise de parler, enfin, ensemble. Le même jour on se bécota — ce n'est pas une métaphore — pour entrer dans la salle où Bernard-Henry Lévy parlait de son roman *Les Derniers Jours de Charles Baudelaire* (Grasset).

Comme l'an dernier, deux prix littéraires ont été remis pendant le Salon. Pour le prix Air Inter, un jury de neuf lycéens de première (tirés au sort) a choisi l'Espagnol Miguel Delibes pour *Cinq heures avec Maria* (La Découverte). Quant aux neuf jurés — des traducteurs et des critiques littéraires — du prix de la caisse d'épargne, ils ont distingué Julio Llamazares pour *Lune de loups* (Verdier). Que ces récompenses aillent à des Espagnols n'étonne pas quand on connaît les liens traditionnels qui unissent la région Aquitaine et le pays voisin. Du reste, douze écrivains espagnols étaient présents à Bordeaux pour rencontrer leurs lecteurs. L'autre pays européen proche historiquement de l'Aquitaine, la Grande-Bretagne, était lui aussi représenté par une dizaine de ses écrivains, dont William Boyd et Tom Sharpe.

Pour tous ceux qui n'ont pas eu la chance de participer à la soirée très « arrosée » du samedi soir à Bourg-sur-Gironde, dédiée à la mémoire de Pierre Siré, ancien

bâtonnier et auteur d'un livre sur sa région, *Le Fleuve impossible* (Julliard 1980), il restait à se consoler avec quelques verres et quelques livres traduits dans le ton gastronomique qui sied à ce Salon à la fois intellectuel et gourmand : *Écritures, un petit ouvrage* (gratuit et publié par le club des côtes) résumait du voyage de sept écrivains français dans le Bordelais, pourvu d'un instructif carnet de voyage, et les délicieuses *Recettes immortelles* de l'Espagnol Manuel Vazquez Montalban, aussi succulentes par les commentaires que par les accompagnements traduits par Georges Tyrès, éditions Le Mascaret, 52, rue des Menuts, 33 000 Bordeaux, petit volume relié 144 p.). En soixante-deux recettes, à raison d'un peu plus d'une par semaine, on pourra attendre, sans trop de peine, le prochain Salon du livre de Bordeaux. Pendant la digestion, il est recommandé de lire...

JOSYANE SAVIGNEAU.

Première sélection

pour le Grand Prix

du roman

de l'Académie

française...

L'Académie française a fait connaître la liste des ouvrages retenus lors de la première sélection du Grand Prix du roman, qui sera décerné le 3 novembre prochain : Michel Braudeau : *l'Objet perdu de l'amour* (Le Seuil); Emmanuel Carrère : *Hors d'attente ?* (POL); Françoise Chandemagor : *la Sans Pareille* (De Fallois); Jean-François Deniau : *la Désirade* (Olivier Orban); Eric Deschodt : *le Royaume d'Aries* (J.-C. Lattès); Claude Ferragut : *la Saison des oracles* (Flammarion); Alexandre Jar-

din : *le Zèbre* (Gallimard); Erik Orsenna : *l'Exposition coloniale* (Le Seuil); Dominique Rolin : *Trente ans d'amour fou* (Gallimard); François Sureau : *la Corruption du siècle* (Gallimard); Roger Vigny : *le Bonhomme d'Ampère* (Gallimard).

...et deuxième

sélection

pour le prix Médicis

Le jury du prix Médicis vient de communiquer sa deuxième sélection.

Prix Médicis : Patrick Deville : *Longue vue* (Minaud); Erik Orsenna : *l'Exposition coloniale* (Le Seuil); Christiane Rochefort : *la Porte du fond* (Grasset); Jacques Henric : *Walkman* (Grasset); Luc Lang : *Voyage sur la ligne d'horizon* (Gallimard); Eugène Nicole : *l'Ouvre des mers* (François Bourin); Emmanuel Carrère : *Hors d'attente ?* (POL); Christiane Singer : *Histoire d'âme* (Albin Michel).

Prix Médicis étranger : Harry Matthews : *Cigarettes* (POL); Eduardo Mendoza : *la Ville des prodiges* (Seuil); Nina Berberova : *Mozart et Astachov* à Paris (Actes Sud); Fritz J. Raddatz : *la Buveur de nuages* (Flammarion); Andrzej Sapkowski : *la Jolie Mrs Seidenman* (De Fallois); Orhan Pamuk : *la Maison du silence* (Gallimard); Thomas Bernhard : *Mémoires anciens* (Gallimard); T.C. Boyle : *Water Music* (Phébus).

Médicis essais : Alain Corbin : *le Territoire du vide* (Aubier); Claude Olivenstein : *la Non-Dit des émotions* (Odile Jacob); Serge Bramly : *Léonard de Vinci* (Lattès); Giovanni Macchia : *Paris en ruines* (Flammarion); Jacques Darras : *le Génie du Nord* (Grasset); J.M.G. Le Clézio : *le Rêve méditerranéen* (Gallimard); Malcolm Bradbury : *A la recherche de Mensonge* (Presses de la Renaissance).

SCIENCE-FICTION

L'espace français



Certains déplorent la rareté de la science-fiction française, d'autres s'en réjouissent; certains voudraient attribuer la responsabilité de sa disparition à des auteurs réputés « difficiles », d'autres à la prolifération de textes dits « bas de gamme », parce que destinés à un public populaire.

Pourtant, cette rentrée littéraire renvoie des à des les frères ennemis de l'espace critique. L'abondance des textes rend inutile — au moins pour le moment — l'argument autour de la rareté. La coexistence de romans très différents au sein d'une même collection, nouvelle, rend inutile le débat qui voudrait que l'on oppose les auteurs.

Huit romans viennent en effet de paraître chez un nouvel éditeur, Patrick Sity, transfuge de Fleuve noir, au sein d'une collection dirigée par Joël Houssin, qui fut à la fois auteur de textes de fiction dite « spéculative » et de SF « grand public ».

La double personnalité du directeur de la collection (baptisée tout simplement « Science-Fiction ») explique sans doute l'éclectisme rassurant de ses choix, et autorise bien des espoirs. Jean-Pierre Andrevon y côtoie Serge Brussolo, Pierre Pelot, Michel Honaker, Jean-Pierre Hubert voisin avec Emmanuel Erer et Michel Jaury. Sans entrer dans le détail des diverses étiologies accolées à ces auteurs effectivement très différents, on se bornera à souligner que les étiologies en question semblaient a priori incompatibles dans la majeure partie des cas; on aurait pu craindre que les fossyeurs de la SF, grands colleurs d'étiologies, n'aient eu raison.

Il n'en est rien, la collection possède une réelle identité. Esthétiquement parlant, les huit romans ne s'entre-dévoient pas. Sans qu'aucun des auteurs ait changé son style propre, la proximité de tous semble aller de soi. Bien sûr, on pourra préférer Untel à Untel, dire par exemple que le *Coccolal* de Jean-Pierre Hubert se détache nettement du lot, que *l'Hiver en juillet* d'Emmanuel Erer est une intéressante variation sur l'idée de faillite temporelle, en dépit de plusieurs incongruités grammaticales, que le *Jeune fille au sourire fragile* est un excellent Pelot... L'essentiel reste la parenté profonde des textes, même s'il y a toujours dans une parenté quelques éléments moins doux (provisoirement ?) que d'autres.

Si populaire (quoique bénéficiant de gros tirages et d'une importante diffusion) ni littéraires (quoique d'une bonne tenue stylistique), la collection « Science-Fiction » semble marquer la naissance d'une sorte de voie moyenne pour la SF française. On y attend d'autres noms, aussi différemment connotés que ceux de Jacques Barbéri ou Gérard Deitel. Et on y imagine volontiers des auteurs comme Richard Canal ou Jean-Claude Dunyach, entre autres... (Serge Brussolo, *les Cochons*, n° 1; Jean-Pierre Andrevon, *Cu qui ?* et *avant derrière l'horizon*, n° 2; Michel Honaker, *le Fouilleur d'âmes*, n° 3; Jean-Pierre Hubert, *Coccolal*, n° 5; Pierre Pelot, *Une jeune fille au sourire fragile*, n° 6; Emmanuel Erer, *l'Hiver en juillet*, n° 7; Michel Jaury, *les Mondes furieux*, n° 8; Patrick Sity Éditeur, coll. « Science-Fiction », tous volumes entre 160 et 192 p., 22 F).

Autre représentant de cette « voie médiane » de la SF française, Joëlle Wintrebert nous revient chez J'ai lu, après deux manifestations au Fleuve Noir, avec une suite romanesque, *le Créateur chimérique*, née d'une nouvelle, *la Crisole*, jadis parue dans la revue *Univers* (n° 17, juin 1979), et reprise ici en ouverture.

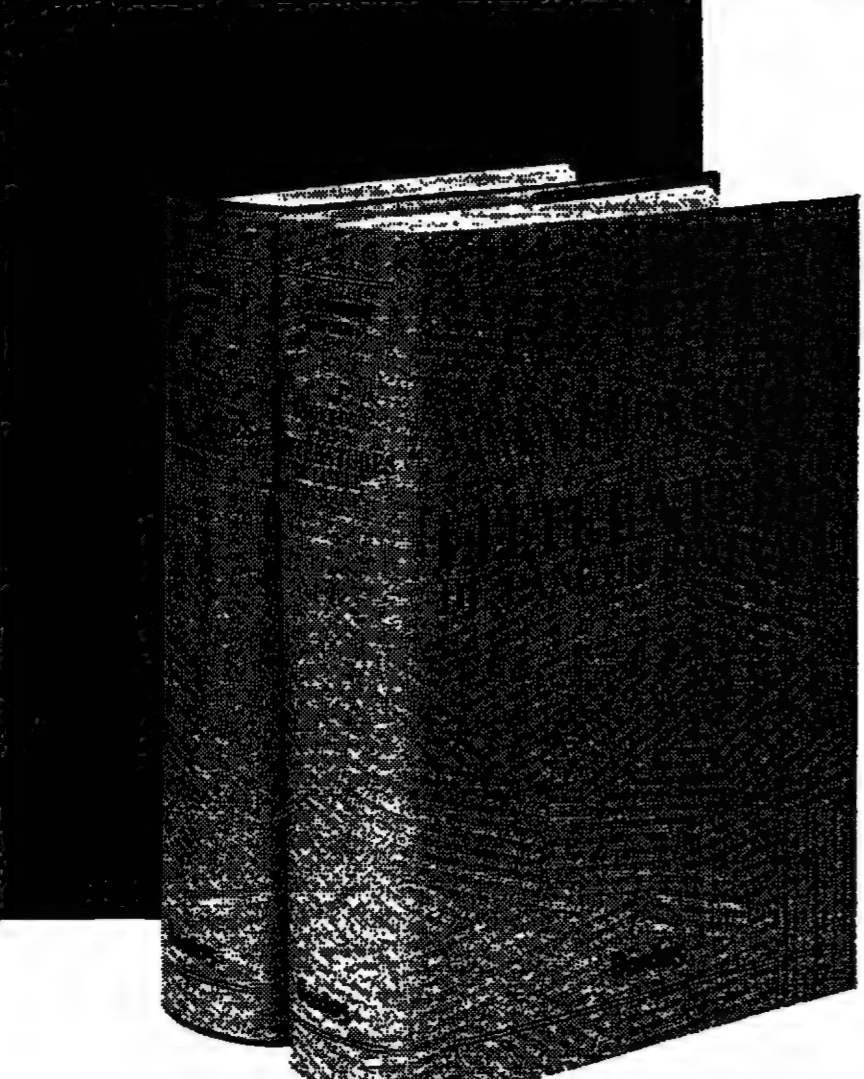
Cette nouvelle, remarquable et alors très remarquable, où s'esquissent un monde riche et complexe et la description d'un mode de vie, d'une sexualité différents, avait elle-même donné naissance à un deuxième texte, *Fontaine*, paru dans la revue *Mouvance*, qui prolongeait avec un égal bonheur la description de cet univers d'êtres à sables qui, peut-être, furent humains dans un lointain passé. Et il semble tout naturel que le processus d'exploration de cet univers se soit poursuivi, avec la rédaction des divers autres textes qui composent *le Créateur chimérique*, et qui s'articulent comme autant de chapitres d'un roman. Et d'un roman intéressant, notamment plus fouillé et plus abouti dans son écriture que *Chromoville*, le précédent roman de Wintrebert chez cet éditeur. (Joëlle Wintrebert, *le Créateur chimérique*, éditions J'ai lu, coll. « Science-Fiction », 320 p., 28 F).

Enfin, signalons aux fidèles lecteurs de Pierre Pelot et de Philippe Curval que ceux-ci ont publié chacun un roman aux éditions Flammarion (1), dans une collection qui n'est pas de SF, sur des thèmes qui ne sont pas de SF.

EMMANUEL JOUANNE.

(1) *Si lola Le Cabre et Akiloz*.

LE LIVRE D'OR DE LA LITTÉRATURE



sous la direction de J.-P. de Beaumarchais et Daniel Couty

Conçue par une équipe de spécialistes, sous la direction de J.-P. de Beaumarchais et Daniel Couty, c'est la première grande anthologie qui réunit, par ordre alphabétique, un choix significatif de textes, en vers et en prose, issus des œuvres majeures de la littérature française et francophone, et cela du Moyen Âge à nos jours.

D'une présentation claire et agréable, d'une consultation aisée, l'Anthologie des Littératures de Langue Française privilégie le plaisir de la lecture, suscite le désir de découvrir, permet de mieux saisir la personnalité des auteurs dans leur richesse et leur complexité.

Ainsi, des centaines de poèmes, de scènes de théâtre, de fragments romanesques, extraits des œuvres de 394 écrivains de langue française consti-

tuent le plus dense et le plus éblouissant florilège, où figurent non seulement des textes fort connus, officialisés par la tradition, mais aussi un très grand nombre d'autres extraits dus à des écrivains oubliés ou négligés — notamment dans le domaine de la littérature étrangère d'expression française (Suisse, Belgique, Maghreb, Afrique noire, Liban, Québec...).

L'Anthologie des Littératures de Langue Française : un parcours passionnant à travers les auteurs et les siècles, un tête-à-tête captivant pour aller au cœur des œuvres et saisir l'essence d'un domaine littéraire.

2 volumes format 18 x 26 cm
- Volume 1 : A-L 808 pages
- Volume 2 : M-Z 872 pages

Bordas

Ce qui vous restera quand vous aurez tout oublié

50 من الأصل

هكذا من الأصل

HISTOIRE

L'exil mexicain du « Vieux »



Des photos inédites de l'exil mexicain de Trotsky : en pique-nique avec ses amis, en promenade avec sa femme Natalia, en discussion avec André Breton et Diego Rivera.

C'EST à Coyocacan, au Mexique, que Trotsky a passé les trois dernières années de son existence. Il y était arrivé en janvier 1937, après son expulsion de Norvège, et il devait y mourir, le 27 août 1940, du coup de piolet que lui avait porté la veille Ramon Mercader. Pourquoi le Mexique ? Parce que le général Cardenas, président de la République depuis 1934, avait fait de son pays une terre d'asile pour les révolutionnaires.

Pour raconter cette dernière période de la vie de Trotsky, Alain Dugrand a mis ses pas, un demi-

siècle après, dans ceux de l'exilé, il a visité notamment la ville de la calle Viena, où Léon et Natalia s'étaient installés après avoir quitté la « maison bleue » que Diego Rivera et sa compagne Frida Kahlo avaient d'abord mise à leur disposition. Estaban Volkov, le petit-fils de Trotsky, a fait de cette demeure de colonnes et de chapiteaux un musée voué à la mémoire de son grand-père.

Alain Dugrand a recueilli son témoignage, en particulier sur les deux attentats perpétrés contre Trotsky, dont celui qui fut fatal.

Il a interrogé aussi « cette foule ricrée de révolutionnaires » qui furent les amis du « Vieux ».

Il a rencontré à New-York George Novack, qui fut l'intercesseur de Trotsky auprès du gouvernement mexicain et l'accueillit au port de Tampico. Il a retrouvé Octavio Fernandez, qui était présent, le premier soir, dans la « maison bleue ». Il a bavardé avec Albert Glotzer qui fit partie du comité de défense constitué après le premier procès de Moscou et fut chargé des comptes-rendus des séances de la commis-

sion d'enquête présidée par John Dewey.

Il a puisé dans les souvenirs de Natalia, d'après l'ouvrage de Victor Serge, Vie et mort de Léon Trotsky, qui la cita largement, et les confidences de Marguerite Bonnet, qui l'a hébergée à Paris après la mort de son mari. Il a lu le récit de Jean Van Heijenoort, interrogé Naville et Rosenthal, consulté, avant parution, le livre de Pierre Broué. Et surtout, il a rassemblé une collection de photos inédites, qui donnent à l'album tout son prix.

On y découvre Trotsky à sa table de travail, affairé et grave, mais aussi en pique-nique avec ses amis, à la pêche à Vera-Cruz ou nourrissant ses lapins et ses poules dans son jardin ; on reconnaît à ses côtés sa femme Natalia, la belle Frida Kahlo, qui fut quelque temps sa maîtresse, André Breton, qui lui rendit visite ; on revoit son assassin, Ramon Mercader, libéré après vingt ans de prison et décoré de l'ordre de Lénine.

Publié en annexe, le texte écrit « à la mémoire du Vieux » par l'écrivain américain James T. Far-

rell aussitôt après la mort de Trotsky rappelle opportunément qu'« un pie à glace ne peut rien contre des idées ».

T. F. * TROTSKI, MEXICO 1937-1940, texte d'Alain Dugrand, postface, chronologie et bibliographie de Pierre Broué, Payot, 205 p., 149 F.

(1) Alain Dugrand est également l'auteur, avec Patrick Le Gall comme conseiller historique, d'un documentaire sur Trotsky, coproduit par FR3, Inna Productions et la SEPT.

La deuxième vie de Trotsky

(Suite de la page 13.)

Sur la « militarisation » des syndicats, qui lui vaudra une solide réputation de bureaucrate autoritaire, Pierre Broué note qu'il ne s'y est engagé qu'après avoir recommandé en vain de sortir du « communisme de guerre » et qu'il y voyait surtout un moyen de remettre les ouvriers au travail, au moment où la situation économique s'était considérablement dégradée : le biographe souligne toutefois que Trotsky a commis dans cette affaire plusieurs « erreurs de première grandeur ».

Sur la NEP, dont on sait qu'elle fut critiquée par Trotsky, l'auteur souligne que celui-ci l'a pleinement approuvée à ses débuts, mais qu'il a ensuite jugé sévèrement son application, notamment les faiblesses de la planification. Sur le tournant de la collectivisation, qui allait dans le sens de la lutte contre les koulaks prônée par Trotsky, Pierre Broué montre que celui-ci, alors en exil à Alma-Ata, le considère comme positif, mais qu'il s'élèvera bientôt contre ses dérives meurtrières. Sur le rassemblement des adversaires de Staline dans les années 30, l'auteur met en évidence la réalité d'un bloc d'opposants peut-être plus sérieux qu'on ne le pense généralement.

Le responsable qui doute

On n'a retenu ici que quelques-uns des moments forts de l'histoire de l'URSS dans les années 20 et 30, mais il faudrait citer bien d'autres épisodes auxquels Trotsky a été associé, des secousses de la Révolution et de la guerre civile aux multiples tentatives de regroupement de l'opposition, une fois consommée la rupture avec Staline, en passant par les nombreux conflits qui ont opposé Lev Davidovitch à ses pairs de la direction du parti.

Pierre Broué a reconstitué minutieusement toutes ces péripéties, non pour essayer de prouver que Trotsky a toujours eu raison, mais pour rendre vie à une aventure exceptionnelle, en soulignant à juste titre que si celle-ci apparaît rétrospectivement comme un cheminement vers l'échec, elle pouvait, à l'époque, susciter de légitimes espérances.

Au-delà des engagements du dirigeant politique, Pierre Broué présente aussi un portrait de l'homme, saisi dans sa vie quotidienne, dans son comportement avec ses proches et ses camarades. On connaît de toutes les informations, de tous les contacts qui pouvaient lui permettre de

développer sa réflexion, et le « patron » exigeant, parfois cassant, mais fidèle envers ceux qui avaient sa confiance. On découvrira le responsable qui doute, hésite, reconnaît ses erreurs et qui souvent préfère tenter de convaincre, plutôt que de trancher autoritairement.

De ce Trotsky intime témoignent aussi, outre l'album d'Alain Dugrand (voir ci-dessus), les souvenirs de ceux qui ont partagé ses combats. Certains de ces témoignages viennent d'être réédités : ceux de Jean Van Heijenoort, qui fut le principal collaborateur du « Vieux » pendant son exil, de Pierre Naville, qui lui rendit visite à Moscou, en 1927, puis à Prinkipo, à Domène, à Paris, et de Gérard Rosenthal, qui fut son avocat et son ami. Ces textes complètent l'enquête de Pierre Broué, en décrivant quelques-uns des épisodes racontés par celui-ci sous des angles différents, plus subjectifs, même si le récit est plus factuel chez Van Heijenoort, plus chargé d'émotion chez Naville, plus politique chez Rosenthal.

Ces observations sont d'autant plus précieuses que la personnalité de Trotsky est au centre de bien des controverses sur l'histoire du trotskisme. On a souvent attribué le fiasco de l'opposition de gauche aux défauts de caractère de son chef de file : arrogance, impatience, piètre sens tactique, manque d'attention aux autres. Il faut désormais manœuvrer ce jugement et reconnaître, avec Pierre Broué, que Trotsky a plus souvent recherché le compromis que l'affrontement et qu'il a, en de nombreuses occasions, choisi de temporiser plutôt que de forcer le destin.

Il est évidemment impossible de déterminer quelle fut la part de ses erreurs personnelles et celle des circonstances extérieures dans son échec. Quant à savoir si, en cas de victoire sur Staline, il aurait effectivement rétabli cette démocratie qu'il avait puissamment contribué à éliminer, la réponse relève pour une grande part de l'acte de foi.

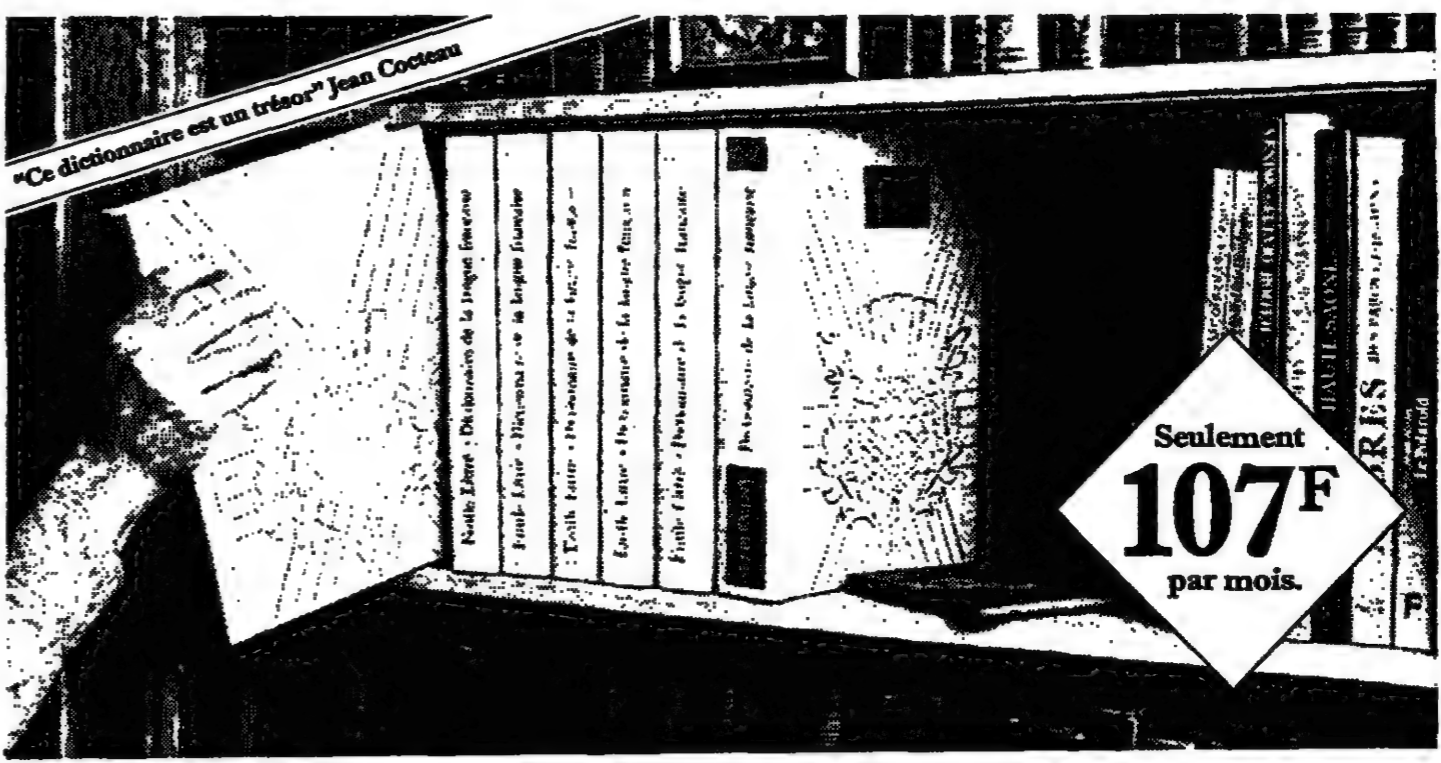
THOMAS FERENCZI

* TROTSKI, de Pierre Broué, Fayard, 1056 p., 198 F. (En librairie à partir du 26 octobre).

* SEPT ANS AUPRÈS DE LÉON TROTSKI, de Jean Van Heijenoort (première édition : 1978), Maurice Nadeau, 233 p., 77 F.

* AVOCAT DE TROTSKI, de Gérard Rosenthal (première édition : 1975), Robert Laffont, 331 p., 98 F.

* TROTSKI VIVANT, de Pierre Naville (première édition : 1962, réédition : 1979), Maurice Nadeau, 275 p., 83 F. (Signalons que Pierre Naville publie également un Thomas Hobbes, Pion, 275 p., 120 F.)



Une édition - événement du Grand Littré!

6 volumes joyeux de votre bibliothèque. Plus un supplément, avec les 5.000 mots les plus récents de notre langue.



Quand, en 1865, Maximilien-Paul-Emile Littré écrit sur le dernier des 415.636 feuillets qui sont déjà Le Littré "Aujourd'hui, j'ai fini mon dictionnaire"... à ce seul travail, il a consacré trente années de sa vie. Mais (ce que lui-même ignore alors), il vient aussi de signer un des plus beaux et des plus grands monuments de la langue française.

Son dictionnaire est en effet bien plus qu'une immense "cage aux mots". Avec le même souffle que Hugo dans sa Légende des Siècles, c'est toute la légende des mots.

Mots innombrables (ils sont 85.000 !). Disséqués dans leur anatomie. Enregistrés dans leur état-civil. Avec leurs permissions d'emploi, précises comme les Tables de la Loi. Mais aussi mots de chair et de sang. Sertis dans des centaines de milliers de citations d'auteurs classiques ou modernes.

Comme la Bible, c'est aussi un roman.

Un dictionnaire ? Mais où les mots vivent dans le tissu de la langue. Dans des retrouvailles de chaque ligne avec Voltaire ou Montaigne, Lamartine ou Baudelaire ou tel poète anonyme et précieux du XV^e siècle.

Ce qui ne donne pas seulement au Littré son accès facile et familier. Mais fait de lui un dictionnaire qu'on lit avec la même passion qu'il a été écrit.

En fait, c'est le joyau rayonnant de toute bibliothèque qui est ainsi réédité... Et qui,

avec le septième volume ajouté ici, fait un Littré prenant aussi en compte même les mots les plus nouveaux nés d'aujourd'hui.

C'est un ouvrage résolument exceptionnel dans lequel vous pouvez vous plonger dès demain, chez vous. (Mais à condition de le commander très vite, car cette précieuse édition est à tirage limité...)

Un chef-d'œuvre d'édition 7 volumes in-quarto habillés d'une reliure ivoire gainée. Titres, plats et tranche dorés.

CADEAU

Si vous renouvelez le bon de commande dans la semaine, nous vous ferons parvenir la très belle reproduction d'un lavas d'encre en couleurs de Victor Hugo : « Paysage aux trois arbres ». Cette gravure de 30 x 40 cm, réalisée sur vélin d'Arches 100% pur chiffon, est une véritable petite œuvre d'art, au tirage limité à 3.600 exemplaires, tous numérotés. Et ce cadeau vous restera acquis, quelle que soit votre décision d'achat.

BON DE COMMANDE PERSONNEL

à retourner dès aujourd'hui à l'Encyclopædia Britannica, Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75735 PARIS Cedex 15.

OUI, je désire recevoir le Grand Littré en 7 volumes. Je vous adresse donc 95 F, soit les droits de réservation de ces 7 volumes que je vous prie de bien vouloir m'expédier. Je réglerai ensuite mon achat de la façon suivante (cocher la case correspondante) :

Au comptant - Avec un règlement de 1755 F, complétant les droits de réservation. (Prix total des 7 volumes : 1850 F.)

A crédit - En 18 mensualités de 107 F chacune. Soit 1926 F (dont frais de crédit : 171 F; taux nominal : 11,97%, taux effectif global : 11,97%) complétant les droits de réservation. Veuillez alors me fournir les formulaires de prélèvement automatique (entièrement gratuits) ccp banque, ainsi que l'offre préalable de crédit.

Nom _____ Prénom _____ Adresse _____ Ville _____ Profession _____ Code postal _____ Signature obligatoire

J'ai bien noté que le délai de 7 jours à compter de ma date de commande pour renoncer éventuellement, en vous avisant par lettre recommandée A.R. Le montant de mes droits de réservation m'est alors remboursé. Cette offre ne concerne que la France métropolitaine et n'est valable que jusqu'à épuisement de la présente édition.

LA PHILOSOPHIE, par Roger-Pol Droit

Les pensées minimales de Clément Rosset

L compose désormais de très courts livres. Une centaine de pages, rarement plus. Et encore, c'est écrit gros. Les références sont réduites au strict nécessaire : pratiquement pas de notes. En outre, aucun jargon — comme si la politesse de la pensée commençait par mettre au rancart l'arsenal des clisters. Clément Rosset parle comme tout le monde, bien que ce soit pour dire ce que personne n'aime entendre. Il appelle un chat un chat, plutôt qu'un fessipède de la famille des Felidae. Pour les précieux, c'est une première raison de le tenir en piètre estime.

Ce n'est pas la seule. Rosset manie la provocation comme d'autres l'éventail. Il cite plus volontiers Courtaigne que Platon, ou Marcel Aymé que Hegel. Voilà que son dernier livre traite notamment de l'amour des melons, de la grand-tante de Swann et de Buster Keaton. Séraphin Lamignon, personnage d'Hergé, y fait une brève apparition. Cette désinvolture envers l'académisme, cette prédilection pour les exemples aussi pertinents qu'incongrus sont à souligner : elles sont rares.

Toutefois, s'il n'y avait là que des scandales infinisimales de quelques effets de style, l'auteur serait un habile, l'iconoclaste un rhéteur — pas un philosophe. Si Rosset est effectivement scandaleux, et finalement insupportable, ce n'est pas du fait de ses loufoqueries délibérées. C'est à cause de sa pensée.

Le Principe de cruauté en offre un condensé et un prolongement. Cette cruauté-là n'a rien à voir avec la jouissance du sadique. Elle ne vise même pas à faire souffrir. Elle dit simplement ce qui est. Cruelle, pour Rosset, toute œuvre qui parle vrai. Car la vérité, à ses yeux, n'a rien d'agréable. Elle nous ampute au contraire de nos illusions, et nous prive de nos erreurs protectrices. Or, tant les prothèses du rêve, elle est, par essence, inconfortable. Ceux qui la cherchent n'y trouveraient pas le repos, mais seulement une position moins domageable que celle du mensonge et des fantasmagories.

Qu'est-ce que la vérité nous dévoile donc de si terrible ? La réel — unique, banal, affreux, sans dehors. Rosset ne parle que du réel (1). Sous x formes, ce philosophe, comme tous ceux qui ont quelque chose à dire, rédige, en fait, un seul livre. Il ne cesse d'y constater que le réel est... réel, et que nous n'en sortons pas. Ou plutôt que nous faisons tout pour en sortir, évidemment sans succès, parce que nous ne pouvons comprendre, ni endurer longtemps, la dureté d'une existence éphémère et la gratuité de ses malheurs inévitables.

Pour faire oublier tant d'horreur, des philosophes en chef ont forgé des délices grandioses et perfectionnés. Les pékins, eux, bricolent de bêtes russes. N'empêche que tous sont logés à l'enseigne de l'illusion... Voilà que Rosset devient embarrassant. Expliquons, repreneons.

Ce qui distingue la philosophie, ce sont moins des techniques qui lui seraient propres que la généralité de son projet. Son ultime ambition n'est pas d'étudier telle ou telle chose, mais d'expliquer toute espèce de choses. Elle vise la réalité dans son ensemble, et non simplement telle région du monde. Or, poursuit Rosset, le réel ne contient pas, en lui-même, de quoi le comprendre. Il est simplement là. Inintelligible et persistant. Du coup, les philosophes n'ont eu de cesse de le proclamer pauvre, de lui inventer des arrière-plans où résideraient ses secrets, certains allant jusqu'à le déclarer carrément inexistant, illusoire, bref... irréel ! Comme si ce qui échappe à notre entendement devait forcément se réduire à rien.

Reste à savoir ce que le réel a de tellement gênant pour qu'on s'évertue à le faire oublier sous couvert d'en percer l'énigme. Ou qu'il excède notre compréhension n'est pas encore le pire. L'intelligence peut toujours se débrouiller pour classer le dossier de la réalité dans les affaires à suivre, indéfiniment. Mais l'affectivité souffre. La douleur, la mort, la trahison et la veulerie, l'universel du scandale... Voilà qui excéderait nos forces. Le réel serait toujours plus que nous n'en pouvons supporter. Sa cruauté est simplement d'être, tel quel, sans intention — et, surtout, sans recours.

Nous ne sommes pas, comme croyait Sartre, « condamnés à être libres ». Nous sommes

condamnés au réel, et à ce qu'il a d'indélicat. Le mirage — ou s'abîment, selon Rosset, tant de philosophes — consiste à croire qu'on puisse interdire l'appel. Elles ne voient pas que le réel est dépourvu d'interstices et de détails : l'exécution y coïncide avec la sentence.

On peut alors opérer, entre les philosophes, un de ces clivages massifs que l'auteur multiplie avec une audace bonhomme. Il y a ceux qui enjolivent le monde, afin que les hommes y vivent, bercés de faux espoirs — ce serait l'opium de l'âme, si l'on ose dire. On rangerait de l'autre côté ceux qui disent vrai, qui montrent que tout espoir sonne faux — ce qui ne veut pas dire que toute joie soit impossible (2).

Ce partage des philosophes entre « guérisseurs » compatissants, mais inutiles (Platon, Rousseau, Hegel, par exemple), et médecins impitoyables, mais efficaces (Épicure, Lucrèce, Schopenhauer, entre autres), est combiné avec un autre tri. Celui-ci oppose les détenteurs d'absolu aux maîtres d'incertitude.

Il est clair, en effet, que, si le réel demeure, en son fond, hors de prise pour nos moyens intellectuels, tout concept devra s'abîmer « sous réserve », se construire à l'ombre d'un doute que rien, jamais, ne saurait lever. Montaigne et Hume, par exemple, seraient cette fois les modèles — contre Descartes et Kant.

Ainsi Clément Rosset fait-il un usage décapant de la philosophie. La réflexion se trouve réduite à une fonction de nettoyage des erreurs, plutôt que d'établissement d'une vérité. Cette philosophie minimale est « inutile », mais en même temps irrecupérable. Elle est déprimante, mais en même temps tonique, si l'on a suffisamment de santé pour y résister. Rosset décape aussi la philosophie elle-même, en bousculant sa tradition, avec une balourdise plus fine que qu'il n'y paraît.

Il ne cherche même pas à désespérer Billancourt. Il sait bien que personne n'y parviendra jamais. Les faits sont têtus, mais les humains, pour s'aveugler, le sont plus encore. Plus énigmatique peut-être que le réel lui-même, une faculté, quasiment toute puissante, permet aux descendants du singe de toujours éviter de voir ce qu'ils ont sous les yeux.

Clément Rosset a donc bien du charme, parce qu'avant tout il veut déplaire. Il semble toujours qu'un raisonneur un peu exigeant pourrait lui faire grief de certaines nonchalance. Si le « principe d'incertitude » s'applique à toute vérité philosophique, en quel est-il certain que le réel est vraiment cruel ? Pourquoi le doute, ici, ne peut-il avoir prise ? Il se pourrait que scepticisme et pessimisme fussent, dans le fond, fort difficiles à joindre — mais Clément Rosset ne paraît guère s'en soucier. On pourrait aussi faire remarquer qu'en ressuscitant, sans question, la « nature humaine », l'auteur se fait la partie belle. Peut-être même s'installe-t-il, en dépit des apparences, dans une position encore trop confortable.

Laissons nos objections, même si elles sont de taille. Car elles n'affectent nullement le plaisir qu'on prend à savourer ces petits bricols tranquilles. Ils ont d'autant plus de chances de rester qu'ils semblent persuadés d'être vains. Rarement pensée fut si hostile à toute croyance, si rétive à toute illusion — si sèche, en un mot. Sans doute, pour l'aborder, convient-il de se souvenir du beau conseil de Cioran : «... de tous les êtres, les moins insupportables sont ceux qui haïssent les hommes. Il ne faut jamais fuir un misanthrope » (3).

* LE PRINCIPE DE CRUAUTÉ, de Clément Rosset. Éditions de Minuit, coll. « Critique », 96 p., 59 F.

(1) Notamment dans la trilogie formée par le Réel et son double, essai sur l'illusion (Gallimard, 1976, nouvelle édition revue et augmentée en 1984), le Réel, traité de l'idiotie (Minuit, 1977) et l'Objet singulier (Minuit, 1979, nouvelle édition augmentée 1985).

(2) Voir la Force majeure (Minuit, 1983).

(3) Lettre à l'éditeur, en postface au livre de Guido Cerretti, Le Silence du corps (Albin Michel, 1984, réédité récemment par le Livre de Poche, série « Bibliothèque »).



SEROUJI 88.

Le dossier d'un nazi « ordinaire »

Les archives du Quai d'Orsay s'entrouvrent aux chercheurs. Jacques Le Rider y a consulté le « dossier Heidegger ».

SANS les controverses déclenchées par le livre de Victor Farias sur Heidegger et le nazisme (1), le dossier d'épuration concernant le philosophe de Fribourg-en-Brisgau serait sans doute resté enfoui dans les archives diplomatiques de l'ancienne zone française d'occupation jusqu'à expiration du délai de cent ans qui protège ce genre de documents contre la curiosité du public. Mais les responsables de ces archives du Quai d'Orsay, sollicités par des chercheurs de plusieurs pays qui désiraient consulter le « dossier Heidegger », ont décidé de le rendre accessible par dérogation. En voici une première description.

On y trouve d'abord quelques documents saisis par les services français d'épuration dans les archives du NSDAP (Parti national-socialiste). La fiche « Martin Heidegger » du parti mentionne qu'il est adhérent depuis le 1^{er} mai 1933. Au printemps 1938, le service de censure des publications destinées à l'enseignement soumet tous les auteurs à une enquête politique. Le dossier du Quai d'Orsay contient la fiche remplie par la section du NSDAP de Fribourg et transmise à la direction régionale du parti à Karlsruhe.

Une force d'influence appréciable

A des questions préimprimées, le fonctionnaire du parti répond par oui ou par non. « S'est-il prononcé en faveur du NSDAP avant la prise du pouvoir ? Oui. Reçoit-il la presse du parti ? Oui. [...] Participe-t-il régulièrement aux rassemblements et manifestations du NSDAP ? Non. Est-il généreux donateur ? Oui, pourrait quelquefois mieux faire. Approuve-t-il l'Etat national-socialiste ? Oui. A-t-il déjà émis des opinions défavorables ? Non. [...] Achète-t-il chez les Juifs ? Non. »

Dans la rubrique « Appréciation du caractère », le fonctionnaire du parti nazi note : « Caractère un peu fermé, pas très proche du peuple, ne vit que pour sa science. N'a pas toujours les pieds sur terre », et dans la rubrique « Jugement d'ensemble » : « Capacité importante en tant que savant, adversaire acharné du catholicisme. Pour le reste, savant coupé du monde. » A la dernière question : « Est-il en conséquence politiquement sûr ou politiquement suspect ? », le fonctionnaire répond : « sûr ».

La naïveté du militant chargé de noter Martin Heidegger saute aux yeux. Mais ce document démontre qu'en 1938, quatre ans après avoir quitté le rectorat, le philosophe reste persona grata aux yeux du parti. Rien, apparemment, ne peut être retenu contre lui. Ses positions qualifiées de nettement anticléricales constituent même un élément tout à fait positif.

La feuille d'appréciation détaillée qui accompagne le formulaire précise que cet aspect de son attitude fait de Heidegger une force d'influence appréciable dans le cadre de l'université de Fribourg et permet de fermer les yeux sur le caractère un peu trop « individualiste » de sa pensée. Sa démission du rectorat en 1934 est présentée dans ce rapport interne du NSDAP comme la conséquence d'un manque de « capacités tactiques indispensables pour ce genre d'activité ».

Ce dossier Heidegger contient également une longue lettre du 14 octobre 1943, communiquée au NSDAP par l'ennemi juré de Martin Heidegger au sein du régime national-socialiste, le professeur Krieck. Ses persiflages calomnieux reviennent sur des thèmes déjà connus par d'autres articles de Krieck, avec des remarques de bas étage, du genre : « Il est socialement d'un type difficile à définir, tout à fait curieux. » Heidegger se voit qualifié de « jongleur virtuose » qui joue avec les mots pour étourdir ses auditeurs et ses lecteurs, de « pape et mystagogue ».

Les bordereaux de transmission de ce rapport dans les différents bureaux du NSDAP de Bade prouvent, toutefois, qu'on aurait tort d'interpréter les attaques de Krieck comme l'indice d'une défaveur de Heidegger dans les milieux nationaux-socialistes. « Jugements fort partiaux et franchement polémiques », note le 23 octobre 1943 un fonctionnaire de la Gauleitung régionale du NSDAP.

L'autre partie du dossier Heidegger rassemble quelques documents relatifs aux sanctions prises par les autorités d'occupation. « Il est interdit à M. Heidegger d'enseigner et de participer à toute activité de l'université », confirme un fonctionnaire français de la Direction des affaires administratives, éducation publique du gouvernement militaire, le 28 décembre 1946. Ce fonctionnaire commente, à l'intention de ses supérieurs hiérarchiques de Baden-Baden, dans un courrier du 8 avril 1947 : « Cette décision permet, tout en éloignant du contact des étudiants, de lui laisser la possibilité de poursuivre son œuvre philosophique. » Martin Heidegger reçoit un traitement de retraite du montant normal.

La mise sous séquestre de ses biens apparaît au délégué supérieur pour le gouvernement mili-

taire de Fribourg comme une mesure trop sévère : il précise, le 25 février 1947, au doyen de la faculté des lettres que « M. Heidegger ne tombe pas sous la loi de contrôle n° 52 ». Mais c'est un fonctionnaire allemand de l'administration des Domaines du Land, chargée de l'application des lois d'occupation, qui objecte, le 19 mars 1947, que pareille mesure de clémence ne serait pas compatible avec la réglementation en vigueur : les biens d'anciens hauts responsables du national-socialisme, par exemple d'un ancien recteur d'université, doivent être placés sous séquestre.

Sur quoi l'administration centrale de la zone française d'occupation, à Baden-Baden, fait savoir qu'elle ne verrait aucun inconvénient à ce que les ordonnances libératoires en préparation dans ses bureaux soient appliquées de manière anticipée à Martin Heidegger. Ces détails conduisent à nuancer le jugement de Victor Farias qui suggérait (sans avoir pu consulter le dossier Heidegger du Quai d'Orsay) que les autorités françaises d'occupation avaient fait preuve d'une sévérité particulière envers Heidegger.

Le dernier document du dossier est le certificat de simple « sympathisant » (Mitläufer) délivré à Martin Heidegger le 15 mars 1949, épilogue d'une procédure d'épuration qui réservait finalement au philosophe le même traitement qu'à la foule des anciens membres « ordinaires » du parti national-socialiste, officiellement blanchis.

JACQUES LE RIDER

(1) Verdier, 1987.

« Un débat sur Heidegger se tiendra au cinéma Georges-Méliès de Montreuil (place Jacques-Duclos), le 22 octobre à 20 h 30, avec la participation de Jean-Michel Pabaut, Jean-Pierre Faye, François Fédier, François Vézin, Nicolas Pertuisan, Frédéric de Tournemine, Alain Renaud. Le public peut réserver une place sur internet (36-15 TEXTO).

Habermas juge Heidegger

Un verdict accablant contre le « philosophe de l'Être ».

La publication d'un texte de Jürgen Habermas sur les rapports de Heidegger et du nazisme ne mettra pas un terme définitif au débat sur ce thème — débat qui dure depuis déjà une quarantaine d'années et que Victor Farias a relancé l'année dernière (1). Ce court texte de Habermas, rédigé justement à l'occasion de la parution de la traduction allemande du livre de Farias, n'en présente pas moins un double intérêt. D'une part, il revient sur son véritable terrain le débat lui-même, qui avait fini par dériver. De l'autre, il propose une évaluation objective de la pensée de Heidegger et de son importance réelle au regard de l'histoire.

Mérite-t-il encore le nom de penseur ?

Sur le débat proprement dit, Habermas se borne à souligner la concordance des recherches de Farias avec celles menées en Allemagne même depuis la fin de la guerre. Que cela plaise ou non, le doute n'est plus permis. Oui, Heidegger prit, dès 1929, ses distances avec l'esprit libéral et kantien de la République de Weimar. Oui, il fut nazi sans interruption de 1933 à 1945 — même si, dès 1934, après avoir passé une année à la tête du rectorat de Fribourg, il comprit que les dirigeants nazis ne se laisseraient pas facilement « guider » par le penseur officiel qu'il aspirait à être. Non, il ne jugea à aucun moment utile, après la guerre, de critiquer ses « erreurs », encore moins de condamner publiquement les crimes nazis. Bien plus, il entreprit, en les publiant sur le tard, de falsifier le texte de ses cours des années 30, pour faire croire qu'il s'était beaucoup moins engagé qu'on ne le supposait.

Tout cela est accablant, mais pas vraiment nouveau. En revanche, Habermas accomplit un pas important lorsque, prenant acte de ces faits biographiques, il explique cependant que ce ne sont pas eux qui invalident l'œuvre de Heidegger, mais certaines insuffisances inscrites dans la pensée même du « philosophe de l'Être ». Cette philosophie est loin, en effet, de présenter la belle continuité qu'on tenté de lui donner ses exégètes français. Depuis Être et temps (1927) jusqu'à la Lettre sur l'humanisme (1946), l'œuvre de Heidegger, déchirée par ses propres tensions, se trouve progressivement envahie par une idéologie du refus de l'histoire, un fatalisme ontologique, une indifférence croissante au réel et un goût des formules abstraites qui finissent par lui retirer peu à peu toute valeur autre que purement littéraire.

Des vues originales sur le monde moderne qui se trouvaient dans les premiers écrits du maître, il ne reste presque rien dans les textes d'après-guerre — dont on a fait si grand cas chez nous. Mais un intellectuel incapable de penser son époque et de se situer en elle mérito-t-il encore le nom de penseur ? La conclusion de Habermas est, on le devine, plutôt sévère. Elle déplaira à beaucoup. Il semble pourtant difficile de la refuser sans basculer, du même coup, dans un irrationalisme dont on ne connaît que trop les conséquences.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE. * MARTIN HEIDEGGER, L'ŒUVRE ET L'ENGAGEMENT, de Jürgen Habermas, traduit par Rainer Rochlitz. Éditions du Cerf, 76 p., 62 F.

(1) Heidegger et le nazisme, de Victor Farias, Verdier (voir le Monde du 14 octobre 1987). La version allemande de ce livre date de 1988.

Jorge Luis Borges Ultimes dialogues avec Osvaldo Ferrari Traduit par Claude Couffon éditions zoé éditions de l'aube

LIVRES POLONAIS et livres français sur la Pologne et l'Europe de l'Est Catalogue sur demande LIBELLA 12, rue Saint-Louis-en-l'Île, PARIS-4^e Tél. : 43-26-51-09

THÉÂTRE DE LA BASTILLE 43.57.42.14

سكزا من الأصل

هكذا من الأصل

● RÉCITS

Souvenirs d'enfance et magie noire

Des souvenirs d'Algérie aux contes fantastiques : le talent divers d'une ancienne amie de Camus, Jeanne Terracini.

ALGER entre 1911 et 1936 : Si bleu le ciel, si blanche la ville. Couleurs lumineuses et impressions d'enfance traversent la brume du souvenir pour imposer leurs images vives : « La citadelle turque piquée sur la colline amoncelait ses maisons basses à toit plat, ceinturées par les épais murs des fortifications contre lesquels battaient les flots. » Tableaux et parfums ressuscitent à chaque page de ce livre où Jeanne Terracini, feuilletant l'album de son enfance, évoque du même coup un moment de l'histoire d'Algérie.

Née en 1911 dans une famille israélite, l'auteur — qui fut plus tard l'amie de Camus — vécut à Alger l'entre-deux-guerres. Scènes de la vie quotidienne, rites familiaux ou religieux, esquisses rapides qui suggèrent tout à coup la montée de l'antisémitisme ou cernent la condition des femmes, portraits de musulmans ou de colons défilent comme dans un carnet de croquis, reflets nostalgiques de « journées étiales, trempées dans la pâte liquide du présent ».

De métaphore en métamorphose

Lucide, Jeanne Terracini porte un regard sans complaisance sur une ère coloniale révolue, mais elle entend rester dans les limites de l'autobiographie. Les rues d'Alger, exubérantes et désordonnées, les sombres ruelles nous engouffrent. Touristes éberlués, nous contemplons « la camelote des bazars, jetée en vrac dans de minuscules boutiques ». Et sur ce décor bigarré, Européens, juifs et musulmans se croisent sans se voir et souvent sans se comprendre.

en métamorphoses. D'une tout autre veine, ces Brefs séjours dans l'éternité, qui paraissent également aux éditions Clancier-Guénaud. Oubliant les souvenirs, Jeanne Terracini se donne la permission de rêver. Une cinquantaine de très courts textes, tour à tour miniatures, poèmes caustiques, poèmes en prose ou rêveries métaphysiques, explorent l'intimité d'un geste, d'une pensée, d'une sensation, ou la généralité des angoisses individuelles et collectives. Hantée par l'idée de la vieillesse, de la dégénérescence, de la détérioration du corps ou de l'âme, l'auteur recourt souvent à l'alchimie surréaliste de la métamorphose : fascinés par leurs pulsions, les hommes se transforment en animaux de toutes sortes, nocturnes de préférence... Fréquemment, c'est une métaphore qui déclenche la métamorphose, mais ou ne la découvre, à la manière d'une énigme, qu'à la fin du texte : le grand-père, qui perd parfois contact avec la réalité, dit : « Je flotte », et devient poisson. Le procédé va parfois jusqu'à la caricature : la persécution d'un employé subalterne par un supérieur irascible devient « mutation d'un membre inférieur » et se traduit par une jambe qui croît indéfiniment.

De tous ses thèmes divers surgit peu à peu l'unité d'une profonde angoisse « existentialiste ». Et la lecture de ce petit livre laisse le souvenir très original d'un lyrisme désespéré, s'abritant sous les délires sarcastiques de contes fantastiques.

FLORENCE NOUVILLÉ.
* SI BLEU LE CIEL, SI BLANCHE LA VILLE et BREFS SÉJOURS DANS L'ÉTERNITÉ, de Jeanne Terracini, Clancier-Guénaud, 238 p., 85 F et 208 p., 59 F.

● AU FIL DES LECTURES

Mustapha Tili et les profanateurs

La Montagne du Lion, le quatrième roman de Mustapha Tili, écrivain tunisien vivant à New-York, est le récit d'une violence faite à l'« ordre clair et délibéré des choses ». Violence qui substitue à cet ordre le règne de l'arbitraire, l'absurde rationalité d'un ordre nouveau et destructeur. Violence qui en suscite une autre, défensive celle-là, dérisoire et désespérée...

Le temps ne s'est pas arrêté dans ce village du désert que domine la montagne du Lion. Depuis la lointaine « légende des seigneurs savants-guerriers qui ont fui l'Andalousie reconquise par l'infidèle », il a suivi son cours naturel. Héritiers légitimes de ce passé, les êtres et les choses ont trouvé leur juste place, leur demeure : « Murs et minaret ornés comme la Montagne. Coupées délavées par les pluies et les vents de sable, à peine blanches. »

La maison de Horis El-Gharib juste en face de la Montagne, la maison de l'imam Saïd et même la route, que les Français, du temps de leur présence, avaient goudronnée, appartiennent à cet « ordre clair » ; elles en sont la trame spatiale.

C'est là que s'est organisée la vie des habitants. Vie remplie de piété sereine, de paix et de gestes quotidiens. C'est là, face à la montagne du Lion, que Horis, en élevant ses deux fils, en cultivant ses plantations avec Saïd le Nubien, a coulé ses jours, dignes et respectés, jusqu'à sa vieillesse. Ici, même les Français n'ont pas détruit l'ordre. Et si Saïd a été enrôlé dans une guerre lointaine, « à des mondes et des mondes de là », s'il a perdu une jambe à Monte-Cassino, il est revenu, a repris sa place auprès de Horis.

Le mépris, la profanation, c'est de l'intérieur qu'ils viendront. Ce sont les nouveaux maîtres qui en seront les artisans. Qu'ont-ils à faire en effet, les tenants du système de pensée unique, les délégués à « l'avenir radieux », du passé de Horis, de sa vision du monde, de sa Montagne, de son amour et de sa vie ? On ne lutte pas contre l'avenir en marche. Progrès et bonheur riment si bien ! Et le tourisme, source naturelle de richesse, n'est-il pas l'une des marques du progrès ?



Mustapha Tili

« Sais-tu, petit frère, comment a fini notre mère ? Sais-tu jusqu'où l'amour d'une montagne, d'un horizon a mené Horis ? » Au temps de paix succède « le temps du sang ». A la violence raisonnée répondent la révolte, l'impuissance et la mort.

En courts chapitres énergiques, Mustapha Tili concentre son propos autour de ce point de violence qui est l'aboutissement de son roman. Sans faiblesse, dans un style acéré, il fait parler le fils aîné de Horis, parti en Amérique, puis Horis elle-même. Le symbolisme du récit s'accorde bien avec le réalisme de la narration, sauf peut-être dans l'image trop abstraite, trop symbolique précisément, du dictateur mégalomane et de ses sbires.

* LA MONTAGNE DU LION, de Mustapha Tili, Gallimard, 186 p., 80 F.

La jeunesse d'Alger

Le paysage de Mustapha Tili était désertique, fait de poussière et de solitude. Celui de Géva Caban, dans Retour à Alger, est urbain, saturé de présence et de bruit. Mais c'est le même soleil, le même bord africain de la Méditerranée...

Une femme revient à Alger sur les traces des deux hommes qu'elle a aimés : François, né en Algérie, rapatrié après l'indépendance ; Amer, l'émigré, « l'homme rentré chez lui après vingt ans de France, l'homme désespéré ». Les traces de deux hommes morts, dont le souvenir est préservé par « la force posthume de l'amour... » « J'avais traîné l'un par l'autre, et maintenant j'inversais la traïson, dans ce parcours où je croisais et mélangais leurs traces. » « Je voulais comprendre quelque chose de l'axil, de la douleur et de la mort. » En même temps que dans un espace mental — espace de l'amour et de la mémoire, — cette quête se déroule dans un lieu réel, Alger.

Géva Caban parvient à restituer, dans un style syncope (parfois trop), l'atmosphère de cette ville tellement vivante et vibrante d'une violence toujours possible. Par les yeux et les réactions de sa narratrice, elle donne à sentir, presque physiquement, la singularité d'Alger, la jeunesse d'Alger : « A regarder les enfants, on peut oublier les morts. »

PATRICK KÉCHICHIAN.
* RETOUR A ALGER, de Géva Caban, Denoël, 160 p., 69 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Beau coup d'épée dans l'eau

(Suite de la page 13.)

Décidément, seule la poésie demeure un principe de trouble face à la pauvreté des évidences. Elle seule est subversive. Non pas la poésie comprise comme une forme parmi d'autres, mais comme conscience constante de l'anéantissement. Le salut est aux mains du poète nomade qui traverse les idées comme on traverse pays et villes, qui écrit par effraction et protestation, qui paie de son équilibre l'exploration des limites, et qui donne de la tête contre l'interdit social.

ANDRÉ BRETON a ouvert les bonnes brèches, c'est pourquoi on l'a réduit à un moment de l'histoire littéraire et on a mal salué, par là, son entrée dans « la Piéride ». Autre héros héroïque et mal salué : Mandelstam, victime de Staline dès 1938.

A force de déconsidérer l'utopie d'Etat, on a condamné l'autre, l'individuelle, la seule, anti-État par essence, et on l'a abandonnée au dépeçage par la publicité. A force de valoriser et de « sponsoriser » l'éphémère, on a découragé toute insoumission qui démasquerait la sinistre raison de l'« ordre des choses ».

Après les surréalistes, qui a bien mérité de la subversion lyrique ? La réponse est formelle : Guy Debord et les situationnistes. Mais aucun tableau d'honneur ne saurait rendre compte de ce qui procède d'un état d'esprit. Une page de Benjamin Constant, de Pierre Louys, de Segalen, de Jarry ou de Dali peut avoir le même effet de ravage radieux que bien des « poésies » ornementales ou engagées, les pires.

Tout est à « recommencer » à partir du « sensible », du fond d'une solitude « sphère et inaudible ». Annie Le Brun se garde de suggérer des moyens, pour ne pas faciliter la tâche des polices de l'esprit, toujours à l'affût et qui, à l'en croire, auraient ralenti quelque peu sa « démarche ». Elle n'est pas impatiente. Elle compte sur chacun pour faire apparaître, « serait-ce dans la clandestinité de l'amour », le « dessin qui la hante ». Elle pense n'être pas seule à refuser l'ordre qui s'installe sous nos yeux. Dans cette impression de nombre réside son meilleur espoir.

Il y a fort à parier que notre société attrape-tout tournera à son profit ce coup d'épingle, comme elle l'a fait tant de fois. Pour que la querelle s'enfîât, il aurait fallu, c'est la loi désormais, susciter par avance des contradicteurs de gros format, fournir aux médias une dispute clefs en main. Annie Le Brun n'est pas femme à s'abaisser à de telles manigances. Il y a un obstacle plus sérieux au retentissement de ce livre : la passion et l'érudition philosophique de l'auteur ont conduit ses réflexions sur des lignes de crête, vers un vocabulaire, où des lecteurs bien intentionnés risquent de ne pouvoir la suivre.

Mais un cri est lancé à la face hébétée de notre aujourd'hui culturel. Il fait bon déceler, dans sa brutalité sans illusions, dans son éclat de lame, le signe de denrées en voie de disparition : la foi et la conviction.

* APPEL D'AIR, d'Annie Le Brun, Plon, 168 p., 80 F.

PIERRE-JEAN REMY
de l'Académie française

Annette ou l'Education des filles

ROMAN

Pierre-Jean Remy
Annette ou l'Education des filles
roman Albin Michel

Mémoires secrets d'une jeune fille sous la IV^e République.

Albin Michel. La passion de la Littérature.

Demain notre supplément

Le Monde

SANS VISAGE

NOUVEAUTÉS

ARMAND COLIN, L'HISTOIRE

LA GRANDE PEUR DE 1789 suivi de Les Furies Révolutionnaires par Georges Lefebvre
272 pages, 129 F

LA GRÈVE DES CHEMINOTS 1920 par Annie Kriegel
256 pages, 149 F

LA CARMAGNOLE DES MUSES L'homme de lettres et l'artiste dans la Révolution avec la dimension de Jean-Claude Bonner
464 pages, 179 F

ARMAND COLIN

CIVILISATIONS

Les Berbères se défoulent

Culturellement brimés dans leur pays, les descendants des premiers habitants du Maghreb affirment leur identité... de l'autre côté de la Méditerranée.

Si l'islam est, avec quelque quatre millions de fidèles français ou étrangers, la seconde religion pratiquée dans l'Hexagone, l'arabe - contrairement à l'habituelle déduction - n'est pas la deuxième langue utilisée en France. C'est le berbère! Ou plutôt les parlers berbères. Ces langues (sauf exception, non écrites mais transcrites en caractères arabes ou latins) restent en effet l'idiome courant des montagnards maghrébains qui forment le gros de la troupe des immigrés algériens et marocains, qualifiés chez nous d'« Arabes », par confusion avec « musulmans ».

Leurs pays, en effet, appartiennent au monde arabo-islamique; la langue de leur livre saint, le Coran, réputé intraduisible, est l'arabe classique et la majorité de leurs compatriotes, demeurés sur le sol natal, ont pour langage maternel une variété d'arabe dialectal.

Contrairement à une autre idée reçue, plus vieille celle-là, l'administration française dans l'ancienne Régence d'Alger (1830-1962) et dans l'Empire chérifien (1912-1956) n'a pas favorisé le « berbérisme », en dépit des préférences affectives de certains colons, notamment en Algérie: « Ces Kabyles sont les cousins de nos paysans d'Auvergne. En plus, leurs ancêtres furent chrétiens, etc. »

Lors des émeutes de Tizi-Ouzou provoquées en 1980 par le refus des autorités de laisser des poètes kabyles s'exprimer publiquement, certains policiers d'Alger traitèrent les révoltés de « fils de harki et de Père blanc ». Pourtant, politiquement, ce furent les berbérophones qui, d'Abdelkrim, émir du Rif, aux insurgés nationalistes de la Toussaint 1954 en Algérie, furent à la pointe du combat antifrancais.

Avant l'arrivée de la France, les massifs berbérophones des Aurès, des Kabyles, du Rif et des Atlas, islamisés non sans réticences - l'historien médiéval arabe Ibn Khaldoun rapporte que les Berbères apostasièrent douze fois en soixante-dix ans, avant de se rallier définitivement à la foi de Mahomet - contestaient en quasi-permanence le pouvoir central arabe, arabisé ou turc. La présence française légua au contraire à Rabat et à Alger des administrations à l'autorité reconnue sur tout le territoire.

Venant là-dessus, l'arabisation scolaire (marchant d'ailleurs de pair avec une plus large diffusion du français qu'avant l'indépendance) et l'exode massif du « bled berbère » vers les villes « arabes » auraient normalement dû conduire à une atténuation progressive de la berbérité.

S'il n'en a rien été, c'est sans doute que les pouvoirs politiques, avec des moyens dissemblables mais à l'identique finalité, ont tenté, au nom de l'« unité nationale », et alors qu'aucune volonté séparatiste ni même autonomiste ne s'était collectivement manifestée parmi les berbérophones, de brusquer l'évolution assimilatrice, au besoin par la force.

Les chaires de berbère, « séquestrées du colonialisme », ont été supprimées (1), les émissions de radio ont été limitées au strict minimum, la plupart des publications berbérophones ont été étouffées et presque toutes les expressions identitaires ont été découragées, sauf le folklore à l'usage des touristes.

Au Maroc, où ce n'est pas seulement un quart de la population, comme en Algérie, qui est non arabe, mais près de la moitié, les méthodes sont plus « douces »: il existe un parti légal, le Mouvement berbère, dont le chef, Madjoubi Aherdane, a été ministre; la mère des enfants royaux est berbère; les étudiants peuvent choisir des thèmes d'études berbères, etc. Mais, dès que la revue *Amazigh*, publiée par le fils Aherdane, s'est enhardie, dans un article en arabe, à réclamer « l'égalité pour les deux langues nationales » (l'arabe et le berbère), elle a été interdite.

L'Algérie semblait s'orienter ces derniers temps vers une attitude à la marocaine, consistant à donner certaines satisfactions symboliques pourvu que l'essentiel, le primat de l'arabité, ne soit pas égratigné. L'écrivain Mouloud Mammeri, Algérien né en 1917, élevé au Maroc, et qui est à la berbéritude ce que Léopold Senghor représente pour la négritude, a ainsi été autorisé, cette année, à donner en Algérie des conférences en français sur la poésie kabyle, et des pièces de théâtre ont été librement jouées dans cette langue outre-Méditerranée.

Les théâtres et les épiceries

Cela est peu en regard du besoin d'expression d'une culture refoulée depuis plus d'un quart de siècle et à laquelle, *ipso facto*, les jeunes paraissent encore plus attachés que leurs parents. Refuge des sans-travail des Kabyles ou du Sous-marocain, la France est devenue aussi celui des intellectuels berbères insatisfaits. De Marseille à Lille, on ne compte plus aujourd'hui les théâtres, les linguistes, les auteurs, les « radio-teatres », les académies, les associations, les ligues, sans parler des restaurants, des épiceries ou des cercles sportifs, invoquant le label berbère.

Leurs revendications sont unanimement culturelles, identitaires, historiques, linguistiques, scolaires. Politiquement, les régimes non démocratiques des régimes non critiqués, mais ils n'ont jamais contesté l'unité des Etats ni la nécessité d'apprendre l'arabe. Et le français. « Nous avons toujours été un pays trilingue, car avant l'arabe et le français, le berbère a coexisté avec le punique, le latin, voire l'hébreu », note le jeune essayiste algérien Slimane Zeghidour, lui-même non berbérophone.

Parmi les initiatives les plus réussies de l'exil, figure l'*Encyclopédie berbère*, publiée depuis 1984 à Aix-en-Provence par une équipe euro-maghrébine, avec le concours de l'UNESCO. Les cinq

volumes déjà réalisés témoignent d'une rigueur - et d'une saveur - qui augurent bien de la suite.

A Paris, un jeune intellectuel, Ouahmi Ould Ibrahim, a créé en 1985 à la force du poignet La Boîte à documents, maison d'édition qui publie une revue de vulgarisation érudite, *Etudes et documents berbères*, et des livres; quelques titres ont rencontré un certain succès comme *La Guerre des femmes*, de Nedjima Plantade, dont le chapitre sur « le célibat intolérable » demeurera sans doute un morceau d'anthologie sur la société islamo-berbère. Quant à l'essai *Femmes d'Algérie* de Jean Dejeux, il permet à ce religieux, spécialiste des littératures francophones du Maghreb, de nous donner un livre charmant, goûteux de bout en bout et d'un impeccable savoir.

Les jeunes de Belleville

Les disciples du « patriarche » Mouloud Mammeri sont plutôt regroupés autour de la revue *Awal*, savants « cahiers d'études berbères » publiés par la Maison des sciences de l'homme, à Paris. Celle-ci vient aussi d'éditer successivement deux ouvrages d'un enseignante algérienne, Tassadit Yacine, solides contributions à l'histoire de la culture orale en Kabylie: *l'Izli ou l'amour chanté en kabyle et Poésie berbère et identité*. Tous deux ont l'avantage de comporter une large part anthropologique permettant d'aborder, en français, cette poésie gail-larde et frondeuse dont Jean Amrouche et Mouloud Feraoun nous avaient déjà donné un aperçu, à travers les poèmes de Si Mohand (1840-1906).

Le théâtre est également un domaine affecté par les Berbères. Le metteur en scène Kacem Tatem, qui monte cette saison, en français, au Théâtre des Amandiers de Paris, une pièce d'Yves Navarre, a fait un tabac, ces derniers mois, en banlieue parisienne, grâce au seul bouche-à-oreille, avec *Si Lahlou*, adaptation en berbère du *Médecin malgré lui* de Molière, due à Mohand Ou Yahya.

L'Association culturelle berbère, sise à Belleville, « se situe complètement dans le cadre français », tout en promouvant une foule d'activités - dont des représentations théâtrales et des cours de langue - destinées à compenser « les lacunes de la mauvaise volonté de nos pays d'origine ».

L'histoire politique est enfin un domaine où sont actifs les Berbères, toujours dans leur quête d'être reconnus « musulmans mais avec notre bagage auto-islamique ». Ainsi le tout récent premier tome de la somme de Razdane Redjala sur *l'Opposition en Algérie depuis 1962* (L'Harmattan) est une méticuleuse remise en situation, sans lunettes arabistes obligatoires, de la vie politique algérienne depuis l'indépendance.

Cette activité culturelle berbérophone en France, surtout abondante chez les Kabyles, est marquée aussi, au sein même de chaque groupe ou sous-groupe linguistique berbère, par des rivalités, des fractionnements infinis qui, après tout, reflètent peut-être encore les vieilles querelles claniques abondamment décrites par les colonisateurs arabes et français et qui ont tant nu à cours des siècles aux Berbères.

N'oublions pas enfin que, si le gros des berbérophones vit au Maroc et en Algérie, les Touaregs, que se renvoient actuellement sans ménagements les Etats riverains du Sahara (2), sont aussi berbères. Comme quelques dizaines de milliers d'Égyptiens, de Tunisiens et de Libyens. Ces derniers, brimés chez eux par le très arabe colonel Kadhafi, publient... à Toulouse la revue *Tamezgha*, montrant que, même en Libye, la berbérété, à travers contes et poésies, reste vivace et créative.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Il existe en revanche des chaires de berbère en France, en Italie, en Suisse et en Hollande, au Danemark, au Canada et aux Etats-Unis, etc. (2) Voir le reportage d'Hélène Claudot-Hawad in revue *Ethnies*, numéro 6/7, automne 1987 (16, rue Litté, 75006 Paris).

BIOGRAPHIE

Les marbres de lord Elgin

William St. Clair retrace la vie de ce gentleman auquel les Turcs offrirent les chefs-d'œuvre du Parthénon.

L'HISTOIRE très romanesque de lord Elgin (1766-1841) a donné l'occasion à William St. Clair d'écrire une excellente biographie, fort bien traduite. Rien n'y manque: devoirs à la turque, traversées hasardeuses en Méditerranée, où croisent les escadres ennemies et où rôdent les pirates, naufrage, corruption, vanité et point d'honneur, passion amoureuse enfin... Tout cela est vu par William St. Clair de manière fouillée, vivante et souvent ironique, comme à travers une lunette - sans de celles qui, offertes aux autorités locales, aidèrent lord Elgin à acheter les marbres du Parthénon.

Car, derrière le roman d'aventures, derrière la vie frémissante du gentleman malchanceux, c'est l'odyssée de chefs-d'œuvre de sculpture et d'architecture qui nous est contée. Arrachés à leur cadre historique à partir de 1801, ils furent démantelés à Athènes à Londres, à une époque où les voyageurs mettaient en caisse d'énormes trésors. L'auteur ressuscite un épisode crucial d'une grande aventure, scientifique et spirituelle, du dix-neuvième siècle: la découverte, commencée en Egypte et en Grèce, du passé enfoui de la Méditerranée orientale.

Pour le Parthénon, l'affaire, qui touche le sentiment national grec, rebondit sur la place publique. « *Rendez les marbres!* », exigeait en 1833 Méina Mercouri. On entendit ce cri siffler les fameux marbres arrivés en Angleterre; le premier à le pousser fut lord Byron en 1810 et, dès 1816, un député proposait aux Communes de les restituer. Ainsi, l'interminable procès Elgin a d'abord été une affaire anglaise, où les jalouses de collectionneurs rivaux ont tenu leur place.

Comment Elgin obtint-il les marbres? C'était peu de chose au fond: une marque de gratitude parmi d'autres accordée par les Turcs à ce lord, ambassadeur d'Angleterre, pour l'aide de son pays face à l'invasion de l'Egypte par Bonaparte. Alors, parmi tant de pelisses, de diamants et de chevaux de race, quelques tonnes de marbre pesèrent bien peu devant



les officiers du sultan. Mais il suffit que Napoléon attaque les Russes, se retrouve l'allié des Ottomans aussi naturellement qu'il était, la veille, leur ennemi, et le vent tourne. Les autorisations sont retirées, les agents d'Elgin n'achèvent leur travail qu'à force de pots-de-vin.

Travail, à certains égards, lamentable, débordant largement le permis initial, bâclé dans l'incertitude du lendemain, gâché par la convoitise qui amena des attaques injustifiables contre les monuments. Mais ce fut aussi, qu'on le veuille ou non, une réussite. Les sculptures furent sauvées des fours à chaux, du vandalisme des autochtones et des touristes, de l'éparpillement et de l'oubli dans les collections européennes, des intempéries enfin. Ces œuvres ont eu du reste une deuxième chance: elles n'ont pas été restaurées. Comme le dit le grand sculpteur Canova, sollicité pour ce

faire, « les toucher du ciseau serait sacrilège ».

Elles ont eu même une troisième chance. Après avoir été arrachées si douloureusement, après avoir trouvé à si grand-peine leur chemin jusqu'à Londres, elles sont arrivées par miracle à l'heure! D'autres, venues plus tard en Europe, n'ont en qu'un écho limité. Et que dire de tant de merveilles oubliées du grand public, en Grèce, dans les musées de province? Les *Elgin marbles* ont provoqué une révolution dans l'histoire du goût non seulement anglais mais européen. Ils ont bien mérité de porter le nom de l'homme sans lequel nous ne les admirerions plus et qui gâcha sa vie pour eux.

PIERRE CHUVIN.
* LORD ELGIN, L'HOMME QUI S'EMPARA DES MARBRES DU PARTHENON, de William St. Clair. Traduit de l'anglais par Jeanne et Marielle Carlier. Ed. Mactan, 320 p., 130 F.

Quelques titres...

- Mouloud Mammeri: *Poèmes kabyles anciens*, bilingue, co-éd. Laphomé (Alger)-Awal-La Découverte; *La Colline oubliée*, Plon; *Précis de grammaire berbère (kabyle)*, Ed. Awal.
- Jean Dejeux: *Femmes d'Algérie, légendes, traditions, histoire, littérature* la Boîte à documents, dif. Sindbad.
- Michel Jobert: *Maghreb. A l'ombre de ses mains*, Albin Michel.
- Colloque Jean Amrouche: *l'Eternel Jugurtha*, éd. du Quai Jeanne Laffitte, Marseille.
- Nedjima Plantade: *La Guerre des femmes. Magie et amour en Algérie*, La Boîte à documents.
- Augustin Ibazzen: *le Testament d'un Berbère. Itinéraire spirituel et politique*, préface de René Rémond, Albatros.
- Kassa Houari: *Confessions d'un immigré. Un Algérien à Paris*, coll. « Islamie », Lieu commun.
- Tassadit Yacine: *Poésie berbère et identité: l'Izli ou l'amour chanté en kabyle*, Maison des sciences de l'homme.
- G. H. Bousquet: *les Berbères. Que sais-je?*
- *Encyclopédie berbère*, en cours de parution, Eclaud 13090 Aix-en-Provence.
- Hamid Hamoum: *Manuel de grammaire berbère (kabyle)*, éd. de l'Association de culture berbère (ACB) qui édite aussi le mensuel communautaire *Tiklaka*, 15 F., 37 bis rue des Marocines, 75020 Paris. A la même adresse siège la Ligue des Berbères de France.
- Revue *Etudes et documents berbères*, La Boîte à documents, BP 701, 75531 Paris, 80 F le numéro.

PATRICK BESSON
La Statue du Commandeur
ROMAN

Un roman dont Pouchkine est le héros.

Albin Michel. La passion de la Littérature.

... de Guy

GUINNESS
... de Guy

La foi, l'amour, la mort au temple des Conquistadors

... de Guy

سكزا من الأصيل

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Quelques fragments de Goyen

« Les signes discrets de choses magnifiques... »

Ce sont trois curieuses nouvelles de William Goyen, l'immense auteur de *la Maison d'Haletine*, disparu en 1983, que Gilles Barbedette publie dans une traduction de Patrice Repousseau, excellente comme on peut s'y attendre de celui qui reçoit le flambeau des mains de Maurice Edgar Coindreau. A vrai dire, trois fragments d'un roman inédit (*Un demi-regard de Catin*), plus que des nouvelles au sens habituel du terme. Des éclats d'un ensemble plus vaste, qui ne fut jamais achevé — ce qui explique à la fois les ruptures et la continuité, — un monde ténébreux d'une grande puissance poétique, d'une vraie densité.

L'ancrage dans l'époque est assez vague ici, à Saint-Albans en Angleterre, pendant la seconde guerre mondiale, dans un hôpital où l'on soigne les grands blessés. *L'Infirmier* a pour narrateur un de ces thérapeutes pour cas désespérés, estropiés majeurs que l'on dispose sur des châssis de métiers à tisser et que l'on manipule, en suspense, millimètre après millimètre, par des centaines de fils et de navettes. Un jour, l'infirmier voit arriver un jeune Américain,

Chris, accompagné d'un ami et d'une jeune fille, valides quant à eux. Tous trois sont d'une singulière beauté et l'infirmier s'attache très vite à Chris avec plus de sympathie, d'affection qu'il n'est d'usage, l'installe et le veille entre Bobby, le cul-de-jatte, et Pistolero, le jeune précheur. Ses amis reviennent encore une fois, laissent à Chris quelques minces souvenirs de cette Europe où ils furent peut-être heureux et où il faillit trouver la mort.

La convalescence de Chris est longue et mystérieuse. Prisonnier dans son cadre, comme si on l'avait stoppé net lors d'une chute, il paraît dormir auprès de l'infirmier qui s'interroge sur ces fils, cette trame, censés remettre sur pied son malade. Et qui constate que insensiblement, c'est lui l'infirmier qui est remis, rétabli, par le patient : « *J'étais bel et bien soigné en retour.* »

Le *Sauvetage* se poursuit dans le décor de la première nouvelle, comme sa suite. Un jour, le fleuve voisin déborde, l'inondation monte soudainement, soulève l'hôpital sans le renverser, le fait courir dans la campagne. Un zoo est évacué et les hommes récupé-

rent les bêtes à bord de l'hôpital ; les fauves et les infirmes habitent cette nouvelle arche dans une harmonie retrouvée. L'infirmier fouille dans les affaires de Chris et tombe sur un carnet où sont consignés deux souvenirs. L'un de Venise où il se rappelle la mort de sa grand-mère à l'hôpital, tandis qu'au dehors les animaux se noient dans les eaux du bayou. L'autre de Rome où il assiste au numéro de danse acrobatique des Merveilleux, deux hommes et une femme en un seul corps fondu, comme le trio des premières pages.

Un club restreint et fervent

Dans *Une forme sur la ville*, enfin, l'auteur se souvient d'un certain Jean de la Hune qui avait grimpé au clocher du village, avait vu par-dessus les toits et, la foule à ses pieds, admirative ou irritée, était resté là-haut quarante jours et quarante nuits. Le temps du déluge.

Le cercle des lecteurs de Goyen, un club restreint et très fervent, retrouvera là des images, des matières familières de son univers. Une poursuite méthodique et vagabonde de ses obsessions par l'auteur qui les lance dans le plus noir de ses récits, les reprend plus loin, jongle avec des formes, des thèmes, comme avec des torches.

On dirait qu'il ne sait pas ce qu'il fait, qu'il n'est pas pressé, sûr d'arriver à temps où il veut. « *Les jeunes conteurs se précipitent souvent dans leur passion et ne voient pas les signes discrets de choses magnifiques qui, sans faire de bruit, sont toujours là sur leur route et ne sauraient échapper à l'attention du vieux voyageur.* » Cette déambulation poétique, plus que réaliste ou naturaliste, entre les mots, les signes et l'invisible, est bien entendu le chemin le plus ténébreux mais aussi le plus subtil et le plus sûr de la littérature.

MICHEL BRAUDEAU.

★ UNE FORME SUR LA VILLE, de William Goyen, traduit de l'anglais (États-Unis) par Patrice Repousseau, Rivages, 108 pages, 65 francs.

Autres parutions américaines

● *Gerald reçoit*, de Robert Cover. Le roman d'une soirée de fête qui se transforme en « carnaval funéraire ». Trad. par Brice Matthieussent, Seuil, coll. « Fiction et Cie », 358 p., 130 F.

● *La Grande Forêt*, de Robert Pen Warren. Un des meilleurs romans de l'auteur, publié pour la première fois en France, au début des années 60. L'idéalisme d'un jeune juif allemand à l'épreuve de la guerre de Sécession. Trad. par Jean-Gérard Chauffot et Gilbert Vivier, Stock, 226 p., 49 F.

● *Water Music*, de T.C. Boyle. Par un écrivain né en 1948, un roman « barbare et érudit » qui nous ramène en 1795, et nous entraîne sur les traces d'un explorateur écossais. Trad. par Robert Pépin-Phébus.

● *Je vois un grand voyage*, de Rachel Ingalls. Des nouvelles très appréciées de la critique anglosaxonne. Quand le quotidien glisse dans l'insolite, quand le mystère

subvertit la banalité... Trad. par Claudia Ancelot. Laffont, coll. « Pavillons », 282 p., 95 F.

● *Palais-Royal*, de Richard Sennett. Le Paris de 1820 ressuscité — sur le mode romanesque — par un Américain de Chicago. Trad. par Pierre-Emmanuel Dauzat, Albin-Michel, 384 p., 120 F.

● *Rien moins que justice*, de James A. Michener. Une « leçon d'histoire américaine ». Trad. par Isabelle Reinhard, avec la collaboration de Marcel Kahn. Souffles, 192 p., 79 F.

● *Second mariage*, de Frederick Barthelme. Par un professeur et romancier du Mississippi, la dissolution des couples et des identités dans la société américaine. Trad. par Elisabeth Janvier, Belfond, 258 p., 98 F.

● *Frog*, de Jerome Charyn. Les aventures d'un tueur à gages que l'on appelle « La Grenouille ». Trad. par Marc Chénétier, Stock, 310 p., 98 F.

James Purdy et la bâtardise

Être ou ne pas être un sang-mêlé.

LA bâtardise a inspiré bien des romans américains contemporains. La dernière œuvre de James Purdy, *Dans le creux de sa main*, est du nombre. Nous sommes à Yellow-Brook, une petite ville du Middle-West — dont est d'ailleurs originaire l'auteur, — dans les années 20. A son retour de la guerre en Europe, Decatur, Indien Ojibwa, revendique comme étant sien Chad Coultas, l'enfant mâle d'un couple en vue.

Eva Coultas sait pertinemment que cette requête est fondée : dans un moment d'abandon, favorisé par une maladie et l'usage abusif du laudanum, elle s'est laissée séduire par le tout jeune Indien qui venait ainsi la consoler d'un mariage malheureux avec le beau Lewis, coureur de jupons invétéré et escroc. Mais nul n'en sait rien, à commencer par le père légitime, encore que le teint cuivré de l'enfant ait encouragé les ragots.

Une institutrice vieille fille qui a eu Decatur comme élève est au centre de l'intrigue qui se noue, évolue apparemment vers le drame, dès l'instant où l'Indien enlève l'enfant.

On se croit dans le climat familier du roman américain avec son goût de la violence, son obsession de la nudité, son sens de la faute, sa crainte du scandale. Mais Decatur est arrêté, l'enfant renvoyé dans ses foyers, et c'est Lewis qui, un peu troublé, décide de l'emmener en voyage, appliqué à jouer un rôle de père dont il ne s'est guère souci auparavant.

C'est alors que le roman bascule. Après avoir découvert son géniteur nu et en galante compagnie, Chad s'enfuit. Une folle équipée commence. Tout le monde se lance à la poursuite du



James Purdy.

garçomet, pour de bonnes et de moins bonnes raisons, à commencer par un vieux détective, charlatan et grippe-sou, engagé par Lewis.

Dans cette fantasque errance, les aventures vont se multiplier, qui ont pour héros des figures singulières : impresario théâtral, prostituées, prédicateurs d'une secte religieuse, bandit peaurouge en mal de paternité, vrais et faux Indiens. De l'engrenage tragique provoqué par les mystères d'une naissance douteuse on passe, sur un rythme allégre, coloré, au burlesque, à l'insolite, presque à la comédie boulevardière. En bout de course, un happy-end clôturera cette poursuite effrénée : Chad retrouvera un père selon son sang, qui est aussi devenu un père selon son cœur.

D'œuvre en œuvre, James Purdy a toujours su marier réalisme et fantastique, analyse psy-

chologique et pouvoir d'émerveillement sur des trames tissées d'inhibitions et de pulsions sexuelles, d'impératifs sociaux, de rigidité puritaine mise à mal. *Dans le creux de sa main* mêle ainsi des rythmes et des tonalités bien différents qui nuisent peut-être à la cohésion de l'ensemble ou qui démontent parfois, mais ce roman témoigne, au risque de forcer la note, d'une brillante vitalité inventive.

On se laisse prendre au jeu ambigu et fiévreux que suscitent ces recherches en paternité autour d'un petit Candide surprenant et attachant. On sent que l'auteur s'amuse, et, même s'il renâcle un peu devant des coups de théâtre à la limite du vraisemblable, le lecteur ne manque pas, tout compte fait, de s'amuser avec lui.

PIERRE KYRIA.

★ DANS LE CREUX DE SA MAIN, de James Purdy, traduit de l'anglais-américain par Léo Dilé, Fayard, 238 p., 135 F.

Adelaida Garcia Morales ou l'imaginaire au féminin espagnol

Trois récits où triomphent

les forces ténébreuses de l'imaginaire

« L'Imagination, dans ses vives actions, nous détache à la fois du passé et de la réalité. (...) A la fonction du réel, instruite par le passé, telle qu'elle est déglacée par la psychologie classique, il faut joindre une fonction de l'irréel tout aussi positive... » C'est cette fonction de l'irréel, ainsi nommée par Bachelard (1), qui semble régir les œuvres romanesques d'Adelaida Garcia Morales.

Née en 1947 à Badajoz en Espagne, Adelaida Garcia Morales s'est fait connaître en France en 1987 avec *le Silence des sirènes*. Vient de paraître également la traduction française de deux courts récits : *El Sur (le Sud)* et *l'Histoire de Béné*. Réserve, parlant bas, cette jeune romancière semble poser sur le monde un regard où se mêlent timidité et fragilité enfantine. Et ses livres vérifient cette impression au travers de personnages féminins en proie aux angoisses et aux passions de l'imaginaire.

Dans *le Silence des sirènes*, une jeune femme nourrit délibérément un amour de plus en plus irréel pour un homme à peine entrevu ; *El Sur* montre l'attente désespérée qu'éprouve pour son père une petite fille solitaire en butte à l'incompréhension des autres ; enfin, dans *l'Histoire de Béné*, une autre petite fille va découvrir autour d'elle les ravages des passions. Et, dans chacune de ces œuvres, régnent la solitude, l'angoisse, l'incapacité du personnage, petite fille ou jeune femme, à entrer dans la réalité, l'intensité des passions destructrices, une sorte de vertige de mort où se profilent la violence de Goya et celle du flamenco.

Ce qui frappe le plus, c'est la puissance de l'imaginaire. On a souvent fait le roman de l'amour dans l'absence. Il reste à oser l'amour dans l'irréel, l'ambigu, l'insaisissable, et à rendre cet amour plus puissant et plus vrai qu'aucun amour réel. La vraie passion est rêvée, dit Adelaida Garcia Morales. Mais cette passion ne peut conduire qu'à la mort.

Si l'on est parfois aux limites de la vraisemblance, la vision intérieure très personnelle d'Adelaida Garcia Morales ne peut laisser indifférent. La permanence de la nuit, de la brume, du froid qui saisit les personnages, les hantises, les superstitions, les vieux mythes, les aigles géants aux ailes noires ressuscitant les antiques peurs des vampires, les hommes, vagues ennemis lointains, indifférents, lâches ou implacables, les paysages sortis d'un autre temps, l'horrible solitude des villes, l'amour impossible et toujours destructeur, bref, le cri de terreur

d'une petite fille ou d'une jeune femme au milieu du « cauchemar plein de choses inconnues », tout cela c'est finalement l'imaginaire au féminin espagnol que nous livre Adelaida Garcia Morales.

FLORENCE NOUVILLE.

★ LE SILENCE DES SIRÈNES, d'Adelaida Garcia Morales, traduit de l'espagnol par Claude Bleton, Stock, 168 p., 79 F.

★ EL SUR, suivi de L'HISTOIRE DE BÉNÉ, d'Adelaida Garcia Morales, traduit de l'espagnol par Claude Bleton, Stock, 134 p., 75 F.

(1) G. Bachelard, *la Poétique de l'espace*, PUF, 1957.

GUY HOCQUENGHEM
Frère Angelo

La foi, l'amour, la mort au temps des Conquistadores.

Albin Michel. La passion de la Littérature.

— Où en est la science de l'interprétation ?
— Lisez le Gusdorf.

Payot
Bibliothèque scientifique

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Le rêve originel de J.-G. Ballard

Après l'Empire du soleil, le Jardin de la création, un roman d'initiation sauvage.



J.-G. Ballard.

Le nouveau livre de J.-G. Ballard, célèbre pour son *Empire du soleil* (1), se présente comme l'histoire d'une obsession. Un médecin de l'OMS, échoué au centre de l'Afrique, dans une ville dévastée par des guerilles successives, ne cesse de rêver à un troisième Nil qui donnerait naissance à un Sahara vert. Un jour, au cours de travaux qu'il dirige lui-même afin de capter l'eau ensevelie sous le désert, un bulldozer déplace une énorme souche d'arbre. Une mare apparaît. C'est l'ébauche d'une rivière qui se transformera bientôt en un fleuve considérable bordé d'un nouvel Eden vert. Le docteur Mallory, qui lui donne son nom, en revendique la propriété : « J'ai créé le fleuve. Il m'appartient », dit-il.

Très vite, ce livre — très bien traduit par Robert Louit — prend une dimension épique et devient un roman d'initiation sauvage. L'obsession de Mallory s'élève à la hauteur d'un mythe privé. Plus qu'un pouvoir sur les éléments, le médecin recherche une sorcellerie aquatique. En se penchant vers la lumière des flots, il voudrait se délivrer de la pesanteur humanitaire de sa mission terrestre. Il aspire à se métamorphoser pour accéder — grâce à une dissolution magique de son identité — à une « version plus jeune, fluviatile de lui-même ». Il croit renaitre en sentant l'eau couler dans ses veines.

Pourtant, malgré son délire de fierté, son exaltation à nommer les plantes du jardin de la création, Mallory ne perd pas sa conscience critique : il sait que le fleuve ne tardera pas à devenir objet de convoitises politiques et atout stratégique. Mallory comprend alors qu'il ne peut garder ce continent d'eau pour lui tout seul. Il ne lui reste plus qu'à le tuer pour se venger de « la peur qu'il lui inspire ». Le roman de Ballard est ainsi une superbe parabole sur la création : lorsque l'homme s'effraie de ce qu'il a engendré, il préfère anéantir sa création

LA MICROEDITION EN LIBRE SERVICE III

Tirez vos documents
Machinist ou IBM
sur notre imprimante à laser
LASERMARK
48 bd Richard Lenoir 75011 Paris
Tél : 48 06 84 01
Lun - Ven 9.00-18.30, Sam 14.00-18.00

plutôt que de la développer, comme s'il ne se pardonnait pas à lui-même d'être un second dieu et voulait se punir de s'être mis en concurrence avec les puissances célestes.

Le labyrinthe des canaux

Dans le voyage à rebours qu'il accomplit jusqu'à la source, à bord d'un vieux ferry, le *Salammbo*, Mallory laisse émerger en lui les pulsions d'autodestruction qui lui permettent de repousser l'« étreinte trop chaleureuse du monde ». En s'épuisant de blessures dans le duel qu'il mène avec le fleuve retranché dans le labyrinthe des canaux, Mallory fixe les étapes de son calvaire, les stations de sa chute consentie qui ressemble à un suicide de substitution. Dans la lèpre des derniers marais, entre les berges « blanches comme la mort », il n'est plus qu'un seigneur dérisoire régnant sur un domaine moribond de nomades empoisonnés par les eaux malades.

Le livre entre alors dans la pénombre d'un lyrisme funèbre, seulement éclairé par le visage de Noon, l'adolescente de la tribu du Nord, qui, en suivant Mallory dans son périple, le relie encore à la vie et le soustrait à son vertige amer : elle abrite peut-être le secret du fleuve dans les profondeurs soyeuses de son corps. Mais elle s'évanouit dans le paysage au moment où le fleuve se ramène à une simple veine sur le sol, à quelques grains de sable mouillé qui parviennent à peine à dessiner une cicatrice sombre sur la terre déserte.

Mallory se demande si Noon n'était qu'une fiction. Peut-être est-ce seulement son esprit qui l'a drainé, ce troisième Nil : il ne serait qu'une création mentale, un effet de son désir halluciné, un leurre obsédé de vieillesse enfant qui, depuis toujours, souhaitait « s'immerger dans les grands fleuves du monde ». Mais ce songe d'eaux nourricières irriguant le désert et les régions déshéritées de l'âme représente aussi le rêve originel de chacun d'entre nous. Ballard a su le transcrire à sa manière visionnaire dans ce grand livre qui emportera le lecteur sous son courant ininterrompu de beauté.

JEAN-NOËL PANCAZZI

★ LE JARDIN DE LA CRÉATION, de J.-G. Ballard, traduit par Robert Louit. Flammarion, 286 p., 95 F.

(1) Denoël.

Umberto Eco, le grand alchimiste

(Suite de la page 13.)

Mais c'est aussi la sarabande, autour de ce trio, de toute une galerie de personnages plus extravagants les uns que les autres, personnages-gigognes eux aussi, car plusieurs ne sont que la réincarnation de mages célèbres, d'occultistes fameux et il semble (car Umberto Eco agit avec une habileté diabolique des marionnettes fantômes) que le fameux comte de Saint-Germain vienne se mêler à la troupe.

Mais c'est aussi une chronique de l'Italie des années de guerre et d'après-guerre, du fascisme aux Brigades rouges, la chronique d'une maison d'édition qui ressemble à beaucoup d'autres et à aucune.

C'est aussi un extraordinaire jeu sur l'espace et le temps. Umberto Eco a toujours été un maître des lieux stupéfiants, et il passe de l'un à l'autre comme un génie ailé qui vous transporte de Milan à Paris, de Paris à Provins, de Provins à Stonehenge, de Stonehenge en Pologne, de Pologne au Brésil, du Brésil à Prague, où sais-je ? De la ville à la campagne, d'un bar d'intellectuels milanais à une cérémonie de candomblé à Rio ou à Bahia.

Le cimetière de cadavres mécaniques

Mais ce roman qui virevolte à nous donner le vertige oscille autour d'un axe et vibre au son d'un instrument, bien localisé. Cet instrument, c'est une trompette (tromba) dont je vous laisse le soin de découvrir la place, le rôle et la signification. L'axe, c'est le célèbre pendule de Foucault qui donne son nom au roman, conservé dans un lieu réel et pourtant extraordinaire, un lieu frère du célèbre château-monastère du *Nom de la rose*, l'ancienne église romane de l'abbaye de Saint-Martin-des-Prés à Paris devenue le clou du Musée des sciences et des techniques du Conservatoire des arts et métiers.

Sous ces voiles belles et austères, ont été rassemblées ou reconstituées quelques-unes des machines les plus célèbres sorties du cerveau humain depuis le dix-huitième siècle : la locomotive la *Fusée* de Stephenson, l'avion primitif — très Leonardo da Vinci — la *Chauve-Souris* d'Ader, l'*Obéissant*, premier véhicule français à traction mécanique (1873), la Peugeot 1909, etc., et le pendule, vrai héros du roman, comme vous verrez. L'histoire commence en ce lieu historique et y finit presque.

Car ce roman est aussi un roman de tous les écotismes, de la chaîne des écotismes, évocation extraordinaire, à partir des Templiers, de tous les mouvements occultistes décrits avec une érudition raffinée qui, comme dans la bibliothèque du *Nom de la rose*, est si étourdissante, si vivante, si fascinante, si bien inté-

grée à l'intrigue qu'elle se fait légère et qu'on oublie d'en être ennuyé.

Des Templiers aux alchimistes, aux Rose-Croix, aux pauliniens, aux francs-maçons (j'en oublie), c'est une sensationnelle leçon d'histoire des sciences secrètes elle-même ancrée dans une reconstruction de l'histoire du monde où Umberto Eco s'attarde un instant à des époques ou à des épisodes privilégiés.

Il y a une évocation de l'Antiquité tardive, la grande époque (II-III^e siècle de notre ère), digne du *Satiricon* de Fellini, de la croisade de Saint Louis en Egypte, du procès des Templiers, du Vieux de la montagne et de ses Assassins, qui convertirait à l'histoire les esprits les plus réfractaires au passé, un exposé des faces hermétiques de toutes les grandes religions — surtout occidentales mais aussi asiatiques, — juive, gnostique, chrétienne, musulmane —, susceptible de convertir à l'histoire des religions les lecteurs les plus obstinés dans l'incrédulité, une histoire des sciences et de la cartographie à faire rêver.

J'allais oublier. Il y a, bien sûr, des meurtres, les uns réels, les autres probables, dans ce roman qui côtoie si souvent le rêve et le cauchemar, si bien que, comme aux yeux du trio principal, à ceux, des lecteurs, certains événements, comme certains personnages, semblent flotter entre l'illusion et la réalité. Il y a en tout cas un suspense d'autant plus haletant que, quand il semble s'apaiser, le lecteur, comme les héros du livre, est encore plus inquiet : quand cela va-t-il recommencer, quand vont-ils à nouveau réapparaître et me (nous) poursuivre ?

Car ce roman est aussi un jeu qui tourne mal, un jeu qui devient piège, un plan qui se referme impitoyablement sur ses auteurs et ici toute l'ambiguïté d'Umberto Eco triomphe. Vous êtes en plein sérieux, en plein drame, haletant, et l'auteur, avec une pironnette, vous fait un pied de nez.

C'est l'humour, ravageur et amical à la fois, d'Umberto Eco. Une vie, plusieurs peut-être, dépendent de votre capacité de

faire parler l'ordinateur Abulafia en trouvant le mot-clé qui déclenchera sa mémoire. Connaissant bien le propriétaire de l'ordinateur vous vous évertuez à trouver un mot-clé conforme à son caractère, à ses intérêts intellectuels. Rien ne marche. Finalement, à la énième fois que l'ordinateur vous demande : « Avez-vous le mot-clé ? » excédé, vous répondez : « Non ». Et aussitôt le texte commence à se dérouler sur l'écran. « Non » était le mot-clé. Jolie plaisanterie, mais pleine de sens.

Vous imaginez devant cette machine si compliquée, comme devant la vie si complexe, un secret difficile, sophistiqué. Le plus simple, le plus vrai est la bonne réponse. Et puis, dans notre monde moderne qui vénère des ordinateurs comme des idoles, des surhommes, parlez-lui donc comme à un homme, répondez-lui comme vous répondriez à une personne. Vous avez gagné.

Humour encore la découverte que fait la petite amie du narrateur et qui fait sortir tout ce roman d'histoire-fiction (encore une dimension du roman !) d'une note de blanchisserie, la note de blanchisserie la plus créatrice de toute l'histoire littéraire. Et parmi tant de trouvailles verbales, je retiens que « fare gli archetipi » veut juste dire ce que Proust appelait « faire cattleya ». De ces archétypes-là j'en redemande.

Avant de vous laisser lire l'admirable, le passionnant roman d'Umberto Eco, je voudrais vous dire trois choses. D'abord je sors de sa lecture si heureux et si abasourdi que je n'arrive pas à maîtriser mes impressions de lecture. Ce roman a l'air bien désordonné. Il n'en est rien. C'est, autant que le *Nom de la rose*, un roman très fermement conduit en dépit des errances apparentes, construit selon une structure merveilleuse, car Eco est maître aussi en matière de structure. A ce propos, savourez la table des matières : les cent vingt chapitres — en apparence un

inventaire à la Prévert — sont un texte superbe et délectable. J'ai parlé du génie des lieux d'Umberto Eco. Il a aussi le génie de la manipulation du temps. Le *Nom de la rose* était un roman historique, quoique riche en allusions pour aujourd'hui. Le *Pendule de Foucault* est un roman contemporain et historique. Par ce jeu étourdissant de flash-back qui nous font remonter à des époques et des temps différents, c'est aussi un roman historique qui se lit dans les deux sens, un roman de la mémoire individuelle, un roman-souvenir, et un roman de la mémoire collective proche et lointaine. Rien d'artificiel dans tout cela, ou plutôt ce comble de l'artifice qui rejoint la vérité, car une des idées profondes d'Umberto Eco dans ce livre est cette « chaîne de l'être », cet éternel recommencement de l'histoire qui brouille le passé et le présent, ou plutôt les passés et les présents.

Car, ne vous y trompez pas, ce roman-jonglerie est plein, comme les romans de Rabelais, de substatantifique moelle. Je ne voudrais pas terminer ces impressions d'une lecture heureuse sur une note trop sérieuse, mais, parmi tant d'objets de réflexion, j'en cueille deux ou trois : « Il y a quatre types idéals : le crétin, l'imbécile, le stupide et le fou ; le normal, c'est le mélange équilibré des quatre » (p. 51). « le monde des machines cherche à retrouver le secret de la création : lettres et chiffres, à trouver la vérité en reconstruisant exactement un texte faux » (p. 372), et finalement : « on comprend tout quand il n'y a plus rien à comprendre... La sagesse comprend que le mystère propre reste dans le non-être, sauf pour un instant, qui est le dernier. Après les autres recommencement... »

De ce roman magique sur la magie, de ce roman mystérieux sur le secret, sur la créativité de la fiction, de ce roman tumultueux, de ce roman lumineux sur un monde souterrain, qui osera tirer un film ou peut-être une série télévisée de dix épisodes, ou cent vingt, ou mille ?...

JACQUES LE GOFF.
* Copyright l'Espresso et Jacques Le Goff, 1988.

Une table des matières à savourer

Avant de vous laisser lire l'admirable, le passionnant roman d'Umberto Eco, je voudrais vous dire trois choses. D'abord je sors de sa lecture si heureux et si abasourdi que je n'arrive pas à maîtriser mes impressions de lecture. Ce roman a l'air bien désordonné. Il n'en est rien. C'est, autant que le *Nom de la rose*, un roman très fermement conduit en dépit des errances apparentes, construit selon une structure merveilleuse, car Eco est maître aussi en matière de structure. A ce propos, savourez la table des matières : les cent vingt chapitres — en apparence un

CHRISTIANE SINGER

Histoire d'âme

ROMAN

christiane singer
histoire d'âme
roman
albin michel

Une femme au-delà du miroir.

Albin Michel. La passion de la Littérature.

Rich-Rank

RICH-MOI L'ESSENTIEL
COURSUS

سكوا من الأصل

هكذا من الأصل

D'AUTRES MONDES - La chronique de Nicole Zand

Marcel Reich-Ranicki, le « pape » de la littérature allemande

MARCEL REICH-RANICKI... On ne le voit jamais à la Foire du livre de Francfort, et il est pourtant le critique le plus influent, le plus craint, le plus détesté ou le plus estimé de l'édition, dans toute l'Allemagne, et même dans tous les pays de langue germanique. Tant son pouvoir est démesuré, on l'avait appelé « le pape de la littérature allemande ».

du côté paternel, de rabbins du côté maternel. En 1929, parents et enfants déménagent pour Berlin, où il fait ses études dans les meilleurs lycées. A l'automne 1938, peu après son baccalauréat, il est arrêté et déporté en Pologne et, à partir de 1940, travaille comme interprète et traducteur dans le ghetto de Varsovie.



Marcel Reich-Ranicki

(Long silence.)

« J'ai écrit un livre : Mon temps d'école sous le III^e Reich. C'est une anthologie d'auteurs allemands contemporains dont je viens de recevoir la nouvelle édition. Des répressions, des brimades de type antisémite de la part de condisciples, dans mon école, dans ma classe, il n'y en a pas eu, mais dans d'autres classes, dans d'autres lycées, il y en avait de terribles. De toute façon, en arrivant, c'était bien pire qu'à Berlin ; j'étais dans un lycée de dilts où il y avait des enfants de familles et bien s. Mais les élèves, même lorsqu'ils ne faisaient rien eux-mêmes, acceptaient toutes les actions antisémites de l'époque.

rend possible la naissance et la diffusion de ces livres : les journaux, les revues littéraires, les éditeurs, les critiques. « Quand je crois à un auteur, j'utilise tous les moyens qui sont à ma disposition pour parler en sa faveur : je fais un grand article sur lui (entre 20 et 30 feuilles), j'en parle à la radio, à la télévision, je fais campagne pour lui dans les jurys dont je fais partie, etc.

L'Allemagne par ses livres au Salon de Paris 1989

« POUR le 200^e anniversaire de la Révolution, ne manquez pas la chance d'un rapprochement du marché du livre entre la France et l'Allemagne ! » C'est ainsi que le directeur de l'Association des libraires allemands, M. Günther Christiansen, a présenté, au cours de la Foire de Francfort, en présence de M. Alain Grand, président du Syndicat des éditeurs, les prémisses de la Semaine franco-allemande du livre qui se tiendra à Paris, pendant le Salon du livre 1989, du 19 au 25 mai.

Intitulée « L'Allemagne par ses livres », organisée dans la perspective de l'évolution vers un marché intérieur européen, cette manifestation d'envergure occupera une importante superficie : 3 000 mètres carrés à la porte de Versailles. On attend la présence de quelque deux cents éditeurs allemands. Des expositions, pièces de théâtre, discussions, rencontres avec des libraires sont prévues, et de nombreux écrivains de RFA ont donné leur accord, notamment Günther Grass.

Les réservations par les éditeurs de stands individuels devront être faites avant le 29 avril au service des foires (Postfach 10.01.16 - 6000 Frankfurt am Main 1).

Advertisement for 'POUR MOI L'ESSENTIEL C'EST CURSUS' by Armand Colin, featuring a portrait of a man and a book cover.

Advertisement for 'PATRICK CAUVIN WERTHER, CE SOIR...' by Albin Michel, featuring a large book cover and a portrait of Patrick Cauvin.

Culture CINÉMA

Peter Brook tourne le « Mahabharata »

L'art de la suggestion

Après trois ans de triomphe ininterrompu au théâtre, le Mahabharata devient un film pour le grand et le petit écran tourné par Peter Brook avec ses comédiens.

Dans un studio de Joinville, des murailles brunes par les siècles délimitent des espaces neutres. Là se consomment des bougies. Ailleurs éclatent un soleil rouge contre un écran blanc. Derrière les murailles, se préparent, se repassent des ténues de lin grège, des saris de coton. Peter Brook tourne son spectacle, le Mahabharata, créé en 1985 dans une carrière près d'Avignon, et qui depuis s'est joué sans arrêt, aux Bouffes du Nord en français, et en anglais dans le reste du monde. Le décor rappelle à la fois les rudes murailles de la carrière avignonnaise et les murs magiques des Bouffes du Nord. On a dit que le Mahabharata, légende religieuse indienne, est un compromis entre la Bible et la Chanson de Roland. En tout cas, c'est une histoire de quelques milliers de pages.

Le spectacle durait neuf heures, partagés en trois soirs. Pour le film destiné à la télévision, ce sera six heures partagées en six fois une heure, ou trois fois deux heures, ou pour les vraiment raffinés, c'est-à-dire les Britanniques, deux fois trois heures. Une version cinéma de deux heures quarante est prévue. « Pour faire du cinéma, dit Peter Brook, il faut que quelqu'un paie. Or, pour le Mahabharata, c'est la télévision qui a payé. Le film a été acheté un peu partout. Il sera présenté en grande première pour l'ouverture de l'année de la France en Inde. Leur premier ministre y tient beaucoup. Probablement sa mère (Indira Gandhi) n'a jamais eu le temps de lui raconter les merveilleuses histoires du Mahabharata. »

On tourne, silence. Le chauffage est interrompu à cause de son bourdonnement. Il fait froid. Jusqu'au moment de jouer, les comédiens s'emmitouflent dans des couvertures, gardent chaussettes de laine et baskets. « Motour » : ils se mettent pieds nus. Au milieu d'un bassin carré, se dresse un mas surmonté d'une roue à laquelle est attaché un oiseau d'or. Un homme fait tourner la roue. Un archer prend la pose. Coupe. L'accessoiriste transperce l'oiseau d'une flèche, en vérifie l'inclinaison, le replace sur la roue pour le prochain plan.



Les ordres viennent - au sens propre - d'en haut. Peter Brook filme en contre-plongée. Dans un panier qui descend au bout d'une ficelle, il fait envoyer des objets, des choses dont on a besoin en bas. Le côté « bricolé » des tournages est ici poussé au maximum. Le style BD naïve et magnifique doit être sauvegardé. On a l'impression d'un jeu tranquille. (Et) bien, voix feutrée - lui arrive-t-il jamais de crier? - Peter Brook donne le ton. Il indique les places. Il n'a pas besoin de diriger l'interprétation.

« L'œuvre est intime »

Les comédiens tiennent leurs rôles depuis trois ans ou, au pis, depuis un an et demi. Ils ont joué en plein air, dans des grands théâtres, des petites salles intimes. Ici, au cinéma, ils entretiennent le même rapport avec les accessoires, si importants car ils sont signes et symboles, car ils tiennent lieu en quelque sorte de partenaires pour les acteurs et les aident à représenter un changement de lieu, d'époque et même de personnage.

« D'une certaine manière, raconte Peter Brook, le style est encore plus

minimal au cinéma qu'au théâtre. On a d'abord pensé à se lancer directement dans le décor réel, mais il y avait une question de moyens. On a donc transposé. On a voulu retrouver en studio les multiples possibilités de la scène. Le Mahabharata est une épopée, avec des héros et des dieux, des animaux fabuleux. En même temps, l'œuvre est intime. C'est-à-dire que les personnages sont également vulnérables, pleins de contradictions. Totalment humains. Les Indiens en parlent comme de parents qui risquent de sonner à la porte.

« Nous voulons retrouver cette qualité pour établir, comme au théâtre, une complicité avec le public par le biais du conteur - que nous gardons. Le Mahabharata est un récit. Le fil conducteur des séquences est l'histoire globale à raconter. Ce n'est pas si difficile, parce que l'adaptation théâtrale de Jean-Claude Carrière est très proche du cinéma. Naturellement, par moments, ça éclate. Il s'agit alors de suggérer des espaces.

« Au cinéma, le seul espace, c'est l'écran. On sait bien qu'un mouvement des yeux le remplit tout autant qu'un cheval qui galope. Au théâtre, on déclenche l'imagination du public par des jeux entre l'espace de la scène, les objets, les mouvements des corps. Mais certains de ces jeux, indépendants de la narration, sont impossibles à filmer. On ne peut pas filmer le moment où l'historien se raconte, ce moment où le spectateur la reçoit en même temps qu'il ressent les réactions des autres spectateurs autour de lui. C'est un moment impossible à atraper, à regarder objectivement. Il faut être là. »

Peter Brook a filmé plusieurs de ses spectacles pour la télévision. Il en a transposé certains - Marat

Sade, US, le Roi Lear et, aujourd'hui, le Mahabharata - pour le grand écran. Il a aussi réalisé des films qui ne doivent rien au théâtre - Moderato cantabile, Sa Majesté des mouches, Rencontre avec des hommes remarquables.

« J'aime énormément tourner. J'ai tout le temps des projets, mais ils ne sont pas commerciaux. Montrer une production prend alors beaucoup de temps, et comme je n'abandonne pas le théâtre, je commence mes spectacles. C'est pourquoi j'aime aussi les prolonger par le film. On les place plus facilement qu'un sujet original, puisqu'ils existent déjà.

« Quand j'avais seize ans, j'ai fait du cinéma. Du documentaire, selon la grande tradition anglaise, l'honnêteté documentaire. La fiction elle-même cherche le naturalisme le plus pointilleux dans le jeu des acteurs, l'exactitude des décors, des éclairages. Chris Menges, dans un monde à part, ne craint pas de montrer des scènes parfaitement obscures, et tant pis si on ne distingue pas bien les personnages. Ce qui a correspondu à la nouvelle vague libérale ne s'est pas intéressé aux systèmes de production et de fabrication. Les réalisateurs ont voulu, comme a déclaré l'un d'eux, « voir la sueur sur la chemise d'un gars » ça qui embrasse une fille. »

« Moi ? Moi, je me situe à l'opposé de ce mouvement. Au cinéma pas plus qu'au théâtre, je ne m'intéresse au naturalisme. Je joue avec la réalité du théâtre, je mise sur sa force de suggestion. Au cinéma, je cherche la réalité cachée derrière les images et les mots. »

COLETTE GODARD.

« Le Repas du dragon », de Jean Schütte

Le rêve de l'immigré

Avec des noirs et blancs durs et contrastés, mais avec une douceur tranquille, Jean Schütte raconte les mésaventures d'un émigré pakistanais sans papiers. C'est à Hambourg que ça se passe - ce pourrait être ailleurs. Tous les quartiers pauvres se ressemblent dans le monde occidental. Il y a les files d'attente pour les permis de séjour, l'indifférence des hommes de l'administration, qui disent « non » et « au suivant ». Il y a la solitude dans la promiscuité des foyers anonymes, propres d'ailleurs. Jean Schütte ne profite pas de la misère pour faire dans le sordide.

Le Pakistanais travaille dans un restaurant chinois, où il a un copain serbe. Ils se font des deux larguer et décident de monter leur affaire. Pour trouver le premier argent, le Pakistanais s'en va à

Berlin-Est prendre livraison d'un groupe de compatriotes. Il les ramène à l'Ouest non sans avoir subtilisé l'argent de la livraison. Avec son copain chinois, il parviendra à ouvrir le restaurant, mais les hommes du service d'immigration viendront le prendre par le bras et le conduiront à l'aéroport.

Jean Schütte ne fait pas appel à la pitié. Il montre. Parmi les regards voilés de gens qui osent à peine sourire, les yeux immenses de son héros portent des rêves fabuleux. Des rêves qu'il veut vivre jusqu'au bout. Alors, quand il reçoit la lettre de l'administration, il ne l'ouvre pas. Quand les hommes viennent le chercher, il ne se révolte pas. Ce n'est pas triste, c'est cuisant.

C. G.

« L'autre nuit », de Jean-Pierre Limosin

En plein brouillard

Partis en voiture, de nuit, pour préparer les vacances au bord de la mer, les parents de Marie et d'Eric sont tués sur une route de campagne, dans un accident causé par un chauffard. Prévenue le lendemain matin par la police, Marie, complètement bloquée, incapable de dire la vérité à son petit frère, prend l'avion avec lui comme c'était prévu. Elle se fait voler son argent, s'installe tout de même - sans bagages ni vêtements de rechange - à l'hôtel où les chambres étaient réservées. Et découvre le responsable dont elle veut se venger.

Les séquences de l'accident pourraient servir efficacement la cause de la prévention routière. Tout le reste du film se détache du réalisme et de la vraisemblance au point de plonger en plein brouillard le spectateur le mieux disposé envers le cinéma d'auteur.

On connaît, depuis Faux Fuyants (co-réalisé avec Alain Bergala) le goût de Jean-Pierre Limosin pour les

pièges du hasard et les dérives de l'imagination dans une société hostile (Gardien de la nuit). Mais, là, une fois repéré le thème de la mort injuste, impossible à dire, on se demande ce qu'il a voulu exprimer, avec son univers insolite préfabriqué (l'enlèvement d'une vache dans un pré, la nuit...) avec les signes symboliques semés dans la plupart des images.

Les éclairages du chef opérateur Acacia de Almeida pourraient faire croire à une initiation à la douleur et à la mort, si le scénario ne semblait pas avoir été écrit sur une nappe de restaurant, si la mise en scène sortait de l'improvisation hésitante.

Les acteurs jouent mal, on n'en parlera pas, pour ne pas leur faire de peine. On ne citera que Julie Delpey, adolescente en état de choc, somnambule à la voix éteinte, descendant aux enfers avec un couteau dans son sac à main.

JACQUES SICLER.

L'Italie aux Rencontres d'Annecy

Commencées vendredi dernier, les sixième Rencontres d'Annecy vont se poursuivre jusqu'au dimanche 16 octobre. On y présente un panorama du cinéma italien, organisé par le Centre d'action culturelle d'Annecy et l'Institut culturel italien de Grenoble.

Déjà présentée au Festival de Venise (le Monde du 9 septembre), la rétrospective Pastolun, accompagnée par Laura Betti, reste un événement. C'est l'intégrale du cinéaste assassiné, les films sont tirés en copies neuves et, dans certains cas, les montages originaux ont été reconstitués.

Hommage à Nino Manfredi, acteur et réalisateur. Acteur dans Pato et choco, de Franco Brusati, A cheval sur le tigre de Luigi Comencini, Affreux, sales et méchants d'Ettore Scola. Acteur aussi dans ses œuvres : Miracle à l'italienne et Nu de femme.

La production italienne reprend vie. Les Rencontres d'Annecy font le point. Avec les derniers films de Luigi Comencini, Carlo Lizzani, Dino Risì, Franco Giraldi, Mario Monicelli, Ermanno Olmi, Fabio Carpi, Giuseppe Bertolucci, etc. Mais c'est surtout la compétition (dix films réalisés en 1988) qui rend compte de la bonne santé du cinéma italien : premiers ou seconds longs métrages de jeunes metteurs-en-scène, on peut dire jeunes auteurs - on pourrait prétendre à la palme. C'est pourquoi un Prix spécial du jury a couronné Suspended (En suris) du Polonais Waldemar Krzystek et une mention spéciale du jury a été décernée à la comédienne Béatrice Romand, auteur de Qui est-ce qui sait embrasser là-dedans ?

Ces deuxièmes Rencontres cinématographiques se poursuivent jusqu'au 18 octobre par un hommage à François Truffaut et par une sélection de classiques sur le thème de l'enfance au cinéma.

Massimo Mammelli est, tout de même, l'ainé. Il a beaucoup travaillé pour le théâtre et la télévision. Une nuit de rêve raconte l'étrange aven-

ture d'une femme (Claire Nebout), descendue d'une colline pour errer la nuit dans Turin. Mario Brenta appartient à la génération de Mammelli. On se souvient de son Vermissat (1974). Il revient avec Malcol, fait divers touché par l'ange du bizarre, dans un quartier populaire de Turin. Les autres sont nés dans les années 50. Après sa sœur Francesca (la Lumière de lac est au programme d'Annecy), Cristina Comencini s'est lancée dans la réalisation : Zoo ou le mystère du zoo de Rome avec une petite fille imaginative. Stezo sangue d'Edigio Grotto et Sandro Cucca, est l'histoire de deux orphelins qui ne veulent pas être séparés et s'enfuient sur les routes d'une Italie - inhabituelle.

Effets spéciaux, de Felice Farina, montre une famille étrange et une étrange machine. Le Masque, de Fiorella Infascelli (présenté au Festival de Cannes dans Un certain regard), est une très belle fable dans un dix-huitième siècle teinté de fantastique. Dames gentilles, d'Adriana Monti, est plus près de la réalité contemporaine avec les chroniques entrecroisées d'un groupe de travailleurs à Milan. Les Jours errants, de Filippo Ottone, s'attache à la vie grise d'un groupe de jeunes en province. Film policier, place de la Regola, de Stefano Ronconi, est, comme son titre l'indique, un polar. et Roveret, de Fulvio Wetzl, un film à suspense en hommage à Hitchcock. Sergio Leone préside le jury...

J. S.

VENTES

Enchères records pour les poèmes de Baudelaire

Trois gros succès pour la vente Baudelaire mercredi 12 après-midi à Drouot (voir le Monde du 12 octobre). Les manuscrits, livres et dessins de l'auteur des Fleurs du mal, ont, à eux seuls, fait 7,4 millions de francs sur un total de 10 millions de francs. Comme prévu, la Bibliothèque nationale a présélectionné la pièce maîtresse de cette réunion. Afin d'offrir au public, pour 2,2 millions de francs, ainsi que l'Avertisseur, poème autographe de quatze vers. Son prix : 62 000 F. Les plus beaux dessins ont fait l'objet d'après enchères avant de rejoindre finalement les collections du Musée d'Orsay. Ce dernier s'est porté acqureur des trois autographes du poète (entre 380 000 F et 400 000 F), doublant ainsi leur estimation. Un très beau portrait à l'encre de Chine de

Jeanne Duval (620 000 F), Une femme pour Asselineau (650 000 F) sont eux aussi partis au Musée d'Orsay, qui a acquis d'autre part la photo de Baudelaire attribuée à Nadar (400 000 F), soit dix fois son estimation.

A noter également que le carnet autographe de Victor Hugo a été préempté par la Bibliothèque nationale pour 250 000 F. Au total, l'Etat a préempté près de 60 % de cette vente nettement dominée par les Français. Les acheteurs étrangers s'étaient pas au rendez-vous. Ils s'attendaient, à juste titre, à des interventions massives de la part des institutions françaises.

A. S.

LE STIVAL
L'AUTOMNE
PARIS 1988

LEUROPE
DU THEATRE

TADEUSZ KANTOR
JE NE REVIENDRAI JAMAIS
26 septembre-16 octobre
CENTRE GEORGES POMPIDOU

PETER STEIN
LES TROIS SŒURS
11 au 16 octobre
NANTERRE AMANDIERS

PETER ZADEK
LULU
28-29-30 octobre
OPERA-COMIQUE

LEO DODINE
FRERES ET SŒURS
20-23 octobre
OPERA-COMIQUE

IOURI ERIOMINE
LA SALLE N° 6
2 au 18 décembre
MC 93 BOBIGNY

ANATOLI VASSILIEV
CERCEAU
6 au 19 décembre
MC 93 BOBIGNY

42 96 96 94 40 20 91 15

Espace Lumière
9, av. de Lutèce de Tassigny, RN14
Echiquy-sur-Seine
Location téléphonique : 48.26.86.86

JACQUES FRANZ - ARLETTE THOMAS
ELISABETH WIENER - HERVE BELLOU
YVES BARSACO

LE
PANTALON
Un spectacle écrit par GERALD AUBERT
Mis en scène par MICHEL GAST

En raison du TRIOMPHE
de Michel LEEB dans
"TENOR", le théâtre de
la Porte Saint-Martin
annonce que la
location est désormais
ouverte sur 50 JOURS
ainsi que pour les
REVEILLONS.
Tél. : 46.07.37.53

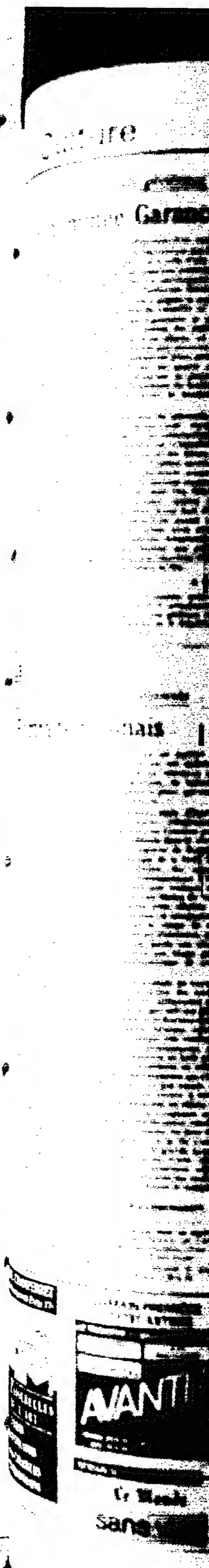
Maison de la Poésie
subventionnée par la Ville de Paris
101, rue Rambuteau, M° Halles, 42362753
Jeudi 13 Octobre 20 h 30
POESIE DES U.S.A.
présentée par Timothy HOLUM
avec les poètes RITA DOVE, Paul ENGLE et C.K. Williams
lecture dirigée par Gérard DELPE

Le palmarès
des Rencontres
de Dunkerque

Le jury des deuxièmes Rencontres cinématographiques a attribué le Prix de la Ville de Dunkerque à Demain, c'était la guerre, du Soviétique Youri Kara. Ces Rencontres, ouvertes à de jeunes réalisateurs, mettaient en compétition dix longs métrages inédits en France. L'œuvre primée sortira le 26 octobre prochain à Paris. Le choix du jury, présidé par le cinéaste Jean-Claude Guiguet, s'est révélé difficile. Plusieurs films pouvaient prétendre à la palme. C'est pourquoi un Prix spécial du jury a couronné Suspended (En suris) du Polonais Waldemar Krzystek et une mention spéciale du jury a été décernée à la comédienne Béatrice Romand, auteur de Qui est-ce qui sait embrasser là-dedans ?

Ces deuxièmes Rencontres cinématographiques se poursuivent jusqu'au 18 octobre par un hommage à François Truffaut et par une sélection de classiques sur le thème de l'enfance au cinéma.

Massimo Mammelli est, tout de même, l'ainé. Il a beaucoup travaillé pour le théâtre et la télévision. Une nuit de rêve raconte l'étrange aven-



سورة من الأمل

Culture

Le rassemblement des Etats généraux Une fête nommée Garance

Garance, c'est le prénom d'Arletty dans *Les Enfants du paradis*, ce prénom que Jean-Louis Barrault a écrit dans le titre de son livre « Opération Garance » : c'est le nom du grand rassemblement prévu pour les 14 et 15 octobre, boulevard des Italiens, fête sur laquelle flotteront les fanions des Etats généraux de la culture et où sont attendus les quelque deux cent mille signataires réunis à ce jour par l'ancien ministre communiste Jack Ralite au sein de ce mouvement pour tenter d'endiguer la « marchandisation » des biens de l'esprit.

A cette mobilisation d'« indépendants », qu'aucune force politique, selon Jack Ralite, n'« attrapera jamais », adhérent chaque jour de nouveaux acteurs de la vie culturelle et scientifique, dont les convictions politiques sont souvent fort éloignées du PC : Pierre Dux, Charles Vanel, Jean Carmet mardi dernier, l'astrophysicien Michel Cassé, le physicien Jean-Pierre Bibring, aux côtés des compagnons de la première heure aux côtés de tous les gens de théâtre, musiciens d'orchestres et de chœurs, personnel de l'audiovisuel, écrivains, cinéastes, relayés par les cinquante permanents de la cellule centrale d'Aubervilliers (commune dont Jack Ralite est le maire) et par des collectifs d'artistes répartis dans la France entière. Les premiers travaux de ce mouvement qui n'a pas tardé d'essimer à l'étranger (au Chili, avec « Chile Crece », en RFA avec « Künstler in Aktion », en Espagne, Italie, Belgique) ont

abouti à la rédaction d'un texte de principes - la Déclaration des droits de la culture - et à celle d'une pétition contre les coupures publicitaires à la télévision. Les participants provinciaux à l'« Opération Garance » sont donc invités à gagner la capitale en voiture afin de recueillir au long de leur trajet signatures et adhésions. A Paris même, dix podiums, douze stands, trois places, un mur artificiel (réservé aux peintures), un écran géant prendront place pendant le week-end sur les quatre cents mètres qui séparent la place de l'Opéra du croisement du boulevard des Italiens avec le boulevard Haussmann.

Des techniciens du spectacle, des ouvriers d'ateliers vont travailler gratuitement à la construction de ces équipements où s'installent, pour des réunions et des débats, un stand Jean-Vilar, Théâtre ouvert, les Artistes producteurs associés (APA), neuf formations musicales, vingt chanteurs (dont Guy Béart et Francis Lemarque), quinze écrivains des éditions Actes Sud, POL, Papiers, soixante-trois jeunes compagnies en costumes, seize artistes du cirque Fratellini. Empruntée au spectacle sur Babeuf que prépare Pierre Santini, une charrette révolutionnaire traversera la fête...

A. R.
* Les 14 et 15 octobre, boulevard des Italiens, dans le 9^e arrondissement de Paris. Reas. : Etats généraux de la culture, 49, avenue de la République, 93300 Aubervilliers.

MUSIQUE

Trois chefs-d'œuvre de Lutoslawski

Portraits polonais

Rare unanimité : le public, les critiques et l'orchestre étaient d'accord, mercredi soir, salle Pleyel, pour acclamer Witold Lutoslawski qui venait de diriger trois de ses œuvres, dont deux en première audition.

Quelle lumière émane de ce petit homme si distingué, de soixante-cinq ans, si fin et si équilibré, mais d'une vigueur communicative qui galvanise et réjouit ses musiciens ! L'Orchestre de Paris fait plaisir à voir et à entendre dans ces œuvres toujours très claires, dégageant et harmonieuses, magistralement écrites, très personnelles et qui pourtant, d'emblée, nous semblent appartenir à notre monde familier.

Chopin (1986) pourrait s'écrire à la française, « chaîne », car il s'agit d'une page brève (dix minutes) qui, comme ses deux aînées, juxtapose des motifs apparemment hétérogènes, ainsi reliés comme les maillons d'une même chaîne. Ainsi écoulez successivement deux idées qui se recroisent ou tissent les unes sur les autres, composant des paysages mystérieux sans cesse renouvelés, de plus en plus chargés dans la partie centrale, avec des cloches qui sonnent le nocent et des violons éternels. Mais tout s'apaise miraculeusement, l'alto se plaint, les trompettes et trombones jettent des appels moqueurs, et l'orchestre s'écroule dans le silence, avec cette magistrale brièveté des conclusions qu'aime le musicien polonais.

Venait ensuite le fameux Concerto de 1970 qu'a immortalisé son dédicataire, Rostropovitch (1) : Etienne Fieclard, violoncelle solo de l'Orchestre de Paris, a relevé le défi et joué avec une virtuosité aigüe, un goût parfait, cette partition « délicate » et radieuse où l'on dirait que

Lutoslawski a fait un portrait de « Rostro » à travers ces cadences tourmentées ou au contraire ces figures de patineuse, de ballerine effleurant à peine la glace, qui transfigurent l'instrument...

Bien différent, mais d'égale beauté et longueur (vingt-quatre minutes), le nouveau Concerto pour piano (1988) débute dans le climat du Troisième Concerto de Bartok : tout le petit peuple de la forêt, des froissements d'ailes, des appels d'oiseaux, des froissements d'élytres, et un piano aux couleurs des pierres, des cailloux blancs du ruisseau, qui chante avec charme et bonheur. La mesure, le compositeur aurait-il dessiné le visage de son interprète, Krystian Zimerman, qui, malgré sa barbe, garde une allure d'enfant et donne une image gaie, spontanée, enchanteuse de cette œuvre ?

Le scherzo étincelant, en toccata ultra rapide, au milieu des cordes électriques et des sifflements des bois, semble se diriger vers une péroraison pompéienne à la Rachmaninov. Mais Lutoslawski bifurque rapidement vers un adagio très méditatif aux couleurs impressionnistes, qui tourne à la promenade en forêt avec ce gros ours de trombone, au milieu des éléphants de l'orchestre qui s'étièrent en baillant... Ce que voyant, les contrebasses s'embarquent à sortir de leur trou, énoncent un thème de passacaille, qui va s'engourdir sous un déluge de notes du piano, rejallant aux autres instruments, les deux états antagonistes à la fin s'unissant en une sorte de grande hymne harmonieuse, suivie d'une coda endiablée. Un rayonnant chef-d'œuvre, « indicible avec des mots », comme le dit fièrement le compositeur.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) En particulier dans un superbe disque, repris en compact, où Lutoslawski vibre avec Dutilleul (*Tout un monde lointain*), EMI 069-02-687.
* Programme redonné le jeudi 13 octobre, salle Pleyel, à 20 h 30.

Communication

Le remplacement de la CNCL par le Conseil supérieur de l'audiovisuel

M. Jack Lang et M^{me} Catherine Tasca ont présenté, le 12 octobre au conseil des ministres, le projet de loi remplaçant la CNCL par un Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Le texte devrait être examiné par le Sénat dès le début novembre et par l'Assemblée après le vote du budget. Si le projet est adopté, les neuf membres du CSA

devraient être nommés avant la fin de l'année et la nouvelle autorité se mettrait au travail dès le début de l'année 1989.

Le président de la République et le gouvernement n'ont pas abandonné leur objectif d'inscrire le CSA dans la Constitution mais ils attendent que la nouvelle institution ait d'abord fait ses preuves. Dans l'entretien

qu'elle nous a accordé, M^{me} Tasca, ministre déléguée, chargée de la communication, soulève que la nouvelle instance de régulation - la troisième en six ans - s'impose aux acteurs de l'audiovisuel comme à la classe politique. Mais les premières réactions des partis de l'opposition et du Parti communiste semblent assez négatives.

Le projet de loi

Voici les principales dispositions du projet de loi :

• **Mode de nomination du Conseil supérieur de l'audiovisuel.** - Neuf membres âgés de cinquante-cinq ans seront désignés pour six ans par les plus hautes autorités de la République : trois (dont le président de l'instance) par le chef de l'Etat ; trois par le président de l'Assemblée nationale ; trois par celui du Sénat. Les mandats ne sont ni renouvelables ni révocables. Le remplacement des membres se fera par tiers tous les deux ans. Au terme de leur mandat, les membres pourront continuer à percevoir leurs émoluments pendant deux mois, mais ne devront exercer pendant un an aucune activité liée à un secteur de la communication.

• **Compétences.** - Le CSA reprend la plupart de celles exercées par la CNCL (la nomination des PDG des chaînes publiques notamment), sauf dans le domaine des télécommunications, où il conserve ces pouvoirs à titre « provisoire » jusqu'à l'adoption d'une nouvelle loi. Le CSA se voit aussi déchargé de certaines tâches de gestion, notamment pour les radios locales, par la création de comités techniques, tout en veillant à favoriser la libre concurrence, le CSA, comme la CNCL, délivre des autorisations d'émettre de cinq ans pour la radio et de dix ans - et non plus douze - pour la télévision. Enfin la nouvelle instance veille au respect, par les sociétés publiques et privées, de leur cahier des charges. Y compris celui de Canal Plus, bien que celle-ci demeure concession de service public.

• **Cahiers des charges.** - Il prévoit, pour les chaînes privées comme pour les télévisions publiques, au gouvernement de fixer par

décret trois grandes séries d'obligations : 1) les règles de publicité et de parrainage ; 2) le régime de la diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles ; 3) la contribution au développement de la production cinématographique ainsi que la séparation de la production et de la diffusion. A ce tronç commun, viennent s'ajouter des « règles particulières » fixées par le CSA à chaque chaîne privée. La délivrance des autorisations sera, en effet, « subordonnée à la conclusion d'une convention passée entre le CSA et les candidats ».

• **Sanctions.** - Le CSA, en cas de non-respect de leurs cahiers des charges par les chaînes publiques, peut adresser des observations publiques, puis enjoindre à la société concernée de faire cesser le manquement. Pour les télévisions et radios privées, le Conseil peut, compte tenu de la gravité de la faute commise, prononcer l'une des sanctions suivantes : 1) suspendre l'autorisation pour un mois au plus ; 2) réduire la durée de l'autorisation ; 3) infliger une sanction pécuniaire (assortie ou non d'une suspension de l'autorisation) ; 4) révoquer l'autorisation. En cas d'abus de position dominante, le CSA peut, après avis du Conseil de la concurrence, mettre en demeure les entreprises concernées de procéder à des cessions d'actifs. Enfin, le CSA peut aussi, comme la CNCL, saisir le président de la section du contentieux de l'Etat ou bien encore saisir le procureur de la République pour toute infraction pénale. Toutefois, le CSA ne peut être saisi de faits remontant à plus de trois ans ni infliger de sanctions pécuniaires dépassant 3 % du chiffre d'affaires de la société (5 % en cas de récidive).

Les réactions

• **Le RPR :** « un texte de circonstance... il s'agit selon M. Dominique Faron, secrétaire national à la communication, d'un texte de circonstance politique, préparé de longue main par une entreprise de déstabilisation de la CNCL, qui ne traite en rien des vrais problèmes d'avenir... et dont l'objectif le plus clair est de nature politique ».

• **L'UDF :** « retour en arrière ». - Le gouvernement « propose un retour en arrière », affirme M. Alain Lamassouze, porte-parole national à la communication, « d'un texte de circonstance politique, préparé de longue main par une entreprise de déstabilisation de la CNCL, qui ne traite en rien des vrais problèmes d'avenir... et dont l'objectif le plus clair est de nature politique ».

• **Le PC :** « tout faux ». - « Le gouvernement a, si je peux dire, tout faux ! » a déclaré M. Charles Fiterman, membre du bureau politique du PCF. « La loi Létord reste en place pour l'essentiel avec la logique du profit dont elle est porteuse... et la future autorité restera comme les précédentes sous la tutelle du pouvoir politique ».

• **Le PS :** « sérieuses garanties ». - « Le futur CSA offre de sérieuses garanties pour assurer l'indépendance et la pluralité de la radio-télévision », affirme M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS. Après la triste expérience de la CNCL, la mise en place du nouveau conseil est très attendue par tous les professionnels de l'audiovisuel. Il doit être la clé de voûte d'un nouveau paysage ou le service public doit retrouver toute sa place ».

• **M. FRANÇOIS LÉTORD :** « dirigisme et impuissance ». « Par son caractère socialiste, le CSA s'indigne l'ancien ministre de la culture et de la communication. Voilà comment vont être nommés les membres du nouveau CSA. C'est un authentique retour en arrière. La promesse électorale de François Mitterrand - la France unie - est en train de s'accomplir, sous l'autorité du Parti socialiste. Donner aujourd'hui plus de moyens à une institution moins indépendante, ce n'est pas donner de la liberté aux citoyens, c'est donner du pouvoir au pouvoir. Je regrette que les consultations du premier ministre, auxquelles l'opposition a participé de manière responsable n'aient pas permis au gouvernement de rompre avec le dirigisme - un dirigisme tempéré par l'impuissance qui est la version moderne du socialisme ».

Perrier vend 5 % de Canal Plus à la Caisse des dépôts

Le groupe Perrier de M. Gustave Levent vend de vendre à la Caisse des dépôts et consignations les 5 % de Canal Plus qu'il détenait depuis 1986 (nos dernières éditions du 13 octobre). Pour le vendeur, c'est l'occasion d'une belle plus-value, puisque les 950 000 titres en cause sont vendus 635 francs chacun, alors que l'introduction en Bourse s'était faite sur la base de 275 francs par titre en novembre 1987, soit déjà nettement plus que leur valeur d'acquisition.

La Caisse des dépôts, présidée par M. Robert Lion, est déjà actionnaire à 7 % de Havas, la maison mère de Canal Plus. En entrant dans la filiale présidée par M. André Rousselet, elle « réactive » cette participation. Et elle recherche des synergies avec ses propres activités dans la communication, à la fois sur le plan financier et le plan industriel. Côté financier, la Caisse des dépôts a une filiale de capital-risque dans le secteur communication, INCOM. Elle a aussi créé une société d'achats de droits audiovisuels, IDA, ainsi que le Sofica Confimage. Côté indus-

triel, la Caisse des dépôts est un des trois grands opérateurs de télévision par câble à travers Communication-Développement. Or Canal Plus marque un intérêt appuyé pour le câble (*Le Monde* du 6 octobre) et pour les chaînes thématiques dont Communication-Développement est un des promoteurs, dans les secteurs de la jeunesse (Canal J), de l'information (Canal Info) et éventuellement de la musique (projet de Canal Musique).

L'arrivée de la Caisse des dépôts dans le capital de la chaîne payante, négociée directement entre M. Rousselet et M. Robert Lion, ne peut que satisfaire le président de Canal Plus. Elle permet de contrebalancer le poids de la Compagnie générale des eaux, autre grand opérateur du câble et deuxième actionnaire de Canal Plus derrière Havas. M. Rousselet qui a réussi, il y a quelques semaines, à entrer au capital d'Havas, renforce ainsi son indépendance.

M. C. I.

Un entretien avec Mme Catherine Tasca

« La France ne peut pas se permettre un troisième échec »

« Depuis 1982, par deux fois déjà, la France a tenté sans succès de doter l'audiovisuel d'une autorité indépendante. La troisième tentative sera-t-elle la bonne ?

— On ne peut jamais se porter totalement garant de l'avenir. Mais j'ai de bonnes raisons de penser que le Conseil supérieur de l'audiovisuel ne connaîtra pas le sort des institutions précédentes. La Haute Autorité n'avait sans doute pas assez de pouvoirs. La CNCL a manqué de moyens d'action et a très vite perdu sa crédibilité. Notre projet tient compte de ces expériences antérieures et s'efforce d'en corriger les erreurs.

• La France ne peut pas se permettre un troisième échec. L'autorité de régulation n'est pas une « figure institutionnelle », mais une nécessité fondamentale pour le fonctionnement démocratique de l'audiovisuel. Je crois que chacun en est aujourd'hui conscient.

— La nomination des neuf membres du CSA par les plus hautes autorités de l'Etat n'est-elle pas contradictoire avec le souci affiché de leur indépendance ?

— En Grande-Bretagne comme aux Etats-Unis, ce sont les responsables de l'Etat qui assument directement ces nominations, et l'indépendance des institutions n'y est pas contestée. Procéder par élection au sein des grands corps de l'Etat ou d'organismes professionnels n'offre pas la garantie d'une plus grande indépendance politique.

— Le choix des neuf sages par le président de la République et le Sénat confère d'emblée au CSA une forte légitimité. Ce mode de désignation permet en outre d'identifier la responsabilité de chacun, ce qui me semble sain en démocratie.

— Vous avez récemment déclaré qu'il y a en France une chaîne généraliste de trop. Votre projet de loi n'en supprime aucune. Le CSA devra-t-il se contenter de gérer cette situation explosive ou aura-t-il les moyens de la réformer ?

— L'enjeu en effet que notre pays n'a pas les ressources économiques suffisantes pour faire vivre cinq vraies chaînes généralistes. Mais le projet de loi n'a pas pour ambition de reconstruire le paysage audiovisuel français. Il se contente d'en réformer la clé de voûte, ce qui, bien entendu, ne résout pas l'ensemble des problèmes. Le CSA aura toutefois des pouvoirs suffisants pour corriger les effets pervers de la situation actuelle.

— Il doit d'abord obtenir le respect par toutes les chaînes de leurs cahiers des charges. L'espère donc que le CSA saura sanctionner les opérateurs qui ne tiendraient pas leurs engagements. Il s'agit de promesses qui ont été faites au début de l'année 1987 dans le cadre d'un appel public à candidatures et qui doivent être tenus. Une révision éventuelle ne saurait être un simple accommodement.

— La grève du service public vous a-t-elle surprise ?

— J'ai été surprise qu'elle éclate à ce moment-là et avec une telle ampleur, mais je savais que tous les ingrédients d'une explosion sociale

étaient réunis depuis plusieurs mois. On a sous-estimé les conséquences de la privatisation de TF1. Il était clair que le service public allait vers de graves difficultés.

— Le gouvernement a paru très en retrait pendant le conflit. Il était pourtant le seul à pouvoir apporter les réponses budgétaires aux revendications salariales.

— Les chaînes publiques, comme les autres sociétés de l'audiovisuel, sont avant tout des entreprises autonomes. Et l'on ne peut à la fois y redouter l'intervention de l'Etat et toujours la solliciter.

• Soyons clairs. La radio-télévision publique dépend pour une grande partie de ses ressources des choix budgétaires de l'Etat.

— Les pouvoirs publics sont restés tout au long du conflit en contact étroit avec le collège des employeurs qui a collectivement bien mené les négociations. Mais c'est à chaque PDG qu'il revient d'assumer ses responsabilités de chef d'entreprise.

— Les augmentations accordées aux personnels vous paraissent-elles suffisantes pour apaiser durablement le conflit ?

— Elles sont raisonnables si l'on tient compte des contraintes du budget de l'Etat. Restent des disparités salariales entre les entreprises qui ne pourront se résoudre que par étapes. Le collège des employeurs devrait désigner rapidement une personnalité compétente pour mener une mission de l'emploi.

— Que devient la concertation sur l'avenir de l'audiovisuel public annoncée au conseil des ministres du 28 septembre ?

— J'ai demandé aux organisations syndicales et aux responsables des chaînes de faire des propositions sur la méthode à suivre. Nous avons, Jack Lang et moi-même, quelques idées sur la question. Celle, par exemple, d'associer à cette concertation des personnalités qualifiées. L'avenir de l'audiovisuel public ne concerne en effet pas seulement le gouvernement et ces entreprises, mais aussi la communauté nationale. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel devra aussi y apporter sa pierre et prendre part au débat.

• C'est un rendez-vous important et grave pour l'audiovisuel public, qui doit être capable de se relever après deux ans de compétition plutôt négative avec les chaînes privées. Il ne s'agit pas pour autant de réunir des états généraux qui se perdraient dans des querelles philosophiques. Cette concertation doit permettre de redéfinir les missions du service public et de les répartir entre les diverses sociétés. Il faut déboucher rapidement sur des mesures précises, techniques sur les structures des entreprises, la complémentarité des chaînes, leurs moyens financiers, l'adaptation des procédures budgétaires et sur la mise en œuvre de vrais projets d'entreprise.

— Cette vaste réflexion débouchera-t-elle sur une loi-programme pour le secteur public ?

— Pas nécessairement. L'audiovisuel a été balloté de loi en loi, laissons-le souffrir un peu.

Propos recueillis par PIERRE-ANGEL GAY et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Publicité)

NOUS, médecins hospitaliers de l'île-de-France,

sommes conscients que les infirmières et les aides-soignantes jouent un rôle primordial dans la qualité des soins dispensés aux patients. Pour cette raison, nous sommes entièrement solidaires de leurs revendications : revalorisation des statuts et des salaires, amélioration des conditions de travail, droit à la formation.

300 médecins de l'île-de-France ont signé cette déclaration.

Adressez vos signatures au docteur Denis Labayle, CENTRE HOSPITALIER LOUISE-MICHEL, Quartier du Canal, Courcouronnes, 91014 EVRY CEDEX.

ESPACE CHAMPERRET (Porte Champerret) Paris 17^e

PASSERELLES DE L'ART

SALON des ANTIQUAIRES et des CRÉATEURS CONTEMPORAINS

Du 14 au 23 octobre 1988 de 11 h à 19 h 30 • Jeudi jusqu'à 22 h

DEMAIN PREMIÈRE THÉÂTRE ANTOINE

LE TRIOMPHE COMIQUE DE L'ANNÉE

JEAN-PIERRE CASSEL ALDO MACCIONE

ANNICK BLANCHETEAU

AVANTI!

SAMUEL YANOR SAMUEL YANOR JEAN PIAT PIERRE MONDY

soirée 20 h 30 - samedi 17 h 30 / 21 h

Dim. 15 h 30 - Loc. 42 08 77 71

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

هكذا من الأصل

Radio-télévision

Informations « services »

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi d'octobre à jeudi. Signification des symboles: R Signifié dans « Le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■ Ne pas manquer ■ ■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 13 octobre

TF 1
20.40 Série noire: Cause à suivre. Téléfilm de Carlo Lizzani, d'après James Hadley Chase, avec Patricia Millardet, Augusto Zucchi, 22.20 Cinéma: Le Baron de l'échec. Film français de Jean Delannoy (1960). Avec Jean Gabin, Micheline Presle, Jean Desailly, 0.00 Journal et Météo, 0.20 Documentaire: Histoire des inventions, 1.10 Feuilleton: Les Moines et les Pisons, 1.35 Documentaire: Les ateliers du rêve, 2.30 Documentaire: Histoire naturelle, 4.15 Musique, 4.40 Documentaire: Histoire naturelle.
A 2
20.35 Cinéma: Le Bonheur des courses. Film français de Christian Gion (1983). Avec Aldo Masciocchi, Anna-Maria Rizzoli, Jean Parédès, 22.20 Flash d'informations, 22.25 Magazine: Résistances, De Noël Mamère, L'héritage de l'esclavage en Afrique, 23.50 Informations: 2 heures sur la 2, 0.10 Magazine: Du côté de chez Fred (rediff.).
FR 3
20.30 Téléfilm: Loin de chez soi. De Robert Markowitz, avec Timothy Hutton, Brenda Vaccaro, Rosanne Arquette, 22.15 Journal et Météo, 22.35 Magazine: Océaniques, Chroniques sud-africaines, L'œuvre de douze jeunes réalisateurs de l'atelier Varas, 0.15 Magazine: Décibels, Présenté par Jean-Lou Jancir, 1.00 STV (rediff.), Émission médicale cryptée.
CANAL PLUS
20.30 Cinéma: Le Journal d'un fou. Film français de Roger Coggio (1987). Avec Roger Coggio, Fanny Cottenet, Yvette Etiévant, 21.55 Flash d'informations, 22.00 Cinéma: Macadam cowboy. Film américain de John Schlesinger (1969). Avec Dustin Hoffman, Jon Voight, Sylvia Miles (v.o.), 23.45 Cinéma: Fletch aux trousses. Film américain de Michael Ritchie (1985). Avec Chevy Chase, Joe Don Baker, Dana Wheeler-Nicholson, 1.20 Cinéma: SOS fantômes, Film français classé X, de Michel Jean et Mike Strong (1986). Avec Richard Allan, Albus Ceray.

Vendredi 14 octobre

TF 1
13.40 Feuilleton: Côte Ouest, 14.30 Série: Commissaire Moulin, 16.05 Variétés: La chance aux chansons, 16.30 Jeu: Ordre secret, 16.50 Club Dovecote après-midi, 17.50 Série: Châli, 18.40 Avis de recherche, 18.55 Feuilleton: Sainte-Barbara, 19.25 Jeu: La rose de la fortune, 20.00 Journal, Météo et Table vert, 20.40 Variétés: Avis de recherche, Émission présentée par Patrick Sabatier, Invité: Annie Girardot, 22.35 Magazine: Destinées, De Patrick Leudy, Marilyn Monroe, 23.40 Journal et Météo, 23.55 Série: Les convalescents, De 6.45 à 6.45 Émissions: 0.45 Documentaire: Histoire du rire, 1.40 Feuilleton: Les Moines et les Pisons, 2.05 Documentaire: Histoire naturelle, 4.15 Musique, 4.25 Documentaire: Histoire naturelle.
A 2
13.45 Feuilleton: Jeunes docteurs, 14.30 Magazine: Bonjour le 14, 16.05 Flash d'informations, 16.10 Magazine: Du côté de chez Fred, 17.10 Flash d'informations, 17.15 Magazine: Grandifolia 5-15, 17.55 Série: L'homme qui tombe à pic, 18.45 Jeu: Des chiffres et des lettres, 19.10 Sagarmatha 88, 19.30 Flash d'informations, 19.35 Plaine de riz à Tai pé, 20.00 Journal, 20.30 Météo, 20.35 Feuilleton: La belle Anglaise, De Jacques Bonnard, avec Daniel Coquand, Catherine Rich, Pierre Tornade, 21.35 Apogées, Magazine littéraire de Bernard Pivot, Sur le thème: Rivel, Faure, Jean-François, champion d'échecs, son invité: Jean-François Rivel (la Commission nationale), Philippe Alexandre (Paysage de campagne), Jacques Julliard (la République du centre), Noël Minabre (la Dictature de l'indium), 22.55 Journal, 23.10 Cinéma: Le Fletch et le Film américain de Vincente Minnelli (1948). Avec Judy Garland, Gene Kelly (v.o.), 0.50 Magazine: Du côté de chez Fred (rediff.).
FR 3
13.30 Feuilleton: Ah! Tu m'as aimé? 13.57 Flash d'informations, 14.00 Magazine: Regard de femme, 14.30 Tennis: Grand Prix Olympique de Toulouse, 17.00 Flash d'informations, 17.03 Dessin animé: Petit ours brun, 17.05 Dessin animé: Pétit, 17.10 Dessin animé: Dédé, 17.15 Dessin animé: Mister T, 17.40 The Muppet show, 18.00 Magazine: Dressez vous la mèche, 18.30 Feuilleton: Gullissime Toli, 19.00 Le 19-20 de l'information, 19.53 Dessin animé: Il était une fois la vie, 20.05 Jeu: La chasse, 20.25 INC, 20.30 Feuilleton:
LE DIALOGUE
Remdez-vous le 15 octobre à 9h15 sur FR3
Rediffusion le samedi 17 octobre à 7h55
VALÉRIE DU TREZOR (LA JOUEUSE DU MOIS)
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DU BUDGET
Tombéris. Proposé par Pierre Grumbat et réalisé par José Dayan, Avec Fabienne Babe, Johan Leysen, 21.30 Magazine: Thalassa, De Georges Perroud, 22.15 Journal et Météo, 22.35 Documentaire: Bébés, dernière fresquière, De Jean-Jacques Flori, 23.30 Musique, musique, Étude de concert de Félix Godofroid, par Marielle Nordmann, harpe, 23.35 Tennis: Grand Prix Olympique de Toulouse.

Audience TV du 12 octobre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SÖRFRES-NIELSEN)

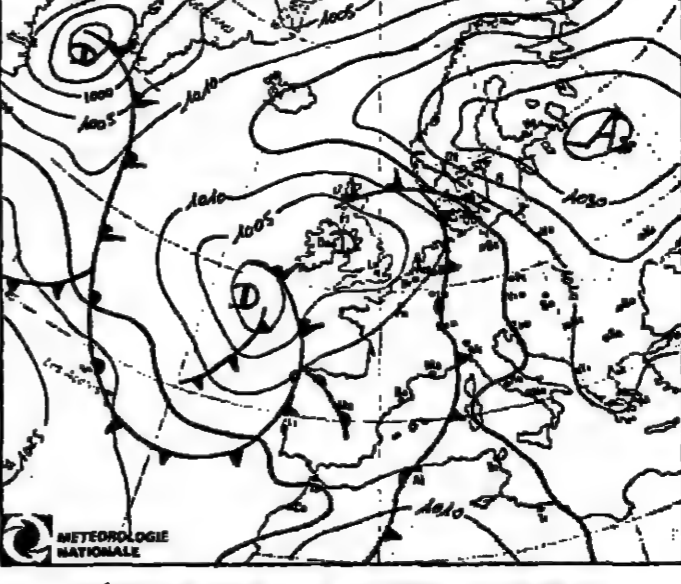
Table with columns: Horaire, Foires ayant regardé la TV (en %), TF 1, A 2, FR 3, Canal +, LA 5, M 6. Rows show audience percentages for various channels and programs at different times.

MÉTÉOROLOGIE

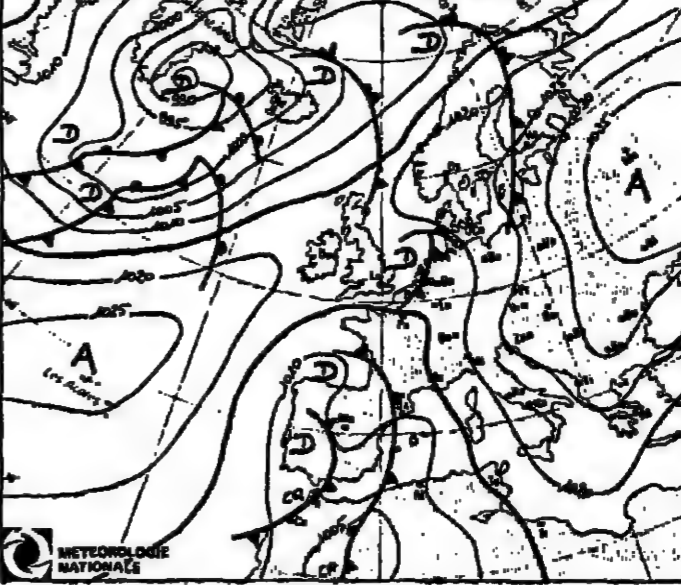
Évolution probable du temps en France entre le jeudi 13 octobre à 0 heure et le dimanche 16 octobre à 24 heures UTC.
Des remontées d'air chaud venant de Méditerranée donneront sur presque toute la France un ciel très nuageux avec des pluies. Sur les régions méditerranéennes, des averse et des orages se produiront encore vendredi et samedi. Ceux-ci se limiteront au golfe du Lion dimanche.
A partir de samedi après-midi, avec la hausse du champ de pressions, une amélioration se produira. Les éclaircies s'étendront progressivement à la majeure partie du pays.
Vendredi: encore beaucoup de nuages et de pluies.
Les régions les plus défavorisées sont encore celles du sud-est: Corse, régions méditerranéennes, Massif Central, vallée du Rhône, Alpes, avec un ciel très nuageux et des pluies abondantes, localement fortes et orageuses, en particulier sur tout relief. De plus, le vent du sud en Méditerranée et vallée du Rhône et l'autan soufflent fort.
Sur les autres régions, le ciel sera souvent très nuageux. Les pluies seront marquées sur la Bourgogne et le Jura, faiblement et éparpillées ailleurs, sauf près du littoral atlantique où quelques averse parfois orageuses se produiront, accompagnées de vent modéré de sud.
Les températures minimales s'échauffent.

Le maximum de 8 à 15 degrés de la Manche à la Méditerranée.
Les maxima de 14 à 17 degrés dans le Nord-Ouest et 16 à 19 degrés dans le Nord-Est et le Centre atteindront 18 à 22 degrés dans le sud et même 21 à 25 degrés dans les régions méditerranéennes.
Samedi 15: nuageux et faiblement pluvieux le matin, puis amélioration.
Sur la plupart des régions, la matinée sera brumeuse et très nuageuse avec quelques pluies éparpillées. Des précipitations se rarifieront en cours de journée et des éclaircies apparaîtront.
Sur les régions méditerranéennes, le système pluvio-orageux se désagrège dans l'après-midi.
Le vent de sud soufflera modérément à assez fort en Méditerranée et en basse vallée du Rhône.

SITUATION LE 13 OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 OCTOBRE A 0 HEURE TU



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4852
1 2 3 4 5 6 7 8 9
A crossword puzzle grid with numbers indicating starting positions for words.

HORIZONTALEMENT

I. Est sur des charbons ardents mais n'a plus guère de souci à se faire. - II. Fait un métier de chiens. Est donc facile à sortir. - III. Note. Sa pointe ne va jamais jusqu'à mourir. - IV. À l'arrière du mont sur le trir. - V. Pronom. Est attaqué à coups de lames. - VI. A longtemps été sur le pavé. Point de rupture. - VII. Sortis des sentiers battus. Restait au bras de son homme malgré les coups reçus. - VIII. Avait la chaleur en son flanc. Pousse à renvoyer la balle. - IX. Élément d'un lustre. Se voit parfois abordé par un lacoust. - X. Persiphe. A des principes à faire respecter. - XI. Peut se faire boucler après une descente.

VERTICALEMENT

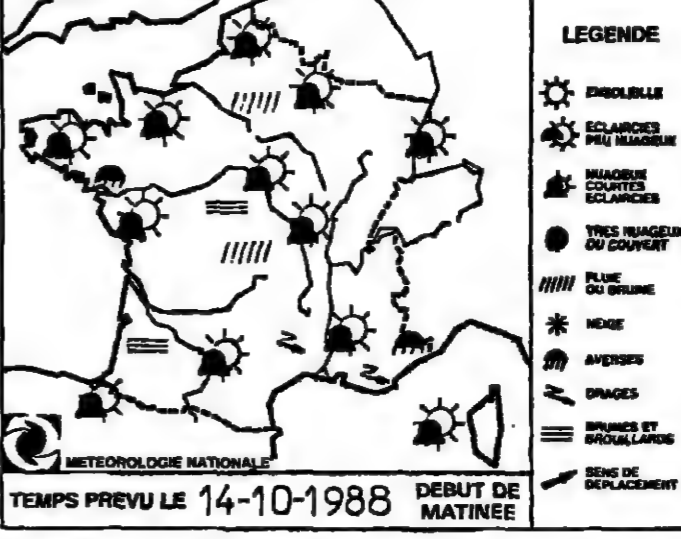
1. Une qui se fait souvent tirer par les oreilles. Fait tracer un trait. - 2. Pratique la politique de l'autruche. Est mordante. - 3. Démontre. Ce n'est évidemment pas le gros de l'ouvrage. - 4. Fait perdre pied par écorcement. - 5. Lutte contre l'insécurité. Il arrive qu'on soit amené à le chercher en tricoteur. - 6. - Serpent - africain. Homme de confiance. - 7. Déjà de tout font. Symbologie. - 8. Nous réserve encore bien des surprises. Réflexif. - 9. Essaim ou fourmilière. Blessés en poignant.

Solution du problème n° 4851

Horizontalement
I. Ahasvérus. - II. Bulletin. - III. Sicile. - IV. Elève. Ave. - V. Néné. Dieu. - VI. Enscerré. - VII. If. - VIII. Incisives. - IX. Soit. Cil. - X. Mitraille. - XI. Éreinté.
Verticalement
1. Absentéisme. - 2. Huile. Noir. - 3. Albene. Cité. - 4. Silven. PRINCE. - 5. Vêtu. Six. An. - 6. Été. Dénicot. - 7. Ri. Air. Viie. - 8. Universelle. - 9. Eue.

ARTS DECO JEUNES.

Pour les vacances de la Toussaint, l'Union des arts décoratifs propose aux jeunes deux nouvelles activités: Cuisiniers à l'américaine, pour les enfants de six à dix ans désireux de s'initier à la langue et à la vie culinaire américaine (les 26, 27, 28 et 29 octobre, de 14 h 30 à 16 h. Prix: 220 F le cycle, ou 60 F la séance); La semaine cinéma. Pour les dix-sept ans, une semaine pour tourner un film de fiction dans Paris et découvrir les techniques du cinéma, encadrés par deux professionnels (du 26 au 29 octobre, 550 F).



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Table with columns: FRANCE, TOULOUSE, NANTES, etc. Rows show temperature ranges and weather conditions for various cities.

Formetura de l'Arc de triomphe.

En raison des travaux, l'Arc de triomphe sera fermé au public du 17 octobre au 15 décembre 1988.

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A37 puis OSP

UN APPARTEMENT F 4 à STAINS (93)
169 à 187, bd Maxime-Gorki
Mise à prix : 40 000 F
S'adresser : M^{rs} M. AYOUB, av., 124, bd Malherbes, 75017 PARIS. Tél. : 46-22-47-02.
M^r J. PIETRUSZYNSKI, av., 28, r. Scandiaci, 93500 PANTIN. Tél. : 48-43-75-32.

APPARTEMENT de 2 P. PRINC. à EPINAY-SUR-SEINE (93)
7, rue de la Solidarité
Mise à prix : 40 000 F
S'adresser : M^{rs} M. AYOUB, av., 124, bd Malherbes, 75017 PARIS. Tél. : 46-22-47-02.
M^r J. PIETRUSZYNSKI, av., 28, r. Scandiaci, 93500 PANTIN. Tél. : 48-43-75-32.

APPARTEMENT de 3 pièces principales à ROSNY-SOUS-BOIS (93)
2 lot : ATELIER 24 m²
MISE A PRIX : 3 000 F
3 lot : APPARTEMENT de 4 pièces principales + CAVES
MISE A PRIX : 250 000 F
4 lot : GARAGE
MISE A PRIX : 15 000 F
5 lot : EMPACEMENT DE VOITURE - M. à P. : 2 000 F
6 lot : EMPACEMENT DE VOITURE - M. à P. : 2 000 F
S'adresser à M^r Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, 11, rue du Général-Lectere à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS, tél. : 48-54-90-87.

APPARTEMENT à PARIS-14^e
23, AVENUE RENÉ-COTY (anciennement avenue de Parc-Montsouris) et 8, rue de Saint-Gothard - 4 PIÈCES et 4 étages - Bât. B.
1^{er} porte à gauche avec usage exclusif d'une loggia avec terrasse.
2 CAVES et 2 EMPACEMENTS DE VOITURE
M. à P. : 250 000 F
S'adresser : M^r E. MERMET, avocat, 18, r. Laboulaye, Paris-9^e. Tél. : 43-87-10-90

MAISON à GAGNY (93)
52, allée Gay
entrée, cuisine, séjour, chambre, WC ext. - Sur terrain de 404 m²
MISE A PRIX : 100 000 F
S'adresser à M^r Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, 11, rue du Général-Lectere à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS. Tél. : 48-54-90-87.

APPARTEMENT 5 P. PRINC. au PRÉ-ST-GERVAIS (93)
au rue-de-chasse. Escalier C. CAVES. RUE LAMARTINE
M. à P. : 115 000 F
S'adresser : M^{rs} M. AYOUB, av., 124, bd Malherbes, 75017 PARIS. Tél. : 46-22-47-02.
M^r Jeanne PIETRUSZYNSKI, av., 28, r. Scandiaci, 93500 PANTIN. Tél. : 48-43-75-32.

PAVILLON à SEVRAN (93)
3, Impasse de la Morde
en cours d'achèvement. - Sous-sol : garage, buanderie. - Rez-de-chaussée : salle à manger, entrée, cuisine WC, salle de bains. - 1^{er} étage : quatre chambres, salle de bains, WC. Sur terrain de 360 m². - LIBRE.
MISE A PRIX : 200 000 F
S'adresser à M^r Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, 11, rue du Général-Lectere à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS. Tél. : 48-54-90-87.

APPARTEMENT à VELIZY-VILLACOUBLAY (78)
17, Grange-Dame-Rose - « Résidence Les Bois »
de 4 P. PRINC. au 2^e étage. - Bât. E 5 - CAVES et PARKING.
S'adresser : M^r MOREAU, avocat à Versailles (78) 16, rue Hoche. Tél. : 39-51-56-70.
Tél. : 39-53-48-26. Au greffe du TGI de Versailles où le cahier des charges est déposé. Sur les lieux pour visiter en s'adressant à l'avocat.

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES
Chambre des notaires de PARIS, samedi 25 octobre 1988, à 14 h
4 APPART. 2 et 3 P. - 1 STUDIO - 1 CHAMBRE
(dont un APPART. 3 P. avec TERRASSE) - à PARIS-16^e entre
LE BOULEVARD SUCHET
ET LE CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL
M^r BONNEL, CHEUREUX, BOURGES, not. associés, 79, boulevard Malherbes, PARIS (9^e). Tél. : 42-94-16-08. (M. MAGNIN)

IMMEUBLE à usage de commerce d'HOTEL - CAFÉ - RESTAURANT PIERREFITTE (93)
61-63, avenue Gabriel-Péri
MISE A PRIX : 100 000 F
S'adresser : M^r Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, 11, rue du Général-Lectere à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS. Tél. : 48-54-90-87.

UN PAVILLON à ST-ARNOULT-EN-YVELINES (78)
Lotissement « Les Résidences du Prieuré »
de 4 P. PRINC. de type « COSMOS » (terrain 1 151 m²). (Lot n° 2).
S'adresser : M^r Edouard VALAY, avocat, 5, rue des Bains-Océaniques à Versailles (78).
Tél. : 39-53-48-26. Au greffe du TGI de Versailles où le cahier des charges est déposé. Pour visiter à M^r MILLET, huissier de justice à RAMBOUILLET, place Jeanne-d'Arc (78120). Tél. : 34-83-00-24.

UNE MAISON D'HABITATION
sise à VILLEMOMBLE (Seine-Saint-Denis)
38, allée de la Tour
comp. PAVILLON D'HAB. de 6 sur 4, div. en : buanderie cimentée, comp. à chambre et 3 autres caves, un rez-de-chaussée div. en vestibule, salle à manger, comm. comm., véranda, bureau, cuisine, WC, garage attenant sous la véranda, un 1^{er} étage, div. en 3 chambres à coucher, 2 cabinets de toilette, salle de bains installée, WC, un 2^e étage div. en 2 chambres et débarras étage lambrissé couvert en tuiles, justification d'eau, gaz, électricité, tout à l'égout, chauffage central en état de marche, jardin.
Mise à prix : 700 000 F.
S'adresser pour tous renseignements : 1.) Au cabinet de M^r Jeanne PIETRUSZYNSKI, avocat, 28, rue Scandiaci à 93500 PANTIN. 2.) Au cabinet de la SCP SCHMIDT-GUILBERE, Sûs d'avocats, 75, avenue de Wagram à PARIS-17^e. Tél. : 47-63-29-24.

« Services »

Du 14 au 18 octobre

Mairie-Expo à Marseille

Organisé du 14 au 18 octobre à Marseille, au parc Chanot, le Salon Mairie-Expo 1988 sera inauguré par M. Robert Vigouroux, maire (PS) de Marseille, et Jean-Claude Gaudin, député (UDF), président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Cette manifestation est devenue, depuis cinq ans, un lieu de rencontre entre les élus locaux et leurs prestataires habituels : fabricants d'équipements, constructeurs de matériel informatique, sociétés d'aménagement urbain, de conseils et de services, etc. Trois cents firmes exposent à Marseille et le commissaire général du Salon, M. Alain Tramproglieri, attend, cette année, soixante-dix mille visiteurs.

La raison du succès : les collectivités locales. Les maires d'abord, mais aussi les départements et les régions sont devenues, surtout depuis la décentralisation, un marché important et très disputé. En même temps, les élus locaux sont conduits à se comporter en véritables chefs d'entreprise, très sollicités, exigeants et soucieux de gérer au plus près les budgets de plus en plus lourds.

Au cours de ce Salon de Marseille, plusieurs conférences et rencontres seront organisées et des « Mariannes d'or » seront décernées à quinze maires particulièrement « innovateurs ou performants ». Figurent notamment au palmarès 1988 les maires de Montpellier (Georges Frêche), d'Issoudun (André Laignel), de Roubaix (André Diligent) ou celui du douzième arrondissement de Paris (Paul Pernin) qui abritera désormais, outre le palais omnisports de Bercy, le nouveau ministère des finances et l'Opéra de la Bastille.

* Relations publiques de France, 7 bis, place du Palais-Bourbon. Tél. : 47-53-93-16.

GOLF

Quatrième trophée « Le Monde » - Air France

Pour la quatrième année consécutive, le trophée de golf le Monde-Air France s'est disputé sur les parcours du New Golf de Deauville, le dimanche 2 octobre, dans le cadre de Top Res. Créé par notre journal en 1985, à l'occasion de cet important rendez-vous des professionnels du tourisme, ce trophée est désormais organisé conjointement avec Air France.

Cette année, c'est Bertrand Siguier (Publicis Communication) qui l'a emporté dans la catégorie « classes métriques » devant Jean-Guy Cervera (Africatours) et Claude Martin (Tourisme de Jersey). Chez les classes dames, c'est Véronique Chabert (Egor) qui s'est montrée la meilleure, devant Isabelle Gruska et Janine Busson (Ouest Contact Sélection). Du côté des non classés, Nicolas Hahn (Dolci Dico) a devancé René Le Tallec (Winch) et Robin Devan (Cathay Pacific) tandis que, chez les dames, Claude Terme (Sélectours) l'emportait, suivie d'Anne Saglier (Ogilvy).

Des prix d'encouragement ont été remis à Martine Daniens (Plainchamps) et Paul Berthoye (HDM). Quant au concours de drive, il a été remporté par Philippe Heuzé (Golf Evasions).

● Stages. - Le Centre de documentation recherche (CDR) propose aux parents, éducateurs ou enseignants, un stage intitulé : « Face à l'échec scolaire : une pédagogie basée sur les gestes mentaux ». Comment connaître notre propre fonctionnement mental et celui des personnes dont nous avons la charge, comment améliorer les performances scolaires et personnelles. * Renseignements : CDR, 104, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : (1) 42-22-07-48.



Etudes juives

Les cours du Collège des études juives viennent de reprendre. Ouvert en 1984, ce collège se propose de rendre accessibles les textes hébraïques à un public de niveau universitaire, mais qui n'est pas nécessairement familiarisé avec les sources du judaïsme ou la langue hébraïque. Ainsi, au cours de l'année 1988-1989, plusieurs séminaires seront réunis autour de thèmes tels que « La mystique juive ancienne et médiévale », « Les sacrifices et le temple », ou « Comment la bourgeoisie juive du dix-neuvième siècle pensait son identité... ». Des cours d'hébreu sont également enseignés, notamment pour les débutants. En 1987, le collège a compté près de deux cents inscrits. Il ne délivre aucun diplôme et demande seulement, selon la tradition, « l'étude pour l'étude ».

Autre activité le Centre de recherche et de création à l'enseignement, plus « pointu » et qui s'adresse, avant tout, aux professeurs du collège. Ce centre organise les 5, 6 et 7 novembre au palais du Sénat un colloque international « Pensée Auschwitz », qui réunira de nombreux conférenciers venus d'Israël et des Etats-Unis. Sa bibliothèque, qui possède plus de cent vingt mille volumes, est la plus importante bibliothèque juive d'Europe. Un peu à l'écart, elle devrait l'an prochain avec les nouveaux locaux construits sur le site même offrir un cadre de travail beaucoup mieux adapté.

J.P. (Alliance Israélite universelle, 45, rue La Bruyère, 75008 Paris. Tél. : 42-80-35-00.)

Conscience européenne

Un colloque franco-allemand sur « Identités nationales et conscience européenne », organisé par le Bureau international de liaison et de documentation (BILD), l'université Paris-III, l'Institut historique allemand de Paris, l'Institut Goethe de Paris, aura lieu les 19, 20 et 21 octobre. (Inscriptions et programme à demander au BILD, 50, rue de Laborde, 75008 Paris.)

Cuisine espagnole

Le Colegio de Espana de la cité universitaire vient d'ouvrir un restaurant. Ouvert tous les jours, (Colegio de Espana, Cité internationale universitaire, 7, boulevard Jourdan, 75014 Paris. Tél. : 45-89-74-95.)

Créateur d'entreprises

« Créer son entreprise en Europe », « Formation et emploi » sont, notamment, les thèmes proposés par les éditions Autrement pour animer, les 19 et 20 octobre, les « Rencontres européennes des jeunes générations » (quatre-vingt-cinq ans), au Conservatoire national des arts et métiers. CHAM, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris. Tél. : 47-70-12-50.)

Vente après liquidation des biens au palais de justice de PARIS le jeudi 27 octobre 1988 à 14 h 30
EN UN SEUL LOT
UN BATIMENT
sur la commune de SELLES-SUR-CHER (Loir-et-Cher)
rue Georges-Clemenceau, lieudit « Pressigny »
composé de : rez-de-chaussée CINQ FIELDS STUDIOS au premier étage CINQ FIELDS STUDIOS
CHAQUE STUDIO composé d'une entrée, séjour, salle à manger, une cuisine, WC
MISE A PRIX : 150 000 F.
S'adresser pour tous renseignements à SCP LYONNET DU MOUTIER & GUILBERTEAU, avocats 182, rue de Rivoli à PARIS-1^{er}. Tél. : 42-60-48-09.
M^r B. MEILLER, syndic 41, rue du Four à PARIS-6^e au greffe des Créés du tribunal de grande instance de PARIS, palais de justice en la cité, boulevard du Palais où le cahier des charges est déposé.

Le Carnet

Naissances

- Patrick et Hélène YAICHE, née Wolf, ont la joie d'annoncer la naissance de

Hugo, René
est son second prénom, en souvenir de son grand-père maternel,
le 10 octobre 1988.
27, rue du Cotentin, 75015 Paris.

Mariages

- Le colonel et M^{me} Michel JEANJEAN, M^{me} Béatrice DIDIER

et M. Jean-Pierre LE GALL, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Pascal et Hervé,
qui sera célébré, le samedi 15 octobre 1988, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7^e.

Décès

- M. et M^{me} Jean Garbois, leurs enfants,

Et toute la famille, ont la grande tristesse de faire part du décès de

M^{me} Nelly GARBOIS,
leur mère, grand-mère et parente,
survenue le 8 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

M^{me} Antoinette Desbordes, née Charbonnel, son épouse,

M. Jean-Michel Desbordes et M^{me} Françoise Desbordes, née Prigent, ses fils et belle-fille,

Beautil et Armand Desbordes, ses petits-enfants, font part du décès de

M. Jacques DESBORDES, officier de la Légion d'honneur, ancien administrateur civil,

dans sa quatre-vingt-troisième année, le 6 octobre 1988.

Les obsèques ont eu lieu le 10 octobre, en l'église Saint-Pierre de Voulangis (Seine-et-Marne).

Le Seigneur l'a rappelé dans sa joie, sa lumière et sa paix.

« Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. » (Matthieu, V-8.)

13, rue Courtois, 77100 Meaux, 29, rue Paul-Dérignac, 87000 Limoges.

- Lyon.
M^{rs} Jean-Dominique Boulanger, M^{rs} Marcel Ecuroux, M^{rs} Simone Puyot, M. et M^{me} Jean Cherty, M. et M^{me} Jean-Henri Grosjean, M. et M^{me} Gilles Darnois et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur sœur, belle-sœur et tante,

M^{me} Marie-Antoinette ECUREUX, survenue à Lyon, le 8 octobre 1988.

Une messe a été dite à son intention ce jeudi 13 octobre 1988, en l'église Saint-André de Lyon.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Gif-sur-Yvette.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- M^{me} Michèle Ende, née Annick Gouillard de Monsabert, son épouse,
M^{rs} Elisabeth Ende, M. et M^{me} Béatrice Ende, Emmanuel, Alice, Bertrand Béatrice-Ende, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Ende, Gouillard de Monsabert, Jaudou, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Michel EUDE, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université, maître-assistant honoraire de la faculté des lettres de Rouen,

décédé à Paris, le 11 octobre 1988, muni des sacrements de l'Eglise, il sera inhumé le vendredi 14 octobre, à 15 heures, à Amboise-sur-Mer (Manche).

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Emmanuel Reynaud, M. et M^{me} Pierre Garoche, M^{me} Michèle Garoche, M. et M^{me} Pierre Garoche, M^{me} Claude Garoche, M. Jean-Claude Reynaud Et toute la famille, ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

M^{me} Françoise GAROCHÉ, survenue le 8 octobre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Joseph, place de Metz, Grenoble (Isère).

25, avenue Beaujeour, 92140 Clamart.

- On nous prie d'annoncer la mort de

Jean-William GUITON, ancien fonctionnaire international (UNESCO), engagé volontaire (1942), croix de guerre 1939-1945, chevalier de l'Ordre national du Mérite, représentant d'Amnesty International à l'UNESCO,

à son domicile parisien, le 11 octobre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 15 octobre, à 14 h 30, au temple réformé de l'Oratoire de Louvre, 4, rue de l'Oratoire, Paris.

De la part Du docteur Micheline Guiton, son épouse,

De ses enfants, Martine et Jacques Mogenet, Armand et Christian George, Olivier et Sylvie Guiton, Et de ses petits-enfants, Julie, Romain, Marion, Lise.

« Si vous demeurez dans ma parole vous êtes véritablement mes disciples ; vous connaîtrez la vérité et la vérité vous rendra libres. »
Evangile de Jean, chap. VIII, vers. 32.

Ni fleurs ni couronnes.

- M^{rs} Michel Hugon et ses filles, M. et M^{me} Pierre Hugon, Agnès, Sophie, Marianne Hugon et sa fille, Le docteur et M^{me} Paul Février, leurs enfants et petits-enfants, font part du décès de

Michel HUGON, le 9 août 1988.

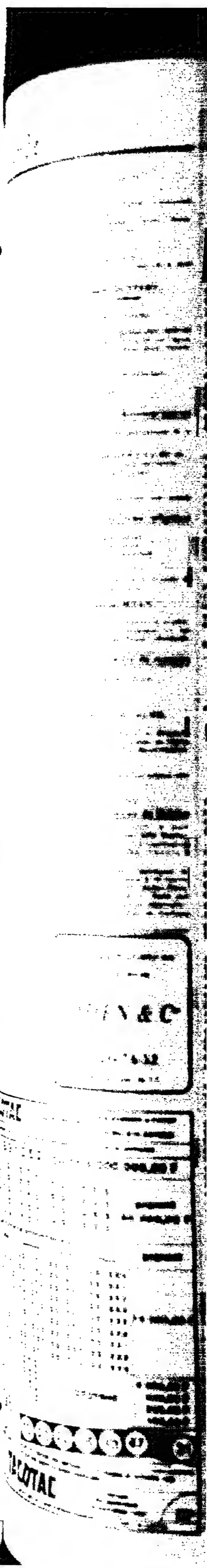
Les obsèques ont eu lieu, le 17 août 1988, à Saint-Flour.

Une messe sera célébrée le 21 octobre, à 19 heures, à Notre-Dame-des-Aix, 13, avenue Belmontet, Saint-Claud-Val-d'Ao.

loterie nationale					
LISTE OFFICIELLE DES NUMÉROS À PAYER (AU 10 ^e 000)					
TOUTES GAINES COMPRENNENT LES BILLETTS EXTRAITS					
TRIM. MARQUÉS	FINALES ET INTERMÉDIAIRES	SOMMES GAGNÉES	TRIM. MARQUÉS	FINALES ET INTERMÉDIAIRES	SOMMES GAGNÉES
0	0000 0000 01070	5 000 5 000 50 000	5	41200 00320 017400	50 000 50 000 100 000
1	0411 17001 47001 00471	5 000 50 000 50 000 50 000	6	00 000 1700 0000 00110 000700	400 1 400 5 400 5 400 50 000 100 000
2	42 372 0072 00102 00072 10040 10000	400 1 000 5 000 5 000 100 000 100 000 100 000	7	07 007 0007 00007 00007 100007 100000	400 1 000 5 400 50 000 100 000 100 000
3	003 1400 0000 0000 0003 4000	1 000 5 000 5 000 5 000 5 000 50 000	8	00100 70700 100000	50 000 50 000 100 000
4	004700 000004 170004 100004	100 000 500 000 100 000 10 000 000	9	0 210 000 0000 00000 00000 00000	200 1 200 5 200 5 200 5 200 50 000 50 000
5	0000 0000	5 000 5 000		00000 70000	50 000 50 000

88 SUPER GROS LOT 81
TRIM. DU MOIS DU 12 OCTOBRE 1988
RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS - 28.10.1988

سكوا من الأصيل



du Monde

M. et M^{me} Claude Jannel
Et leurs enfants.
Et la douleur de faire part du décès de
M^{me} veuve André JANNEL,
née Elsa Lhazar y Rodrigo,

M. Pierre O. Khan,
M. et M^{me} Philippe Kahn,
M^{me} Elisabeth Kahn,
M^{me} Muriel Kahn

M. Pierre O. KHAN,
ingénieur ESE,
survenu à l'âge de quatre-vingt-quatre
ans.

M^{me} Jacqueline RIBREAU,
dite Jaquet,
artiste peintre,
médaille de la Ville de Paris,

M. Edith Samama,
son épouse,
M. et M^{me} Frédéric Samama,

M. Roland SAMAMA,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes 1939-1945,

M^{me} veuve Anna SAPOJNIK,
née Meskowitz,

M. et M^{me} Claude Jannel
Et leurs enfants.
Et la douleur de faire part du décès de
M^{me} veuve André JANNEL,

M. et M^{me} Claude Jannel
Et leurs enfants.
Et la douleur de faire part du décès de
M^{me} veuve André JANNEL,

M. et M^{me} Claude Jannel
Et leurs enfants.
Et la douleur de faire part du décès de
M^{me} veuve André JANNEL,

M. et M^{me} Claude Jannel
Et leurs enfants.
Et la douleur de faire part du décès de
M^{me} veuve André JANNEL,

M. et M^{me} Claude Jannel
Et leurs enfants.
Et la douleur de faire part du décès de
M^{me} veuve André JANNEL,

M. et M^{me} Claude Jannel
Et leurs enfants.
Et la douleur de faire part du décès de
M^{me} veuve André JANNEL,

M. et M^{me} Claude Jannel
Et leurs enfants.
Et la douleur de faire part du décès de
M^{me} veuve André JANNEL,

Emmanuel Nadaud,
son père,
Georges Suffert
Et ses enfants Agnès, Emmanuel,

Annette SUFFERT,
née Nadaud,
le 12 octobre 1988 - Cancer.

En ce seizième anniversaire de la mort du
professeur André JOUCLA-ROUAT,

M^{me} Georgette Bitan,
M. et M^{me} Hubert Bitan,
Mireille et Alain Weiszfeld,

M^{me} Edith Samama,
son épouse,
M. et M^{me} Frédéric Samama,

M. et M^{me} Claude Jannel
Et leurs enfants.
Et la douleur de faire part du décès de
M^{me} veuve André JANNEL,

M. et M^{me} Claude Jannel
Et leurs enfants.
Et la douleur de faire part du décès de
M^{me} veuve André JANNEL,

M. et M^{me} Claude Jannel
Et leurs enfants.
Et la douleur de faire part du décès de
M^{me} veuve André JANNEL,

M. et M^{me} Claude Jannel
Et leurs enfants.
Et la douleur de faire part du décès de
M^{me} veuve André JANNEL,

M. et M^{me} Claude Jannel
Et leurs enfants.
Et la douleur de faire part du décès de
M^{me} veuve André JANNEL,

M. et M^{me} Claude Jannel
Et leurs enfants.
Et la douleur de faire part du décès de
M^{me} veuve André JANNEL,

M. et M^{me} Claude Jannel
Et leurs enfants.
Et la douleur de faire part du décès de
M^{me} veuve André JANNEL,

M. et M^{me} Claude Jannel
Et leurs enfants.
Et la douleur de faire part du décès de
M^{me} veuve André JANNEL,

M. et M^{me} Claude Jannel
Et leurs enfants.
Et la douleur de faire part du décès de
M^{me} veuve André JANNEL,

Troisième âge

La politique en faveur des personnes âgées

Cinquante mille lits d'hospice seront modernisés

3 milliards de francs, telle est
la somme que le gouvernement
s'engage à dépenser dans les
sept années à venir pour moderniser
les hospices français, dont le
chef de l'Etat disait récemment
qu'ils sont « indignes d'un
pays comme le nôtre ».

carrière préparait aux difficultés du
poste. Tour à tour ouvrier, syndicaliste
chrétien, animateur d'une
caisse d'assurance vieillesse, membre
influent du CDS, président de la
confédération du Crédit mutuel,

transformer les cinquante mille lits
(sur deux cent quatorze mille) qui
sont encore la honte de notre système
d'accueil des personnes âgées
dépendantes. Le gouvernement a
déjà porté à 390 millions les subventions
qui seront accordées à ce titre
en 1989. Cette somme devrait être
ensuite de 475 millions par an
jusqu'en 1995. Encore faudra-t-il
que les collectivités locales consentent
un effort équivalent et qu'elles
montent des dossiers financiers
pour trouver les 40 % restants.

départements qui doivent les contrôler.
M. Braun a demandé aux inspecteurs
généralistes des affaires sociales
dépendant de l'Etat d'enquêter sur le terrain de manière
improvisée et de dresser un tableau
de la situation dans les six mois.

Toute politique volontariste en
faveur des personnes âgées se heurte
à une difficulté de taille. Depuis la
décentralisation, l'essentiel des actions,
et notamment leur financement,
est de la responsabilité des conseils
généralistes. Les associations, les
groupes privés et la Sécurité sociale
sont également partie prenante.
Pourtant, le gouvernement ne
peut se désintéresser du sort des dix
millions de Français qui ont
aujourd'hui plus de soixante ans et
qui seront quinze millions en 2020.

Contrôle
et incitation financière
Cependant, les moyens d'action
de M. Braun restent indirects. Ils
sont du domaine de la loi, du
contrôle et de l'incitation financière.

Favoriser le maintien
à domicile
Parmi les mesures qu'il a présentées
au conseil des ministres, M. Braun se
propose de favoriser le maintien à
domicile. Comment ? En faisant
d'abord une évaluation des besoins
en aides ménagères et soins à
domicile. Ceux-ci ne paraissent pas
satisfaits dans une trentaine de
départements. Le ministre souhaite
encore organiser l'accueil des personnes
âgées dans les familles. Cette
pratique de plus en plus répandue
s'exerce dans un certain flou juridique
qui peut donner lieu à des abus.

Autre problème maintes fois soulevé :
celui des injustices qu'entraînent
pour les pensionnaires des établissements
les divers régimes auxquels ils
peuvent être soumis. Selon qu'ils
appartiennent au secteur social ou
au secteur sanitaire, les remboursements
de soins sont très différents. L'harmonisation
de ces régimes administratifs, souhaitée
depuis longtemps mais jamais
réalisée, sera une tâche délicate et
de longue haleine. Enfin, M. Braun
est préoccupé par le sort des salariés
arrivant en fin de carrière. D'ici une
douzaine d'années, le quart des actifs
aura plus de cinquante-trois ans.
Comment les garder au travail sans
pour autant pénaliser les entreprises ?
Dans les six mois des propositions
seront présentées concernant la
formation professionnelle et les
conditions d'emploi de ces salariés à
la veille de la retraite.

Agé de soixante-huit ans,
M. Braun est un autodidacte que sa
carrière préparait aux difficultés du
poste. Tour à tour ouvrier, syndicaliste
chrétien, animateur d'une
caisse d'assurance vieillesse, membre
influent du CDS, président de la
confédération du Crédit mutuel,

transformer les cinquante mille lits
(sur deux cent quatorze mille) qui
sont encore la honte de notre système
d'accueil des personnes âgées
dépendantes. Le gouvernement a
déjà porté à 390 millions les subventions
qui seront accordées à ce titre
en 1989. Cette somme devrait être
ensuite de 475 millions par an
jusqu'en 1995. Encore faudra-t-il
que les collectivités locales consentent
un effort équivalent et qu'elles
montent des dossiers financiers
pour trouver les 40 % restants.

Autre problème maintes fois soulevé :
celui des injustices qu'entraînent
pour les pensionnaires des établissements
les divers régimes auxquels ils
peuvent être soumis. Selon qu'ils
appartiennent au secteur social ou
au secteur sanitaire, les remboursements
de soins sont très différents. L'harmonisation
de ces régimes administratifs, souhaitée
depuis longtemps mais jamais
réalisée, sera une tâche délicate et
de longue haleine. Enfin, M. Braun
est préoccupé par le sort des salariés
arrivant en fin de carrière. D'ici une
douzaine d'années, le quart des actifs
aura plus de cinquante-trois ans.
Comment les garder au travail sans
pour autant pénaliser les entreprises ?
Dans les six mois des propositions
seront présentées concernant la
formation professionnelle et les
conditions d'emploi de ces salariés à
la veille de la retraite.

Agé de soixante-huit ans,
M. Braun est un autodidacte que sa
carrière préparait aux difficultés du
poste. Tour à tour ouvrier, syndicaliste
chrétien, animateur d'une
caisse d'assurance vieillesse, membre
influent du CDS, président de la
confédération du Crédit mutuel,

Sports

FOOTBALL : la France championne d'Europe espoirs

La porte des grands

L'équipe de France des espoirs
(moins de vingt et un ans)
est devenue championne
d'Europe, mercredi 12 octobre à
Resaon, en battant la Grèce
(3-0) lors de la finale retour.
Franck Sauzée a deux reprises
et Franck Silvestre ont marqué
les trois buts d'une rencontre
que les Grecs ont terminée à huit
après les expulsions de leurs
arrière Jorgos Koutoulas et
Jannis Hatzinikolaou et de leur
gardien de but Panagiotis Molakidis.

Plusieurs de ses membres peuvent
se construire un avenir avec l'équipe
de France A. Le sélectionneur national
Henri Michel a déjà fait appel à
quelques-uns d'entre eux et sera
celui de renouveler l'équipe dans
l'optique de la qualification
nationale pour le Mondial de 1990.
Les Italiens ne sont-ils pas arrivés en
demi-finale de l'Euro 88 avec six
titulaires de l'équipe des Espoirs
finalistes de son championnat
d'Europe deux ans plus tôt ?

Au coup de sifflet final, les
joueurs français ont couru vers leur
entraîneur Marc Bourrier. Laurent
Blanc et Franck Sauzée l'ont hissé
sur leurs épaules et emmené pour
son premier tour d'honneur celui qui
jusqu'à s'était toujours considéré
comme un adjoint. Après une expérience
malheureuse à Avignon (dernier
pour sa seule saison en première
division, Marc Bourrier était devenu
le bras droit de Michel Hidalgo lors
des trois derniers Coupes du monde
et du championnat d'Europe 1984.

La génération 1988 des Espoirs
français aura même fait un peu plus.
En cette période de disette pour une
équipe de France qui, vaincue
depuis près d'un an, n'en continue
pas moins d'inquiéter ses plus fervents
supporters, ces jeunes footballeurs
ont tiré des avantages personnels.
Franck Sauzée aura été le
symbole de cette plus-moins qui
touche chacun des membres de
l'équipe. Ce milieu de terrain appartenait
au FC Sochaux, club de deuxième
division à l'époque de la finale aller
en Grèce (0-0). Auteur de deux
premières buts français lors du
match retour, grâce à deux tirs
puissants des vingt mètres, il évolue
désormais à l'Olympique de Marseille,
une des premières formations
du championnat de première
division, et il a porté deux fois le
maillot de la sélection nationale A.

L'empresement des jeunes Français
autour de leur entraîneur rappelle
un certain 17 novembre 1971,
lorsque Michel Platini et les siens,
qualifiés pour le Mondial argentin
après leur victoire sur la Bulgarie,
portèrent Michel Hidalgo en triomphe.
L'équipe de France qui allait
devenir championne d'Europe
naquit sans doute ce soir-là, après
une rencontre à Sofia où, dans des
conditions difficiles, les Français
avaient obtenu le match nul (2-2).

Il a rejoint sur la Canebière Eric
Cantona, lui aussi, révéillé par les
Espoirs, mais privé de la finale pour
des écarts de langage envers Henri
Michel. Pour l'ancien avant-centre
d'Auxerre, Bernard Tapie a
déboursé 22 millions de francs : le
plus gros transfert du football français.

ACTUALITÉ
L'ACTUALITÉ DU MONDE
24 heures sur 24
Sur minitel
ACTUALITÉ
36,15 LEMONDE

Sciences

Une découverte mathématique

Décoder les codes secrets

Un nombre entier qui s'écrit
avec 100 chiffres, commençant
par 9 et se terminant par 1, est
le produit de deux autres nombres,
dont les « longueurs » sont de
60 et 41 chiffres respectivement.
La nouvelle a été annoncée
mardi 11 octobre... par un
ordinateur du centre de recherches
de Digital Equipment, à Palo-Alto
(Californie). Elle jette la
trouble dans la communauté des
chiffres et des utilisateurs de
messages cryptés.

Le destinataire de messages
secrets choisissait 2 grands
nombres premiers, les multipliait,
et diffusait le produit obtenu à
ses correspondants. Pour faire
le cryptage, il suffisait d'utiliser ce
produit. Pour décrypter, il fallait
connaître ses facteurs, que le
destinataire des messages gardait
secrètes. Le cryptage était
inviolable tant qu'on ne savait
pas factoriser.

Il est relativement aisé de
savoir si un très grand nombre
est le produit de deux autres
entiers. Si c'est le cas, on dit que
le nombre est factorisable, sinon
on l'appelle « nombre premier ».
Mais comment trouver les facteurs
d'un nombre factorisable ? La
méthode la plus simple consiste à
tester toutes les possibilités. Avec
un nombre de 100 chiffres, il est
clair que la fin du monde
interviendra avant qu'on ait
terminé. Jusqu'à présent, les
meilleurs mathématiciens ne
faisaient pas beaucoup mieux.
On avait donc créé une
technique de cryptage fondée sur
l'utilisation des grands nombres.

Sous la direction du mathématicien
néerlandais Arjen Lenstra,
grand spécialiste de cas
questions, une équipe d'une douzaine
de chercheurs a structuré le travail
de factorisation de manière à
le répartir sur plus de 400 ordinateurs,
pour occuper les heures
creuses de ces derniers. En
pratique, les utilisateurs de cryptage
n'ont pas eu de souci à se
faire. La réussite de cette factorisation
d'un nombre de 100 chiffres,
qu'on jugeait impossible,
témoigne surtout du progrès des
mathématiciens. Et comme
celles-ci permettent aussi d'améliorer
les méthodes de cryptage,
la lutte entre chiffreurs et « casseurs
de code » a encore de
beaux jours devant elle.

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & C^{ie}
43-20-74-52
MINITEL par le 11

TALOTAC LISTE OFFICIELLE
DES SOMMES A PAYER
AUX BILLETTS ENTIERS
Le numéro 891852 gagne 4 000 000,00 F
Les numéros 091852, 591852, 691852, 791852, 891852 gagnent
à la centaine 40 000,00 F
à la dizaine 4 000,00 F
à la unité 400,00 F
à la centaine 200,00 F
à la dizaine 100,00 F
à la unité 100,00 F
LOTTO
13 20 22 24 33 47 31
TALOTAC
RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36,15 LOTO

Le Monde
ENTREPRISES 93
LES ENTREPRISES EUROPÉENNES
FACE AU MARCHÉ UNIQUE
Les nouvelles règles du jeu
Les stratégies d'implantation
La coopération entre les hommes
Vendre aux consommateurs européens
SUPPLÉMENT COULEUR 40 PAGES
VENDREDI 14 OCTOBRE DATE SAMEDI 15

SUPER GROS

Economie

SOMMAIRE

■ Dans un entretien accordé à *Mondé*, M. François Perigot, président du CNPF, exhorte les chefs d'entreprise à profiter de la chance que constitue le marché unique et demande qu'à l'avenir la politique extérieure commune de la CEE soit plus exigeante à

l'égard du Japon et des Etats-Unis (lire page 31).

■ Sur le marché des changes, le dollar accentue sa baisse. Le franc reste faible. On reparle de concertation internationale. A Paris, on envisage de renforcer les taux d'intérêt (lire page 34).

■ En deux jours, près de 20% du capital de De Dietrich ont changé de mains (lire ci-dessous).

■ La chute des prix du cacao accroît les besoins immédiats de financement de la Côte d'Ivoire, qui attendait 10 milliards de francs pour la campagne 1988-1989 (lire page 33).

BILLET

Klößner et le modèle allemand

Une entreprise qui coule se tourne en France vers l'Etat, en Allemagne vers les banques. La Deutsche Bank, premier établissement bancaire privé outre-Rhin, n'a pas hésité un instant à se porter au secours de Klößner & Co., société de négoce qui a annoncé le mercredi 12 octobre une énorme perte (de 600 à 700 millions de deutschemarks, soit plus de 2 milliards de francs) sur les marchés pétroliers. Ses capitaux propres presque réduits à néant, l'entreprise a dû se réfugier dans les bras de sa banque, qui a promis de « restaurer ses bases financières et de poursuivre l'activité ».

Klößner, très respecté outre-Rhin, est, comme beaucoup d'entreprises ouest-allemandes, la propriété d'une fondation à 90% et à 10%, des héritiers de la famille fondatrice. Elle exerce ses activités dans différents domaines (négoce de métaux, chimie, plastiques et matières premières) et possède 40% de Klößner-Humboldt-Deutz, le producteur de machines agricoles, et 18% du sidérurgiste Klößner-Werke. Klößner avait affiché un profit de 8 millions de deutschemarks sur un chiffre d'affaires de 9,6 milliards, dont 2,6 milliards dans le négoce de gaz et de pétrole.

L'entreprise, très engagée sur ces derniers marchés, a été prise complètement à revers par la chute des prix du brut. Ce sauvetage, le plus important après celui du groupe électrotechnique AEG en 1982, fait passer l'entreprise sous le contrôle effectif de la Deutsche Bank, qui va charger des partenaires. Il marque une nouvelle fois la puissance des institutions bancaires allemandes et leur rôle éminent dans les restructurations industrielles.

Les banques allemandes savent prendre leurs responsabilités, même les plus lourdes, comme c'est le cas aujourd'hui, tandis qu'en France — on se souvient de la faillite de Creusot-Loire — ce sont les pouvoirs publics qui sont sollicités.

L'affaire Klößner va donner des arguments aux socialistes français « modernes », qui veulent engager une restructuration complète du tissu industriel national en l'appuyant, à l'allemande, sur les banques et les assurances pour le protéger des OPA, des offensives étrangères et des coups de tabac.

E. L. B.

Vieille entreprise alsacienne De Dietrich menacé d'OPA

« Nous ne sommes pas opérables », déclarait mardi 11 octobre, devant le club Presse Finances, M. Gilbert de Dietrich, PDG de l'entreprise qui porte ce nom depuis la fin du dix-septième siècle. Le lendemain 17% du capital de la firme alsacienne changeaient de mains à la Bourse de Paris, et le directeur financier nous déclarait : « S'il s'agit d'une OPA, elles est inamovible, et nous nous défendrons ».

Tout en faisant remarquer que le titre De Dietrich a connu depuis plus de six mois des mouvements allant s'amplifiant et que, objectivement, le capital de cette société éminemment familiale n'est pas vraiment « tenu » : un tiers des actions est contrôlé par la famille, soit environ cent cinquante personnes. Le reste du capital est entre les mains de la Compagnie de Penhoët (5,8%), des investisseurs institutionnels (20% émetteurs) et du public.

Tous les regards se tournaient mercredi vers les concurrents d'outre-Rhin, notamment l'alliance Siemens-Bosch, numéro deux européen de l'électroménager derrière le suédois Electrolux, au coude à coude avec le néerlandais Philips.

Le tandem allemand connaît bien De Dietrich, qui distribue sous sa marque, en France, certains produits blancs de compléments de gamme (lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateurs).

Dans la perspective du marché unique européen et des concentrations qu'a connues le secteur électro-

ménager ces derniers mois (Rosières achetés par Candy, Indesit par Ariston notamment), une tentative d'OPA des firmes allemandes sur De Dietrich n'est donc pas impensable. La société alsacienne, dont la devise est, « depuis trois siècles, nous perfectionnons le progrès », a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 2,72 milliards de francs réparti en cinq activités principales : l'équipement ménager (35%, appareils de cuisson et produits blancs), l'équipement thermique (31%, chaudières grand public), l'équipement chimique (12%, appareils à revêtements spéciaux), équipement ferroviaire

(19%, dont équipements pour trains Corail et TGV) et une activité d'exploitation forestière, héritage du temps des maîtres de forges.

Il semble que ce morcellement des activités joue contre l'entreprise. Dans le secteur de l'électroménager grand public, il ne reste plus guère en France, outre Thomson, que deux fabricants indépendants de quelque importance : Scholtès et De Dietrich. Les équipements thermiques (qui pourraient intéresser Bosch, déjà présent dans ce secteur) souffrent des aléas climatiques et réglementaires. De Dietrich a, par ailleurs, été victime de retards de

facturation dans le domaine de ses activités TGV. Ces divers problèmes conduisent les dirigeants à prévoir un chiffre d'affaires stable en 1988 (autour de 2,75 milliards de francs) et une chute d'environ 30% des bénéfices consolidés (109 millions en 1987).

Apparemment, ces résultats décevants n'ont pas découragé les radeurs. On se dit, en Alsace, fermement décidé à se défendre (des achats de précaution ont déjà été effectués), mais qui pourrait affirmer que, à terme, De Dietrich restera français ?

D. Py.

Quatre cents suppressions d'emplois

Lee Cooper ferme ses usines en France

AMIENS de notre correspondant

L'annonce par Lee Cooper de l'arrêt de toute sa fabrication en France d'ici à la mi-1989 concerne les quatre unités du groupe installées dans la Somme. Les usines de Doullens, au nord du département, et de Moreuil, au sud, seront fermées ainsi que l'atelier de Rivery, près d'Amiens, et l'atelier de repassage de la Vallée-Saint-Ladre, à Amiens. Au total : 400 licenciements sur 650 personnes. Le centre de stockage Saint-Ladre pourrait, lui aussi, être touché. Malgré une baisse des

ventes, Lee Cooper reste le premier vendeur de jeans en France (avec 5% du marché contre 10% il y a quelques années). La société continuera sa fabrication dans son usine de Tunisie. Déjà, au printemps dernier, 200 emplois avaient été supprimés. M. Pierre Paulin, président de Lee Cooper France et vice-président de la multinationale britannique Vivat qui possède Lee Cooper, a déclaré : « Il est nécessaire d'arrêter la production en France en raison des effets nocifs de la concurrence et des importations ». Une réunion du comité d'établissement est prévue pour mardi prochain. La Somme,

où le taux de chômage est supérieur à la moyenne française, n'avait pas besoin de ce nouveau drame de l'emploi. Après la fermeture en série sur plusieurs années des usines Boussois-Saint-Frères, ou le démantèlement des crèches bancaires, M. Pierre Paulin, président de Lee Cooper France et vice-président de la multinationale britannique Vivat qui possède Lee Cooper, a déclaré : « Il est nécessaire d'arrêter la production en France en raison des effets nocifs de la concurrence et des importations ». Une réunion du comité d'établissement est prévue pour mardi prochain. La Somme,

M.C.

Le troisième rapport du comité des usagers du Conseil national de crédit

Les chèques sans provision ont augmenté de 22,6% en 1987

Créé par l'article 59 de la loi bancaire de 1984, le comité consultatif des usagers auprès du Conseil national de crédit, à composition paritaire (huit représentants des banques, huit de la clientèle, du personnel bancaire et deux personnalités qualifiées) doit étudier les problèmes liés aux relations entre les établissements de crédit et la clientèle. Il est présidé par M. Denis Kessler, professeur d'économie à la faculté de Nancy et directeur du Centre d'études et de recherche sur l'épargne, les patrimoines et les inégalités (CEREP), qui vient de présenter son troisième rapport annuel.

Ce rapport souligne, cette année, le problème brûlant de la montée du nombre des chèques sans provision et celui de la mesure de l'endettement des ménages. Malgré la mise en œuvre, en janvier 1986, de mesures plus libérales, « pour essayer de diminuer le nombre des chèques impayés — en portant notamment de quinze à trente jours le délai accordé à un tireur défaillant pour régulariser sa situation — les deux premières années d'application du nouveau régime n'ont pas vu de ralentissement de la progression de déclarations de non-paiement. Cette progression a atteint 15,7% en 1986 et 22,6% en 1987 avec, respectivement, 4,02 millions de chèques

impayés sur 3,55 milliards et 4,92 millions sur 3,48 milliards.

Les causes de cette progression sont multiples : renouveau de trésocherie de certains particuliers; possibilités ouvertes aux récidivistes pour obtenir de nouveaux chèques après interdiction; attitude plus restrictive de certains établissements de crédit, qui suppriment des découverts tacites de faible montant. En ce qui concerne la garantie de paiement, le comité souligne que celle-ci est limitée à 100 F, montant inchangé depuis 1974. Son relèvement à 500 F couvrirait 55% des incidents déclarés mais entraînerait un coût important pour les établissements de crédit. En outre, se poserait le problème de la cohérence entre le chèque gratuit et garanti jusqu'à un certain montant et la carte de paiement payante pour l'usager et pour le commerçant, qui bénéficie d'une garantie illimitée ou presque sur consultation téléphonique du fichier. Ce problème rejoint celui de la tarification des cartes, objet de l'attention particulière des pouvoirs publics ces temps-ci.

S'agissant de l'endettement des ménages, qui progresse rapidement depuis deux ans, bien qu'il reste encore très inférieur à celui des ménages britanniques ou allemands,

le comité déclare qu'aucune source statistique ne donne la mesure de cet endettement. Il va formuler une proposition d'ici à la fin de l'année pour la mise sur pied, délicate et difficile, d'un système d'évaluation, si possible peu coûteux et efficace. Une concertation poussée sera pratiquée, en prenant en compte la création prochaine d'un fichier centralisé par l'Association des sociétés financières (ASF).

Interrogé sur le problème brûlant de la tarification des cartes bancaires, M. Kessler, à titre personnel, a déclaré que tout devait être mis en œuvre pour maintenir l'interbancaire, c'est-à-dire l'accès de toutes les cartes à tous les réseaux bancaires pour les retraits de billets et les paiements chez les commerçants. Pour lui, c'est un avantage indéniable pour la collectivité. Le système de cartes bancaires est instable en raison d'une mauvaise facturation auprès des commerçants et d'une facturation insuffisante auprès des particuliers : il faut donc que ce système retrouve un équilibre financier, la concurrence en matière de tarifs de cartes devenant au surplus destructrice et non plus créatrice, en raison d'un danger de dislocation du système.

FRANÇOIS RENARD.

Projet de loi sur la titrisation

Les banques pourront vendre leurs créances

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a fait adopter, mercredi 12 octobre, par le conseil des ministres un projet de loi relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (SICAV) et aux fonds communs de créances. Par ce texte, transmis dès l'après-midi au Sénat, le ministre d'Etat veut harmoniser la réglementation française avec la directive des Communautés européennes du 20 décembre 1985 concernant les OPCVM, mais il refuse aussi, sur la titrisation des créances bancaires (1), la réforme des marchés financiers.

Avec la création de fonds communs de créances, le projet de loi introduit en effet une innovation importante dans le système financier français. Les établissements de crédit pourront céder leurs créances (les prêts notamment immobiliers qu'ils ont accordés à leurs clients) en les regroupant au sein de tels fonds. Ces fonds émettront des titres négociables sur un marché organisé et ouvert à tous les investisseurs, ces titres seront proches des obligations.

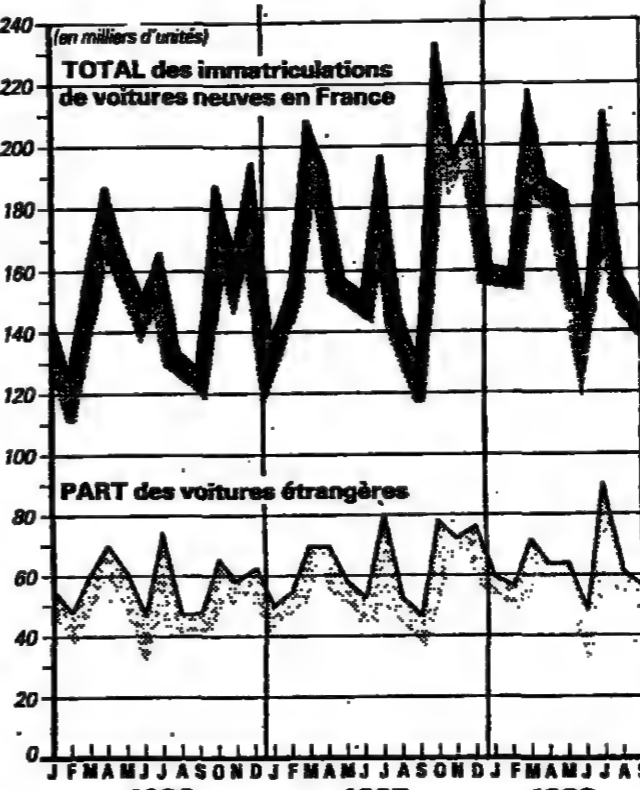
Cette réforme s'inscrit « dans le cadre d'une diminution du coût de l'argent en France », indique-t-on rue de Rivoli. Elle devrait contribuer à une diminution du coût de refinancement des établissements de crédit. Ceux-ci devraient pouvoir réaliser des économies équivalentes à un point de taux d'intérêt, selon l'un des auteurs du projet. Les banques bénéficieraient de deux sources d'économies : des besoins en fonds propres moindres d'une part, l'abandon du risque de remboursement anticipé d'autre part.

Mise en œuvre dès l'an prochain

Dans une première étape, ce marché des parts de FCC devrait rester un marché d'investisseurs institutionnels. Les acheteurs devraient être attirés par « un papier sans risque de signature, sans risque de défaut de paiement et rémunéré convenablement (à un taux proche de celui d'une obligation du secteur privé de bonne qualité) ». Pour les particuliers, cette réforme ne devrait pas modifier leurs relations contractuelles avec les banques prêteuses. Ces dernières pourront rester le gestionnaire du crédit qu'elles ont consenti même si elles ne sont plus propriétaires de la créance. M. Bérégovoy souhaite que cette réforme soit adoptée par le Parlement à l'occasion de sa session d'automne et qu'elle puisse être mise en œuvre dès l'an prochain.

(1) Transformation de crédits bancaires en titres négociables.

Le maintien des ventes de l'automobile en France



Source : Chambre syndicale des constructeurs automobiles

Contrairement à toutes les prévisions pessimistes faites après le krach boursier d'octobre 1987, le dynamisme du marché automobile français, retrouvé mi-1986, ne se dément pas. Au point que les Français, Remonté comme le groupe Peugeot, se trouvent en sous-capacité de production. Cette situation profite aux marques étrangères dont les performances commerciales se sont accélérées au cours des derniers mois, la période estivale leur étant, il est vrai, traditionnellement favorable.

Succès d'affluence aux Journées prospectives du « Monde »

La deuxième Journée prospective du journal *le Monde*, co-organisée, mercredi 12 octobre, aux ressources humaines, a connu une grande affluence, puisque près de 3 000 personnes étaient présentes. Dirigés d'entreprises, cadres, cadres moyens et notamment, spécialistes de la formation sont venus expliquer leurs stratégies dans le cadre de dix tribunes, qui ont donné lieu à de nombreux débats. Le public était essentiellement composé d'étudiants et de jeunes diplômés, mais aussi de cadres à la recherche d'une nouvelle orientation professionnelle, ou d'un emploi. Des spécialistes du développement et de la dynamisation de carrière étaient présents au Palais de l'UNESCO afin d'aider ces cadres à réfléchir sur leur avenir professionnel.

(Publicité)

Les délégués des adhérents et participants de la

CAISSE GÉNÉRALE DE RETRAITE DES CADRES PAR RÉPARTITION

(CGRCR - Institution n° 5 AGIRC)

sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire le mercredi 26 octobre 1988 à 14 heures précises

aux A.G.F.

87, rue de Richelieu, 75002 PARIS (salon Ile-de-France)

* Faute d'avoir réuni le quorum nécessaire, la première A.G.E. convoquée pour le 10 octobre 1988 n'a eu effet ni définitif. Les pouvoirs dérivés à l'occasion de celle-ci et retournés à la Caisse restent valables, sauf indication contraire expresse.

2^e COLLOQUE INTERNATIONAL

RENCONTRES PROFESSIONNELLES - DÉCIDEURS LOCAUX

CRÉER ET GÉRER UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

20/21 OCTOBRE CREUSOT-MONTCEAU 71

Sous la présidence de

PIERRE JOXE avec **JACQUES CHEREQUE**
Ministre de l'Intérieur Ministre Délégué chargé de l'Aménagement du Territoire et des Reconversions

Dîner-débat autour de **PIERRE-YVES COSSÉ**, Commissaire Général du P.M.

CONTACTS, RENSEIGNEMENTS. 85 67 50 50 ou 85 80 80 50.

سكزا من الأصل

Économie

Un entretien avec le président du CNPF

(Suite de la première page.)

- La France a-t-elle tiré profit de ce Marché commun et en tirera-t-elle profit demain? On peut craindre l'inverse lorsque l'on voit l'énorme excédent commercial de la RFA et redouter pour nous un marché de dupes...

- Non, je ne le crois pas du tout. Au contraire, la France et ses entreprises ont tout à gagner d'un immense marché - en fait assez homogène et à haut pouvoir d'achat - de 324 millions de consommateurs. Certes la RFA est une puissance économique formidable. Mais n'oublions pas que la France contribue à 21% du PIB de la CEE (deuxième derrière la RFA) et qu'elle est quatrième exportateur mondial. La France a tout à gagner avec le marché unique: elle fait 60% de ses échanges avec la CEE. Il existe déjà une dynamique d'intensification des échanges. Je suis persuadé que 1992 constituera une valorisation de la position centrale de la France en Europe.

- Et cette ouverture européenne profitera-t-elle à toutes les entreprises, la grande multinationale et la PME régionale?

- Les résultats de la construction européenne seront les mêmes pour tous, bénéfiques ou alors dramatiques. Chaque entreprise doit avoir une stratégie européenne même si son horizon est limité à une région ou à une ville car la mobilité et la fluidité seront telles en 1992 que c'est le marché lui-même qui va changer. L'uniformisation des produits à travers l'Europe va soudainement confronter le commerçant, l'artisan, la PME à une concurrence dont ils n'ont pas idée aujourd'hui. Je pense non seulement aux produits, mais aux services comme les banques et les assurances. Je dis à toutes les entreprises: « Vous seriez bien avisées de prévoir ces bouleversements et de faire des exercices de prospective. »

Deux conditions pour résister

- Sauront-elles résister, nos entreprises?
- Oui, à deux conditions:
- Qu'on les aide à surmonter les handicaps accumulés: quand je pense qu'il a fallu attendre les années 1986-1987 pour que les entreprises recouvrent des libertés aussi naturelles que celle de fixer leurs prix ou celle de gérer leurs effectifs en fonction du niveau d'activité!
- Qu'elles soient mises à égalité, sur le plan législatif et réglementaire, avec leurs concurrents, ce qui suppose des réformes fondamentales comme la réforme fiscale, ou celle de la protection sociale.

- Il faut aussi une sorte de réforme culturelle...
- Certainement et d'ailleurs, les entreprises ont été les premières en France à accepter l'air du grand large, l'idée qu'on ne se développe que si l'on prend des risques. Mais elles ne vivent pas seules. Elles sont tributaires de tous les éléments constitutifs et de l'état d'esprit de la nation. Si nos systèmes d'éducation, de santé, de transports ne sont pas, eux aussi, compétitifs, les entreprises qui sont solidaires du reste de la collectivité nationale risquent de voir leurs efforts d'adaptation annihilés.

- On parle beaucoup, depuis tout à l'heure, de chances pour les entreprises. Mais où sont les chances pour les citoyens européens?

- 1992 est-il simplement un grand marché de consommateurs? Non! Le véritable enjeu de l'Europe est de conserver, de véhiculer, de promouvoir les acquis de notre civilisation: les entreprises européennes figurent aujourd'hui parmi les principaux vecteurs de notre civilisation. Si

nous voulons préserver dans tous nos pays européens l'équilibre entre l'économique et le social, conserver à l'homme la place qui lui revient légitimement, il faut faire l'Europe.

- Alors, les entreprises européennes doivent-elles ensemble serrer les coudes pour se protéger contre les agressions extérieures, nous penchons aux agressions commerciales ou technologiques japonaises ou encore à des « agressions à l'envers » comme le protectionnisme américain?

- La meilleure façon de se protéger, c'est de prendre l'offensive en profitant au maximum, grâce aux économies d'échelle, de la dimension du marché européen. A l'occasion des journées d'étude que nous avons organisées depuis un an sur l'échéance 1992 (marchés publics, dimension sociale, normes, espace financier...), nous avons constaté que de nombreux rapprochements entre entreprises s'effectuaient. Cela prend des formes variées, depuis la coopération simple (par exemple le futur radiotéléphone européen) jusqu'aux programmes européens élaborés...

Des stratégies d'alliances technologiques

- Comme Eureka...?

- Oui, mais je souhaiterais que les entreprises s'impliquent davantage, qu'elles prennent des initiatives et qu'elles ne se contentent pas de répondre, sur ce terrain, aux sollicitations des gouvernements. C'est tout le sens de nos journées d'étude qui se veulent actions de mobilisation. Notre rôle, au CNPF, consiste aussi à pousser les entreprises à imaginer des stratégies d'alliances technologiques par-dessus les frontières. Là est le nœud de la réussite.

- La meilleure protection, c'est de devenir forts ensemble.

- D'accord, mais que faire vis-à-vis du monde extérieur, non européen?
- Il n'y a aucune raison que nous soyons, nous, entreprises, les seuls à payer le prix, voire à supporter les sacrifices de l'édification européenne. Vous savez, les restructurations dans les services ou l'industrie ne sont pas toutes achevées. Le marché européen suscite des convoitises, attise les appétits. Les Américains, les Japonais, préparent leurs positions commerciales en Europe. Peut-être craignent-ils que demain l'Europe soit pour eux menaçante?

- Je ne dit pas qu'il faut édifier des cloisons étanches aux frontières, mais il ne faut pas s'ouvrir à n'importe qui, ni à n'importe quelle condition. Soyons beaucoup plus vigilants, clairvoyants et exigeants qu'on ne l'a été jusqu'à maintenant dans la politique extérieure et commerciale commune. La liberté des échanges s'accompagne de deux mots-clés: réciprocité et non-discrimination.

- Alors, faut-il aller plus loin sur la voie de l'intégration politique européenne?

- Les Etats doivent maintenant faire preuve de ce que j'appellerais une « détermination spontanée ».

- Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Etats de l'Europe doivent harmoniser leurs politiques. Je pense à la politique agricole commune, à la fiscalité, et même à la politique monétaire. Ne nous laissons pas! L'achèvement du marché unique s'accompagne d'un renforcement de la concertation communautaire.

- Un institut d'émission commune, qu'en pensez-vous?

- Je pense qu'il constituerait la forme ultime de l'unité européenne et la matérialisation de

la détermination des Etats à harmoniser réellement leurs politiques économiques. Le chemin est long et difficile et il y aura des réflexes de « souveraineté ».

- Les entreprises peuvent-elles, doivent-elles définir une attitude, une politique, un projet vis-à-vis de l'Europe de l'Est d'abord, du tiers-monde et notamment de l'Afrique ensuite?

- Est-ce aux entreprises de définir une politique à la place des Etats ou à la place de la



Commission? Je n'en suis pas sûr. Hayek a souvent souligné le fondement éthique de l'économie de marché. Si l'Europe se montre capable de développer son « credo » fondé sur l'économie de marché, la liberté et la responsabilité des agents économiques, ce sera contagieux pour l'Europe de l'Est et le tiers-monde. Jean-Paul II vient de nous rappeler opportunément que nous avons, envers le tiers-

monde, des devoirs. Quant à l'Afrique, la France y a un rôle particulier à jouer.

- Revenons aux assises du CNPF le 13 décembre. Quel message voulez-vous faire passer?

- Il faut expliquer aux entreprises les enjeux, les chances, les difficultés de la future Europe. Le 13 décembre prochain, à l'occasion du premier sommet des patrons européens que nous organisons à Paris, les douze présidents des organisations patronales européennes signeront solennellement la première charte des entreprises européennes. Celle-ci traduira la volonté commune des entreprises européennes de construire l'Europe.

- Nos assises comporteront deux parties. Tout d'abord une quinzaine d'ateliers sur des sujets comme l'Europe de la recherche, l'Europe sociale ou l'Europe des transports. On parlera aussi beaucoup de la dimension régionale, aspect méconnu de 1992. L'après-midi, je demanderai à des personnalités de voir les choses de haut, de commenter un audiovisuel très fort, très impressionnant, sur la place de l'Europe dans le monde, sur l'enjeu historique que constitue la réussite ou l'échec du grand marché et pour la survie de notre civilisation humaniste confrontée à des civilisations, certes plus efficaces économiquement, mais dont les systèmes sociaux sont très en retard sur les nôtres.

- Peut-être arriverons-nous

ainsi à convaincre les hésitants, ceux qui se réfugient dans la « France de l'arrière », pour qu'ils se sentent eux aussi hantés par l'impérieuse obligation de se remettre en cause.

Les deux écueils de l'Europe sociale

- Et l'Europe sociale, est-ce une vue de l'esprit?

- « L'espace social » recouvre une notion difficile à cerner. Au CNPF, nous plaçons en plein accord avec nos partenaires syndicaux pour une plus grande décentralisation du dialogue social. Celui-ci, selon nous, doit s'exercer au plus près des réalités économiques, qui sont celles de la profession et de l'entreprise. En ce qui concerne la dimension sociale du marché intérieur européen, il s'agit d'éviter deux écueils:

- Le premier écueil serait celui de l'indifférence vis-à-vis des espoirs et des aspirations des hommes en ne s'intéressant qu'aux enjeux économiques financiers ou commerciaux de la construction communautaire.

- Le deuxième écueil serait de succomber à la tentation d'uniformiser à l'excès les relations du travail au plan européen, car chaque pays a ses propres spécificités, ses propres traditions, son histoire et sa culture sociale. Il faut les respecter.

Alors que nous ne souhaitons pas, en France, imposer aux branches et aux entreprises, des contraintes, mais seulement leur donner une orientation et un

cadre général pour leurs propres négociations, comment pourrions-nous souhaiter en Europe des rigidités?

- Evitons de pêcher par excès de bureaucratie et de réglementation. Ce serait aller à l'encontre de tous les principes de l'économie de marché et créer des handicaps pour les entreprises européennes déjà peu compétitives au plan international.

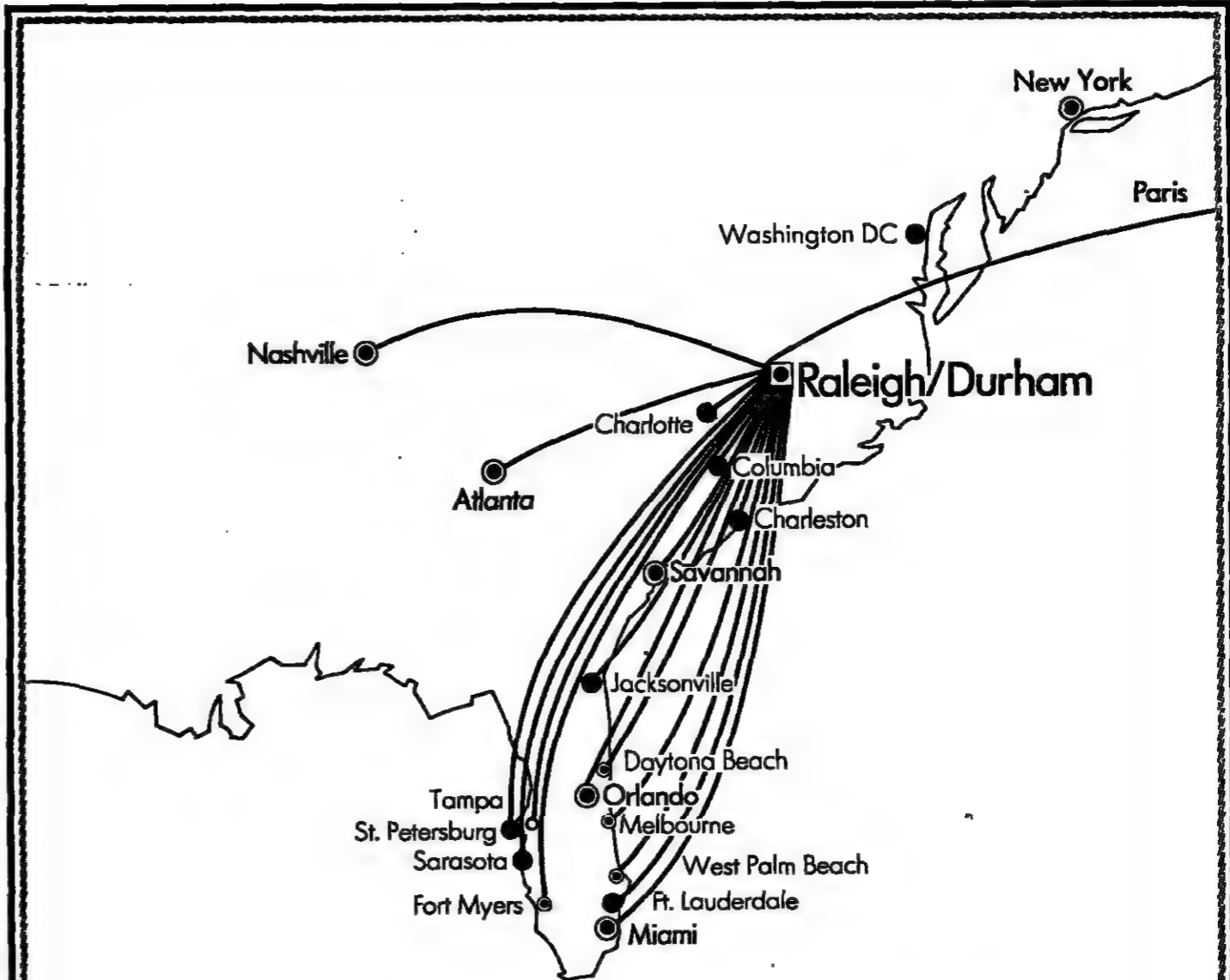
- L'UNICE, dont vous êtes l'un des vice-présidents, est un peu l'Europe des patrons. Joue-t-il bien son rôle de lobby auprès des instances communautaires?

- Cet organisme permet aux douze patrons de coordonner leurs points de vue sur des sujets essentiels, comme celui par exemple de l'harmonisation fiscale. Il est indispensable que se dégage sur les grands problèmes un point de vue fort, unique, consensuel, des patrons européens.

- Les jeunes générations, selon vous, entendent-elles bien votre discours?

- Je pense que les jeunes générations sont encore plus européennes que la nôtre. L'Europe est leur espace naturel. Elles sont déjà porteuses des notions de solidarité et de fraternité sans lesquelles l'Europe risque de n'être qu'un Moloch froid, une entité sans âme.

Propos recueillis par FRANÇOIS GROSCHARD et FRANÇOIS SIMON.



POUR QUE VOUS COMPRENIEZ L'INTÉRÊT D'UN VOL QUOTIDIEN PARIS-RALEIGH/DURHAM, NOUS VOUS AVONS FAIT UN DESSIN.

Non, Raleigh/Durham n'est pas une marque de vélo de course ni le nom de la dernière station balnéaire en vogue.

Raleigh/Durham est tout simplement la plaque tournante qu'American Airlines a choisie pour vous permettre de gagner tout le Sud-Est des Etats-Unis, plus facilement que vous ne l'avez jamais fait.

Au départ de Paris-Orly, nous vous proposons chaque jour un vol sans escale pour Raleigh/Durham. A partir de Raleigh/Durham, nous assurons plus de 100 vols par jour vers 52 destinations (certaines correspondances étant effectuées avec notre partenaire régional American Eagle).

Et si c'est la Floride qui vous tente plus particulièrement, nous y desservons 11 villes dont

Orlando, le fief du "Disneyworld". A Raleigh/Durham, les formalités d'immigration ne sont plus un problème. Nous y avons notre propre terminal et vous serez les seuls passagers transatlantiques à y atterrir.

Alors, si vous allez dans le Sud-Est des Etats-Unis, passez par Raleigh/Durham.

Réervations et informations: contactez votre agence de voyages ou appelez-nous au (1) 42.89.05.22. En province, contactez notre agent général Loinin S.A.



American Airlines

GÉREZ VOTRE PORTFEUILLE SUR MINTEL

LE MONDE DE LA BOURSE

Pour suivre en direct l'évolution de chacune de vos valeurs et le montant global de votre portefeuille

BOURSE

36.15 LE MONDE

CAPIVE GENERALI SCIP...
BOE CADRES PAR FILI...

Économie

SOCIAL

Dans la fonction publique

Des actions syndicales sont prévues pour les 18 et 20 octobre

M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, a indiqué, le 12 octobre, qu'il entendait mener la négociation salariale pour « trouver si possible un accord » et qu'il avait le souci d'« entendre » les sept fédérations syndicales de fonctionnaires. En réponse à M. Robert Pandraud (RPR), il a rappelé que les négociations catégorielles actuelles sont menées par les ministres compétents et que les mesures « ne sont pas prises sur la masse globale ».

Dans la perspective de la discussion prévue pour le 14 octobre, sur laquelle elles ne se font pas d'illusion, les organisations syndicales de fonctionnaires préparent des ripostes, notamment pour le 18 et le 20 octobre.

Après sa journée d'action du 10 octobre, la fédération CGT des PTT appelle à des rassemblements et des actions pour le 14 octobre. Dans le cadre de la journée nationale d'action interprofessionnelle du 18 octobre, la CGT lance un mouve-

ment à EDF, prévoit une grève à la SNCF et aux PTT. Les fédérations des finances FO, CFDT, CFPC, CGC, mèneront une action le même jour. A la SNCF, la CFDT et FO ont décidé une grève du mercredi 19 à 20 heures au samedi 22 à 8 heures.

En cas d'échec des négociations, la journée du 20 octobre pourrait donner lieu à divers mouvements. Tous les syndicats d'EDF ont demandé aux électriciens de se tenir prêts, et FO a appelé à une grève de vingt-quatre heures. Aux PTT, la CFDT a appelé à une grève pour le même jour, et la fédération FO s'y prépare aux finances. Pour tous les fonctionnaires, six fédérations se sont déjà déclarées prêtes à agir pour faire du 20 octobre une journée nationale.

Enfin, un conflit localisé paralyse toute la gestion de l'EDF de la Haute-Vienne, où un commando mené par des syndiqués CGT s'est emparé de claviers d'ordinateurs, de disquettes et de câbles.

● Revalorisation des allocations d'assurance-chômage. — Le conseil d'administration de l'UNEDIC a décidé, le 11 octobre, une revalorisation des allocations d'assurance chômage applicable à compter du 1^{er} octobre. Le salaire de référence, pour le calcul de la partie en pourcentage de l'allocation de base, est augmenté de 3 %. Les parties fixes de l'allocation de base, et de l'allocation de base exceptionnelle, sont respectivement portées à 47,71 francs et à 35,78 francs. Les versements minimaux seront, respectivement, de 115,19 francs et de 86,27 francs.

L'allocation de fin de droits est portée à 70,18 francs contre 67,94 francs et son taux majoré, pour les chômeurs âgés de plus de cinquante-cinq ans, est fixé à 97,28 francs contre 94,17 francs.

● RER : nouveaux préavis de grève. — Les négociations entre la direction de la RATP et l'intersyndicale des conducteurs de rames du RER ont abouti à un échec, le 12 octobre. Le syndicat autonome de traction a déposé un préavis de grève de deux heures par service pour les agents des lignes A et B pour le lundi 17 octobre, reconductible par vingt-quatre heures. La CGT, de son côté, a déposé un préavis de grève pour les 13 et 14 octobre et appelé à un débrayage le 18 octobre.

Dans les propositions de la direction, la prime de conduite a été fixée à 300 francs par mois et la prime d'utilisation du système SACEM, pour les seuls conducteurs de la ligne A, a été portée à environ 190 francs par mois.

A la veille des négociations salariales à la Régie

Le travail a repris à l'usine du Mans

A l'usine Renault du Mans, les deux cent cinquante salariés (sur trois cent cinquante) de l'atelier 81, qui fabrique les pots arrière, ont repris le travail mercredi 12 octobre après neuf jours de grève. La direction a accepté de verser à tous, sous certaines conditions, la prime de 700 F accordée à une vingtaine d'entre eux. Une ultime journée de négociations a permis d'aboutir à cet accord avant la réunion générale sur les salaires prévue jeudi 12 octobre à Paris entre la direction et les syndicats.

LE MANS de notre correspondant

Nécessité de réajuster les rythmes, formation nécessaire, contraintes supplémentaires : le

D 81 avait été soumis à un défi au début de cette année. Ceux qui avaient joué le jeu avaient été « récompensés » par une prime. Prime sélective, qui avait mis le feu aux poudres en début de semaine dernière. Depuis neuf jours, deux cent cinquante des trois cent cinquante salariés étaient en grève, soutenus par la solidarité financière d'une grande partie de l'usine du Mans que les problèmes salariaux commencent à agiter.

Mercredi, M. Roger Allan, le directeur de l'usine du Mans, déclarait de faire « le » geste censé désamorcer ce qui la CGT n'avait pas encore réussi à généraliser : la fameuse prime de 700 F pour les trois cent cinquante salariés du D 81 sera versée en deux fois, fin octobre et début décembre. Mais la production perdue devra être rattrapée en travaillant le samedi au cours des six semaines à venir. Et puisque les ouvriers se sont plaints de ne pas

être associés à la réflexion sur les objectifs de qualité, de productivité et autre organisation du travail, « chaque ouvrier du département 81 aura obligation de participer à des réunions de travail pour recenser toutes les idées d'amélioration ». Deux réunions d'une heure seront organisées d'ici à la fin du mois.

Pour les syndicats, l'avancée était suffisante pour laisser le conflit se dénouer. Il fallait trouver une issue pour dénouer ce mouvement circonscrit au D 81. Pas de paiement des heures de grève ? Mais puisque les camarades pourront récupérer les heures perdues pour compenser l'essentiel de la perte de salaire... répond la CGT, qui préfère souligner le rappel des deux cent vingt-cinq intérimaires et l'engagement de la direction à pratiquer un peu plus de concertation, notamment par rapport à ses objectifs.

ALAIN MACHEFER.

ETRANGER

Flambée des excédents extérieurs ouest-allemands

L'excédent de la balance commerciale ouest-allemande a fortement augmenté, en août, pour atteindre 9,3 milliards de marks (31,6 milliards de francs), contre 6,5 milliards en juillet.

Cette poussée de 43 % en un mois porte le solde positif du commerce extérieur de la RFA à 79,6 milliards de marks pour les huit premiers mois de l'année, contre 72,1 milliards un an auparavant.

La balance des comptes courants de la RFA a vu, elle aussi, son solde positif s'accroître très fortement : de 4,8 milliards de marks en août, son excédent est supérieur de 71 % à celui de juillet. Elle est ainsi excédentaire de 49,5 milliards de marks pour les huit premiers mois de 1988, contre 48,2 milliards durant les huit premiers mois de 1987.

Selon les « Izvestia »

Les statistiques en URSS ne reflètent pas la réalité économique

Les statistiques, en URSS, ne reflètent toujours pas la réalité économique, en dépit des efforts accomplis par le comité des statistiques pour les améliorer, estimait, mercredi 12 octobre, le quotidien du gouvernement, les Izvestia. « Il n'y a pas un autre pays dans le monde où les chiffres de l'économie nationale sont tellement incomplets, et même parfois tellement déformés, qu'ils ne peuvent être comparés internationalement », ajoute le quotidien, qui conclut que durant des décennies les statistiques soviétiques ont suivi l'instruction suivante : « montrer par les chiffres combien nous vivons bien et travaillons bien ».

Nouvelles politiques

La grève qui vient de s'achever à l'atelier 81 de l'usine du Mans a été provoquée par une initiative locale. Mais le conflit peut apparaître comme la résultante d'une politique salariale générale menée par Renault, en particulier depuis 1985. Cette politique devait être examinée le jeudi 13 octobre au cours de la réunion entre les syndicats et la direction.

Parallèlement à la modernisation et à la réduction des effectifs engagés depuis 1983 chez PSA, depuis 1985 chez Renault, les constructeurs automobiles ont appliqué de nouvelles politiques salariales consistant à mieux contrôler la croissance de la masse salariale, à réduire les augmentations générales (au-dessous même de la hausse des prix), à réorganiser les primes, à individualiser les rémunérations.

C'est chez Renault que cette politique a été la plus sensible, parce que la Régie dans le passé avait été la plus généreuse : la direction estime que les rémunérations de ses ouvriers sont en moyenne supé-

rieures de 14 % à celles de Peugeot. Les augmentations générales de salaires, qui avaient été de 8,25 % (en niveau) en 1983, ont été ramenées à 3,5 % en 1984, 1,5 % en 1985, 0,5 % en 1986 et en 1987, pour des hausses des prix de respectivement 6,7 %, 4,7 %, 2,1 % et 3,1 %.

En même temps les primes accordées ont été réorganisées et leur montant étroitement réduit, alors que, jusque-là, elles avaient suivi le mouvement des salaires : pour la première fois, en 1985, le montant total versé avait diminué, ce qui avait d'ailleurs été un des motifs de la grève qui avait démarré cette année à l'usine du Mans... De même, les primes accordées négative aux salariés à l'occasion du lancement d'un nouveau modèle ont été liées aux performances. Ultime réorganisation : au début de cette année, deux des primes trimestrielles ont été transformées en intéressement aux résultats de l'entreprise.

Malgré la transformation parallèle des deux autres primes en alloca-

tions indexées sur les salaires, toutes ces évolutions ont abouti, d'un côté, à majorer la part des primes dans les augmentations de rémunération, de l'autre, à rendre leur montant plus élastique aux yeux des salariés.

Sans doute, la direction peut-elle faire valoir, comme elle l'a déjà fait, d'une part, que la concurrence exige une politique salariale rigoureuse, d'autre part, que d'autres dispositions — comme l'instauration de systèmes de « rattrapage » automatiques pour les « agents de production » — les OS — qui n'ont pas eu de progression individuelle depuis cinq ans. Mais cette politique est vigoureusement critiquée par les syndicats, qui lui reprochent, outre les pertes de pouvoir d'achat, de rompre avec la solidarité entre les salariés dans la rémunération comme dans le travail. Pour autant, la direction n'entend pas revenir sur ces orientations, mais elle devait, jeudi, « faire un geste » pour tenir compte d'une hausse des prix supérieure aux prévisions en 1988.

G. H.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - PRÉFECTURE DE LA DROME

Prolongement jusqu'à Valence de la liaison ferroviaire à grande vitesse dite « TGV Paris Sud-Est »

AVIS D'ENQUÊTE

Le public est informé que, en application du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et de l'arrêté conjoint des préfets de la Drôme, du Rhône, de l'Isère, de l'Ain, en date du 3 octobre 1988, une enquête publique portant à la fois sur l'utilité publique du projet de prolongement jusqu'à Valence de la liaison ferroviaire à grande vitesse dite « TGV Paris Sud-Est » et sur la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols concernés rendus publics ou approuvés sera ouverte pendant quarante jours pleins et consécutifs du 2 novembre 1988 au 15 décembre 1988 inclus.

Cette enquête vaudra enquête publique en application de la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement.

A. — Les communes lieux d'enquête sont les suivantes :

DÉPARTEMENT DE LA DROME (26)

Arrondissement de Valence

Commune de Valence ; Canton du Grand-Serre : communes de Lapeyrouse-Mornay, Manthes, Moras-en-Valloire, Saint-Sorlin-en-Valloire ; Canton de Saint-Vallier : communes de Châteauneuf-de-Galaure, Mureils, La Motte-de-Galaure, Claveyson ; Canton de Saint-Donat-sur-l'Herbasse : communes de Bren, Marsax, Chavannes ; Canton de Romans-sur-Isère : commune de Clérieux ; Canton de Tain-l'Hermitage : communes de Granges-lès-Beaumont ; Canton de Bourg-de-Péage : communes de Châteauneuf-sur-Isère, Alixan ; Canton de Bourg-lès-Valence : commune de Saint-Marcel-lès-Valence.

DÉPARTEMENT DE L'AIN (01)

Arrondissement de Bourg-en-Bresse

Canton de Trévoux : communes de Mionnay, Tramoyes ; Canton de Montluel : communes de La Boisse, Nievroz, Montluel ; Canton de Miribel : communes de Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost, Beynost, Thil ; Canton de Reyrioux : communes de Civrux, Saint-André-de-Corcy.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE (38)

Arrondissement de La Tour-du-Pin

Canton de La Verpillière : communes de Saint-Quentin-Fallavier, Bonnefamille.

Arrondissement de Vienne

Canton de Pont-de-Chéry : commune de Villette-d'Anthion ; Canton de Heyrieux : communes de Grenay, Heyrieux, Diemoz, Saint-Georges-d'Espéranche, Charantonay ; Canton de Saint-Jean-de-Bourmay : communes de Beauvoit-de-Marc, Savas-Mépin, Meyssies ; Canton de Vienne-Sud : communes de Moidieu-Detourbe, Eyzin-Pinet ; Canton de Beaurepaire : communes de Cour-et-buis, Primarette, Revel-Tourdan, Mossieu-sur-Dolon, Pact.

DÉPARTEMENT DU RHONE (69)

Arrondissement de Lyon

Canton de Neuville-sur-Saône : communes de Cailloux-sur-Fontaines, Montanay ;

Canton de Meyzieu : communes de Jons, Jonage, Pusignan, Colombier-Saugnieu, Saint-Laurent-de-Mure ; Canton de Saint-Symphorien-d'Ozon : commune de Saint-Pierre-de-Chandieu.

B. — De plus, les communes concernées par la mise en compatibilité des POS sont les suivantes :

Département de la Drôme

Alixan, Châteauneuf-sur-Isère, Granges-lès-Beaumont, Clérieux, Châteauneuf-de-Galaure, Saint-Sorlin-en-Valloire, Moras-en-Valloire, Lapeyrouse-Mornay.

Département de l'Ain

Beynost, La Boisse, Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost, Thil, Tramoyes.

Département de l'Isère

Beauvoit-de-Marc, Bonnefamille, Charantonay, Diemoz, Grenay, Meyssies, Pact, Savas-Mépin, Saint-Georges-d'Espéranche, Saint-Quentin-Fallavier, Villette-d'Anthion.

Département du Rhône

Colombier-Saugnieu, Cailloux-sur-Fontaine, Montanay, Jons, Pusignan, Saint-Laurent-de-Mure, Saint-Pierre-de-Chandieu.

Pendant toute la période de l'enquête, les dossiers d'enquête d'utilité publique du projet et de mise en compatibilité des plans d'occupation de sols rendus publics ou approuvés de toutes les communes concernées seront déposés au siège principal de l'enquête : préfecture de la Drôme, boulevard Vauban, BP 1040, 26030 Valence Cedex.

Pendant le même délai, un exemplaire du dossier d'enquête d'utilité publique du projet et, le cas échéant, du dossier de mise en compatibilité du POS rendu public ou approuvé intégrant le territoire communal seront déposés, avec un registre subsidiaire d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par l'un des membres de la commission d'enquête, dans les mairies des communes énumérées au paragraphe A du présent avis, ainsi que dans les lieux suivants :

- préfecture de l'Isère, place de Verdun, 38021 Grenoble Cedex ;
- sous-préfecture de Vienne, 16, boulevard Eugène-Arnaud, 38200 Vienne ;
- sous-préfecture de La Tour-du-Pin, 2, rue pasteur, 38110 La Tour-du-Pin ;
- préfecture de l'Ain, 45, avenue d'Alsace-Lorraine, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex ;
- préfecture du Rhône, 106, rue Pierre-Corneille, 69419 Lyon Cedex 03 ;
- COURLY, direction de la planification, 20, avenue du Lac, 69003 Lyon.

Aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra formuler ses observations sur les registres ; ces observations pourront également être adressées par écrit à la commission d'enquête, au siège principal de l'enquête, et seront annexées au registre.

En outre, les dossiers et le registre seront accessibles au public le samedi 19 novembre 1988 et le samedi 10 décembre 1988, de 8 h 30 à 12 heures dans les préfectures de la Drôme, du Rhône, de l'Isère et de l'Ain, ainsi qu'à la sous-préfecture de Vienne (Isère).

La commission d'enquête, dont le siège est fixé à la préfecture de la Drôme, est composée de :

Président :

— M. Claude Gemmling, ancien Directeur général de la CNR.

Membres titulaires :

- M. Claude Ampoullange, Conseiller à la cour d'appel de Lyon, en retraite ;
- M. Roger Brissot, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, en retraite ;
- M. André Andrieu, Ingénieur divisionnaire des TPE, en retraite ;
- M. Paul Couget, Ingénieur des travaux ruraux, en retraite ;
- M. Jean Celeux, Ingénieur des arts et métiers et de l'Ecole supérieure d'électricité, en retraite ;
- M. André Richard, Ingénieur des PFT, en retraite ;
- M. Michel Delahaye, Ingénieur, directeur des études et travaux, société Piron ;
- M. Edmond Broche, Inspecteur central des domaines, honoraire ;
- M. Raymond Tardy, Ingénieur principal CNR, en retraite ;
- M. André Chanal, retraité du service des travaux du génie.

Membres suppléants (appelés à remplacer ceux des membres titulaires qui seraient empêchés de remplir leur mission) :

- M. Walter Epinat, Ingénieur général du génie rural des eaux et des forêts ;
- M. André Gougain, Ingénieur divisionnaire des TPE, en retraite ;
- M. Micheline Broche, Inspecteur central des domaines, honoraire.

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public dans les conditions suivantes : les jeudis 3 novembre 1988, 10 novembre 1988, 17 novembre 1988, 24 novembre 1988, 1^{er} décembre 1988, 8 décembre 1988, 15 décembre 1988, de 14 heures à 17 heures, aux lieux suivants :

- préfecture de la Drôme ;
- préfecture du Rhône ;
- préfecture de l'Isère ;
- sous-préfecture de Vienne et La Tour-du-Pin (Isère) ;
- préfecture de l'Ain.

Il pourra être pris connaissance d'une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête dans chaque lieu d'enquête pendant le délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de leur département, dans les conditions prévues au titre premier de la loi du 17 juillet 1978.

Valence, le 3 octobre 1988.

Le préfet de la Drôme,
Daniel CONSTANTIN.

Lyon, le 3 octobre 1988.
Le préfet de la région Rhône-Alpes,
préfet du Rhône,
Gilbert CARRERE.

Grenoble, le 3 octobre 1988.

Le préfet de l'Isère,
Jean-Paul PROUST.

Bourg-en-Bresse, le 3 octobre 1988.

Le préfet de l'Ain,
Georges MAZENOT.

سكوا من الأمل

سكوا من الأصيل

Économie

ETRANGER

Conséquence de la chute des prix des denrées tropicales

La Côte-d'Ivoire aurait un besoin de financement immédiat de 10 milliards de francs

La chute des cours mondiaux du cacao et le maintien d'un prix élevé en faveur des planteurs ivoiriens accroissent les besoins de financement immédiats de la Côte-d'Ivoire, qui atteindraient 10 milliards de francs.

C'était le 25 mai 1987 à la veille de l'ouverture à Venise du sommet des sept pays les plus industrialisés. Le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny jeta un froid en annonçant que son pays ne paierait pas sa dette pour l'année, qui s'élevait à 4,5 milliards de francs. L'effondrement des cours du cacao, principale source de devises de la Côte-d'Ivoire, et la chute du dollar incitaient le « Vieux » à se dérober à ses créanciers. Depuis lors, l'économie ivoirienne n'a cessé de rouler ses sabottes de cacao, comme un rocher de Sisyphe. La dette extérieure atteint 10 milliards de dollars. Sur les marchés internationaux les prix de la denrée tropicale ont multiplié les rechutes : 13 000 F (1 200 livres) par tonne fin 1987, moins de 11 000 F en mars 1988, 8 300 F le 12 octobre à Londres.

Premier producteur mondial de cacao, la Côte-d'Ivoire vient d'échouer dans sa stratégie de retrait du marché, qui avait consisté, entre l'été 1987 et juillet dernier, à ne plus vendre une seule fève tant que les prix ne remontaient pas à 12 500 F la tonne.

Aujourd'hui, Abidjan doit porter tout le poids d'une récolte approchant 790 000 tonnes, selon les plus récentes estimations des courtiers britanniques.

Une facture énorme

En décidant le 6 octobre de maintenir à 8 francs (400 francs CFA) le prix du kilo de cacao garanti aux planteurs malgré la faiblesse des cours mondiaux, le président ivoirien a choisi de bloquer le système au risque de l'entraîner à sa perte : la Caisse de stabilisation des prix agricoles, organisme d'Etat, va devoir financer la différence entre le prix intérieur et le cours mondial. « La facture va être énorme », s'exclame un haut fonctionnaire français. De source bien informée, le besoin de financement de la Côte-d'Ivoire pour la campagne en

cours pourrait atteindre 500 milliards de francs CFA, soit 10 milliards de francs (tous produits agricoles confondus, dont le café).

En février, M. Houphouët-Boigny demanda une intervention d'urgence au négociant français Sucres et Denrées. Le courtier aurait acheté 200 000 à 300 000 tonnes de fèves ivoiriennes pour les stocker, à charge pour lui d'obtenir par la négociation un financement du Trésor. Mandaté par le président ivoirien, les dirigeants de Sucres et Denrées ont défendu ce montage auprès de l'ancien ministre de la coopération, M. Michel Aurillac. Il n'a pas donné suite, et son successeur, M. Jacques Pelletier, observe la même réticence. « C'est une affaire d'Etat à l'Etat. Il n'est pas question que les pouvoirs publics négocient avec un opérateur privé », explique un responsable de ces dossiers. « Une telle opération ne peut être confiée à un opérateur unique qui recevrait une aide de l'Etat et se financerait simultanément sur le marché à terme », conteste un négociant.

« En pleine folie »

Au cours de ces derniers mois, différents ministères et la caisse centrale de coopération économique ont étudié les solutions susceptibles d'assainir la filière du cacao en Côte-d'Ivoire, de la baisse des prix consentie aux planteurs - mais surtout aux intermédiaires - à la nécessaire maîtrise de la production. Le président Houphouët-Boigny a « joué la montre » en ne bruchant pas, laissant croire qu'il pourrait infléchir sa position. C'était pour mieux la préserver jusqu'en octobre, début officiel de la campagne cacaoïvienne en Côte-d'Ivoire. La France a été mise au pied du mur.

« Il nous a roulés dans la farine. On est maintenant en pleine folie. Son attitude met en cause la caisse de stabilisation, les banques centrales et même la zone franc », estime un haut fonctionnaire à Paris. Un homme, Fadiga Abdoul, aurait pu faire entendre raison au « bélier de Yamoussoukro ». Gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (et ancien directeur de la caisse de stabilisation), il avait déjà conseillé la sagesse à M. Houphouët-Boigny l'été dernier : soit le prix du cacao restait inchangé, soit il fallait dévaluer le franc CFA, soit le prix était abaissé et modulé suivant la qualité des fèves. Le président ivoirien avait feint de ne pas entendre. M. Abdoul ne pourra lui répéter ce message venu de Paris : il est décodé le 11 octobre à Dakar. Dans les jours prochains, une nouvelle consultation entre l'Elysée, Matignon et la coopération devrait fixer la conduite à adopter envers Abidjan. Le « Vieux », c'est connu, refuse toute solution qui lui ferait perdre la face dans son pays où il se présente comme planteur lui-même. La position de Paris est pourtant très ferme : la France ne mettra pas la main à la poche tant que les prix intérieurs du cacao en Côte-d'Ivoire (qui sont censés représenter les coûts de revient) ne seront pas abaissés.

« Une crise inutile »

L'étranglement progressif de l'économie ivoirienne aura-t-il raison de la fièvre du chef de l'Etat ? En octobre, plus des deux tiers de la récolte sont d'ordinaire vendus. Cette année, 50 000 tonnes seulement ont pour l'instant trouvé preneur, soit 6 % de la production attendue ! Paralysé, depuis février, par une crise de financement - les Etats membres lui doivent plus de 70 millions de dollars, - l'accord international de stabilisation des prix du cacao est inopérant. Les 250 000 tonnes de fèves achetées par le stock régulateur n'ont pas empêché les prix de s'effondrer en deçà du plancher fixé par l'organisation internationale du cacao.

Sur un marché mondial sujet à la surproduction chronique - les stocks de report représentent 800 000 tonnes, encombré par les fèves de Côte-d'Ivoire, mais aussi du Ghana et de Malaisie, les chances d'une remontée prochaine des cours sont nulles.

Avantagé par la « rente cacaoïvienne » des années fautes, la Côte-d'Ivoire n'a pas su créer de nouvelles sources de richesse, ni s'intégrer en aval en prenant, par exemple, des participations dans l'industrie chocolatière occidentale. La crise du cacao touche une économie affaiblie sclérosée par ses rigidités fiscales et administratives. L'Etat, via la caisse de stabilisation, passe pour avoir trop profité sur l'argent du cacao. Les revenus des fonctionnaires sont deux fois et demie plus importants en Côte-d'Ivoire que dans toute l'Afrique. « Il faut arrêter les frais tout de suite, on a déjà perdu un an », lance un haut fonctionnaire à Paris. « C'est une crise inutile et dangereuse », reprend, à Washington, un expert international. Mais pour l'instant, Abidjan ne répond pas.

ERIC FOTTORINO.

DROUOT RICHÉLIEU

HOTEL DES VENTES
9, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 42-46-17-11
Télex : Drouot 842260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-68
Les expositions auront lieu les vendes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

DIMANCHE 16 OCTOBRE

S. 1. - Tableaux modernes. Art contemporain. ALBEROLA, ARMAN, BLAIS, CHAÏSSAC, M. DUCHAMP, PICASSO, SALOMÉ, M. CHARBONNEAUX.

S. 2. Tableaux 19^e et 20^e S. M. BOISGIRARD.

S. 3 et 4. Tableaux modernes, peintures naïves, tapisseries. M. LOUDMER.

S. 5. Antiquité, Préhistoire, Egypte, Grèce, Rome. M. PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, M. Rondillon, expert.

S. 9. Atelier Serge IVANOFF. M. BINOCHÉ, GODEAU.

S. 11. 14 h, Tab., bib., argenterie, meubles. M. CHEVAL.

S. 13. Anciens tapis d'Orient. M. ROGEON.

LUNDI 17 OCTOBRE

*S. 12. - Timbres-poste. M. LENORMAND, DAYEN.

MARDI 18 OCTOBRE

S. 4. - Curiosités des cinq continents Afrique, Océanie, Amérique, Europe, Asie. M. LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, M. Rondillon, expert.

S. 8. 14 h 15, Estampes anciennes et modernes. M. ADER, PICARD, TAJAN, M. Roussan, expert.

S. 9. Art déco. M. BOISGIRARD.

S. 10. Tableaux, bons bibelots, meubles 19^e et de style. M. MILLON, JUTHEAU.

S. 16. Livres. M. PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, M. Blanschong.

MERCREDI 19 OCTOBRE

S. 2. - 14 h 15 Liège, dentelles, éventails, fourrures, jouets, poupées. M. ADER, PICARD, TAJAN, M. Daniel.

S. 12. - 14 h Ateliers Madeleine Rouart et Emile Wegelin. M. LIBERT, CASTOR.

JEUDI 20 OCTOBRE

S. 1. - Dessins anciens, meubles et objets d'art des 18^e et 19^e siècles. M. LIBERT, CASTOR.

S. 4. - Estampes, dessins anciens et du 19^e siècle. M. AUDAP, GODEAU, SOLANET.

S. 8. - Bijoux, argenterie. M. ROGEON.

S. 9. - Ateliers. 2^e vente. H. TIRMAN. M. BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.

VENREDI 21 OCTOBRE

S. 2. - Livres. M. BOISGIRARD.

S. 6. - Souvenirs historiques et armes anciennes. M. COUTURIER, de NICOLAY et M. DAUSSY, DE RICQLES, MM. Crelay et Dey, experts.

S. 7. - 14 h 15, Tapis d'Orient. M. ADER, PICARD, TAJAN, M. Barthélemy.

S. 10. - Meubles, objets d'art et d'ameublement. M. LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

S. 11. - 14 h 15 Dessins et tableaux modernes. M. ADER, PICARD, TAJAN, MM. Pacini et de Louvencourt, M. Maréchal, experts.

S. 13. - Tableaux, bibelots, meubles anciens et style. M. AUDAP, GODEAU, SOLANET.

S. 14. - Tab., bib., meubles. M. LENORMAND, DAYEN.

S. 15. - Tableaux, bibelots, meubles. M. MILLON, JUTHEAU.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favard (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHÉ, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
BOSCHER, STUDER, FROMENTIN, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-87-87.
Catherine CHARBONNEAUX, 134, fig. St-Honoré (75008), 43-59-66-56.
CHEVAL, 33, rue du fig. Montmartre (75009), 47-70-56-26.
COUTURIER, de NICOLAY, 10, rue de l'Université (75007), 49-27-02-14.
DAUSSY, de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009), 48-74-38-93.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Léves (75009), 42-81-50-91.
LIBERT, CASTOR, 3, rue Rossini (75009), 48-24-51-20.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06.

PRINTEMPS

1234 5678 9012 34569
MME SOPHIE
008 12/88

-10%*

LA CARTE**

JOUE

LA MODE

12 OCT. - 5 NOV.

* -10% avec la Carte Printemps sur la mode.
Femme : manteaux - fourrure - peaux - tailleurs - robes - imperméables -
Rue de la Mode (à Printemps Haussmann).
Homme : vestes - pantalons - pardessus - imperméables -
vêtements de cuir - costumes - sportswear.
Sauf articles points rouges. Escomptes non cumulables avec d'autres escomptes.
** Carte délivrée gratuitement après acceptation du dossier par Finedis.

Haussmann - Nation - Parly 2 - Velizy 2 - Italie - Républiques - Ternes.

ERIC FOTTORINO.

Marchés financiers

La chute du dollar déprime la Bourse et le franc

Les marchés des changes et boursiers étaient, jeudi 13 octobre dans la matinée, particulièrement nerveux avant la publication des résultats du commerce extérieur américain pour le mois d'août. Premier accroc de faiblesse vis-à-vis du yen depuis juin, le dollar est tombé en dessous de 128 yens à Tokyo (une perte de 3 yens en deux jours), poussant les autorités nippones à rappeler qu'une telle baisse devait être contraindre. Le recul de la devise américaine se confirmait en Europe. La chute du billet vert a plongé les marchés boursiers dans la déprime. Après la contre-performance de Wall Street (une perte de 30 points du Dow Jones, soit -1,4%) mercredi, Tokyo a terminé jeudi avec un indice Nikkeï en diminution de 0,5%. Les places européennes ont également ouvert en baisse jeudi matin.

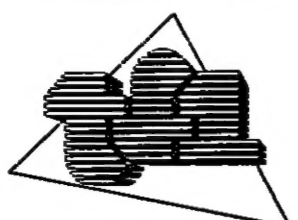
Mais la faiblesse du dollar provoque également des perturbations au sein du système monétaire européen. Selon le mouvement de balancier traditionnel, elle drape le deutschemark qui retrouve une certaine santé vis-à-vis des devises européennes plus fragiles, comme le franc français et la lire italienne. Le mark, a ainsi atteint, mercredi, son sommet par rapport au franc à 3,4090 FF, un niveau déjà touché après le krach de dernière heure, puis le 11 mars. La Banque de France serait intervenue, selon les cambistes, à hauteur de 1 milliard de deutschemarks dans la journée de mercredi pour empêcher que le franc ne perde davantage face à la devise allemande.

Cette situation a relancé les spéculations sur un éventuel recours à l'arme des taux d'intérêt par la Banque de France

pour défendre le cours du franc. En fait, outre la chute du dollar, plusieurs éléments alimentent actuellement la faiblesse du franc français. Les opérations, inquiètes par les mauvais résultats du commerce extérieur français (un déficit de 9 milliards de francs en août), suivent avec attention l'agitation sociale actuelle. Jeudi 13 octobre au matin, néanmoins, sur le marché monétaire français, les taux d'intérêt ne témoignaient d'aucune tension particulière. Le taux au jour le jour était en dessous de 7%. En cette fin de période de constitution de réserves par les établissements de crédit, la Banque de France a décidé de retirer à nouveau des liquidités du marché, acceptant de prendre des pénalités à 7%.

● Filiale espagnole pour le Crédit foncier. — Le Crédit foncier de France (CCF) et le Banco Hipotecario de España (BHE) viennent de créer une filiale commune, la Sociedad Iberica de crédito inmobiliario (SICI), dont le capital de 100 millions de francs, libérable en deux ans, est partagé à égalité entre les deux groupes fondateurs. La nouvelle société de crédit hypothécaire, de droit espagnol et basée à Madrid, a pour vocation, non seulement des crédits au logement, mais aussi le financement de terrains, de l'hôtellerie, du tourisme et des investissements transfrontaliers. Contrôlé par l'Etat espagnol, BHE assure plus du quart des crédits consentis au secteur privé pour le financement d'investissements immobiliers.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration de TF1 s'est réuni le mardi 11 octobre, sous la présidence de Francis Bouygues, pour examiner la situation de la chaîne et les perspectives de fin d'année.

Les objectifs fixés pour l'année 1988 portaient sur la mise en place de :

- d'une politique salariale et de relations humaines dynamiques ;
- d'un plan de modernisation des moyens de la chaîne ;
- d'une politique de développement des activités ;
- et le maintien d'un haut niveau d'audience.

En effet, en dépit d'une concurrence de plus en plus forte due à l'extension anormalement rapide des réseaux de diffusion de la 5 et de la 6 accordée par la CNC, décisions d'extension adoptées par la chaîne en Conseil d'Etat qui devraient rendre son jugement dans le mois, TF1 a connu tout au long de l'année un niveau d'audience exceptionnel de plus de 43% de la part de marché, atteignant en septembre près de 50%. Ces résultats n'ont jamais été enregistrés par une chaîne de télévision placée en situation de concurrence.

Le conseil a tenu ensuite à rendre hommage aux collaborateurs qui, dans la période difficile que vient de connaître l'audiovisuel, ont montré leur attachement à la chaîne et leur volonté de poursuivre le travail entrepris pour la plus grande satisfaction des téléspectateurs. TF1 entend maintenir pour les années à venir une politique de croissance dynamique des rémunérations.

D'ici la fin de l'année, l'audience devrait se maintenir à un niveau élevé, et, si les recettes commerciales correspondent à l'objectif attendu, le résultat du groupe TF1 pour l'exercice de seize mois s'achevant le 31 décembre 1988 devrait être légèrement bénéficiaire.

A l'issue du conseil, Francis Bouygues a indiqué que, conformément à l'intention qu'il avait émise en avril 1987, la mise en place de nouvelles structures de la chaîne était achevée, il souhaitait quitter la présidence de TF1 et poursuivre sa mission comme administrateur et président du comité stratégique.

Le conseil a remercié Francis Bouygues des résultats obtenus par TF1 en dix-huit mois, et, sur sa proposition, Patrick Le Lay a été nommé président-directeur général.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux variable octobre 1988
Taux pour 1988 : 8,5425 %

Les intérêts courus du 20 octobre 1987 au 19 octobre 1988 seront payables, à partir du 20 octobre 1988, à 384,41 F par titre de 5 000 F, après déduction de la source d'impôt droit à un avoir fiscal de 42,72 F (montant brut 427,13).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire de 25 % sera de 64,04 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 8,54 F, faisant ressortir un net de 311,83 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94 - 2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations à taux variable octobre 1987-1987
Tranche B
Taux pour 1988 : 7,7977 %

Les intérêts courus du 25 octobre 1987 au 24 octobre 1988 seront payables, à partir du 25 octobre 1988, à 389,89 F par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire de 25 % sera de 97,47 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 7,78 F, faisant ressortir un net de 284,64 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94 - 2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations à taux variable octobre 1987-1987
Tranche C
Taux pour 1988 : 7,7977 %

Les intérêts courus du 26 octobre 1987 au 25 octobre 1988 seront payables, à partir du 26 octobre 1988, à 389,89 F par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire de 25 % sera de 97,47 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 7,78 F, faisant ressortir un net de 284,64 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94 - 2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations à taux variable octobre 1987-1987
Tranche D
Taux pour 1988 : 7,8477 %

Les intérêts courus du 31 octobre 1987 au 30 octobre 1988 seront payables, à partir du 31 octobre 1988, à 392,39 F par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire de 25 % sera de 98,09 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 7,84 F, faisant ressortir un net de 286,46 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94 - 2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

NEW-YORK, 12 octobre ↓

Re chute

Quarante-huit heures après avoir atteint son plus haut niveau depuis l'après-krach du 19 octobre 1987, la Bourse new-yorkaise a rechuté, mercredi, assez lourdement sur des ventes bénéficiaires. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi presque sans interruption durant toute la séance. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 126,24, soit à 30,23 points au-dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 937 valeurs traitées, 1 105 ont reculé, 388 seulement ont progressé et 444 n'ont pas varié.

Le marché a essentiellement réagi aux rumeurs, « alarmistes » pour Wall Street, d'une forte augmentation du déficit de la balance commerciale pour août, dont le résultat doit être publié ce jeudi (13 octobre, à 13 h 30 (heure de Paris)). Ces rumeurs avaient, du reste, déjà favorisé un vil repli du dollar et une remontée des taux obligataires. Une raison supplémentaire pour le recul de l'indice des industrielles, mais non de s'affoler. L'activité en août, qui est restée assez faible avec 154,84 milliards de titres échangés, contre 140,90 millions la veille.

VALEURS	Cours du 11 oct.	Cours du 12 oct.
Alcoa	58 1/8	58 3/8
AT&T	47 3/4	47 1/2
Bovis	66	64 1/2
Cham Manufacturing Bank	29 3/4	29 3/8
Chemical Bank	43 3/4	43
Eastman Kodak	47 3/4	47
Exxon	48 5/8	48
General Electric	43 7/8	43 1/8
General Motors	75 1/4	73 3/8
Goldman	118 1/2	117 5/8
IBM	51 1/8	50 3/8
Intel	52 7/8	54 5/8
JPMorgan	33 1/4	33
Transco	45 1/8	44 5/8
WHL	28 1/2	27 3/8
Union Carbide	25 5/8	25 1/2
U.S.S.	27 1/2	27 3/8
Westinghouse	58 3/4	58 1/8
Xerox Corp.	58 7/8	58 1/8

LONDRES, 12 octobre ↓

Aggravation des pertes

Le repli amorcé depuis le début de la semaine s'est accentué, mercredi, au Stock Exchange, journée durant laquelle l'indice Footsie des cent valeurs a perdu 24 points, terminant à 1 814,3 (-1,3%). Le marché est demeuré calme, avec 394,3 millions de titres échangés. L'attente des chiffres de la balance commerciale américaine jeudi et de l'inflation britannique vendredi a, une fois de plus, pesé sur le marché. La nouvelle baisse de Wall Street pesait également sur la tendance. La plupart des secteurs étaient en baisse, et principalement les industriels, les internationales, les pharmaceutiques et les magasins. Dans le secteur électronique, Racal reculait après l'annonce de la vente de 170 postes par action retenus pour l'entrée partielle sur le marché de sa filiale Vodafone. Le groupe de brasserie et d'alimentaire Allied Lyons se dépréciait également après l'accord passé avec la firme japonaise Suntory. Certaines valeurs allaient à l'incontournable mouvement, comme Sun Alliance et Lomho. Les fonds d'Etat s'affaiblissaient, ainsi que les mines d'or.

VALEURS	Cours du 12 oct.	Cours du 13 oct.
Alph	548	521
Bidgestone	1 270	1 280
Camet	1 330	1 280
Carroll	1 100	1 050
Florida Motors	2 010	1 950
Marlborough Electric	2 300	2 250
Mitsubishi	360	353
Sany Corp.	6 050	5 950
Toyota Motors	2 510	2 490

FAITS ET RÉSULTATS

● Rapprochement entre Français Allié-Lyons et le japonais Suntory. — Le groupe britannique Allied-Lyons (alimentation, brasseries, vins et spiritueux) a annoncé, le 12 octobre, la conclusion d'un accord avec le leader japonais de spiritueux, prévoyant des participations croisées et la création de deux sociétés conjointes. L'une, contrôlée à 51 % par Allied-Lyons et à 49 % par Suntory, sera chargée d'étaler la stratégie de diffusion des marques du britannique (dont le cognac Courvoisier et les whiskies Ballantine's) sur le marché japonais. L'autre, contrôlée à 51 % par Suntory et à 49 % par Allied-Lyons, sera responsable de l'importation et de la commercialisation exclusives des marques du groupe britannique sur le marché japonais.

Allié-Lyons prendra, à cette occasion, une participation de 270 millions de francs dans Suntory, ce dernier prenant en contrepartie 2,5 % du capital du groupe britannique. Avec un chiffre d'affaires de 35 milliards de francs, Suntory est au Japon le géant des spiritueux, mais aussi des boissons non alcoolisées. Avec un chiffre d'affaires de 4,36 milliards de francs, Allied-Lyons est en pleine expansion en Amérique du Nord et, désormais, en Espagne-Orient.

● Avenir lance une OPA sur Société Étienne Mobilier. — La Société des Bourses Françaises a suspendu, le 12 octobre, les cotations du premier fabricant de roues et de roulettes Guiteil

PARIS, 12 octobre ↓

Plus résistent

La baisse s'est poursuivie mercredi à la Bourse de Paris. Mais, le mouvement, amorcé vingt-quatre heures auparavant, a tenu à se ralentir.

Dans la matinée déjà, le phénomène était patent et, vers 11 heures, le recul des cours n'était que de 0,67 %. Il allait être plus marqué par la suite, mais à la clôture, l'indice de cotation réduisait l'écart à 0,28 %. Retardé dans le rang mercredi, le groupe des « opérateurs » est un peu sorti de son immobilisme. L'attention s'est, en particulier, portée sur Navigation Motte, De Dietrich avec 104 000 titres échangés (15 % du capital) et Aussedat-Rey. Elle n'a pas fait défaut non plus sur Club Méditerranée, redevenue pourtant beaucoup plus calme, et sur Canal Plus.

D'une façon générale, les professionnels semblent pour la plupart persuadés que le marché va repartir. Beaucoup, cependant, restent inquiets de l'extension possible des conflits sociaux et de la situation explosive en Algérie.

D'autre part, les boursiers reconnaissent attendre avec une certaine impatience la publication jeudi de l'indice des prix pour septembre, également du résultat du commerce extérieur américain pour le mois d'août.

Dans l'immédiat, tous les regards sont braqués sur New-York. « Tant que Wall Street dort, Paris ne peut assurer un grand portefeuille ».

Suspendue plusieurs jours, la cotation de Talco de Luzenac a repris ce jour. Les cours se sont alignés un peu au-dessus de l'offre d'achat lancée par Borax (groupe RTZ) à 1 200 F, faisant ainsi ressortir une hausse musclée (+ 46 %).

Lourdure des obligations et du MATIF.

VALEURS	Cours du 12 oct.	Cours du 13 oct.
Alph	548	521
Bidgestone	1 270	1 280
Camet	1 330	1 280
Carroll	1 100	1 050
Florida Motors	2 010	1 950
Marlborough Electric	2 300	2 250
Mitsubishi	360	353
Sany Corp.	6 050	5 950
Toyota Motors	2 510	2 490

TOKYO, 13 oct. ↓

Nouvel alourdissement

Pour la deuxième journée consécutive, les cours ont baissé, jeudi, à la Bourse de Tokyo. Le mouvement est allé en s'accroissant. En recul de 71,96 points à la fin de la matinée, l'indice Nikkeï accusait encore son retard dans l'après-midi, pour s'établir à la clôture à 27 273,30, soit à 136,07 points (-0,5 %) au-dessous de son niveau précédent.

La chute de Wall Street a été assez mal ressentie au Kabuto-Cho. Néanmoins, la fermeté du yen et la relative faiblesse des cours de pétrole ont, en allégeant la pression sur les taux, favorisé un certain relâchement.

Les spécialistes se gardent, pour l'instant, de tout commentaire. A six jours du premier anniversaire du grand krach, les esprits sont assez tendus comme cela.

L'activité est restée faible.

VALEURS	Cours du 12 oct.	Cours du 13 oct.
Alph	548	521
Bidgestone	1 270	1 280
Camet	1 330	1 280
Carroll	1 100	1 050
Florida Motors	2 010	1 950
Marlborough Electric	2 300	2 250
Mitsubishi	360	353
Sany Corp.	6 050	5 950
Toyota Motors	2 510	2 490

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A.	295 40	295 40	La Comande Electra	320	315
Amisul & Anacore	510	510	Le gr. lire de crédit	255	250
Asynal	256	253	Lox Investissement	271	270
B.A.C.	426	430	Lucarne	170	170
B. Desvieux & Associés	405	411	Martin Immobilier	131	130
B.I.C.M.	646	643	Monclair Média	500	500
B.L.P.	632	632	Mérolas Immobilier	136 30	136 50
Biakon	385	385	M.M.M.S.	550	548
Bolton Technologique	910	855	M.M.S.	230	228
Bolton	1050	1050	M.M.S.	740	740
Chânes du Lyon	1447	1440	M.M.S.	166	166
Cahorsan	718	715	M.M.S.	53	52
Cafés	860	861	M.M.S.	340	340
C.A. L.-de-Fr. (G.E.I.)	281	281	M.M.S.	433	433
C.A.T.C.	140	138	M.M.S.	433	433
C.D.M.E.	1325	1330	M.M.S.	468	468
C.E.S.P.	310	318	M.M.S.	420	420
C.E.S.P.	780	790	M.M.S.	281	281
C.E.S.P.	220	225	M.M.S.	594	594
C.E.P.-Communication	1620	1518	M.M.S.	1480	1480
C.G.I. Informatique	946	911	M.M.S.	1220	1220
Clauss & Cléver	850	850	M.M.S.	316 50	316 50
C.N.I.R.	281	281	M.M.S.	890	890
Coucy	220	225	M.M.S.	388	388
Coucy	910	910	M.M.S.	458	458
Crisis	488	484	M.M.S.	1480	1480
Dalco	178 80	178	M.M.S.	1220	1220
Daplet	1205	1200	M.M.S.	900	890
Demitex	1075	1032	M.M.S.	890	890
Dexile	610	602	M.M.S.	276	276
Dorville-Lafite	1055	1050	M.M.S.	172	170
Edison (Industrie)	110 10	108	M.M.S.	400	404
Edison (Industrie)	27 80	27	M.M.S.	335	336
Elvaco	222	222			
E.P.E.	244	238			
G.S.	418	417			
G.S.	222 50	222 50			
H.A.	226	220			
I.S.P.	106	102 80			
IN.	170	170			
IN. Mait Service	405 28	405 28			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15
LEMONDE

Marché des options négociables le 12 octobre 1988

Nombre de contrats : 9 827

VALEURS	PREX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Décembre dernier	Mars dernier	Décembre dernier	Mars dernier
Aacor	520	22	-	26	35
CGE	320	7,80	17,50	27,50	-
EF-Aguitaine	360	18	30	11	-
Laforge-Coppé	1 380	110	-	28	45
Michelin	180	11,90	19	18,50	-
Mini	1 500	140	160	66	-
Paribas	480	15,50	31	30	38
Peugeot	1 200	53	90	77	95
Saint-Cobain	520	55	65	6,50	-
Société générale	440	40	-	19	-
Thomson-CSF	180	13,50	20	9,20	-

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 12 oct. 1988
Nombre de contrats : 38 375

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 88	Mars 89	Jun 89
Dernier	106,55	106,15	105,60
Précédent	106,85	106,45	105,80

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 88	Mars 89	Déc. 88	Mars 89
104	2,66	2,81	0,16	0,70

INDICES

CHANGES	BOURSES
Dollar : 6,24 F ↓	PARIS (INSEE, base 100: 31-12-87)
	11 oct. 12 oct.
	Valeurs françaises : 132,5 132
	Valeurs étrangères : 128,2 118,4
	(S&P, base 100: 31-12-81)
	Indice général CAC : 383,2 376,6
	(S&P, base 1000: 31-12-87)
	Indice CAC 40 : 1 412,26 1 488,57

هكذا من الأصل

PARIS

lasse culm

Marchés financiers

BOURSE DU 12 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 32

Main table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Règlement mensuel and various market indices.

Comptant (sélection) / SICAV (sélection) 12/10

Table of financial instruments including Obligations, Actions, and Hors-cote, with columns for Valeurs, Cours, and % change.

Table for Cote des changes and Marché libre de l'or, showing exchange rates and gold prices.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

o : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - < : prix précédent - * : marché continu

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
4 La fin de la visite de M. Chevardnadze à Paris.	8 Le revenu minimum d'insertion est adopté par l'Assemblée nationale.	10-11 La BCCI contribue à « blanchir » l'argent du cartel colombien de la drogue.	24 Peter Brook tourne le Mahabharata.	30 De Dietrich menacé d'OPA.	Abonnements 2	● Chaque matin : Le mini-journal de la rédaction JOUR
5 URSS : M. Gorbatchev et la décollectivisation de l'agriculture.	9 La préparation des élections municipales.	11 Le saint suisse de Turin n'a pas développé le corps du Christ.	25 Trois chefs-d'œuvre de Lutoslawski.	32 Le travail a repris à l'usine Renault du Mans.	Campus 28	● Le marché de l'art sur le net ARTLINE
6 La campagne électorale aux Etats-Unis.	DÉBATS	12 Les suites de l'affaire Greenpeace.	- Communication : le remplacement de la Haute Autorité par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, un entretien avec M ^{me} Tasca.	33 La Côte d'Ivoire aurait un besoin de financement immédiat de 10 milliards de francs.	Carnet 29	36-15 tapez LE MONDE
7 Les relations soviéto-afghanes.	2 Algérie : Tahar ben Jeloun, Gilles Kepel.	29 Sports.		34-35 Marchés financiers.	Loto, Loterie 27	● La Bourse
					Météorologie 27	36-15 tapez LM BOURSE
					Mots croisés 27	
					Radio-télévision 26	
					Spectacles 26	

La manifestation des infirmières à Paris

Des milliers d'infirmières et d'infirmiers venus de toutes les régions de France, accompagnés de représentants d'autres catégories professionnelles du secteur santé, s'étaient donné rendez-vous, jeudi 13 octobre à Paris, pour réaffirmer leurs revendications sur les salaires et sur les conditions de travail et la formation. Les tentatives d'unité d'action n'ayant pas abouti, deux manifestations étaient prévues.

La première à 11 heures à partir de la Bastille, organisée par la coordination nationale des infirmières, mouvement qui rassemble des infirmières qu'elles appartiennent ou non à un syndicat ou à une association. La CGT, la coordination des anesthésistes, celles des aides-soignants et agents de services hospitaliers la coordination de personnel médico-technique et le collectif des kinésithérapeutes et ergothérapeutes, ainsi que de nombreux médecins parmi lesquels les professeurs Michel Boiron, Lucien Israël et Léon Schwartzberg avaient décidé de s'y associer.

La seconde à 14 heures à partir de la porte de Versailles était organisée par les syndicats CFDT, FO, CFTC et CGC. Ces mêmes syndicats et la CGT devaient se retrouver le soir même au ministère de la santé, où M. Evin devait les recevoir à 19 heures.

La mobilisation de la Pitié

Devent le groupe hospitalier de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, deux infirmières anesthésistes, « en grève » précise leur badge, accueillent leurs collègues penseuses et les dirigent vers le pavillon Opolon. Difficile pour le visiteur d'ignorer le mouvement de grève.

Sur la porte vitrée, les tracts se chevauchent. On y apprend tout à tour que le laboratoire de biochimie est en grève « à plus ou moins 80 % » le souci de précision étouffe mais que le service minimum est assuré, ou que le personnel des cuisines suit le mouvement. Les extermes, eux, tiennent à faire savoir aux malades que « celui qui vous reçoit gagne seulement 74,04 F pour vingt-quatre heures de garde ». Plus loin, près de la cafétéria, qui ne dépanche pas, d'autres affiches se veulent humoristiques... Faisant écho au dessin de Piantu (Le Monde du 11 octobre), des infirmières facieuses impartiennent le président de la République : « Il serait temps de prendre vos responsabilités, M. Mitterrand. Nous prenons les nôtres tous les jours ».

Au cinquième étage, la réunion du collectif Pitié-Salpêtrière a déjà commencé depuis un quart d'heure. Un des élus de la coordination fait le bilan de ce que le ministre est « prêt à lâcher » catégorie par catégorie. On décide de rejoindre à pied le cortège qui partira de la Bastille : « Cela fera une demi-heure d'échauffement », Boire humour et dévouement sont visiblement à l'ordre du jour.

La coordination nationale, qui, la veille de la manifestation, lançait un dernier appel à un défilé unitaire, a cependant son idée bien arrêtée sur l'organisation du cortège : en tête, la coordination nationale, puis les coordinations régionales, les infirmières anes-

thésistes, les kinés, les personnels de laboratoire et les syndicats « à l'arrière ». Un représentant de la coordination nationale des personnels de santé, créée, samedi 8 octobre, insiste longuement sur les points de convergence entre les infirmières et les autres catégories de personnels hospitaliers.

Plus loin, dans l'ampthéâtre de l'école d'infirmières de la Pitié, les élèves infirmières en grève tiennent eux aussi leur assemblée générale quotidienne. Les « première année » sont inquiètes devant un mouvement qui, visiblement, les dépasse. Après tout, leur rentrée ne remonte qu'à quatre semaines. Les « troisième année », dont certains sont en train de passer le DE (diplôme d'Etat), sont plus revendicatives. Et puis, comme l'explique cette brune à l'accent du Midi : « Dans ma promo, il y a 70 % de bacheliers, dans celle qui débute, ils ne sont que 50 %. C'est peut-être pour cela qu'ils s'inquiètent tant de la suppression de certains cours magistraux ». Bruno, lui, insiste : « Il n'y a pas que la question des salaires. Il y a les conditions de travail et la revalorisation du statut ».

Les élèves seront à la manifestation derrière leurs aînés de la coordination pour obtenir gain de cause. La mobilisation est forte. Le soutien des médecins se fait en ordre dispersé. L'un d'entre eux, qui tient à rester anonyme, a commencé le matin même à faire circuler une pétition de soutien auprès du corps médical. Un autre, « un chirurgien » explique-t-on, a même fait un chèque de 500 F pour participer aux frais de la coordination.

CLAUDE DUJARDIN.

Le remplacement de la loi Léotard

La régulation des télécommunications échappera au Conseil supérieur de l'audiovisuel

Le gouvernement va préparer d'ici à la fin 1989 une nouvelle loi sur les télécommunications qui redéfinira le pouvoir réglementaire dans ce domaine. Conformément aux souhaits de la Commission européenne, cette fonction régulatrice sera distinguée de celle d'exploitation des réseaux, exercée par France Télécom (nouveau nom donné à la direction générale des télécommunications, DGT). Sans le dire officiellement, le débat sur la concurrence dans les télécoms est ouvert, avec les interrogations qu'il soulève, en corollaire, sur le statut des PTE.

Depuis plusieurs semaines, la préparation du texte destiné à remplacer la loi Léotard a donné lieu à un débat feutré mais vigoureux au sein du gouvernement. Fallait-il laisser au nouveau Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) les prérogatives en matière de télécommunication dévolues par la droite en 1986 à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) ? Le débat est celui du « moins d'Etat ». Avant 1986 les libéraux avaient souhaité alléger la tutelle des pouvoirs publics sur les télécommunications, secteur en pleine évolution qu'ils voulaient ouvrir à la concurrence. L'ombrière jugée trop étroite entre le ministre des PTT et sa grande administration, la DGT, bloquait toute chance de concurrence. Il fallait donc transférer du ministère des PTT à une institution « indépendante » (la CNCL) le pouvoir de fixer les règles du jeu dans les télécommunications. Après mars 1986, pour des raisons politiques, ce transfert de compétences ne fut, en réalité, que partiel et provisoire. La CNCL n'avait gagné la tutelle que sur les réseaux de câble audiovisuel. Elle devait être simplement consultée sur les services téléinformatiques. Quant au reste, tout était renvoyé à une future loi qui était promise avant le 31 décembre 1987... mais qui ne fut jamais votée.

Néanmoins, l'idée d'une tutelle sur les télécoms d'une instance trop tournée vers l'audiovisuel et ses problèmes particuliers a suscité une grande émotion au sein de la DGT et chez certains industriels du téléphone et de l'informatique. Ceux-ci s'interrogeaient sur la capacité technique de la CNCL (qui ne comptait qu'un seul « sage » connaissant les questions de télécommunications, M. Jean-Pierre Bouysse, ancien patron de Thomson) et redoutaient surtout que l'affaiblissement du ministre des PTT ne soit mis à profit par certains industriels étrangers pour pénétrer le marché français.

Une situation bancale

La question de la place de l'Etat dans les télécommunications fut rouverte, cet été, à l'occasion du remplacement de la CNCL par le CSA. Siôt nommé, M. Paul Quilès, le ministre des PTE (Postes, télécommunications et espace), indiqua qu'il souhaitait conserver la totalité des pouvoirs à l'Etat ? Or les syndicats (Force Ouvrière en tête) firent part, de leurs inquiétudes, sur un éventuel changement de statut, au premier ministre qui bloqua les ardeurs de son ministre des PTT. M. Chirac avait gardé un fort mauvais souvenir de la grève des postiers en 1974...

Reste qu'à partir du moment où il se préoccupe de « réglementer » les télécommunications, le gouvernement devra bien se prononcer sur la question du statut de la DGT. Soumise à la concurrence, celle-ci devra bien avoir un jour ou l'autre un minimum d'autonomie pour sa gestion budgétaire et sociale. Même s'il ne peut le dire clairement, parce que des élections partielles se préparent pour 1989 au sein de la DGT, la question est sur la table. De 1986 à 1988, deux ans ont été perdus et les télécoms françaises sont dans une situation bancale.

F. V.

Sur le vif

Auto-châtiment

Dites donc, messieurs les politiciens, vous avez pas bientôt fini de nous prendre pour des cons ? Un peu de décence, un peu de retenue, je vous en prie. Vous êtes bien tous les mêmes. Annuler les socialistes honnêtes impliqués dans cette nauséabonde affaire de fausses factures, ça ressemble à quoi ? Au dessaisissement du juge Grellier, chargé du dossier Michel Droit, par la Cour de cass sous le règne de mon Jacques.

Ah ! elle a bonne mine, la justice de ce pays ! La voilà réduite à faire le trottoir pour les souteneurs des gens en place : combien t'as fait de voix, aujourd'hui ? Allez, donne, par ici la monnaie de la démagogie. On viole, on assassine une douzaine de gamines. L'opinion s'indigne, l'opinion s'insurge, l'opinion s'indigne. Normal. Aussitôt, nos virtuoses de la calculatrice électorale se mettent à gueuler comme des ânes. Et ça péroré et ça défile : ouais, tout ça, c'est la faute à Badinter. Balancer la guillotine, c'était débile. Si on tuait ceux qui tuent, ils tueraient plus.

Non mais, vous vous fichez de nous ! La peine de mort, on ne pouvait pas ne pas la supprimer, vous le savez très bien. C'était fait depuis belle lurette chez nos voisins du Marché commun. Et on ne peut pas la rétablir. On s'y est tous engagés.

Seulement voilà, suffisait pas d'aboyer, fallait lévéris. Cette fameuse peine de substitution pouvait être très bien. C'est du bla-bla. L'assassin présumé de la petite Ludvine qui s'est pendu dans sa cellule, il aurait eu quel âge dans vingt ans ? Celui de récidiver, peut-être. Et ça, c'est inadmissible, c'est insupportable, d'accord, mille fois d'accord.

A se demander, comme Boulevard aujourd'hui dans France-Sol, l'humour noir, si la solution, ce serait pas ça, justement, le suicide organisé des condamnés, les fioles de poison et les cordes de chanvre fournies gracieusement par l'administration pénitentiaire aux condamnés pour se donner eux-mêmes la mort !

CLAUDE SARRAUTE.

Bernard Dort directeur du théâtre au ministère de la culture

Bernard Dort a été nommé, au conseil des ministres, directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture et de la communication, en remplacement de Robert Abrisched, qui reprend sa fonction de professeur. (Nos dernières éditions du 13 octobre.)

Comme Robert Abrisched, Bernard Dort a participé à la naissance du Festival de Nancy fondé par Jack Lang. Théoricien du théâtre, il manifeste une remarquable continuité d'opinion depuis le temps où, membre du comité de rédaction de la revue *Théâtre populaire*, il accompagnait de ses analyses le travail de Jean Vilar. Parlant l'italien et l'allemand, il a longuement étudié l'œuvre de Brecht, dont il est fait le porte-parole dans de nombreux colloques et séminaires. Professeur à l'Institut d'études théâtrales de Paris-III, professeur au Conservatoire, Bernard Dort a mis ses talents pédagogiques au service des lecteurs de différents revues et journaux (ainsi *le Monde Diplomatique*).

C. G.

[Né le 29 septembre 1929 à Metz, Bernard Dort est licencié en droit et docteur en lettres. Il a été professeur à l'Institut d'études théâtrales et détaché en 1983 au

Conservatoire national d'art dramatique, où il enseigne la dramaturgie. Il est en même temps conseiller littéraire au Théâtre national de Strasbourg jusqu'en 1987 et membre du comité de direction du Théâtre en Europe.]

Bernard Dort a écrit de nombreux ouvrages sur le théâtre, notamment sur Corneille, Marivaux, Brecht. Il a également publié des recueils de ses articles (parus dans *Théâtre populaire*, *Travail théâtral*, *Théâtre Public*, *Les Temps modernes*, etc.). Son dernier livre *La Représentation émanative* (Actes Sud), raconte l'évolution du théâtre vers une plus grande liberté et une plus grande portée scénographique. Bernard Dort a donné de nombreux cours et conférences dans les universités étrangères, il a été également conseiller artistique au Festival de Florence et à la commission théâtrale de la Biennale de Venise.]

BOURSE DE PARIS

Matinée du 13 octobre

L'attente

Marché très calme jeudi matin à la Bourse où les investisseurs attendaient la publication du déficit commercial américain. L'indice instantané perdait 0,16 %. Toutefois, l'agitation autour de De Dietrich se poursuivait. La valeur gagnait 4,7 % avec 14 000 pièces échangées. Figuraient également parmi les hausses Accor (+ 3,1 %), Société générale (+ 2,9 %) et le certificat d'investissement Elf-Aquitaine (+ 2,3 %). En baisse on notait Luchaire (- 4,9 %), le Groupe de la Cité (- 3,7 %) et Eurafiance (+ 3,2 %).

Le numéro de « Monde » daté 13 octobre 1988 a été tiré à 510 251 exemplaires

(Publicité)

160 Traitements Texte chez Duriez

de 3990 F à 23000 F ttc

- Choix facile • 2 Micros Portables : Philips, Brother • 3 Machines à écrire de bureau avec écran 25 lignes : Brother, Canon, IBM • 3 Micros spécialisés traitement de texte Amstrad • 4 Gammes de micros compatibles PC ou AT : Sanyo, Amstrad • Conseils d'experts gratuits • 14 imprimantes à marguerite ou à laser.
- Prix Charter : Duriez vous rembourse la différence si vous trouvez moins cher à Paris, à service égal, dans le mois qui suit votre achat.
- Formation : Par centres agréés formation permanente.
- Maintenance-cadéau : Dépannage gratuit à domicile sous 1 à 4 h, pendant un an pour Sanyo 16+, 17+, Amstrad FC1512, FC1640; 6 mois pour Brother EM1000, Canon AP850.
- Crédit : Immédiat Cetelem sous réserve d'acceptation du dossier.

3, R. La Boétie (8^e) et tousjours 112-132 Bd St-Germain, 6^e (Odéon)

1^{er} SALON FRANÇAIS DE L'HALOGENE

REGALI

● c'est la garantie
● c'est le service après-vente
● c'est les meilleurs prix.

179 F
LE LAMPADAIRE A HALOGENE

Pour votre sécurité nous nous refusons de vendre des halogènes non garantis.

PARIS : 1^{er} 140, rue de Rivoli
3^e 44, bd Sébastopol
4^e 68, rue St Antoine
8^e 23 bis, bd Montparnasse
7^e 185, bd St-Germain
8^e 8, Ave de Wagram
8^e LIDO, 78, av. des Champs-Élysées
8^e 63, bd Haussmann
8^e 97, bd Haussmann
9^e MULTISTORE OPERA
6, bd des Capucines
13^e CC. Galaxie Niv. 2
14^e 127, rue d'Alsace
15^e CC. Géographe Niv. 2

10^e 85, rue de Passy
16^e 45, ave Victor-Hugo
17^e 56, ave des Ternes

BANLIEUE :
ST-GERMAIN-EN-LAYE
24, rue du Vieil Alcevoir
CC. ST-QUENTIN-EN-YVELINES,
6, rue Colbert
ASNIERES,
32, rue des Bourguignons
BOULOGNE,
125, bd Jean-Jarvis
CC. Cristal Soleil Niv. 2
SARGELLES,
CC. les Flanades

OFFRE RESERVEE SUR PRESENTATION DU JOURNAL

LES ÉLÉMENTS DE RANGEMENT EN VRAI BOIS

Nombreuses combinaisons possibles, avec ou sans lit relevable, tous styles : chêne, noyer, merisier ou laqué.

CAPELOU

37, AV. DE LA REPUBLIQUE - 75011 PARIS - TEL. 43 57 46 35 - METRO PARMENTIER

(Publicité)

RÉUNION PUBLIQUE

Fédération pour une gauche alternative (FGA)
42, rue d'Avron, 75020 PARIS

« Les causes et les perspectives de l'intifada en Algérie »

avec la participation de Mohammed HARBI, Denis BERGER, Gilbert MARQUIS et Mohammed BELHADJ

Samedi 15 octobre à 20 h 30
Salle de l'AGECA - 177, rue de Charonne, 75011 PARIS, métro : Alexandre-Dumas

Le nouveau « look » des costumes et chemises grandes griffes, à LA VOGUE

38, bd des Italiens (près Opéra)
Et centre commercial Valézy 2 - détaxe à l'exportation

A B C D E F G

COMETE

Aussi souvent que nécessaire

DU BON USAGE DES CATASTROPHES

N°2 EN VENTE DANS TOUS LES KIOSQUES

سكزا من الأصل